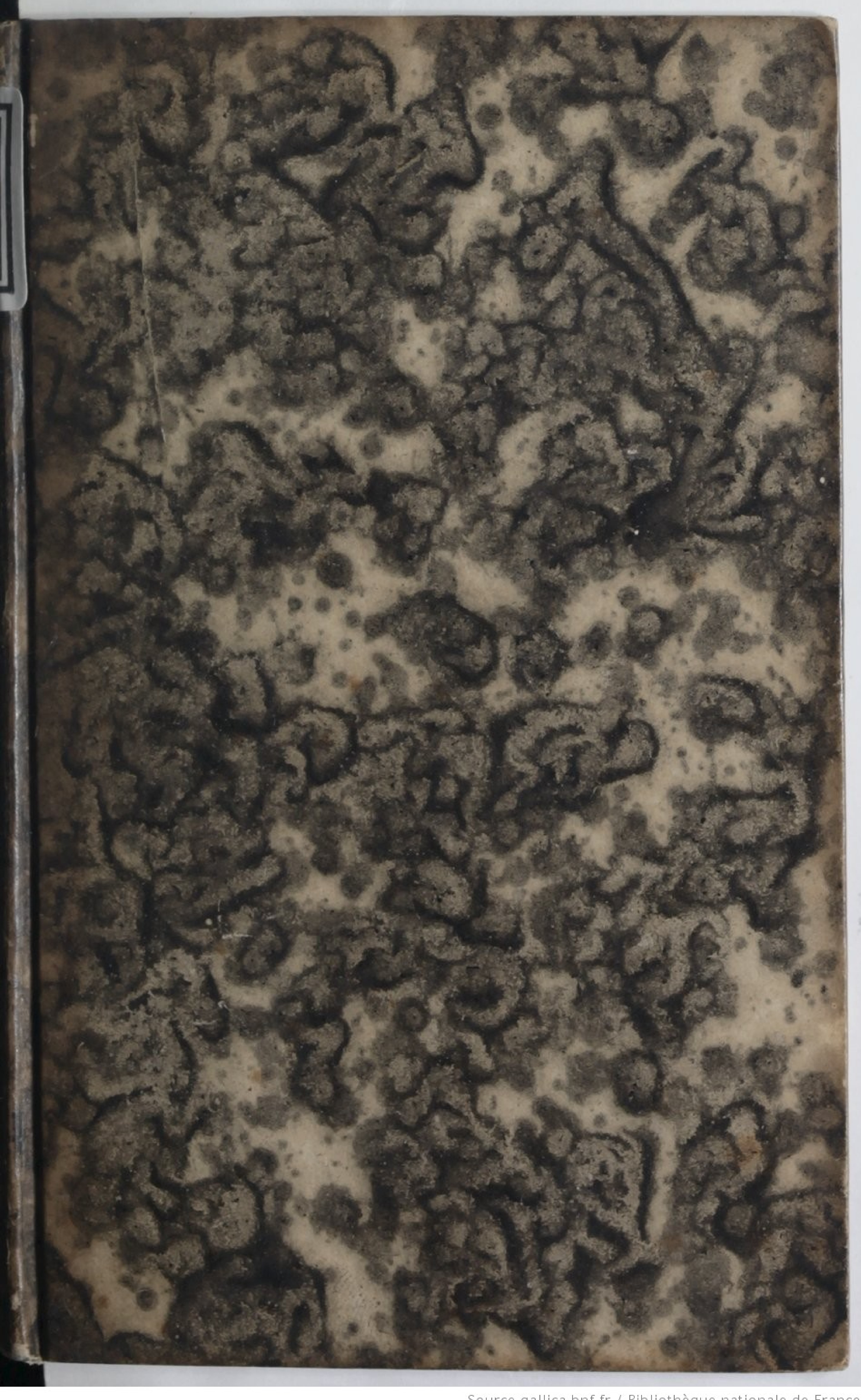
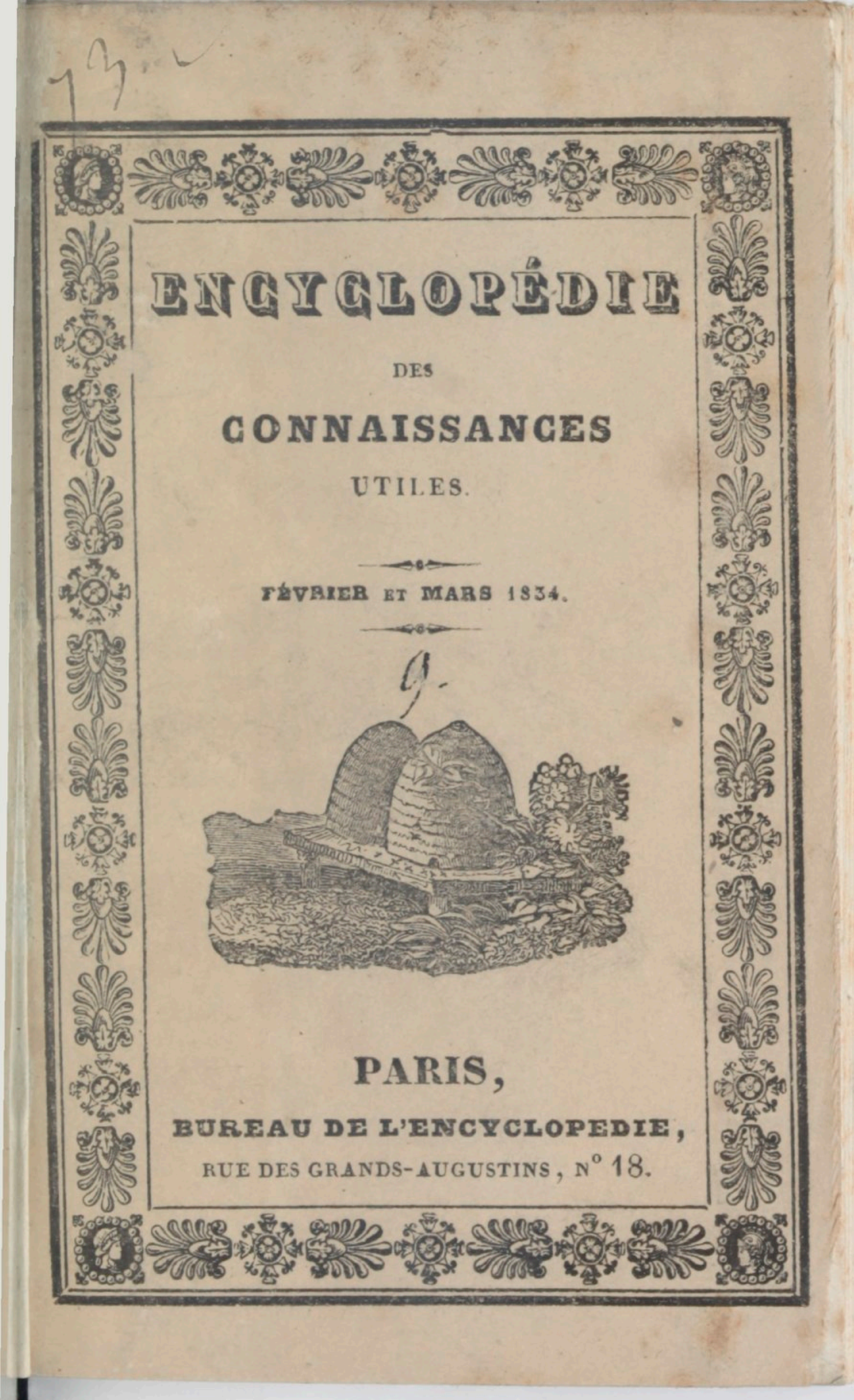


Encyclopédie des connaissances utiles


BnF Gallica





ENCYCLOPÉDIE
DES
CONNAISSANCES
UTILES.
FÉVRIER ET MARS 1834.
PARIS,
BUREAU DE L'ENCYCLOPEDIE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 18.

ENCYCLOPÉDE

DES

CONNAISSANCES UTILES.

IMPRIMERIE DE PETIT,
RUE DU CAIRE, N. 4.

ENCYCLOPÉDIE

DES

CONNAISSANCES

UTILES.

Tome Neuvième.



PARIS,

BUREAU DE L'ENCYCLOPEDIE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 18.

ENCYCLOPÉDIE

DES

CONNAISSANCES UTILES.

BRE

BRÉSIL *(Empire du)*.

Position. Longitude Ouest, entre le 37° 45' et le 73° 4'. Latitude entre les 4° 33', nord, et 33° 54' sud.

Limites. Au nord la république de Colombie, les trois Guyanes anglaise, hollandaise, française et l'Océan atlantique. A l'est le même Océan ; au Sud le même Océan, la Banda-Orientale, le dictatoriat du Paraguay et la confédération du Rio de la Plata. A l'Ouest la même confédération et les républiques de Bolivia, du Pérou et de la Colombie.

Golfes et baies. Les côtes du Brésil offrent plusieurs baies considérables, telles que celles de Tous les Saints ou de Bahia, de Rio de Janeiro, de Sainte-Catherine et d'Espirutu-Santo.

Caps. Ils sont en assez grand nombre. Les principaux sont ceux d'Orange et du nord,

dans la province du Para, de San-Roque, dans celles de Rio Grande du nord, et le cap Frio dans celle de Rio de Janeiro.

Fleuves. Un grand nombre de fleuves arrosent le vaste territoire de cet empire. Nous ne décrirons, après M. Balbi, que les vingt suivans qui tous ont leur embouchure dans l'Atlantique :

1° *L'Oyapoc,* peu considérable en étendue, mais large et profond, séparant les deux Guyanes française et brésilienne.

2° *L'Amazone.* Il vient de la république de Colombie, traverse la vaste province du Para, arrose plusieurs villes et reçoit dans son cours le Javary, le Jutay, le Jurna, le Tafe, le Purus qui viennent du Pérou, la Madeira qui descend de Bolivia et du Pérou, le Topayos qui naît dans la province de Matto-Grosso. Le Xingu qui, sorti des Campos-Paresis, divise plusieurs peuplades indépendantes, l'Iça, le Yapura et le Rio Negro venus de la Colombie, enfin le Rio Trombetas, et l'Anaurapara qui descendent du versant méridional de la Serra de Tumucumaque.

3° *Le Tocantin ou Para.* Il est formé par le Tocantin proprement dit, et le Rio Grande, ou Araguaya, qui est la branche principale. Cet Araguaya arrive des montagnes de Goyas, forme, dans cette province, la grande île de Santa-Anna, sépare les provinces de Matto-

Grosso et du Para, et entre dans l'Océan par une large embouchure : un canal naturel, le Tajipuru, ouvre une communication entre le Tocantin et l'Amazone; le principal affluent de l'Araguaya est le Rio *das Mortes* qui vient de Matto-Grosso. Le Tocantin proprement dit est formé de la réunion, dans Goyas, de deux courans appelés Maranhâo et Rio *das Almas*.

4° *Le Maranhâo*, qu'il ne faut pas confondre avec le courant du même nom que nous venons de citer. Celui-ci, fleuve majestueux, descendu de la Serra d'Itapicuru, coupe du sud au nord la province à laquelle il donne son nom, reçoit le Grajahu et le Pindarè, et entre dans la baie de San-Marcos, vis-à-vis l'île de Maranhâo.

5° *L'Itapicuru*. Il vient de la Serra de ce nom, traverse du sud au nord la province de Maranhâo et se jette dans la baie de San-José.

6° *Le Paranahiba*, un des cinq grands fleuves du Brésil. Sa source est dans la Serra dos Guacuruagas; il sépare les provinces de Maranhâo et de Piauhy, reçoit le Rio de Balças, le Gorongueia et le Caninde, grossi par le Piauhy qui donne son nom à la province.

7° *Le Séara*.

8° *L'iguaribe*.

9° *Le Rio Grande du Nord*.

10° *Le Parahiba du Nord*.

Le cours de ces quatre fleuves est très-borné; leur embouchure est encombrée de sables et les navires y échouent souvent; il y a de vastes salines sur leurs rives. Le premier et les deux derniers donnent leurs noms à trois provinces.

11° *Le Rio San-Francisco*, un des cinq grands fleuves du Brésil; il naît à la Serra de Canastra dans Minas-Géraës, traverse cette province et celles de Pernambuco et de Sergipe, arrose plusieurs villes dans son long cours, et compte parmi ses affluens le Rio das Velhas, le Rio Verde, le Paracatu et un autre Rio Grande.

12° *Le Rio Itapicuru* ou *Jacobina* qui traverse le Nord de la province de Bahia.

13° *Le Paraguaçu*, formé par deux branches du même nom qui descendent de la Serra de Manguadeira. Il traverse la province de Bahia et se jette dans sa magnifique baie.

14° *Le Rio das Contas* qui a sa source à la Serra das Almas, et traverse aussi la province de Bahia.

15° *Le Rio Pardo*, sorti de la Serra d'Esphinaço, dans Minas-Geraës; il arrose cette province, celle de Bahia, et communique avec le Belmonte par deux canaux.

16° *Le Rio Grande de Belmonte*, formé par la réunion de deux branches qui descendent de la même Serra que le Rio Pardo.

Ce sont l'Araçuahy et la Jiquitinhonha ; la seconde renommée pour ses diamans. Après leur jonction à Minas-Novas, le fleuve, traversant la province de Bahia, entre dans l'Océan à Belmonte. Le Rio de Salsa, canal naturel, toujours navigable, le met en communication avec le Rio-Pardo.

17° *Le Rio Doce* ou *Piranga*, même source. Il parcourt les provinces de Minas-Geraës et d'Espiritu-Santo. Cours rapide et peu navigable.

18° *Le Parahiba du Sud*, le plus grand fleuve de la province de Rio Janeiro, qu'il traverse après avoir pris naissance dans celle de San-Paulo; il entre dans l'Océan au-dessous de Campos.

19° *Le Rio Grande du Sud*, ou de *San Pedro*, simple canal qui unit la lagune *dos Patos* et le lac Marim à l'Océan. Sa branche principale est le Jacuy, sorti de la Serra dos Tapas.

20° *Le Parana*, branche principale du Rio de la Plata. Il sort de la Serra de Mantequeira dans Minas-Geraës, traverse la partie méridionale de cette province, sépare San-Paulo de Goyas, et de Matto-Grosso, et le Brésil du Paraguay, et entre dans la confédération du Rio de la Plata, après avoir reçu le Rio das Mortes, le Parana-Iba, le Rio Pardo, (navigable pour les canots en-

tre San-Paulo et Cuyaba, malgré ses nombreuses cataractes), le Rio Verde, le Tieté, l'Ignazu et le Paraguay qui traverse le lac temporaire des Xarayes, et sépare la confédération de la Plata du dictatoriat du Paraguay. Les principaux affluens de celui-ci, du côté du Brésil, sont le San-Lourenço (grossi par le Cuyaba, qui baigne la ville de ce nom), le Taguary et le Mondego.

Lacs. Le Brésil en compte quelques-uns, mais ils s'éloignent de ces caractères de grandeur qu'offrent ceux de l'Amérique septentrionale. Les plus remarquables sont les lacs de Manguera, de Manguaba, de Cabo-Frio. Le lac des Xarayes, n'est à proprement parler, qu'un vaste marais qui diminue insensiblement avec les chaleurs, et dont les bords, dans la saison des pluies, s'étendent sur les deux rives de la Plata, à quelques centaines de milles, sur les territoires brésilien et bolivien.

Iles. Les côtes de cet empire en offrent un grand nombre. Aux embouchures de l'Amazone et du Para on trouve la grande île Marajo ou Joanes qui forme seule un district ou comarca. L'île Maranhâo ou San-Luis est située à l'embouchure du Maranhâo ; Itaparica à l'entrée de la baie de Bahia ; Ilha-Grande dans la province de Rio de Janeiro ; Sainte-Catherine dans la province de ce nom, et

l'ilôt stérile de Fernando de Noronha, lieu de déportation pour les criminels, à deux cent milles au N. E. du cap San-Roque.

Montagnes. Celles du Brésil appartiennent aux trois sysètmes des Andes ou Péruviens, de la Parime ou de la Guyane et brésilien proprement dit. La cordillière orientale du premier de ces systèmes projette une branche considérable vers l'Est qui, sous les noms de Sierras-Altissimas, Sierra de Cochabamba et Sierra de Santa-Cruz traverse la république de Bolivia, et, diminuant toujours de hauteur, va se perdre dans la province de Matto-Grosso.

Le second système est moins une cordillière continue, qu'un groupe confus de montagnes, interrompu par des plaines, des savanes et des marais, prenant le nom de Sierra de Pacaraïna sur les limites de la Guyane brésilienne, et celui de Serra de Tumucumaque dans la province du Para, où il se perd dans des plaines entre les caps d'Orange et du nord. *La Serra Velha* et la Serra de Paru qui en dépendent, courent entre Almeirein et Outheiro, sur la rive gauche de l'Amazone.

Le troisième système a été fort exagéré et regardé à tort comme une dépendance des Andes. Il règne à l'Est de l'Araguai et du Parana après son confluent avec le Tieté; ses trois grandes chaînes courent du sud au nord.

La principale par sa hauteur, sa continuité, mais non pas par sa longueur, la chaîne centrale, ou Serra do Espinhaço, s'étend du 10e au 28° parrallèle, ou du San-Francisco à l'Uhaguay, traverse les provinces de Bahia, Minas-Geraës, San-Paulo, rase celles de Rio de Janeiro et de San-Pedro, s'appelle dans le nord la Serra das Almas, et dans le sud la Serra de Mantequeira, renferme de célèbres mines d'or et de diamans et reconnaît pour ses points culminans l'*Itacolumi* de 950 toises, et la Serra do Frio de 932. La seconde chaîne, que M.. Balbi nomme orientale, et que les Brésiliens appellent *Serra do Mar*, court parallèlement à l'autre, du 16e au 3° degré; de faibles arêtes vont au nord jusqu'au cap San-Roque; liée à celle do Espinhaço par les ramifications secondaires de la Serra d'Esmeraldas et de la Serra-Semora; elle suit avec quelques interruptions, les vastes provinces de Rio Grande, Paraïbo, Pernambuco, Alagoa, Sergipe, Bahia, Espirutu-Santo, Rio de Janeiro, San Paulo et San Pedro. La troisième chaîne, plus longue, mais plus basse et moins continue que les deux autres, nommée chaîne occidentale, à cause de sa position, ou *Serra dos Vertentes,* parce qu'elle sépare les affluens de l'Amazone, du Tocantin et du Parnahiba de ceux du San-Francisco, du Parana et du Paraguay,

décrit un demi-cercle entre Seara et Matto-Grosso, à travers Piauhy, Pernambuco, Minas-Geraës, Goyas et Matto-Grosso, et prend successivement les noms de Serra Alegre, Serra de Ibiapaba, de Piauhy, de Tangatinga, de Tabatinga, de Araras, dos Pireneos, de Santa-Marta, dos Bororos, Campos-Paresis et Serra Urucumanacu. Elle est liée à la chaîne do Espinhaço par un chaînon qui part de Villa-Rica, et se nomme Serras-Négra, da Canastra, Marcella et dos Cristaes. Un autre chaînon d'une hauteur considérable, appelé Serra-Borberema, se détache encore de la chaîne occidentale, près de Ibiapaba, et court au cap San-Rocque, à travers Parahiba. Un troisième se détache vers l'ouest à Taugetinga, et se dirige vers le nord, en lançant diverses branches à l'Est.

Plateaux. Trois plateaux bien distincts se partagent le Brésil, d'après le savant géographe que nous avons déjà cité. Ce sont le plateau brésilien, le plateau central de l'Amérique du Sud, et le plateau de la Guyane.

Le premier comprend la partie haute des bassins du San-Francisco et du Parana dans Minas-Geraës et dans San-Paulo, et les terres les plus élevées de Rio de Janeiro, Espiritu-Santo, Bahia, Pernambuco et Piauhy. Hauteur moyenne, de 160 à 260 toises.

Le second, outre le Paraguay entier et

partie de Bolivia, et de la fédération du Rio de la Plata, embrasse la vaste province de Matto-Grosso, et partie de celles de Goyas, et de San-Paulo. Hauteur moyenne (souvent exagérée) de 100 à 200.

Le troisième comprend la Guyane, dont une portion appartient au Brésil. Hauteur moyenne de 200 à 400.

Vallées et plaines. Le Brésil possède une des plus belles vallées de l'Amérique méridionale; c'est celle du San-Francisco, et la plus grande plaine du globe après celle du Missisipi; c'est la plaine de l'Amazone : elle embrasse toute la partie centrale de l'Amérique du sud, plus de la moitié du Brésil, et une partie de la Colombie, du Pérou et de Bolivia. Placée dans un climat chaud et humide, elle offre dans ses forêts immenses une vigueur de végétation inconnue dans les autres continens; sa superficie, selon M. de Humboldt, est de 260,000 lieues carrées. Après la plaine de l'Amazone vient celle du Rio de la Plata, qui a pour limites les monts du Brésil, les Andes, le détroit de Magellan et l'Atlantique ; ce sont ces immenses *pampas* couverts de chevaux et de bœufs soumis et sauvages, et qui dépendent de la confédération du Rio de la Plata, de la Banda orientale, de la Patagonie, de Bolivia, du Paraguay et de la partie Sud-Ouest du Brésil; ils diffèrent de la plaine

de l'Amazone par le manque d'arbres, et par les innombrables graminées qui croissent sur leur vaste étendue, comme dans les savanes et les prairies de la plaine du Mississipi. La superficie de la plaine du Rio de la Plata, est selon M. de Humboldt, de 135,000 lieues carrées.

Déserts. Le Brésil a plusieurs vastes déserts, le plus étendu est celui de Pernambuco, qui se prolonge dans une grande partie du plateau du Nord-Ouest entre Pernambuco, le San-Francisco, Crato, Seara et Natal ou Rio Grande du Nord; au milieu de ses monticules de sable mouvant se déroulent plusieurs oasis, d'une belle végétation; habités par les *Sertanajos*, hommes de races mêlées, entièrement vêtus de cuir et fort habiles à manier le cheval.

Climat. Le Brésil étant situé près de l'équateur, les provinces septentrionales sont sujettes à des chaleurs excessives que tempèrent les pluies, d'abondantes rosées et l'humidité naturelle du sol. Le climat de la partie méridionale est plus doux; le froid cependant s'y fait quelquefois sentir, et le thermomètre de Réaumur descend alors jusqu'à 3 degrés au-dessous de zéro. On peut dire qu'en général sa température est saine; mais le vent d'ouest, passant au-dessus de vastes forêts et de terrains marécageux, devient souvent

pernicieux dans l'intérieur. Souvent aussi l'excessive chaleur du soleil embrase l'atmosphère à un degré funeste pour tout être exposé à son action. On n'y connaît point la fièvre jaune, si désastreuse aux Antilles et sur les côtes du Mexique. Quelques goîtres et des fièvres intermittentes, plus opiniâtres que dangereuses, affligent l'intérieur et les province septentrionales. Il y règne aussi dans certaines localités, des catarrhes, des dyssenteries cruelles, des ophtalmies et des maladies cutanées.

Minéraux. La plus grande richesse du Brésil consiste dans l'or et les pierres précieuses profusément répandus dans diverses parties de son sol, et qui ont été long-temps un obstacle à la prospérité de ce beau pays, parce qu'au lieu de s'adonner à l'agriculture qui offre des ressources immenses et positives, les habitans de toutes classes n'ont songé qu'à s'enrichir promptement, en se livrant à l'exploitation incertaine des mines. La province la plus riche en diamans est celle de Minas-Geraës ; on en découvrit beaucoup dans le district de la Serra do Frio au commencement du siècle dernier ; ils apparaissaient à la croûte des montagnes ; plus tard on les chercha dans les torrens, on les y trouve enveloppés de terre ferrugineuse et mêlés à des cailloux roulés. Il y en a aussi à

Cuyaba et à San-Paulo. Le Brésil abonde en autres pierres précieuses, ses topazes sont plus grosses que celles de Saxe et de Sibérie ; leur couleur est jaune clair et jaune roussâtre; il y en a aussi d'un bleu verdâtre; souvent elles deviennent électriques par le chauffement. Les tourmalines du Brésil prennent le nom d'émeraudes quand elles sont vertes, et de saphirs lorsqu'elles sont bleues, leur teinte est sombre et leur valeur peu considérable ; on trouve dans le pays des cymophanes et divers cristaux de roche. Les provinces de Minas-Geraes, de Goyas et de Matto-Grosso recèlent beaucoup d'or; on rencontre sur plusieurs points des mines d'argent, de platine, d'étain, de plomb, mais elles sont rarement exploitées; on travaille, au contraire, avec activité le fer provenant de celles de San-Paulo, et de Minas-Geraës. Avant l'entrée des Français à Lisbonne on voyait dans le cabinet d'Ajuda un morceau de mine de cuivre vierge, trouvé dans une vallée du Brésil, ayant 3 pieds 2 pouces de long, 2 pieds 1 pouce 6 lignes de large et 10 pouces d'épaisseur; il pesait 2,616 livres. Les provinces de Rio Grande du Nord, de Ceara et de Para renferment de vastes salines, dont les produits donnent lieu à un grand commerce avec les autres parties de l'empire.

Végétaux. Les contrées basses du Brésil voisines de l'équateur, tout son littoral, les terres basses de ses nombreuses îles présentent une végétation à part. La nature y est admirablement variée dans ses productions. Ici s'élèvent les palmiers, ces princes du règne végétal, qui fournissent au brésilien sa boisson, sa nourriture, les vases qui les reçoivent, le toit qui l'abrite, et dont les espèces sont si nombreuses qu'elles ont inspiré au voyageur allemand Martius, le texte et les planches d'un magnifique ouvrage. Là croissent les forêts d'*Araucaria*, le bananier, l'ananas, le manioc (qui remplace le pain), le riz, le maïs, les ignames, les patates douces, le café, le thé, le gingembre, le cacao, le sucre, la vanille, l'indigo, le coton, le piment, le safran, le jalap, le faux quinquina, l'ipécacuanha et une multitude de plantes médicinales; plusieurs variétés de melons, le citronnier, les pamplemousses, l'oranger, le goyavier, le manglier, le cajou, le mangabier (dont on fait une espèce de vin), l'ibipitanga, dont le fruit agréable ressemble aux cerises; beaucoup d'autres fruits, des arbres résineux, des plantes aromatiques, des milliers de fleurs variées, venant sans culture, et parmi lesquelles M. Auguste de Saint-Hilaire a remarqué, près de Villa-Rica, les *vellosia*, genre d'amaryllidées, vivant en

groupes et formant des arbrisseaux étalés couverts de fleurs bleues, violettes, quelquefois blanches, aussi grandes que nos lis.

Les voyages de cet intrépide naturaliste, et ceux de MM. Pohl et Martius, ont répandu un jour immense sur la végétation du territoire brésilien. Ils ont parcouru ces vastes forêts vierges, dont la belle gravure de M. de Clarac a donné une idée aux Français, gigantesques boulevards d'une nature sauvage et vigoureuse, impénétrable chaos d'arbres confusément jetés, enlacés de fortes lianes, d'arbustes et de plantes parasites, tout cela croissant sur un sol que parcourent des milliers d'animaux féroces, et que jamais pied humain ne foula. Pour traverser ces cloisons épaisses de plusieurs lieues, il faut abattre avec patience les obstacles qui obstruent sans cesse le passage du voyageur; c'est ce que les Brésiliens appellent faire une *picada*. Cette marche dans un monde tout nouveau, et qui semble sortir des mains du créateur, n'est pas, on le pense, exempte de dangers, de craintes et de fatigues. L'auteur de cet article ne parle pas ici par ouï dire, il a vu ce qu'il décrit, et il en conservera la mémoire.

Malgré les progrès de la civilisation dans le Brésil, les forêts vierges occupent encore une grande partie de son territoire. Celle qui

commence près de Rio Janeiro a plus de cinquante lieues de largeur ; celle de Rio Grande du Nord, que l'auteur a parcourue, en a plus du double. Cependant, sur plusieurs points de l'empire, après avoir dégagé la circonférence de ces forêts par de larges abattis, on y a mis le feu, et ces terres, engraissées par les cendres, sont aujourd'hui couvertes de beaux champs de maïs ou de bons pâturages.

Ces arbres, de taille colossale, fournissent du bois de construction qui dure de longues années : ils pourraient être plus grandement utilisés pour la marine. Il en est qui, creusés en pirogues, portent dans un seul tronc quarante personnes ; d'autres donnent d'excellentes teintures. A la tête de ceux-ci il faut placer le bois du Brésil, mieux appelé bois de Pernambuco, car il croît dans cette province et dans celles qui l'avoisinent au nord. Sa hauteur est celle d'un chêne ordinaire : il est chargé de branches; son apparence n'a rien d'attrayant ; ses fleurs, d'un très beau rouge, ressemblent pour la forme à celles du muguet, la feuille est celle du buis, l'écorce a une grande épaisseur. L'arbre s'élève généralement dans les roches arides : on reconnaît qu'il est bon pour la teinture à sa pesanteur. On en tire une espèce de carmin et de laque liquide pour les miniatures.

Animaux. Le Brésil en nourrit de nombreuses familles. On y rencontre des tribus variées de singes, le rosalia, aimé du créole, le tamarin à la crête dorée, le délicat ouistiti, le saki, barbu comme un saint simonien, le gracieux sagouin, le singe dormeur, à la tête ronde, l'alouate criard, le sapajou maraudeur, l'atèle aux longs bras, le lagotriche à la queue prenante, et cet aï paresseux, qui s'endort en montant à un arbre. Les chauves-souris y sont fortes et nombreuses : on distingue le vampire et la musaraigne; elles tourmentent les chevaux et les mulets; les moustiques et les chiques (bichos) en veulent aux hommes ; les premiers troublent leur sommeil, les seconds, assez semblables aux puces, s'introduisent dans l'épiderme des pieds, et y causent une vive douleur ; des chenilles, de grosses fourmis, les *barates*, qui ressemblent à nos hannetons, sont de véritables harpies qui souillent sans pitié les provisions des ménages. Dans les terres basses on trouve différentes espèces de *crotales* ou serpens à sonnettes, et dans les forêts quelques serpens de dimensions prodigieuses, le sucuri, le boa, l'iliboca, le trigonocéphale et beaucoup d'autres. Les mêmes forêts nourrissent le coati au nez mobile, le kinkajou à la queue prenante, l'agouaraguazou, différentes espèces de tigres, le ta-

pir, le jaguar, le tatou, la capivura, l'agouti, la tamandua, le moco, le pecari, le paca et le cabiai. Même variété dans les oiseaux. L'agile nandu, autruche du Brésil, rase les immenses *ceroes* sabloneux de Pernambuco, et échappe dans sa course aérienne au cavalier le plus rapide. Les bois sont peuplés d'oiseaux d'une rare beauté, de perroquets, de loris, de toucans, de cacatoes, d'anhingas, de colibris et d'oiseaux-mouches, vrais bijoux sortis des mains du grand lapidaire; des essaims d'oiseaux de proie s'abattent en pillards sur tous les points de sa surface; de grands échassiers guettent les poissons sur ses rivages, et de nombreux oiseaux, semblables à nos alcyons, rasent ses flots à l'approche de la tempête. Les rivières peu rapides et quelques lacs sont infestés de crocodiles et de caïmans. Les poissons du Brésil présentent les nombreuses nuances de nos espèces européennes et mille autres qu'on chercherait en vain chez nous. Ses admirables papillons, ses brillans insectes sont devenus vulgaires dans nos collections par leur abondance. Chaque nuit, dans l'intérieur de ce beau pays, des myriades d'insectes phosphorescents illuminent le sol, les plantes, les arbres et jusqu'à l'atmosphère. Ce sont de ces spectacles dont on peut jouir, mais qu'on ne décrit pas.

Superficie. On évalue la superficie du Brésil à 483,000 lieues carrées de 2000 toises. Il a environ 940 lieues du N. au S., et une étendue à peu près égale de l'O. à l'E.

Population. M. Balbi l'évaluait en 1818 à 3,617,900 ames, et M. Schafer, en 1823, à 5,306,418. Un rapport récent du gouvernement impérial la porte à 6,722,000, tant blancs que noirs et mulâtres libres, indiens et esclaves.

Ethnographie. Nous trouvons ici parmi les peuples indigènes la famille *Guarani*, qui comprend cinq nations principales, subdivisées en un grand nombre de tribus. Ces quatre nations sont : 1° *Les Guaranis* proprement dits, dont une partie occupe les sept missions dans la province de San-Pedro. 2° *Les Brésiliens*, répandus jadis sous divers noms dans tout le pays, et réduits aujourd'hui à un petit nombre de tribus. 3° *Les Omaguas*, actuellement peu nombreux, vivant le long de l'Amazone et du Yapura: ils ont joué un grand rôle dans l'histoire de ces déserts : c'était le peuple navigateur, les Phéniciens de l'Amérique méridionale. 4° *Les Botcudos*, *Engarecmoung*, *Aymorès*, *Ambourès*, qui élargissent leur nez, leurs lèvres et leurs oreilles avec de grands cylindres de bois, nation anthropophage, vivant entre le Rio Pardo et le Rio Doce, dans les

provinces d'Espiritru-Santo et de Bahia. Ils envoyèrent une ambassade au roi de Portugal Jean VI, durant son séjour au Brésil; celui-ci fit présent des ambassadeurs à une dame française, qui chargea un de ses compatriotes de les montrer en Allemagne et en Angleterre pour de l'argent; mais le mandataire infidèle garda la recette. Des philantropes anglais les arrachèrent à leur cornac, et les renvoyèrent dans leur patrie. On ne dit pas s'ils se sont montrés reconnaissans. 5° *Les Mundrucus*, peuple belliqueux, féroce, nombreux et puissant; ils habitent la province du Para, entre le Xingu et le Tapayo, et s'allient depuis quelques années avec les Brésiliens.

Après la famille *Guarani* vient la famille *Payagua-Guacuru*, qui comprend aussi cinq nations principales. Nous ne citerons que les trois suivantes, qui avoisinent ou habitent le Brésil. 1° *Les Guaycurus*, vivant sur les deux rives du Haut-Paraguay, de la chasse, de la pêche et de leurs nombreux troupeaux de bœufs, formant une confédération aristocratique, et divisés en nobles, soldats et esclaves; on les appelle aussi *Cavallairos*, parce qu'ils excellent à dresser les chevaux; leur taille est très haute: les hommes au-dessus de six pieds n'y sont pas rares. Ce peuple, depuis 1791, est en paix

avec les Brésiliens-Européens ou descendans d'Européens. 2° *Les Guanas*, nation nombreuse, indépendante, agricole, dont une partie habite la partie méridionale de Matto-Grosso. 3° *Les Bororos*, nation nombreuse et indépendante, dans la même province.

Vient ensuite la grande famile *Caribe-Tamanaque*, dont les principales peuplades vivent dans la Colombie et les Guyanes anglaise, hollandaise et française. Celles qui suivent habitent seules le territoire brésilien. 1° *Les Manitivitanos*, nation anthropophage et belliqueuse, établie sur les bords du Rio Negro. Dans le dernier siècle ils faisaient la chasse aux hommes, pour fournir des esclaves aux Brésiliens de race européenne, dont ils sont restés alliés. 2° *Les Marépizanos*, voisins des précédens, partageant leurs goûts et leurs sympathies. 3° *Les Manaos*, nation de la province du Para, guerrière et encore nombreuse, quoique fort réduite ; une grande partie a embrassé le catholicisme.

Parmi les races étrangères nous trouvons d'abord les Portugais ou descendans de Portugais, qui forment la majeure partie de la nation brésilienne, les peuples d'origine africaine, des Français, des Anglais, des Allemands, des Suisses et des descendans de

Hollandais, dans les provinces qu'ils conquirent autrefois.

Religions. Elles sont nombreuses parmi les Indiens du Brésil. Le culte de plusieurs de ces nations anthropophages est moins sanguinaire que celui du Mexique et du Pérou à l'époque de la conquête, malgré la supériorité de ceux-ci en civilisation. *Les Manaos* du Para sont surtout remarquables par le rôle important qu'ils jouent dans le mythe du dorado des Omaguas, et parce que leurs croyances religieuses offrent, au milieu des plaines de l'Amérique, dans *leur Maaury*, ou auteur du bien, et dans *leur Sarauha*, ou auteur du mal, le dualisme des anciens Scandinaves et d'autres peuples de notre hémisphère. Nous avons décrit dans l'article de la Banda orientale (*Voyez* ce mot) une fête cruelle des *Guanas*, peuple que nous retrouvons au Brésil avec les mêmes usages.

Parmi les Européens ou descendans d'Européens, l'église catholique est dominante au Brésil. Rio-de-Janeiro possède aussi un temple anglican. Le judaïsme est professé sur quelques points de la côte par des individus isolés et dans des oratoires domestiques.

Gouvernement. Les plus féroces indiens du Brésil forment des espèces de républiques où tout se décide à l'unanimité des voix. Les Guaycures et d'autres peuples sont soumis à

une oligarchie républicaine. Les chefs ne jouissent en général que d'une autorité très bornée et qui dure peu.

La race européenne a établi sur le vaste territoire brésilien une monarchie constitutionnelle et héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Il y a trois pouvoirs, le législatif, le modérateur et l'exécutif. Le premier est confié à un sénat et à une chambre de députés, concourant à la confection des lois; mais la chambre des députés a l'initiative des impôts, du recrutement, de l'accusation des ministres et du choix de la dynastie en cas d'extinction. Aucun acte des deux chambres n'a force de loi sans la sanction de l'empereur. Les chambres sont convoquées chaque année; chaque session dure quatre mois. Le pouvoir modérateur consiste dans le droit qu'a l'empereur de convoquer les chambres dans l'intervalle des sessions, de sanctionner les lois et de faire grâce. Le pouvoir exécutif est dans les mains de l'empereur, qui commande en chef les armées, fait la paix et la guerre, nomme à tous les emplois et veille à l'exécution des lois. Ses ministres sont responsables. La constitution garantit à tout citoyen la liberté individuelle, la liberté religieuse, l'inviolabilité des propriétés, le libre exercice de l'industrie et la liberté de la presse.

Les revenus de l'empire s'élèvent à 56 millions de francs environ, et la dette publique à 100 millions. L'armée est de 18,000 hommes (troupes réglées), et de 60,000 (gardes nationales). La marine se compose de 2 vaisseaux, 8 frégates et 87 bâtimens légers.

Industrie. Ici, comme dans les contrées voisines, on trouve des indigènes cultivant sur un territoire assez étendu des bananes, du manioc, du maïs, du coton, et employant ce duvet à tisser des hamacs ou à faire des toiles communes. Les *Guanas* et autres peuples excellent dans la poterie peinte. Plusieurs de leurs petits ouvrages décèlent une patience inouie et font l'étonnement des Européens.

Parmi la race européenne du Brésil, l'industrie, sous la domination portugaise, était restée encore plus arriérée que dans la ci-devant Amérique espagnole; mais, depuis quelques années, elle a fait des progrès sensibles dans toutes les grandes villes, surtout à Rio-Janeiro, à Bahia et à Pernambuco. Des artisans, d'habiles ouvriers, des artistes mêmes sont arrivés de France et d'Angleterre. On a élevé des moulins à vapeur, des distilleries, des fabriques de poudre. Les objets de luxe et de modes sont confectionnés avec un art exquis. Rio-Janeiro se distingue

par la manière dont on y travaille les métaux précieux. L'agriculture seule chemine lentement, elle ignore généralement l'usage de la charrue, de la herse, des charettes même et de la plupart de nos instrumens aratoires. Les plus lourds fardeaux se portent à dos d'homme. Les terres ne sont point fumées, on met le feu aux nouvelles, on remue avec des pieux les anciennes, on ensemence, et telle est la fertilité du sol qu'avec si peu de soin, il donne au moins deux récoltes par an. Les voitures sont communes à Rio-Janeiro. L'escarpement des rues de Bahia est cause qu'on ne s'y sert que des chaises à porteurs. Il n'y a point encore de messageries; on compte très peu de courriers, et le service de la poste se fait partout fort mal. La liberté de la presse ayant donné naissance à un nombre prodigieux de journaux; l'imprimerie se trouve maintenant répandue dans tout ce vaste empire et jusque sur les confins des peuplades indigènes les plus reculées. L'éducation est l'objet de la sollicitude du gouvernement; l'enseignement mutuel s'est propagé dans les moindres villages; plusieurs villes possèdent des établissemens de haute instruction.

Commerce. Les principales exportations du Brésil consistent en coton, sucre, café, cacao, rhum, indigo, or, diamans et autres

pierres précieuses, cuir, peaux de bœuf, drogues médicinales, bois de teinture, de construction, d'ébénisterie. On y importe des articles en tous genres des manufactures d'Europe, toiles, percales, batistes, indiennes, calicots, draps légers, vêtemens tout faits, bottes et souliers, rubans, soieries, horlogerie, bijouterie fausse, chapeaux d'hommes et de femmes, broderies, meubles, vins, fer, quincaillerie, farine, huile, cire, poix, goudron, etc.

Etat social des Américains. L'Europe a fait sentir en Amérique sa prépondérance morale et politique. Langues, religions, lois, gouvernemens, usages, mœurs, sciences, arts, animaux, végétaux, elle y a tout importé, c'est une nouvelle Europe, mais avec mille nuances. Les plaines immenses du Brésil, couvertes de verdure, présentent des peuples entièrement pasteurs. Les sertanejos portugais, des provinces de San-Pedro, San-Paulo, Pernambuco et Rio-Grande-du-Nord, voués à la garde des plus grands troupeaux de bœufs du globe, ont acquis par ce genre de vie toute la férocité, mais aussi l'hospitalité des nomades de l'Asie. Leurs établissemens sont les postes avancés de la civilisation européenne au milieu des retraites clair-semées des peuples barbares qui finissent par adopter la vie de leurs voisins ou par disparaître.

Nulle part l'anthropophagie n'a été plus répandue qu'au Brésil. Elle était générale parmi les Tupinambas, les Tayabares, les Cabetès, les Pitigoares et les Tapuyas; elle existe encore chez les Botecudos, les Puryes, les Bougres, les Mundrucus et quelques autres tribus. Chez les sauvages, la femme est presque toujours regardée comme une esclave et chargée des travaux les plus rudes. Les Guaycurus brésiliens sont du petit nombre des nations qui les traitent avec égard.

Division. Le Brésil a d'abord été divisé, vers 1532, en quatorze capitaineries, puis en dix gouvernemens, ensuite, vers 1817, en vingt provinces. Depuis la fondation de l'empire, elle offre les provinces suivantes, dont quelques unes sont subdivisées en *comarcas* (Il ne sera point question ici de la *Guyane portugaise*, parce qu'elle a été fondue dans l'Empire) : Para, Maranhâo, Piauhy, Cerra, Rio Grande du Nord, Parahyba, Pernambuco, Alagoas, Sergipe, Bahia, Espiritu-Santo, Rio de Janeiro, San-Paulo, Santa-Catharina, San-Pedro ou Rio Grande du Sud, Minas-Geraës, Goyas et Matto-Grosso.

Villes principales. Rio de Janeiro, Saint-Sébastien ou simplement Rio; chef-lieu de la province de ce nom et capitale de l'Empire. Elle occupe l'emplacement que les Ta-

moyos appelaient *Guenabara* à l'époque de la conquête. C'est une grande ville située sur le bord occidental de la belle baie du même nom, à une lieue et demie de son entrée, avec un des ports les plus spacieux et les plus commodes qui existent, défendue, ainsi que la baie, par plusieurs forts; tels que Santa-Cruz, adossé à la montagne de Pico, Villegagnon et l'île das Cobras (des serpens), construits sur deux îlots dans l'intérieur de la baie. Les Français, conduits par Duguay Trouin, la prirent en 1711. La cour de Portugal, forcée par l'approche des Français de quitter Lisbonne, s'y retira en 1808, et y résida jusqu'en 1820. Sa population s'élève à 160,000 âmes. Cette ville est aujourd'hui le siége du gouvernement et d'un évêché, et la résidence de l'empereur. La ville vieille s'étend principalement le long de la baie, où le sol est bas et plat; mais à l'extrémité septentrionale s'élèvent plusieurs collines qui s'avancent si près du rivage qu'il n'y a place que pour une seule rue; tandis qu'au sud et sud-est domine le mont Corcovado. Cette partie qui est séparée de la ville nouvelle, bâtie à l'ouest depuis 1808, par la vaste place ou pour mieux dire *le Campo-Santa-Anna*, se compose de rues étroites, se coupant à angles droits, pavées en granit, bordées de petits trottoirs et formées de

maisons, la plupart à deux étages et couvertes en tuiles. La ville nouvelle, beaucoup mieux construite, communique avec le quartier du sud-ouest, ou bairo de *Mataporcos* par le pont de San-Diago. Au nord-ouest est le grand faubourg de *Catumbi*, que l'on traverse pour se rendre au palais impérial de Saint-Christophe. Plus au sud, différentes rangées de maisons fort jolies, perdues dans les rochers, les touffes d'arbres ou baignées par les flots, occupent les deux baies du *Catète* et de *Botafogo*. Les édifices les plus remarquables sont le palais impérial, autrefois résidence du vice-roi, bâtiment de granit, composé de trois parties, liées par des galeries couvertes; il borde le rivage, et son architecture est mesquine et peu commode; le palais épiscopal qui lui est supérieur et qui s'élève sur une colline au nord, la monnaie, les arsenaux de terre et de mer, le ministère de la guerre (*trem* ou *casa do exercito*), la douane, le théâtre de San-Joao, où l'on représente l'opéra italien, la tragédie, la comédie portugaise et le ballet français; tous ces bâtimens, fort vantés par les Brésiliens, sont loin de paraître magnifiques aux voyageurs qui arrivent des grandes villes d'Europe; enfin le superbe aqueduc *da Carioca* achevé en 1740, imitation de celui de Lisbonne et un des plus beaux, sans contredit,

de toute l'Amérique; il a une demi-lieue de long. Parmi les églises qui se font plus remarquer par leurs richesses et leurs ornemens intérieurs que par leur architecture, nous citerons la Cathédrale, l'église de la Candellaria, celle de Santa-Paula, Nossa-Senhora da Gloria, bâties dans une situation des plus pittoresques. Au sommet du Carcovado, dont la base est baignée par les flots, les chapelles de Saint-Pierre et de Santa-Cruz, et le couvent des bénédictins debout sur une colline qui domine la baie. Les plus belles places de Rio sont celles du palais impérial sur la baie, avec une fontaine; celle du *Rocio* qui est plus grande, *le Pelorinho* autrefois *Capim*, celle de San-Domingo et le Campo-Santa-Anna qui, une fois achevé, sera un des plus beaux parallélogrammes du globe. L'instruction publique a fait de grands progrès à Rio depuis 1808. Cette ville compte aujourd'hui une école de médecine, de chirurgie et de pharmacie annexée à l'hôpital militaire, une école des beaux arts, une école de navigation, le séminaire de San-Joachim, le Lycée de Saint-Jean, une école militaire, une école de commerce, une université, une bibliothèque publique, un cabinet de minéralogie et un jardin botanique où l'on a naturalisé le thé, le canellier, le giroflier, le muscadier, le

laurier-camphré et d'autres plantes exotiques. Il y a 60 ans il n'existait pas un seul pied de cafier dans la province, c'est aujourd'hui sa richesse. En 1820 il n'y avait qu'une seule imprimerie, un seul journal, aujourd'hui les imprimeries sont nombreuses et il paraît 12 journaux. Rio Janeiro est redevable de ces changemens au régime constitutionnel et à l'affluence des étrangers; c'est au premier aspect une belle ville d'Europe; mais la vue des nègres et des mulâtres, à moitié nus, détruit bientôt l'illusion, l'ami de l'humanité s'afflige en les voyant exposés en vente comme des bêtes de somme. Outre les places que nous avons citées, cette ville a de belles promenades, entre autres *le Passeio-Publico*, où l'on donne des leçons de botanique. Sous le rapport du commerce et de la population, elle est la première, sans contredit, de l'Amerique méridionale et l'entrepôt du commerce extérieur et intérieur du Brésil. Un grand nombre de négocians Anglais, Français et Allemands sont venus s'y établir. Le quartier *d'Ouvidor* est devenu une ville française peuplée de modistes, de lingères, de marchands de nouveautés, de tailleurs, de bottiers, de coiffeurs de cette nation; on se croirait à Paris. Parmi les Brésiliens, les artisans de chaque métier occupent des rues distinctes; les orfèvres s'y

trouvent surtout en grand nombre. Les environs de Rio Janeiro sont admirables. A Boa-Vista, à Bota-Fogo, à Saint-Christophe, à Santa-Cruz l'empereur possède des habitations délicieuses. La colonie Suisse du nouveau Fribourg dépérit chaque jour, il n'en restera bientôt plus de vestiges.

Bahia ou *San-Salvador*, chef-lieu de la province de Bahia, bâtie en partie sur la magnifique baie de Tous-les-Saints, et en partie sur une colline escarpée qui s'élève à 600 pieds au-dessus de la mer. La ville basse s'appelle *Praga*, l'autre *Cidade-alta*; cette dernière comprend les deux faubourgs de *Bom Frin* et de *la Victoria*. Les rues de la ville basse sont irrégulières, étroites, tortueuses et fort sales; la cité haute, demeure des gens aisés, renferme de grandes et belles rues, la plupart des maisons sont en pierre, il y en a qui ont trois et même cinq étages, garnis de balcons avec des jalousies. Quoique Bahia soit fort inférieure à Rio de Janeiro pour le nombre et la beauté des édifices, on y remarque cependant la cathédrale, ancienne église des jésuites, les couvens des franciscains, des carmes, des bénédictins, l'église de la Conceiçâo, dont les pierres sont venues numérotées de Portugal, la chapelle de Bom-Frin, célèbre par ses fêtes, celle da Graça, la plus ancienne du

Brésil, où l'on voit la tombe de la célèbre Catherine Alvarès (Indienne à qui appartenait ce territoire, et qui embrassa le catholicisme), le palais du gouverneur, l'hôtel-de-ville, le tribunal, l'archevêché, l'hôpital militaire, l'école de chirurgie, ancien collége des jésuites, la bourse, édifice sans dignité, l'arsenal maritime, le plus ancien du Brésil, et la douane qui est bien au-dessous de celle de Rio Janeiro. Bahia est la ville la plus peuplée de l'Amérique méridionale après Rio de Janeiro : elle renferme 120 mille âmes. Elle compte parmi ses institutions littéraires, l'école de chirurgie, le gymnase, le séminaire et la bibliothèque. On y voit un assez joli théâtre, et il s'y publie quatre journaux. Sa promenade est une des plus belles du globe, située sur le point culminant, tout près du fort San-Pedro ; on y jouit d'une vue magnifique, dominant la mer, la baie, les lacs et les campagnes. Un obélisque y rappelle le jour où Jean VI toucha le sol Brésilien. Jusqu'en 1763, elle a été la capitale du pays ; elle est encore sa métropole ecclésiastique. Le commerce y a fixé un grand nombre de négocians Portugais, Français, Anglais, et Allemands. C'est la première place forte de l'empire; ses environs appelés *le Reconcavo* offrent une population concentrée, se livrant à l'agriculture et vivant dans de gros bourgs

et de jolis villages. On a trouvé des débris fossiles de *mastodontes* près de la Villa de Contas. Santa-Cruz, autre petite ville de cette province, est le premier établissement des Portugais au Brésil. Léopoldina doit sa fondation à une nouvelle colonie de Français et d'Allemands.

Pernambuco. Chef-lieu de la province de ce nom (improprement appelée *Fernambouc*). C'est une ville triple, composée, 1° du *Récife*, bâti sur une péninsule où se fait le plus grand commerce, et qui comprend les chantiers de construction, la douane et la marine; 2° de *Santo-Antonio*, île formée par les bras du Capibaribe et jointe au Récife par un pont presque tout en pierre, renfermant le grand marché, le théâtre, le palais du gouverneur, la trésorerie et les deux principales églises; 3° enfin de *Boa-Vista*, sur le continent, jointe à Santo-Antonio par un pont de bois, le plus grand du Brésil, jeté sur un bras du Capibaribe. L'on remarque l'évêché, plusieurs églises et couvens, et de jolies maisons de plaisance. Pernambuco possède un petit gymnase et quelques écoles. On y publie trois journaux. Le port, formé par une chaîne de rochers, qui court parallèlement et à une petite distance du Récife, est bien fortifié. C'est le plus fréquenté du Brésil après Rio et Bahia. La population est de

45,000 ames. Tout près, sur une colline qui domine la mer, s'élève Olinda, ville fort déchue, n'ayant plus que 7,000 habitans ; mais remarquable encore par son évêché, sa belle cathédrale et ses divers établissemens d'instruction, tels que l'école de droit, le séminaire et le jardin botanique. C'est l'Athènes du Brésil septentrional. Les géographes la confondent à tort avec Pernambuco. Dans cette province se trouve encore Pambu, célèbre par sa belle cascade de Paulo-Alfonso et par ses mines de cuivre.

Maranhão ou *San-Luis*, chef-lieu de la province de ce nom, est situé dans une île, à l'embouchure du San-Francisco et du Baganga. C'est la quatrième ville de l'empire, et sa population s'élève à 28,000 âmes. Fondée par une colonie française, elle a des rues régulières, de belles maisons, une place magnifique et des édifices remarquables, tels que l'ancien collége des jésuites, le palais du gouverneur, l'évêché, plusieurs églises, la prison et l'hôtel-de-ville; elle possède en outre un gymnase et plusieurs écoles. On y publie deux journaux.

Para ou *Belem*, chef-lieu de la province de ce nom. Son climat malsain s'est amélioré. C'est une belle ville, ayant une population de 20,000 âmes, un évêché, un séminaire, un gymnase, plusieurs écoles, un

jardin botanique. Ses édifices les plus remarquables sont la cathédrale, l'arsenal, l'ancien collége des jésuites, les palais de l'évêque et du gouverneur.

San-Paulo, ville épiscopale, chef-lieu de la province de ce nom, ayant une population de 18,000 âmes. Ses habitans sont renommés par leurs lumières et leur urbanité. Ils possèdent une université, un séminaire, une bibliothèque et un petit théâtre. On y publie trois journaux. Les rues sont droites, propres, les maisons blanches, élevées de deux étages, et accompagnées de jardins; il y a plusieurs places, trois jolis ponts en pierre et plusieurs beaux édifices, tels que les palais du gouverneur et de l'évêque, la cathédrale et la fonderie d'or. Située presque sous le tropique du capricorne, elle doit son climat doux et salubre à sa position élevée. C'est de Saint-Paul qu'est parti le cri d'indépendance qui a réveillé le Brésil. Parmi les villes de cette province, celle *da Princeza* est importante par la pêche de la baleine; *Yter*, par la cascade du Tieté, et Sorocaba, par ses belles forges.

Cidade do Duro Preto, autrefois *Villa-rica*, chef-lieu de Minas-Geraës, sur le penchant d'une montagne, avec des rues irrégulières et mal pavées, mais arrosées par de jolies fontaines. Elle a quatre ponts en pierre,

deux belles églises et le théâtre le plus ancien du Brésil. On y remarque le palais du gouverneur, l'hôtel-de-ville et le trésor, où se trouve aussi la monnaie. Le produit de ses mines d'or a fort diminué, et sa population est descendue de 30,000 âmes à 9,000. Les nombreuses villes qui l'environnent sont renommées par leurs riches lavages d'or, leurs diamans, leurs salines, leurs eaux minérales. *Mariana*, petite ville épiscopale, a 5,000 habitans; *San Joao del Rey*, 6,000; *Sabara*, 9,000; *Villa do Principe*, 5,000. Dans le district de Minas-Novas vivent les anthropophages *Botocudos*. L'entrée du fameux district des diamans était, jusqu'à ces derniers temps, interdite aux étrangers; il était régi par des réglemens particuliers, tracés par le célèbre Pombal.

Matto-Grosso, petite ville de 6,000 âmes, chef-lieu de la province de ce nom, célèbre par l'or qu'on recueille dans ses alentours. Cette immense province est mal connue, presque entièrement occupée par les indigènes indépendans, *les Payaguas, les Guaycurus* et *les Bororos*. Sur son territoire se trouve *Cuyaba*, ville épiscopale, la plus centrale de l'Amérique du Sud, ayant une population de 10,000 âmes. La province est renommée par ses diamans, son or et son sel.

Goyaz, petite ville de la province de ce nom, ayant 8,000 habitans et un évêque *in partibus*. Là aussi on recueille des diamans et de l'or. C'est près d'*Aquaquente* que fut trouvé le morceau de 43 livres conservé dans le musée de Lisbonne jusqu'à l'arrivée des Français.

Au midi du Brésil nous trouvons l'île de Sainte-Catherine, dans la province de ce nom, grande station pour la pêche de la baleine, et la province de San-Pedro ou de Rio Grande du sud. Portalègre, capitale et excellent port, a douze mille habitans; elle commerce, ainsi que Rio Grande, ancien chef-lieu, en cuir et viandes sèches.

Histoire. Le Brésil a été découvert en 1500, par Pedro Alvarès Cabral, navigateur portugais. Le gouvernement de Lisbonne ne s'occupa que fort tard à y former des établissemens, et les premiers colons qu'il y envoya furent des malfaiteurs. Convaincu enfin des avantages que lui offrait cette contrée, il fit partir en 1531, comme gouverneur, Martin Alfonso de Souza, qui, en 1549, fonda, non sans de grandes difficultés, la ville de Bahia. Au commencement du XVIIe siècle, la prospérité croissante du Brésil excita l'envie de la France, de l'Espagne et surtout de la Hollande. Cette dernière puissance parvint à enlever le nord de la colonie au Portugal, mal-

gré les efforts d'Albuquerque et de plusieurs autres chefs brésiliens, parmi lesquels on compta des Indiens, des nègres, des mulâtres et jusqu'à des femmes. La résistance de la population fut admirable. Enfin une révolution ayant expulsé le roi d'Espagne, Philippe IV, du trône de Portugal, pour y porter les ducs de Bragance, les Hollandais, qui n'en voulaient qu'aux Espagnols, cessèrent d'inquiéter les Portugais. Un traité eut lieu, par lequel la Hollande cédait au Portugal les provinces du Brésil qu'elle ne possédait pas encore; mais ce traité ne fut pas exécuté. Le gouvernement hollandais ayant poussé les colons à bout, ceux-ci coururent aux armes, et parvinrent, en 1654, sans secours étrangers, à chasser pour toujours ces maîtres incommodes. Les Portugais étendirent de rechef leur domination sur tout le Brésil. Il formait en 1808 la plus vaste et la plus importante colonie de cette chétive métropole. A la suite des événemens qui forcèrent le roi de Portugal, don Jean VI, à quitter ses états d'Europe pour y aller résider, cette contrée fut déclarée royaume. Ce prince et sa cour séjournèrent à Rio Janeiro jusqu'en 1820, que les cortès rappelèrent à eux le chef du pouvoir exécutif. Il partit, laissant la régence à don Pedro, son fils aîné; mais bientôt les juntes provinciales résolurent de secouer le

joug de la métropole. Celle de Rio Janeiro proclama don Pedro empereur ; le mouvement fut électrique, et le Brésil, colonie portugaise, s'éleva à la dignité d'état indépendant. Régi par un gouvernement constitutionnel, il fut reconnu par toutes les puissances de l'Europe et de l'Amérique. Depuis nos journées de juillet, une nouvelle révolution a précipité don Pedro du trône, pour y élever son jeune fils, entouré d'une régence. Il n'est pas probable que le mouvement s'arrête là ; l'esprit républicain couve dans le Brésil, cerné de trois côtés par la démocratie.

Eugène de Monglave.

BRESSE (*Géographie*). Ce pays faisait partie de la Bretagne ; il était borné au nord par la Franche-Comté, au sud par le Dauphiné, à l'est par la Suisse et la Savoie, et à l'ouest par le Lyonnais, la Dombes et la Bourgogne. Cette contrée tire son nom d'une grande forêt qui en couvrait la presque totalité, et qui était connue vers l'an 1000 sous le nom de *Saltus Brexius* ou *Brexia*. Elle se divisait en Haute et Basse ; elle était composée d'une partie du terrain des Eduens, et d'une partie de celui des Séquaniens.

Bourg, Montruel, Pont-de-Vaux, Châtillon, Pont-de-Vesle et Baugé sont les villes les plus considérables de la Bresse.

Elle est arrosée par les rivières la Chalarine, le Chevron, la Vesle, le Viourgon, l'Yvrance, le Saran, l'Ain et la Reyrousse.

Comme cette province fait partie du département de l'Ain, nous renvoyons à ce mot, pour tout ce qui peut avoir rapport au produit du sol et à l'industrie des habitans.

Auguste AMIC.

BRETAGNE. (Géographie) (l'ancienne Armorike), ci-devant province de France, avec titre de duché : elle était autrefois l'un des grands gouvernemens militaires; elle était située entre le 12e degré 47 minutes et le 16e degré 46 minutes de longitude, et entre le 46e degré 57 minutes et le 48e degré 52 minutes de latitude : l'océan la bornait à l'ouest et au nord; l'ancien Poitou et l'océan au sud, et le Maine et l'Anjou à l'est. Elle a environ soixante dix lieues de long, sur quarante six de large; ce qui peut être évalué à deux mille huit-cents lieues carrées. On estime qu'elle a plus de deux cents lieues de côtes.

Les principales rivières de l'ancienne province de Bretagne sont : la Loire, la Vilaine, l'Èdre, l'Ille, le Men, le Bonneau, la Cloy, l'Ardenne, la Rance, le Fémur, l'Arguenon, le Couesnon, l'Oust, le Blavet, l'Aou, le Benandet, l'Oder, l'Ellai, l'Isotte et le Len :

de toutes ces rivières, il n'y a que la Loire de navigable dans toute la longueur de son cours; les autres ne le sont que dans l'espace que parcourt le reflux de la mer, et cela ne s'étend pas bien loin. D'ailleurs, presque toutes portent bateaux. Indépendamment de ces rivières, il y en a une infinité d'autres moins considérables : on y trouve également un lac appelé *lac de Grandlieu*, un grand nombre de baies et de ports de mer avantageux et inappréciables pour les habitans, qui peuvent au moyen du commerce avec des contrées lointaines, participer à leurs prospérités.

Le climat de la ci-devant Bretagne est tempéré, et l'air y est assez pur, à l'exception des lieux qui avoisinent la mer, où l'atmosphère est plus épaisse et plus chargée de vapeurs. En général, la Bretagne est un pays de plaines et coupé de montagnes de moyenne élévation : on cite les montagnes d'Arré comme étant les plus renommées par leur hauteur.

Malgré la fertilité de cette province et le soin avec lequel on s'adonne à la culture des terres, on y trouve cependant de grandes landes entièrement incultes; on y récolte en abondance du froment, de l'orge, de l'avoine, du lin et du chanvre : la récolte du blé est beaucoup plus que suffisante pour la con-

sommation des habitans, et il s'en exporte une très-grande quantité en Espagne et en Portugal. Ce n'est que dans le pays Nantais et celui de Rhuys, que l'on récolte du vin. Ailleurs, le cidre, qui est d'une qualité excellente, est la boisson ordinaire des habitans.

Le vin que produit la Bretagne se consomme dans le pays, parce qu'il est généralement d'une petite qualité; mais lorsque la récolte est abondante, la plupart de ces vins sont convertis en eaux-de-vie, à la grande satisfaction des étrangers, qui les estiment beaucoup parce qu'elles conservent leur qualité sur mer.

On trouve en Bretagne une grande quantité de pâturages excellens, où l'on nourrit des bestiaux de toute espèce, des chevaux, et surtout un grand nombre de vaches qui donnent un lait dont on tire un beurre très estimé : on en fait un grand commerce. Celui que fournit le canton de Rennes, et qui est connu sous le nom de *beurre de la Prévalay*, est le meilleur : on en exporte considérablement.

La Prévalay est une métairie située à deux lieues de Rennes : on y nourrit beaucoup de vaches, qu'on y entretient dans les excellens pâturages de ce canton.

On remarque dans la Bretagne un grand nombre de forêts, presque toutes composées de chênes, de chataigniers, de hêtres et de bois blancs. Il y a des mines de plomb très abondantes, des mines de fer et d'antimoine, de charbon de terre, des eaux minérales, des carrières de marbre et plusieurs agrégations de coquilles fossiles. On y trouve aussi des marais salans qui produisent une grande quantité de sel.

Il y avait dans cette ancienne province des manufactures de toiles à voiles et de cordages pour la marine, et une quantité prodigieuse de fabriques de petites étoffes de laine, comme étamines, droguets, serges, molletons, crépons, et petits draps de laine du pays; des bonneteries, des chapelleries, des papeteries, des forges; et on y fabriquait aussi des toiles de lin, de chanvre, depuis les plus fines jusqu'aux plus grossières. Quant aux toiles estimées par leur finesse, leur blancheur, la bonté de leurs chaînes et trames, elles avaient leur principal débit en Espagne, dans l'Amérique espagnole et aux colonies françaises.

La pêche de la sardine, du maquereau et surtout de la morue, occupait un nombre considérable de matelots de la province, et faisait une des principales richesses de la Basse-Bretagne.

La ci-devant Bretagne se divisait en deux parties, savoir : *la Haute et la Basse*, divisées chacune en plusieurs diocèses. La *Haute* renfermait les diocèses de Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol et Saint-Brieux. La *Basse* comprenait ceux de Vannes, de Quimper, de Saint-Pol-de-Léon et de Tréguier : Nantes était la ville la plus commerçante de cette province, à cause de son heureuse situation sur un fleuve large et profond. Saint-Malo était aussi regardé comme une des villes dont le commerce était le plus étendu au dehors. Les autres villes de la Bretagne sont : Bourgneuf, Portnic, la Roche-Bernard, Vannes, Auray, Lorient, Port-Louis, Concarneau, Hennebon, Brest, Quimper, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier et Saint-Brieux. On trouve aussi des ports très avantageux dans les îles qui environnent cette province.

Aujourd'hui la Bretagne forme cinq départemens, savoir : celui d'Ile-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Lorsque nous rendrons compte de ces départemens, nous donnerons des détails plus circonstanciés sur cette partie intéressante de la France.

La population de cette ancienne province était de 1,822,612 habitans; ce qui faisait 1,012 habitans par lieue carrée.

Auguste Amic.

BRETAGNE, (*Brith-tain*, pays des hommes tatoués.) Ancienne province de France, maintenant divisée en cinq départemens : celui d'Ile-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Inférieure.

Les premiers temps de l'histoire de ce pays sont couverts d'une grande obscurité. On sait que sa position lui fit d'abord donner le nom d'Armorike (ar-mhoirik, près de la mer), et qu'il était habité par les Rhédones, les Curiosolites, les Osismiens, les Corisopites, les Vénètes et les Namnètes. Ces peuples étaient membres de la vieille famille celtique dont on retrouve des traces dans toute l'Europe. Ils se subdivisèrent d'abord en sociétés ou familles : ces familles, devenues plus nombreuses, se groupèrent à leur tour en petites nations et formèrent des fédérations ayant pour but de se prêter un secours mutuel contre les agressions des tribus voisines. Ils tombèrent bientôt sous la domination des druides, dont le chef Eal-hirr-bad (éternel génie) jouissait d'une autorité presque illimitée, qu'il partageait avec l'Uheldeda (sublime) qui était à la tête des vierges prophétesses. Plus tard, ils furent obligés de reconnaître la suprématie des chefs héréditaires ; mais quand l'Armorike se fut peuplée, quand les villes se furent agrandies et multipliées, le peuple

songea à secouer aussi le joug de ces derniers; et il y parvint, après de longs efforts, après une lutte acharnée. Les chefs héréditaires furent remplacés par des magistrats annuels; la confédération armorikaine resserra les liens qui unissaient tous ces peuples, et l'on reconnut la suprématie des Vénètes, qui habitaient les environs de Vannes, et passaient pour les meilleurs marins de la Gaule.

Le bonheur et la prospérité du pays paraissaient assis sur une base solide, quand César parut dans les Gaules. Son génie devait l'emporter et l'Armorike allait, à son tour, passer sous le joug des Romains. Envahie par Crassus, lieutenant de César, la confédération avait consenti à livrer des ôtages sans combat; mais bientôt, fatigués des exactions de ces étrangers, les Vénètes firent prisonniers tous les Romains qui se trouvèrent sur leur territoire et la guerre fut déclarée. César marcha en personne contre les Vénètes, comptant sur un triomphe facile, mais il rencontra partout un courage opiniâtre, et sa persévérance fut sur le point d'échouer contre ces populations, protégées par leurs vastes marais et leur mer féconde en orages. Une bataille navale s'engagea entre la flotte romaine et celle des Vénètes. Le combat fut long-temps douteux, mais enfin la victoire se déclara pour César, qui flétrit sa

gloire, par la cruauté qu'il déploya contre les vaincus, cruauté qui était peut-être plus encore dans son caractère que dans sa politique. Le sénat de Vannes et les principaux citoyens furent mis à mort; le reste fut vendu à l'encan et traîné en esclavage.

Les tribus du nord de l'Armorike avaient également succombé devant Sabinus, lieutenant de César; il fallut enfin se soumettre : l'Armorike céda, mais toute la Gaule avait passé sous le joug avant elle; on en fit une province romaine sous le nom de Letania prima et Letania secunda. Sous Auguste, elle fit partie de la troisième Lugdunaise.

Cependant les idées et les croyances nationales de l'Armorike survécurent à sa défaite. Son amour pour l'indépendance se manifestait par de fréquentes insurrections; les garnisons romaines se trouvaient mal à l'aise en présence de ces haines profondes que le souvenir de temps plus heureux entretenait contre elles. Les divinités de Rome trouvèrent dans ce pays encore plus d'obstacles que ses armes. Les Amorikains ne se prosternèrent pas devant les dieux des vainqueurs; ils continuèrent à respecter les prêtresses de l'île de Senne, les vieillards des îles Nésiàdes et de la forêt de Brocéliandre. Ils restèrent fidèles au druidisme qu'Hésus avait substitué au fétichisme grossier, qui formait leur religion

primitive. Hy-ar-bras (Hésüs le grand), Tarann (esprit qui dirige le tonnerre), Teutatès (le protecteur des arts), Bel, Néhalcu, (symboles de la lumière éternelle), Ogmnis, dieu de l'éloquence, ne disparurent complètement que devant la religion chrétienne qui devait abattre les dieux des vainqueurs avec ceux des vaincus.

Sur la fin du IVe siècle, les Gaulois commencèrent à échapper à la domination romaine, mais pour en subir une nouvelle qui devait être plus durable, celle des Francks. Les habitans de l'Armorike se lassèrent d'obéir à des maîtres qui n'avaient pas même la force de les protéger contre ces nouvelles invasions; ils chassèrent les gouverneurs romains, et se liguèrent pour résister par leurs propres forces à ces barbares.

Royaume de Bretagne, (383 av. J.C.)

Vers l'an 383, Maximus qui gouvernait la Grande-Bretagne pour Gratien, se fait reconnaître empereur par son armée et passe dans les Gaules. Conan Meriadech (cyning Murdoc'h, le roi Murdoc'h), l'un des principaux chefs du pays de Galles, se met à la tête de douze mille Bretons Kymres. Ils débarquent à l'endroit de la côte de Bretagne où se trouve aujourd'hui Saint-Pol-de-Léon, à l'extrémité septentrionale de la péninsule

armorikaine, rencontrent à Guy d'Aleth, entre Rennes et Saint-Malo, Jubaldus, l'un des lieutenans de Gratien, l'attaquent, le tuent, s'emparent de Rennes, de Nantes et de tout le pays.

Maximus voulant reconnaître les services du prince breton, lui accorda la souveraineté du pays conquis. Telle fut l'origine du royaume de Bretagne. Il comprenait alors, outre la Bretagne proprement dite, une partie de l'Anjou, du Poitou, de la Touraine et du Berry.

Conan trouva des dispositions favorables dans l'esprit de ses nouveaux sujets, que la domination romaine lassait depuis long-temps, et les grandes qualités dont il fit preuve sur le trône, lui eurent bientôt gagné l'affection générale. Les Goths aquitains, ses voisins, ne tardèrent pas à l'inquiéter; mais il leur en coûta le pays de Retz, que Conan réunit à son domaine. Devenu tranquille par ce succès, il s'occupa de rétablir l'ordre dans son royaume; il créa des magistrats pour rendre la justice, assura le pays par des places, fortifia les frontières, favorisa les habitans des villes, et donna à ceux qui avaient contribué à son élévation, des terres, des seigneuries, des privilèges.

Avant la conquête de Jules César, l'Armorike bretonne était divisée en cantons, vil-

les, communautés, qui se gouvernaient au moyen de magistrats élus temporairement par le peuple. Chacun de ces petits états élisait annuellement des députés qui se réunissaient dans une cité désignée, pour y discuter les intérêts communs de la Bretagne. Trois classes d'hommes étaient représentées dans ces assemblées : le peuple ou les communautés des villes, la noblesse ou les seigneurs de la terre, et les prêtres, c'est-à-dire le collége des druides. Toutes ces garanties avaient été supprimées par les empereurs : le droit judiciaire n'avait pas été plus respecté que le droit administratif; les officiers de l'empire avaient aboli toutes les coutumes anciennes, et ne jugeaient que selon leur volonté capricieuse et tyrannique. Conan pensa avec raison que le plus sûr moyen d'affermir son trône était de rendre à la nation les droits, priviléges et coutumes dont elle avait été dépouillée par la conquête.

Conan, qui voyait dans la religion chrétienne un moyen politique plus favorable que dans le druidisme, convoqua les états généraux dans la ville de Rennes et en obtint l'abolition de ce culte antique, déjà proscrit dans le reste de la Gaule, et qui se maintenait encore dans les forêts de l'Armorike, mais expirant et mutilé. Au reste, la cruauté avec laquelle il persécuta, sur la fin de sa vie, les

derniers ministres d'une religion qui ne vivait plus que de souvenirs, est une tache à sa gloire.

Il mourut en 421 et eut pour successeur Salomon I, son petit fils, dont le règne, court mais glorieux, fut signalé par plusieurs victoires sur les peuples d'Aquitaine ses voisins. Il mourut en 425, assassiné, suivant quelques historiens, par les émissaires de Wallia, roi des Goths aquitains, qui ne trouva que ce moyen de se venger de ses défaites. D'autres prétendent qu'il fut tué dans une sédition, à la suite de quelques ordonnances qui blessaient les intérêts du peuple. Il fut remplacé par Grallon ou Galaor, duc de Cornouailles, l'un de ceux qui étaient sortis d'Angleterre avec Conan. Le commencement de ce règne fut troublé par une guerre assez importante contre les habitans du Poitou; mais Galaor ayant remporté sur eux une grande victoire, les chassa au-delà de la Garonne, et ils n'entreprirent plus de s'attaquer à sa puissance. Il eut à repousser, quelque temps avant sa mort, une invasion des Danois. Le courage qu'il déploya dans ces deux circonstances, le discernement qu'il montra dans le choix de ses conseillers, la sagesse avec laquelle il administra la Bretagne jusqu'à sa mort, lui firent donner le surnom de grand. Auldren ou Aldroen lui succéda en 445; il était fils

de Salomon; ce fut un prince sage qui fit jouir son royaume de quelques années de paix. Au commencement de son règne, il envoya son frère Constantin, à la tête d'une armée assez importante, au secours des Bretons-Kymres d'outre-mer, que harcelaient continuellement les Pictes et les Scots. Auldren prit part à la défaite d'Attila, dans les plaines de Châlons. Ses dernières années furent signalées par des revers; il avait envoyé Rio-Thane, son fils aîné, au secours d'Anthemius pressé par les Visigoths; le jeune prince battu, blessé et poursuivi, se réfugia en Bourgogne où il mourut de ses blessures.

Budic ou Bodoix, second fils d'Auldren, monta sur le trône en 490. Il défendit la Bretagne avec courage et succès contre les envahisseurs du nord; mais il fut moins heureux contre les Franks: Chlode-Wig, dont les successeurs devaient détacher toute la Gaule de l'empire romain, pénétra en Bretagne avec l'aide des Frisons et s'empara de tout le pays.

C'est ici l'époque de l'altération du langage usité jusqu'alors; la langue romaine commença à se mêler à la celtique, avec quelques mots franks et tudesques.

Hoel I, dit le grand, fils de Budic, qui s'était réfugié en Angleterre, après la défaite de son père, ne perdait pas le temps dans sa

retraite ; il s'occupait sans relâche des moyens de rentrer dans l'héritage de son père. Enfin (509), muni de forces suffisantes, il rentre en Bretagne et s'empare rapidement de tout le pays. Il soumet ensuite les Saxons, et marche contre Guitard, roi d'Aquitaine, dont il met l'armée en déroute, pénètre dans le Poitou et la Gascogne qu'il réunit à ses états et revient en Bretagne jouir du fruit de ses travaux. Des exploits si heureux lui firent donner le surnom de grand, mais il le méritait encore plus par sa bonne et paternelle administration, sa constance, son courage dans l'adversité, son activité à se procurer des ressources, et sa prudence pour les employer à propos.

Jona, dit aussi Rio-val, succède à son père en 545, sous le nom de Hoel II. Il ne fut pas héritier de la valeur de ses prédécesseurs. Incapable de gouverner, il vit, pendant tout son règne, la Bretagne troublée par les factions de ses frères, qui, sous le titre de comte, avaient hérité d'une partie des états de leur père. Son règne fut presque entièrement rempli par les querelles de Conao, comte de Nantes, avec ses frères qu'il dépouilla de leur patrimoine par la force, sans que le faible Hoel II, dont il refusait même de reconnaître la souveraineté, osât essayer de le faire rentrer dans l'obéissance. Les Danois profi-

tèrent de son inertie pour faire des courses dans l'intérieur du pays, et ce prince lâche et égoïste ne se donna aucun mouvement pour les chasser. La Bretagne fut délivrée de ce fléau par un secours étranger. Les Bretons-Kymres, chassés de la Grande-Bretagne par les Saxons, passèrent la mer, et vinrent s'établir sur le territoire de Vannes, Léon, etc. Ils avaient pour chef Riwallo Mur-mac-zon qui prit le titre de roi. Le territoire qui composait son royaume forme la Basse-Bretagne ; il est aussi désigné par les historiens sous le nom de royaume de Donnonée.

A Hoel II succéda, en 554, Alwen I, son fils, prince qui avait aussi peu de valeur et d'autorité que son père. Conao, Mac-liave, comtes de Vannes, Conobert, Doualc'h, comtes de Nantes, Budic, Théodrik, comtes de Cornouailles, Conomor comte de Léon, remplissent ce règne de leurs noms et de leurs querelles. En 560 la Bretagne se vit encore envahie par les Franks. Hramn, fils de Chlode-Hère, s'était révolté contre son père et avait demandé asile et secours à Conomor. Le roi des Franks pénétra dans la Basse-Bretagne et vainquit les Bretons après un combat long et sanglant dans lequel fut tué le comte de Léon. Chlode-Hère ayant assuré sa vengeance, quitta la Bretagne sans chercher à la subjuguer. L'inutile Alwen, sujet de ses

vassaux qu'il ne dominait que par un vain titre, faible avec les marques extérieures de la force, laissa, en 594, la couronne à Hoel III, son fils, qui en était plus digne que lui. C'était un prince sage et valeureux qui s'efforçait de marcher sur les traces de Hoel-le-Grand, son aïeul, dont il rappelait les beaux jours par ses vertus et ses talens. Child-bert, qui avait succédé à Gonthram, voulant rentrer dans les villes de Rennes et Nantes que Waroh, comte de Vannes, avait reprises sur les rois Chlode-Hère et Chilperick, envoya une armée en Bretagne. Hoel marche au devant des Franks, les attaque avec impétuosité et les met en fuite (599). Hoel jouit longtemps de la gloire qu'il avait acquise ; car il vécut en paix jusqu'en l'an 640. Salomon II, son fils, homme vertueux, mais prince peu recommandable, mourut en 660, sans avoir rien fait qui mérite d'être rapporté, et eut pour successeur son neveu Alwen qui mourut en 690, léguant à la postérité le souvenir d'un roi sage et juste, qui chercha toute sa vie à améliorer le sort du peuple, et ne prit aucune part active aux excès que commettaient les comtes dont les sanglantes querelles se renouvelaient sans cesse.

Cependant Riwallo Mur-mac-zon dont nous avons parlé plus haut, avait solidement établi son royaume par la défaite des Saxons et

desFrisons. Deroc'h etRya-Thane, ses successeurs, l'affermirent encore davantage. Jona, fils de ce dernier, fut tué par Conomor et remplacé par Judhaël, qui, ne pouvant faire tête au vainqueur, se réfugia à la cour de Child-Bert. Ayant obtenu quelques secours de ce prince, il rentre bientôt en Bretagne, et reprend par la force l'héritage dont le comte de Léon l'avait dépouillé. Judicaél, son petit-fils, attaqué par Daghebert, qui lui avait enjoint de chasser tous les francks que la prospérité du commerce attirait en Basse-Bretagne, marcha au devant de lui, le mit en fuite, lui enleva le butin qu'il avait fait et le poursuivit sur les terres de France qu'il ravagea jusqu'aux portes du Mans. Il y rencontra Guy, comte de Chartres, que Daghebert envoyait contre les Bretons avec un renfort de six mille hommes; il le défit pareillement, et Daghebert jugea à propos de faire la paix avec Judicaél, qui, quelques années après, poussé par un excès de dévotion, se retira dans une abbaye. Avec lui finit la race de Riwallo, et le royaume de Donnonée revint aux descendans de Conan, Solomon deux et Alwen-le-Long.

Après la mort d'Alwen-le-Long (690), la Bretagne devint le partage de quelques seigneurs puissans, issus de Conan ou de Judicaél. Quelques-uns prirent le titre de roi,

mais aucun ne réunit toute la Bretagne sous son autorité. Daniel Drem-Ruz (face rouge), Budic, Jean-Reith, Vuna, Grallon-Flam se distinguèrent par quelques exploits. Ils avaient au reste si peu d'autorité, qu'il s'éleva jusqu'à sept comtes à la fois, tous chefs de parti. Leurs divisions ne servirent qu'à rendre la conquête du pays moins difficile aux lieutenans de Charlemagne.

799. Ce prince employa successivement trois capitaines pour soumettre la Bretagne; Astolphe, et le comte Guy, sénéchaux des marches de Bretagne, la rangèrent sous son autorité, mais non sans obstacles. Ce peuple était difficile à dompter complètement, car il reprenait les armes aussitôt qu'il voyait la moindre espérance de secouer le joug du vainqueur. En 816, les Bretons choisissent pour roi Arastang, reconnu en cette qualité par l'empereur qu'il accompagna en Espagne, à la tête de deux mille Bretons. Charlemagne faisant part de ses conquêtes à ceux qui y avaient contribué, donna à Arastang et à Hoel, comte de Nantes, la Navarre et la Biscaye, dont ils ne jouirent pas long-temps, ayant été tués tous deux en combattant à l'arrière garde, à Roncevaux.

La mort de Charlemagne vint réveiller les idées d'indépendance des Bretons qui ne supportaient le joug qu'avec impatience. Résolus

de bien disputer leur liberté au nouveau roi, ils élissent, en 818, Morvan, descendant des comtes de Léon, qui prétendaient tirer leur origine de Conan mériadec'h. Louis-le-Débonnaire, instruit de cette élection, entre en Bretagne, à la tête d'une puissante armée. Morvan ayant été tué en poussant une reconnaissance pendant la nuit, l'armée bretonne se débanda et la Bretagne fut de nouveau soumise. L'empereur, en se retirant, confia le gouvernement de la Bretagne à Nomenoé, descendant des anciens rois, homme de guerre et de conseil, qui avait servi avec distinction dans les armées de Charlemagne.

Le nouveau gouverneur était suspect aux Bretons, parce qu'il était un délégué de l'empire. Ils s'assemblèrent et élurent Guy-ô-mar'ch (Guy, le grand chevalier), vicomte de Léon, qui accepta le titre de roi et esssaya de soustraire la Bretagne à la domination française; mais, sur les ordres de Louis-le-Débonnaire, il fut surpris et tué dans sa maison, par le comte Lambert.

Cependant l'héritage de Charlemagne était bien lourd aux mains débiles de ses successeurs, et puis les difficultés politiques de ce vaste empire commençaient à se compliquer. Les dissensions qui déchiraient la famille impériale et les guerres civiles sans cesse renaissantes qu'elles entraînaient à leur suite, fai-

saient espérer aux Bretons que le moment n'était pas éloigné où ils pourraient enfin se débarrasser d'un joug de plus en plus odieux et reconquérir leur vieille indépendance.

825. Les Danois ayant fait une descente en Bretagne, Nomenoé, qui était toujours lieutenant de l'empereur, assembla ses forces et marcha contre eux. Le succès de la bataille resta douteux, mais les Danois se rembarquèrent et le courage que le chef breton avait montré dans cette circonstance dissipa les préventions qu'on nourrissait contre lui, et lui fit plus tard décerner la couronne. 830.

Après la mort de Louis-le-Débonnaire, Nomenoé profita des querelles occasionées par le partage de l'empire, pour affermir son autorité. Il destitua et bannit tous les magistrats nommés par l'empereur, chassa ses officiers, cassa et annulla ses ordonnances et celles de Charlemagne, rendit à ses états leurs vieilles coutumes et leurs anciennes libertés, créa des lieutenans et officiers sous lui, fit élever les murs de Rennes et se rendit maître de Nantes. En 845, Charles-le-Chauve voulant le contraindre à reconnaître sa suzeraineté, envahit la Bretagne, mais il est défait et mis en fuite à la bataille de Bullon.

Nomenoé, dont l'intelligence supérieure eut rougi de plier devant l'autorité sacerdotale, s'appliqua à faire rentrer le clergé dans

la vie de l'église, dont il ne devrait pas sortir. Il protégea le peuple contre la tyrannie du clergé, et fit poursuivre avec vigueur, déposer et remplacer les évêques simoniaques, malgré l'opposition et les arguties de la cour de Rome.

Sur la fin de ce règne, Charles-le-Chauve déclara une seconde fois la guerre à la Bretagne. Elle fut de part et d'autre poussée avec activité. Nomenoé pénétra dans l'Anjou dont il prit la capitale, et fit une irruption dans le Maine. De son côté, Charles s'empare de Rennes et de Nantes, mais bientôt Nomenoé reprend ces deux villes, et, poursuivant son premier plan, assiège et prend le Mans, s'avance jusqu'à Vendôme, et était près d'entrer dans le pays de Chartres, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en peu de jours. 851.

Ainsi finit le plus célèbre prince qui, depuis Conan, eût régné sur la Bretagne. Politique profond, guerrier plein de valeur, habile à concerter ses projets, adroit et hardi dans leur exécution, il vint à bout de deux grandes entreprises également périlleuses, celle de chasser l'étranger de son pays, et celle de faire plier la puissance ecclésiastique sous sa volonté.

Plein de sagesse et de générosité, vaillant au combat, prudent au conseil, Erispoé se

montra le digne fils de Nomenoé. Charles-le-Chauve lui déclare la guerre, espérant reprendre facilement sur lui l'Anjou, le Maine et la Touraine qu'il avait perdus dans les guerres précédentes, mais il est forcé de renoncer à son entreprise.

Il revient en 853 appuyer les prétentions de Salomon, qui revendiquait la couronne, comme descendant plus directement des anciens rois : Erispoé est encore vainqueur. L'année suivante, des pirates Norwégiens font une descente en Bretagne ; il marche contre eux, les attaque, en tue une partie et force le reste à se rembarquer. Les vertus et les exploits de ce prince méritaient une fin plus heureuse. Il fut assassiné en 857 par Salomon qui prit le titre de roi, et s'efforça, par une sage et paternelle administration, de faire oublier le crime qui l'avait porté sur le trône. En 868, les Normands, conduits par Hasting, remontent la Loire jusqu'à Nantes, mais bientôt Salomon les force d'évacuer toute la Bretagne. En 874, une sédition éclata contre lui : pour apaiser les mécontens, il se démet de l'autorité et abdique en faveur de son fils ; mais le meurtre d'Erispoé devait être vengé d'une manière plus sanglante. Salomon fut fait prisonnier et massacré avec son fils. Ce fut le dernier prince qui porta le titre de roi.

Le territoire fut alors partagé entre les deux frères d'Erispoé, Pasten-Thane, comte de Vannes, et Urséan, comte de Rennes, connu aussi sous les noms de Wurvan et Gurvan. Le premier eut les comtés de Rennes et de Cornouailles, et le pays de Léon. Urséan eut Rennes, Nantes, l'Anjou, le Cotentin, et les pays d'Avranches et de Coutances. Mais ils ne tardèrent pas à se brouiller; chacun d'eux voulait être seul maître, et cette ambition amena une guerre qui se termina par la mort des deux frères. Urséan fut tué, au milieu d'un combat, en 877, et Pasten-Thane fut assassiné quelques mois après. La querelle se continua entre Alwen-ar-bras (le grand), fils de Pasten-Thane, et Judicaël, fils d'Urséan. Ils se réunissent tous deux, en 888, contre les Normands que leurs divisions avaient attirés. Judicaël périt en les repoussant, et son rival se trouve souverain de toute la Bretagne, sous le titre de duc. Il régna en paix depuis lors, et mérita le nom de grand par sa justice autant que par sa modération. Il mourut en 912.

Aussitôt que les normands connurent sa mort, ils accoururent sous la conduite de Hrolf (Rollon). Les enfans d'Alwen, qui n'avaient pas les talens de leur père, furent obligés de se réfugier en Angleterre auprès d'Athelsthane. Pendant cinq ans le chef nor-

mand ravagea la malheureuse Bretagne que Charles-le-Simple lui avait cédée sans y avoir aucun droit. Les Bretons montrèrent le plus grand courage dans cette lutte terrible; on se défendit dans les villes, dans les campagnes, dans les châteaux, dans les chaumières; Gurmhailon, comte de Cornouailles, obtint de fréquens avantages sur les hommes du nord; mais les autres comtes qui s'étaient rendus indépendans après la mort d'Alwen-le-Grand, ne se réunirent pas à lui contre l'ennemi commun, et Gurmhailon fut obligé de se soumettre. Enfin Hrolf mourut en 931, et Alwen IV, dit Barbe-Torte, rentra dans son duché après en avoir chassé tous les Normands. Il mourut en 952, ne laissant pour héritier qu'un fils âgé de trois mois, nommé Drogon. Le jeune prince fut reconnu duc sous la tutelle du Foulques-le-Bon, qui le fit mourir; mais le meurtrier ne put recueillir le fruit de son crime. Hoel et Guerec'h, fils naturels d'Alwen Barte-Torte, et Conan, comte de Rennes, se disputèrent alors la souveraineté. Le premier fut assassiné, le second périt à la bataille de Conquereux, et Conan-le-Tort, débarrassé de ses deux rivaux par un crime et par une victoire, fut proclamé duc en 990. Deux ans après il fut vaincu par Judicaël, fils de Hoel, que soutenaient Aymon, vicomte de Thouars, et Foulques Néra, comte d'An-

jou. Cette victoire ne valut à Judicaël, que le comté de Nantes, et bientôt après, il fut assassiné par les émissaires de Geoffroy, fils de Conan-le-Tort, qui s'était fait proclamer duc de Bretagne, après la mort de son père, à la seconde bataille de Conquereux. Geoffroy mourut en 1065, frappé d'une pierre au milieu d'une sédition excitée par l'énormité des impôts.

Sa mort fut suivie d'une insurrection générale des paysans contre la noblesse. Elle dura près de quinze ans, et il est probable que malgré les cruautés de tout genre, et les nombreux supplices auxquels on eut recours pour l'apaiser, si les habitans des villes, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts, eussent fait cause commune avec les associations des campagnes, et y eussent pris une part plus active.

Alwen V, fils et successeur de Geoffroy, avait à peine réussi à calmer ces désordres que la Bretagne fut envahie par Robert-le-Diable (1030). Cette guerre se termina à l'avantage d'Alwen. La paix fut de nouveau troublée par l'ambition d'Eudon, frère du duc de Bretagne, qui ne se trouva pas satisfait de son partage, mais il fut bientôt obligé de rentrer dans le devoir. En 1035, Robert-le-Diable plaça Guillaume-le-Bâtard, son fils, sous la tutelle d'Alwen, qui administra avec

sagesse et désintéressement les états de son pupille, mais on fit peur au jeune duc de l'ambition de son tuteur, et il le fit emprisonner en 1040.

Conan succéda à Alwen, sous la tutelle de Berthe, sa mère; mais le comte Eudon, son oncle, le fit renfermer, et prit le titre de duc de Bretagne, laissant à Geoffroy, fils naturel d'Alwen, le comté de Rennes; mais il fut bientôt obligé, par les seigneurs jaloux de son usurpation, de remettre son neveu en liberté et de se contenter du titre de tuteur. Quand le jeune duc eut atteint sa majorité (1057), Eudon, qui se voyait sur le point de perdre toute sa puissance, lui déclara la guerre. Elle dura cinq ans, et rendit désertes les campagnes les plus fertiles. Conan combattit ensuite avec bonheur Guillaume-le-Bâtard, et quelques années après, le souvenir de ce succès réveillant son ambition, il réclama le duché de Normandie et se prépara à soutenir son prétendu droit par ies armes. Guillaume, qui méditait alors son expédition d'Angleterre, fit empoisonner Conan, pour s'en débarrasser. (1066.)

Hoel V, comte de Cornouailles et de Nantes, reçut la couronne ducale du droit de sa femme, et se fait reconnaître sans obstacles. Il fit alliance avec Guillaume de Normandie, et lui envoya, pour sa grande expédition, un

corps d'armée, commandé par Alwen Ar-Gaunt, son fils. Il eut à soutenir, en 1068, contre le comte d'Anjou, une guerre qui dura quatre ans. En 1075, le comte Eudon et ses fils, soutenus par Raoul de Gael, lèvent contre lui l'étendard de la révolte. Cette guerre se termina par la mort d'Eudon.

Alwen Ar-Gaunt (le petit) succède à son père en 1084, et fait avec succès la guerre à Guillaume-le-Conquérant. En 1096, partageant la pieuse et folle ardeur qui précipitait l'Europe sur l'Asie, il se rend en Palestine, d'où il ne revient qu'en 1101. Son retour fut le signal d'une nouvelle guerre entreprise au profit de Henri, usurpateur de la couronne d'Angleterre, contre Robert qui en était le légitime possesseur.

Elle se termina en 1106 par la captivité de ce dernier, et le duc de Bretagne ne songea plus qu'à assurer la prospérité de son peuple, et à régler d'une manière certaine l'administration de la justice qui, jusque là, s'était rendue sans formes déterminées. Il établit à Rennes et à Nantes deux tribunaux, chargés de rectifier les sentences des juges particuliers des comtés, et créa un parlement pour connaître des appels qui pourraient être faits des jugemens de ces deux cours. Ce parlement, si célèbre plus tard sous le nom d'Etats de Bretagne, n'était dans l'origine qu'une compa-

gnie de gens de tous états qui se réunissaient sur les ordres du duc. En 1112, Alwen croyant avoir assez fait pour son peuple, abdiqua en faveur de son fils.

Conan-le-Gros, surnommé aussi Ermengard, du nom de sa mère, marcha sur les traces de son prédécesseur, mais il n'avait pas assez de talent et d'expérience pour mener à bien sa généreuse entreprise. Il rencontra beaucoup d'opposition dans la noblesse et surtout dans le clergé. Les concessions les plus larges ne pouvaient satisfaire les ambitieuses exigences de ces deux. Pourtant le peuple ne fut pas aussi malheureux qu'on pourrait le croire; la noblesse et le clergé, étant ennemis jurés, se formaient l'un à l'autre un obstacle puissant dans leurs prétentions tyranniques. Conan profita de leurs dissensions pour accorder aux villes des libertés inusitées jusqu'alors. Ce règne fut illustré par Pierre Esveillard, plus connu sous le nom d'Abeilard; l'évêque Marbode et l'archevêque Baldric. Conan III meurt en 1148 et reconnaît pour son héritier Conan IV, fils d'Alwen-le-Noir, au préjudice de Hoel qu'il désavoue pour son fils. Ce dernier fut reconnu par les comtés de Nantes et de Cornouailles; mais, en 1155, Conan IV qui s'était réfugié en Angleterre, rentre dans son duché avec l'aide des Anglais.

Les habitans de Nantes, après avoir chassé Hoel, s'étaient donnés à Geoffroy, comte d'Anjou, frère de Henri, roi d'Angleterre. Le comte d'Anjou étant mort deux ans après, son père réclama sa succession, et la malheureuse imprévoyance des Nantais amena la domination étrangère et les guerres sanglantes qui désolèrent la Bretagne pendant plusieurs siècles. En 1159 H enri prend possession du comté de Nantes, sans que le pusillanime Conan osât y mettre obstacle; les querelles sans cesse renaissantes des vicomtes de Léon et de Faon vinrent encore compliquer la malheureuse position de ce pays, et, comme si ce n'eût pas été assez de tous ces fléaux, une famine épouvantable suivit ces guerres désastreuses.

Cependant le roi d'Angleterre, profitant de la faiblesse de Conan, exigea la cession du duché de Bretagne, mais, sans doute, comme récompense de sa docilité, il lui laissa généreusement le comté de Guingamp. Les seigneurs se révoltèrent, mais ils furent bientôt contraints de céder à la force, et, en 1169, Henri fit couronner duc de Bretagne Geoffroy, son fils, qui n'avait encore que dix ans. Conan mourut en 1171, et le mépris le plus complet accompagna dans sa tombe ce prince qui avait donné quelques espérances à son retour d'Angleterre. Sa mort n'amé-

liora pas le sort de la Bretagne qui persévérait, mais toujours inutilement, dans ses efforts pour se soustraire à la domination étrangère qui l'envahissait comme un torrent. Tourmentée, abattue par ses nombreuses défaites, il lui fallut encore songer à repousser d'autres ennemis : elle fut assaillie par les Brabançons ou Rouptiers (1171), qui la traversèrent en tous sens, en marquant en tous lieux leur passage par l'incendie, le pillage et le meurtre. Geoffroy mourut en 1186, à l'âge de 28 ans, comme il se préparait à suivre Philippe-Auguste en Palestine, après un règne orageux, sans cesse troublé par des insurrections. On lui rendit justice après sa mort, et il fut regretté, car il avait oublié qu'il était Anglais pour se souvenir seulement qu'il était duc de Bretagne.

Quelques mois après la mort de Geoffroy, la duchesse Constance, sa veuve, donna le jour à un fils. La Bretagne tout entière salua de ses acclamations la naissance du jeune Arthur, qui devait fournir une page sanglante aux annales de son pays. En 1190, Richard Cœur-de-Lion, son oncle, roi d'Angleterre, le déclara son héritier; mais bientôt ce prince, que quelques chroniques louangeuses nous dépeignent à tort comme un modèle de franchise et de générosité, cherche à dépouiller l'orphelin. Pour réussir

plus facilement, il fait emprisonner Constance, mais les seigneurs bretons se rallient autour du jeune prince. La valeur et la cruauté de Richard sont inutiles; toujours vainqueur, il trouve toujours de nouveaux ennemis à combattre. Il fait envahir le pays par les Cottereaux, espèce de brigands qui se livrent à tous les excès; la fidélité bretonne résista à ces épreuves. En 1198, pour mettre leur prince à l'abri des entreprises de son oncle, ils le confient à Philippe-Auguste, qui se déclare son protecteur. Richard meurt l'année suivante, mais sa mort, qui semblait devoir assurer la paix, ranima la guerre avec plus de fureur. Jean-Sans-Terre, frère de Richard, s'empare de l'Angleterre et de la Normandie, au détriment du jeune duc de Bretagne, à qui le trône appartenait comme fils de Geoffroy, et héritier reconnu de Richard. Philippe-Auguste, accoutumé à ne voir partout que des questions d'intérêt, se lassa d'une protection qui ne rapportait que de l'honneur, sans profit. Il fait en 1200, un traité avec Jean-Sans-Terre, et abandonne Arthur à ses propres forces. Le jeune prince se signale d'abord par quelques succès, mais bientôt, trahi, vaincu, il tombe entre les mains de son oncle, qui le frappe lâchement par derrière, en se promenant avec lui sur le bord de la mer, et jette son cadavre dans les flots. 1203.

Guy de Touars, époux de Constance, issu de la maison royale de France, réclama aussitôt le duché en faveur de sa fille Alix. Elle fut dès lors reconnue par les états, et épousa, en 1212, Pierre-de-Dreux, dit Mauclerc, petit-fils de Louis-le-Gros, roi de France. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ce prince avait reçu une éducation peu commune pour son temps. Il avait vu de près les abus du clergé; il l'attaqua avec ardeur, et chercha en toute occasion à paralyser son influence dans les affaires temporelles. Il essaya aussi de rabaisser la puissance de la noblesse, en faisant aux bourgeois et aux paysans des concessions aussi larges que les lumières du temps et la civilisation encore incertaines pouvaient le permettre. Il réussit dans cette double entreprise, mais il fut souvent obligé d'employer la force. Il fut également heureux dans ses discussions avec Blanche de Castille (1227), Thibauld, comte de Champagne, 1229, et Louis IX, 1231. En 1236, il abdiqua en faveur de Jean, son fils, et suivit le roi de France en Palestine, on ne sait trop par quel motif. Du reste, il s'y distingua par de nombreux exploits.

Jean-le-Roux, à qui ses persécutions contre les Juifs ont fait donner le surnom de Mauvais, avait un caractère ferme et éclairé, comme son père. Il profite avec sagesse des

dissensions continuelles qui séparaient le clergé et la noblesse, pour affaiblir ces deux corps, l'un par l'autre. En 1251, il purgea la Bretagne des pastoureaux, bandits d'autant plus redoutables qu'ils couvraient leurs excès d'un voile religieux; en 1269, il suivit Saint-Louis à sa seconde croisade. Il revint en Bretagne l'année suivante, et gouverna en paix jusqu'à sa mort, s'occupant sans relâche d'améliorer les lois et les coutumes de son pays.

Jean II, son fils, lui succéda en 1286. Le peuple le vit avec plaisir arriver au pouvoir. Sa douceur, ses manières gracieuses, contrastaient avec la rudesse et la sévérité de son père; mais ces formes aimables et polies semblaient annoncer un prince faible. Il eut en effet une politique presque toujours incertaine, et ne montra de constance et de fermeté que contre les prétentions du clergé. En 1294, il prit le parti de l'Angleterre contre la France, mais deux ans après, mécontent de ses alliés qui avaient ravagé les côtes de la Bretagne, il se déclare pour la France, et parvient à négocier la paix. Il mourut à Lyon, écrasé par la chute d'un édifice, en 1304, au couronnement de Clément V. S'il ne montra pas les qualités qui font un grand prince, il sut du moins se concilier l'estime et l'affection de ses sujets par sa justice et sa bonté, et les

regrets de la Bretagne l'accompagnèrent dans sa tombe.

Il eut pour successeur Arthur II, comte de Richemont, qui suivit les traces de ses prédécesseurs, et marcha, d'un pas ferme, à l'abaissement du clergé, dont la puissance, usée par ses propres excès, ne pouvait déjà plus opposer que de vains efforts aux exigences de la civilisation, et à la voix enhardie des intérêts populaires. L'admission du tiers état au parlement, déterminée d'une manière invariable, prouva que le nouveau duc réunissait une politique profonde, pour l'avenir, à des vues pleines de sagesse pour le présent. Son autorité fut toujours douce et modérée; il mourut en 1312. Jean III se montra son digne fils : sous ce prince le commerce prit une grande extension; la paix continua à réparer les maux de la guerre; l'instruction se répandit avec rapidité. L'an 1315 vit fonder les colléges de Cornouailles et de Tréguier. La seule expédition un peu importante à laquelle Jean III ait pris parti, est celle de Flandre dont les habitans s'étaient révoltés contre leur comte. Il marcha à la suite de Philippe de Valois, et fut blessé dans le combat. Redoutant les querelles que ferait naître sa succession, il maria en 1338, Jeanne-la-Boiteuse, duchesse de Flandres, sa fille, à Charles, comte de Blois. Ce prince, qui fut surnommé le Bon, titre que l'histoire lui a

confirmé, mourut en 1341, et avec lui disparut pour long-temps la prospérité de la Bretagne. Sa mort fut le signal des guerres civiles; le pillage, l'incendie, le meurtre, semblèrent sortir de sa tombe pour faire expier à la malheureuse Bretagne les années de paix et de liberté, dont elle avait joui sous l'administration paternelle des derniers ducs.

Charles de Blois réclamait la couronne ducale du droit de sa femme, Jeanne-la-Boiteuse; Jean, comte de Montfort, frère du dernier duc, la lui disputa. Ces deux princes eurent entre eux plusieurs points de ressemblance.

Également remarquables par leurs qualités, ils furent également célèbres par leurs succès et par leurs malheurs; ils étaient soutenus par deux rois puissans. Le roi de France protégeait Charles de Blois; le roi d'Angleterre appuyait les prétentions de Jean de Montfort. Le courage et l'activité de ce dernier lui valurent d'abord les plus brillans succès; quelques mois lui suffirent pour ranger presque toute la Bretagne sous son obéissance; mais une défaite vint le jeter dans les fers et la victoire couronna, à son tour, Charles de Blois. Cependant le parti de son rival n'était pas abattu; la comtesse de Montfort prit la place de son époux, et montra à la Bretagne étonnée, le courage et le

sang froid d'un héros. L'Angleterre lui envoya des secours, et la cruauté impolitique de Philippe de Valois, qui fit donner la mort à Clisson et à plusieurs autres seigneurs bretons, vint encore grossir son parti. On faisait des deux côtés des prodiges de valeur, mais des deux côtés aussi on détruisait, on brûlait les villes, les villages, les hameaux, et l'infortuné paysan pouvait à peine cultiver quelque coin de terre dont tous les sillons étaient teints de son sang.

Au bout de trois ans, Montfort parvint à s'échapper, et mourut de chagrin quelques mois après, parce que le roi d'Angleterre différait de lui envoyer des secours. En 1345, Charles de Blois est blessé et fait prisonnier, en voulant s'emparer de la roche Derrien ou Perion. Jeanne-la-Boiteuse n'hésita pas à suivre le noble exemple que lui avait donné la comtesse de Montfort, et la guerre recommença avec toutes ses horreurs. L'année 1350 est célèbre par le combat de trente Bretons, commandés par Beaumanoir, contre trente Anglais, commandés par Bemborough. Les Bretons soutinrent dignement l'honneur de leur nation ; ils furent vainqueurs, et l'histoire nous a conservé cette réponse énergique de Geoffroy Dubois à Beaumanoir, qui, altéré par la fatigue du combat et par

de nombreuses blessures, se plaignait de la soif : *Bois ton sang, Beaumanoir.*

Charles de Blois resta prisonnier en Angleterre, jusqu'en l'an 1352 ; il lui fut alors permis de se rendre en Bretagne, en laissant ses deux fils pour ôtages. C'est à peu près vers cette époque que le fameux Bertram de Gleaquin (Bertrand Duguesclin) commença à se faire connaître. Ce héros, qui devait bientôt conquérir une si haute renommée, jeter un si vif éclat sur son siècle et sur sa nation, et remplir de son nom toutes les pages de l'histoire contemporaine, commença modestement par être chef d'une bande armée dont les exploits se bornaient à détrousser les passans. En 1356, il prit parti pour Charles de Blois ; mais pendant quelques années la guerre fut molle et indécise, et n'offrit que quelques combats partiels sans importance. Ce n'est qu'en 1363 qu'elle recommença avec une nouvelle vigueur : le fils de Montfort avait atteint l'âge où il pouvait suivre les traces de son père ; il s'y précipite avec ardeur et marche de succès en succès. La bataille d'Auray vint enfin lui assurer le duché de Bretagne et mettre un terme à cette querelle qui, depuis vingt-trois ans, faisait couler des flots de sang. Il triompha avec l'aide d'Olivier de Clisson et de Jean Chandos ; la valeur de

Duguesclin fut inutile à Charles de Blois, qui fut fait prisonnier et tué de sang-froid, après le combat ; sa piété et ses malheurs l'ont fait mettre au rang des martyrs. Duguesclin fut aussi fait prisonnier en 1364.

Après cette victoire, Jean IV, dit le Vaillant ou le Conquérant, soumit facilement tout le pays, et le roi de France n'hésita pas à le reconnaître. Il avait à peine affermi son autorité, que la Bretagne fut envahie par les grandes compagnies, mais Duguesclin sut l'en débarrasser en se mettant à leur tête. Jean IV n'avait d'autre qualité qu'un courage brillant. Enflé par ses succès et comptant trop sur sa force, il ne craignit pas de blesser les sentimens de la nation, en accordant aux Anglais des faveurs impolitiques. Ayant plus de confiance dans ces étrangers que dans ses sujets, il les établit dans plusieurs parties de son duché, en mit des garnisons dans Quimper, Morlaix et quelques autres villes; mais les Bretons, fidèles à leur vieille rancune, se soulevèrent et massacrèrent tous les insulaires. Au lieu de céder à cet avertissement énergique, Jean resserre ses liens avec l'Angleterre; son opiniâtreté causa sa perte. Duguesclin entre en Bretagne; tous les Anglais sont massacrés, et le duc lui-même n'osant faire tête à l'orage, court chercher un refuge auprès d'Edouard. Il revient

bientôt à la tète d'une armée anglaise, et fait des prodiges de valeur pour rentrer dans son duché, mais il est vaincu et obligé de se réfugier en Flandre (1375). Trois ans après, Charles V confisque la Bretagne ; usant avec peu de modération de sa conquête, il indispose les Bretons qui se soulèvent, le chassent, et Jean IV rentre dans son duché où il est accueilli par le plus vif enthousiasme (1379). L'année suivante, les Anglais rentrent en France, et si le duc de Bretagne eût pu écouter son ancienne prédilection, il se serait joint à eux, mais il est forcé de faire cause commune avec la France. En 1387, il a à soutenir une guerre contre cette dernière puissance, qui voulait venger Olivier de Clisson de l'ingratitude de Jean IV, et la Bretagne qui n'était pas destinée à compter de longues années de paix, se trouve encore une fois ravagée, dévastée, pillée, et par les Français, et par des bandes de brigands, sous la conduite de Geoffroy Tête-Noire et d'Aniserigot-Marcel. En 1392, Charles VI marche contre la Bretagne, pour venger une tentative d'assassinat sur Olivier de Clisson; mais un accès de folie l'arrête dans sa marche, et Jean IV s'étant réconcilié trois ans après avec Clisson, gouverna paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée en l'an 1399. Le peuple avait trouvé ce règne bien long.

Jean V était encore en bas âge à la mort de son père. La duchesse, sa mère, s'étant remariée à Henri, roi d'Angleterre, le jeune prince fut confié, jusqu'à sa majorité, au duc de Bourgogne, qui était son plus proche parent. Il rentra dans son duché en 1404, et l'année suivante embrassa le parti de la France contre l'Angleterre. Plein de sagesse et de bonté, il gouverna ses sujets avec tant de douceur qu'on ne l'appelait que le bon duc. En 1409, il embrassa le parti de l'Angleterre, mais il l'abandonna bientôt et se fit distinguer par ses efforts pour chasser l'étranger du royaume. Lors de la funeste bataille d'Azincourt, il accourait à la tête d'une armée assez nombreuse pour changer l'événement du combat; mais la jalouse prétention des seigneurs français le fit arriver trop tard. S'il ne put empêcher la défaite, il sut du moins empêcher l'ennemi de profiter de la victoire (1415). Il fut traitreusement fait prisonnier, en 1420, par Marguerite de Clisson, mais les Bretons la forcèrent de le remettre presque aussitôt en liberté. Jean s'occupa, avec zèle, d'introduire les réformes nécessaires dans l'administration de la justice, et donna à son peuple des constitutions qui prouvent qu'il savait apprécier la marche de la civilisation. En 1427, les Anglais envahirent la Bretagne;

cette campagne fut malheureuse pour Jean V, qui fut obligé de reconnaître le traité de Blois. En 1431, il fit assembler, à Nantes, un concile pour la réforme des abus ecclésiastiques, et mourut en 1442, après un long règne employé tout entier à faire le bien. Il emporta dans la tombe les regrets de ses sujets et de tous ceux qui l'avaient connu.

François Ier, prince aussi remarquable par ses défauts que Jean V par ses vertus, ne contribua pas peu à faire regretter son père, injuste, méchant, sans capacité, il fut pendant tout son règne l'esclave et le jouet de ses conseillers. En 1450, il fut attaqué par les Anglais et vaincu presque sans combat. La même année fut marquée par le meurtre de Gilles de Bretagne, son frère, empoisonné et étranglé dans un cachot où il l'avait fait renfermer. La haine et le mépris que cette action souleva contre lui, le firent mourir dans les remords, trois mois après.

Pierre II, son frère, lui succéda; son règne, quoique court, fut assez long pour prouver qu'il n'était pas destiné à rendre à la Bretagne son ancien éclat. Il était généreux et bon, mais facile à influencer. Il tenta quelques améliorations dans les lois et coutumes, et prouva dans une guerre contre la Guienne qu'il ne manquait pas de courage, mais c'était un esprit faible et presque nul; son

caractère était sombre et mélancolique, et sa dévotion portée à l'excès. Il mourut en 1457, sans laisser d'enfans. La couronne ducale, retourna au comte de Richemont, Arthur, frère de Jean, âgé de 65 ans. Il refusa de faire au roi de France hommage lige du duché de Bretagne, et l'on prétend qu'il fut empoissonné à cause de l'énergie qu'il avait montrée dans cette circonstance.

François II, comte d'Etampes, fils de Richard de Bretagne, lui succéda. Louis XI voulut le contraindre à se reconnaître son vassal, mais la guerre du bien public, suscitée contre lui par les possesseurs de grands fiefs, l'empêcha de faire valoir ses prétentions par les armes, et bientôt après il y renonça formellement par le traité de Senlis. L'événement le plus important de ce règne est la double insurrection excitée par l'insolence et les déprédations de Landois, qui, par de basses complaisances, s'était élevé du rang de valet à celui de favori, et s'était fait conférer le titre de duc. Il échappa à la première, et ce succès ne fit qu'augmenter son orgueil et sa confiance, mais la seconde fut plus sérieuse; il fut arrêté, jugé, condamné et exécuté malgré le duc.

François II est le dernier terme historique de cette longue suite de rois et de ducs qui ont gouverné la Bretagne pendant 11 siècles;

mais déjà, depuis François Ier, la chute de l'indépendance de la Bretagne n'était plus un problême. De grands talens pouvaient sans doute retarder cet événement, mais il était inévitable. François II lutta en vain, pendant les dernières années de sa vie, contre le successeur de Louis XI, qui sentait que le moment de réunir à jamais la Bretagne à la couronne de France était enfin arrivé. François II fut vaincu; et s'il lui fut permis de conserver jusqu'à sa mort la couronne ducale, qui n'était plus qu'un hochet, il lui fut expressément défendu de marier sa fille sans la permission du roi de France (1488). Le malheureux duc mourut de chagrin deux mois après, et sa fille, la duchesse Anne, lui succéda, âgée de 11 ans. Après de longues intrigues, qui se dénouèrent le fer à la main, l'héritière de Bretagne épousa Charles VIII, roi de France, en 1491. A la mort de ce prince, elle passa dans la couche de Louis XII, son successeur. La princesse Claude, sa fille, apporta ce duché en dot au duc d'Angoulême, depuis François Ier, et la réunion de la Bretagne fut à jamais consommée.

Si nous ne nous sommes pas attachés dans cette notice à faire ressortir, d'époque en époque, par quelques observations, les changemens moraux et les progrès de la civilisation dans cette portion si intéressante de la

vieille Gaule, c'est que les phases de son existence ne sont point nombreuses et variées comme celles des autres nations. Le Breton de nos jours a conservé la physionomie antique et pittoresque des anciens Goths ; il en a conservé le langage ; le Breton de nos jours, c'est encore l'Armoricain avec ses mœurs rudes et grossières, son amour pour les vieilles coutumes, son indifférence pour les améliorations sociales ; c'est toujours ce peuple simple, tourmenté par la misère, mais la repoussant par le travail, patient dans l'adversité, généreux dans la prospérité, ennemi loyal, ami franc et bon.

Quant aux progrès et à la décadence du pouvoir chez les deux castes privilégiées, le clergé et la noblesse, ce que nous pourrions en dire ici ne serait qu'une répétition ; mais si cette simple esquisse, pâle et décolorée par la brièveté, pouvait inspirer à quelque personne le désir de connaître, dans tous ses détails, les annales si pittoresques de cette contrée, nous lui recommanderions l'histoire de Bretagne de M. de Ronjoux.

Th. Coffinier.

BREVET (d'invention), *Voy.* Invention.

BRIE, (Géog.) Contrée de France dans laquelle se trouvent compris les départemens de Seine-et-Marne, de l'Ain, de la Marne et

de l'Aube. (*Voy.* ces mots.) Elle faisait partie de la Champagne et du gouvernement de l'Ile-de-France. Sa longueur est environ de trente lieues, et sa largeur de vingt-deux. Elle est située entre la Seine et la Marne, où elle forme une espèce de carré, et se prolonge cependant encore de quelques lieues au delà de cette dernière rivière, jusqu'aux confins de la Champagne, entre le nord et l'ouest.

On divisait cette province en *Brie champenoise,* qui était comprise dans la Champagne, et en *Brie française,* qui faisait partie de l'Ile-de-France.

La Brie champenoise. Cette contrée est bornée au sud par le Gâtinois français, au nord par le Valois et le Soissonais, deux petits pays dépendans de l'Ile-de-France, à l'est par la Champagne proprement dite et le Rhémois, et à l'ouest par l'Ile-de-France et par la *Brie française.*

Sa longueur est d'environ vingt-deux lieues, et sa largeur de quatorze. L'air en est sain : le blé, le vin y sont en abondance. Il y a aussi des bois, et les pâturages y sont excellens. On divisait la *Brie champenoise* en *Haute* et *Basse-Brie* et en *Brie pouilleuse,* autrement dite *Gallevesse.*

La *Haute-Brie champenoise* avait pour capitale la ville de Meaux et renfermait une partie du Multien, dont le reste était con-

fondu avec l'Ile-de-France proprement dite et le Valois. C'est dans cette partiede la *Brie champenoise*, que l'on fait ces fromages si renommés, connus sous le nom de *fromages de Brie*.

La *Basse-Brie* est la partie de cette contrée qui est située au sud. Provins en est la capitale.

La *Brie pouilleuse* est au nord, et a pour principale ville Château-Thierry. Son territoire produit de très bons vins et d'excellens pâturages.

Les rivières de la *Brie champenoise* sont la Marne, la Seine, le Grand-Morin et le Petit-Morin, la Voulaie, la Brévone, la Térouane et l'Urtin. Ses villes principales sont Meaux, Coulommiers, Crécy et Jouy.

Les villes les plus remarquables de la *Basse-Brie* sont Provins, Sésanne, Montereau, Faut-Yonne, Jouy-le-Châtel, la Ferté-Gaucher, Brai-sur-Seine, Villenoxe-la-Grande, Donnemarie et Anglure.

Les principales villes de la *Brie pouilleuse* sont Château-Thierry, Crouy, Mont-Mirel, la Fère-en-Tardenois, la Ferté-sous-Jouarre et Nogent-l'Artaut.

Brie française(la). Cette partie de la Brie proprement dite était comprise dans le gouvernement de l'Ile-de-France. Ce petit pays est borné à l'est par la *Brie champenoise*,

à l'ouest par la rivière de Seine qui le sépare du Hurepoix, au sud par la Seine, qui le sépare du Gâtinois, et au nord par l'Ile-de-France proprement dite. Il a treize lieues de long, sur huit lieues de large.

Le territoire de cette petite contrée est fertile en bons pâturages. Si le vin qu'on y récolte est en petite quantité et d'une qualité médiocre, le beurre et les fromages qu'on y fait, sont très estimés.

L'Yerre est la seule rivière qui arrose les campagnes de la *Brie française*.

Auguste Amic.

BRIGADE. *Voy*. Armée.

BRIQUE. Briquetier. (Technol.) pierre artificielle, composée d'un mélange d'argile et de sable, soumis ensuite à la cuisson. Sans nous arrêter à décrire tous les divers modes de fabrication employés dans les briqueteries, nous exposerons seulement le procédé le plus habituellement en usage. L'argile doit avant d'être employée, rester au moins un hiver exposée à l'air libre ; la pluie et la gelée lui donnent des propriétés qui la rendent plus ductile et plus facile à manipuler ; elle doit surtout être autant que possible parfaitement dépouillée de matières pierreuses ou pyriteuses, qui, pendant la cuisson pouraient gercer la brique, la fendre ou en altérer la forme ; l'argile ainsi purgée de substances hétérogènes, et après

avoir été remuée et battue souvent (ce qu'on appelle *marcher* l'argile), est propre à être mise en œuvre ; c'est alors qu'on lui adjoint une quantité de sable qui varie selon le degré d'expérience de l'ouvrier, ou plutôt les qualités des différentes espèces d'argiles ; ce mélange est délayé avec un quantité d'eau suffisante pour en former une pâte malléable. La proportion pour l'eau est un peu moins que la moitié du cube du mélange. Il y a des sortes d'argile qui contiennent déjà du sable : c'est à l'expérience de l'ouvrier à déterminer s'il s'y en trouve quantité suffisante; ou, s'il s'en trouvait trop, ce qui peut arriver, alors il ajouterait à cette argile, assez d'argile pure pour atteindre la dose voulue. Lorsque la pâte a été suffisamment pétrie dans des fosses, où un homme la travaille avec ses pieds, d'abord, elle est extraite en mottes appelées *vasons* ; puis elle passe entre les mains d'un autre ouvrier appelé *vengeur*, qui la pétrit par petits vasons sur une table pour ensuite être remise au *modeleur*. On forme la brique au moyen de moules en fer équilatéraux ; leur dimension est ordinairement de 25 centimètres de longueur, 12 de largeur, et 6 d'épaisseur. Lorsque la brique est sortie du moule, par un ouvrier appelé *porteur*, qui les range en piles sous un hangar, appelé *séchoir*; là elles restent exposées à l'air libre et à l'abri du soleil.

Ces briques sont dites *crues*, et leur dessication doit être progressive; le moindre rayon du soleil les saisissant, les ferait se tourmenter et gercer. Lorsque les briques sont parfaitement sèches, elles passent au four; cette dernière opération est dite la *cuisson*. La cuisson se fait au moyen de fours dont la disposition varie suivant le combustible employé; on se sert pour chauffer les fours, soit de bois, de charbon de terre ou de tourbe. De toute manière, les briques et le combustible sont arrangés de la même manière; les fours ne diffèrent que par la capacité, ce qui a fait classer ces derniers en grands et petits fours; les premiers peuvent contenir jusqu'à cent dix milliers de briques, et les seconds trente-cinq. Autrefois on construisait les fours en maçonnerie de briques cuites; mais aujourd'hui, et notamment dans quelques départemens du nord de la France, en Belgique et en Suède, on les bâtit, y compris la voûte, en briques crues. Dans la construction des fours, les briques sont disposées sur le champ dans le sens de la longueur, de manière que le premier rang croise les languettes du foyer, le second rang de brique croise le premier, et ainsi de suite de manière à laisser un vide entre chaque brique; le dernier rang est couvert par une couche d'argile de dix à douze centimètres d'épaisseur; cette couche

est là pour concentrer la chaleur, et la modérer en y pratiquant des ouvertures au besoin; le feu doit d'abord être modéré pendant 24 heures, puis continué à une chaleur moyenne pendant 36, puis porté à la plus haute température et continué ainsi jusqu'à l'entière cuisson; la conduite du feu dans cette opération exige un ouvrier expérimenté; le refroidissement dure cinq à six semaines. Les fours à briques se construisent en plein air, quand la cuisson doit se faire au moyen du charbon de terre : entre chaque lit de briques se trouve un lit de charbon de terre. Lorsque la cuisson a lieu par le bois ou la tourbe, la cuisson a lieu sous des hangars recouverts en tuiles, et le combustible occupe la base du foyer.

Il est nécessaire de dire que la tuile se confectionne par les mêmes procédés, qui sont du ressort de la fabrication du briquetier. Les briques sont de qualité plus ou moins bonne; et cela se conçoit, la chaleur n'est pas également répartie dans les fours, d'où il résulte qu'il s'en trouve de plus ou moins cuites; les meilleures sont celles qui, sous le choc d'un corps dur, rendent un son clair et dont la cassure présente un grain fin et compacte, et dont la teinte est noirâtre. Il est à remarquer que plus la pâte a été corroyée avec soin, plus la brique sera forte, et en même temps

plus elle sera légère ; mais cette différence de solidité est plus grande lorsque l'on apporte un soin tout particulier dans le choix de l'argile. Les briques de Bourgogne sont réputées les meilleures; leur couleur est d'un beau rouge, ou quelquefois d'un rouge jaunâtre. La brique est d'un grand usage en maçonnerie, on l'emploie souvent en guise de moellon ou de pierre de taille : c'est elle qui compose le plus souvent les languettes de cheminées, les fourneaux et surtout les fours; on s'ensert quelquefois aussi pour les voûtes légères, mais aujourd'hui on emploie à cet usage une espèce de tuile creuse beaucoup plus solide et plus légère que la brique ordinaire. M. Fabroni, directeur du musée de Florence, a composé des briques faites avec une espèce d'argile fort commune en Toscane; comme cette substance est très friable, pour la rendre ductile il fut obligé de la mêler à de l'argile pure, et il obtint pour résultat des briques qui, comparées aux briques ordinaires de même dimension, pesaient quatre fois moins. M. Faujas ayant découvert en France cette argile minérale, renouvela les essais de Fabroni, il fut amené à trouver ce qu'on appelle des briques flottantes; ces briques, en raison de leur infusibilité, sont employées dans les maçonneries qui doivent être en contact avec les matières combustibles; dans la marine, elles servent à garnir l'intérieur

des poudrières des navires; ces sortes de briques sont d'un prix encore assez élevé en raison de la rareté de cette substance qu'on appelle *agaric minérale*; c'est dans l'Ardèche qu'elle fut découverte par M. Faujas. L'agaric minérale est très friable; une fumée légère, blanchâtre, se dégage quand on la mouille avec l'eau; elle est infusible à la chaleur même la plus forte; elle perd un peu plus du huitième de son poids, combinée avec les acide, elle ne fait pas effervescence, sa composition chimique est sur 100 parties, 55 silcie, 15 magnésie, 12 alumine, 3 chaux, 1 fer, et 14 d'eau. Les briques sont une branche importante de fabrication et dans laquelle des améliorations se font tous les jours : on a reconnu que les briques moulées à une forte pression étaient les meilleures. Aussi, en 1803, on inventa une presse hydraulique à cet usage. L'usage de la brique remonte à la plus haute antiquité; on en retrouve dans les ruines de Babylone, dans les anciens monumens grecs ou romains; on en voit de parfaitement conservées dans les thermes qui ont été découverts en France. Vitruve parle de l'usage que l'on faisait des briques crues. Les Romains ont aussi connu la brique flottante; dans le moyen âge on en fabriqua, et la coupole de Sainte-Sophie à Constantinople en est en partie construite. Au reste, ce

qu'il y a de positif, c'est que les anciens employaient aussi la tuile creuse dans la confection de leurs voûtes. H. Bernard.

BRISANS (marine). Nom que l'on donne aux bancs de roches, de coraux, de sables, contre lesquels la mer vient se briser. On appelle aussi *brisans* ces amas d'écume blanche que produisent les lames d'eau qui viennent battre ces écueils. Les brisans sont signalés par les vigies selon la direction qu'ils occupent relativement au vaisseau : ainsi *brisant* à *bas-bord*, *brisant* à *tribord*, *brisant* devant *nous*. Duvergier.

BRISES. *Voy.* Vents.

BRITANNIQUES (Iles). Ces îles comprennent la *Grande-Bretagne*, qui se compose de l'Angleterre proprement dite, de la principauté de Galles et de l'Ecosse ; l'Irlande, à l'ouest de l'Angleterre ; les îles Hébrides, à l'ouest de l'Ecosse, au nord de celle-ci, les Orcades, et plus loin les îles Shetland.

Quarante comtés ou *Shires*, sans compter la principauté de Galles qui en forme douze, divisent l'Angleterre proprement dite. Avant d'entretenir nos lecteurs de ce dernier pays, nous ferons une description succincte des îles *Anglo-Normandes*, situées près des côtes de France.

Ces îles appartenaient à l'ancien duché de Normandie ; ce sont les seuls débris que les

souverains anglais en aient conservé. Les anciennes coutumes normandes sont les seules lois qui régissent les habitans. Les actes du parlement Anglais ne sont point obligatoires pour eux, à moins que leurs magistrats ne les aient sanctionnés de leur approbation. La langue française est la seule en usage au barreau. L'exemption du service naval et militaire, et la faculté d'entretenir des relations commerciales, même en temps de guerre, avec les ennemis de la Grande-Bretagne, sont des privilèges dont les indigènes jouissent depuis fort long-temps.

Jerseye ou *Gersey*, est à 5 ou 6 lieues des côtes occidentales du département de la Manche, et à 30 lieues de celles de l'Angleterre. Cette île est défendue par des rochers de 200 à 250 pieds d'élévation, par des sables mouvans, par des tours et des batteries, et par une forte garnison. Elle a quatre lieues d'étendue, d'Orient en Occident, et 2, du nord au midi. Elle renferme deux villes et douze villages ou paroisses, comprenant une population de 25,000 à 30,000 âmes. *Saint-Hélier* ou *Saint-Hellier*, en est la capitale, elle est le siége d'un gouvernement et d'une cour de justice. On remarque dans cette ville une bibliothèque publique, un petit théâtre, un grand arsenal maritime et militaire, ainsi qu'un hôpital et une prison. L'affluence des

étrangers a donné un grand essor à sa prospérité et à son commerce. Sa population est de 10,000 âmes. *Saint-Aubin*, bâti sur un rocher à une lieue à l'ouest, est bien construit et commerçant. Les églises sont en général belles et de construction gothique ; ce sont les édifices les plus remarquables de l'île.

Guernesey, moins longue d'une lieue que la précédente, mais de la même largeur. Elle renferme 21,000 habitans ; on y compte peu de catholiques ; les différentes communions protestantes y possèdent des chapelles particulières. La seule ville qu'on y trouve est *Saint-Pierre*, ou *Saint-Peter-le-Port*, siége des cours de justice. Elle a un port sûr et commode, et est entourée de murailles ; sa population est de 11,000 habitans.

Auprès de cette dernière, est la petite île de *Sark*, ou de *Cers*, bordée d'une enceinte de rochers. Toute l'industrie des habitans, dont le nombre ne s'élève pas au-delà de 300, consiste dans la fabrication du fromage, des gants, des bas, des gilets tricotés et des jaquettes pour les matelots, objets qui s'exportent à Bristol.

Enfin, à trois lieues du cap de la Hogue, et au nord des îles dont nous venons de parler, est *Alderney*, en français Aurigny, petite île assez fertile, que les Romains connurent sous le nom d'*Arica*. Trois phares

placés sur les cimes de trois rochers isolés, au milieu des flots, permettent, pendant la nuit, de l'apercevoir de nos côtes; on n'y aborde pas sans danger. Elle ne renferme qu'une ville, ou pour mieux dire, un village à qui elle a donné son nom, et dont la population n'est que de 1000 habitans.

Les petites îles *Scilly* on *Sorlingues*, vis-à-vis de la pointe de *Land's-End*, le *Cap-Finistère* de la Grande-Bretagne, peuplées de 2700 habitans. Elles sont au nombre de 145, dont 5 seulement sont habitées : *Sainte-Marie*, *Sainte-Agnès*, *Tresco*, *Saint-Martin* et *Bryor*. Il n'y a de remarquable dans toutes les Sorlingues qu'un grand nombre d'antiquités druidiques.

Ce groupe d'îles dépend du comté de *Cornouailles*, en anglais Cornwal, pays jadis habité par les *Dumnonii*.

Cornouailles. (Comté de)

Ce pays est généralement aride et montueux et ne contient qu'un petit nombre de vallées fertiles; mais la pêche qui occupe plus de 12,000 individus, jointe à l'exploitation de ses mines de cuivre et d'étain, dont le revenu monte à près de 16 millions, peuvent donner une idée de la prospérité du pays et de sa richesse minérale.

Bodmin, ville qui était très-considérable il y a plusieurs siècles; elle est célèbre dans l'his-

toire d'Angleterre pour avoir été le quartier-général de Perkins-Warbeck, qui se faisait passer pour le fils d'Edouard IV. Il ne lui reste plus qu'une église assez vaste de toutes celles qu'elle renfermait. On trouve encore dans ses environs plusieurs ruines que l'on croit avoir appartenu à un temple de druides.

Falmouth, qui n'était, il y a deux siècles, qu'un misérable assemblage de cabanes de pêcheurs, est aujourd'hui la place maritime et commerçante la plus importante du comté. La ville consiste en une longue rue assez bien bâtie, deux forts qui occupent chacun un petit cap, dont l'un est appelé *Saint-Mawe*, et l'autre *Pendennis*, la défendent ainsi que le port; ce fut Henri VIII, qui les fit construire; la reine Elisabeth, augmenta considérablement le second : il se défendit contre Cromwell, dont on voit encore les lignes de campement aux environs.

Saint-Ivés, situé au fond d'une baie de la côte-occidentale de Cornouailles, possède un port qui contient environ 200 navires. Elle a une église qui s'élève majestueusement sur les bords de la mer.

Helstone, petite ville de 3000 habitans, à l'embouchure de la Looe, à cinq lieues au sud-ouest de Falmouth; elle offre quelques rues bien régulières, une belle église avec un clocher de 90 pieds de hauteur, et con-

serve encore, sous le nom de *Furry-Dance*, les restes d'une fête romaine (*Floralia*), qui se faisait le 4 des calendes de mai, en l'honneur de la déesse des fleurs : on la célèbre chaque année le 8 mai.

Le Devonshire ou comté de *Devon*, est baigné au nord par le canal de Bristol, au sud par la Manche, et se prolonge à l'est du comté de Cornouailles. Ses principales rivières sont : la *Tamar*, le *Taw* et l'*Exe* : la première le borne à l'occident, et a son embouchure dans la baie de Plymouth; la seconde va se perdre dans le canal de Bristol, et c'est dans le terrain marécageux d'*Exmoor*, que la troisième prend sa source. Plusieurs rivières la grossissent dans son cours, et elle a son embouchure dans la Manche à *Exmouth*.

Ce comté est remarquable par l'extrême variété des sites et du sol : il renferme des terrains qui ne le cèdent point aux plus fertiles de la terre en richesse et en prospérité; tandis qu'il ne présente dans d'autres localités, que l'image de la stérilité et de la barbarie. C'est dans cette contrée que se trouve un lieu sauvage, appelé *Moormen*, où de malheureux prisonniers de guerre français, au nombre de plus de 7000, furent, pendant de longues années de guerre, relégués dans une forteresse que plusieurs années de paix ont

convertie en un établissement agricole pour les pauvres.

Dans le Devonshire, 37,000 familles se livrent à l'agriculture, et 34,000 au commerce. Il comprend 54 lieues géographiques de côtes, et sa superficie est de 647,800 hectares, dont un tiers est en culture, et le reste en pâturages.

Plymouth, connu autrefois sous le nom de *Dévonport*, est une ville extrêmement importante, avec un des meilleurs ports d'Angleterre, défendu par trois forts et une citadelle. Elle a un chantier pour la construction des vaisseaux de guerre et des arsenaux. La ville renferme un beau théâtre, une bibliothèque, un marché, une bourse que l'on y a construite à grands frais depuis peu d'années, des maisons de charité et plusieurs hôpitaux. Elle fut brûlée par les Français, sous les règnes d'Edouard III et de Henri IV d'Angleterre.

Excester, ou pour mieux dire *Exeter*, est une des villes les plus florissantes du royaume. Elle fut la résidence des rois Saxons; elle a de bonnes fortifications : ses quatre principales rues, alignées, se réunissent en un point appelé *Carfax*, de deux mots de l'ancienne langue des Normands, qui signifient *quatre voies*. Sa circonférence est à peu près d'une lieue et demie. La cathédrale, dédiée à saint

Pierre, est un magnifique édifice. L'un des plus beaux édifices de cette cité est la maison des fous, établissement remarquable par l'ordre et la belle tenue qui le distinguent. Il contient 48 salles, disposées de la manière la plus convenable, pour les différens genres de folie.

Il y a à Exeter des manufactures de serges très fines, de droguets, de gros draps et autres lainages dont elle fait un commerce considérable.

Au moyen des écluses, la rivière d'Ex, sur laquelle la ville est située, fait remonter les vaisseaux jusqu'à son port.

Nous citerons encore plusieurs autres petites villes, telles que *Ashburton*, lieu de naissance du duc de Marlborough, fameux par ses exploits militaires; *Totness*, entouré de vieilles murailles en ruines, et que défendait un château dont les restes subsistent encore; *Dartmouth* que sa situation fit appeler dans l'origine *Clifton*, comme on dirait *Roc-Ville; Oakhampton*, situé dans une jolie vallée; *Barnstable*, et enfin *Tiverton*, qui renferme un bel hôtel-de-ville, siége des assemblées électorales; une église d'architecture gothique, et un ancien château que possédaient les comtes de Devon.

Le Dorsetshire, comté appelé, avec rai-

son, le *jardin de l'Angleterre*. Il comprend environ 772,000 arpens et 89,000 habitans. Ses plaines septentrionales, jadis couvertes de forêts, sont aujourd'hui de la plus grande fertilité ; mais dans sa partie centrale jusqu'à sa limite orientale règnent de vastes bruyères, dont la stérilité est fort heureusement compensée par la fécondité des vallées du sud-ouest. On y voit de nombreux troupeaux de moutons, dont la chair est délicate; aussi y trouve-t-on un grand nombre de manufactures de laines.

Dorchester, ville fort ancienne, et capitale du comté, est bâtie sur une élévation au bord de la Frome. Elle fut pendant quelque temps sous la domination des Romains, qui l'entourèrent d'une muraille, dont on peut encore suivre les traces; plusieurs voies romaines qui traversaient le pays y aboutissaient. Ses rues sont propres, bien pavées et parfaitement éclairées la nuit. Elle a une prison centrale, qui comprend un pénitentiaire et une maison de correction.

Lyme-Regis, près de la frontière orientale du comté, est bâtie en amphithéâtre sur la pente rapide d'une colline. Elle a un bon port, d'où partent de nombreux navires pour la pêche de la morue et de la sardine. Un grand nombre d'étrangers y sont attirés par ses bains de mer. Mais une ville qui,

sous ce dernier rapport, jouit d'une plus grande réputation, est

Weymouth. Ses établissemens de bains ont obtenu une importance depuis trente ou quarante ans, que justifient suffisamment les avantages inappréciables que l'on y trouve réunis. Il y a un théâtre, des libraires bien assortis, un grand nombre d'hôtels garnis, de belles promenades, une brillante société, et tout ce qui peut rendre le séjour d'une ville agréable. Le petit village de *Nottington*, à peu de distance de *Weymouth*, est célèbre par sa source sulfureuse.

Portland, petite île du comté de Dorsetshire, entourée de rochers inaccessibles, excepté vers le nord, où le seul lieu de débarquement est défendu par une forteresse. Portland est renommé par ses belles carrières de pierres à bâtir: cette pierre est blanche, sonore, d'un grain très fin, et presque aussi dure que le marbre. On l'emploie, en Angleterre, dans tous les édifices importans, et ce sont les carrières de cette île qui ont fourni à la coustruction du temple de Saint-Paul de Londres. En 1142, on y éleva une vaste forteresse, dont il ne reste plus que des ruines.

Somersetshire. Ce comté est borné au nord par celui de Glocester, au couchant par le canal de Bristol. Sa longueur est de 18 lieues,

et sa largeur de 14. Le nombre de ses habitans est de 323,400, répartis sur un territoire de 1,075,000 arpens. La terre y est fertile en grains et en fruits, et riche en pâturages. On y trouve du cuivre, de la pierre calaminaire, du cristal. Somersetshire a des fontaines médicinales, des mines de charbon de terre et quelques unes de plomb qui sont une source de prospérité pour le pays. Il est renommé pour son cidre, son excellente bierre. Au centre du comté, on élève dans des marais fort étendus un grand nombre d'oies qui fournissent du duvet et d'excellentes plumes ; on regarde ses fromages comme les meilleurs de l'Angleterre. Il a d'ailleurs de bonnes manufactures d'étoffes de laine, et il s'y fait beaucoup de dentelles. *Bristol* en est la capitale.

Bristol, la ville la plus riche, la plus commerçante, la plus peuplée de l'Angleterre, après Londres ; elle est sur l'Avon, qui la divise en deux parties. Les rues sont étroites et ses maisons fort élevées. Quoique généralement mal bâtie, Bristol renferme cependant quelques beaux édifices et deux places publiques, dont l'une appelée la place de la Reine, est ornée de la statue équestre du roi Guillaume III. On y remarque sa belle église de Sainte-Marie, dont le clocher est un des plus hauts de l'Angleterre. Au mois

de novembre 1831, la présence d'un député opposé à la réforme parlementaire, provoqua dans cette ville les plus graves désordres. Une populace en délire livra aux flammes l'hôtel-de-ville, l'évèché, le collége, la douane, plusieurs autres édifices publics, et les plus belles maisons de la place de la Reine. La population de Bristol est de 90,000 âmes.

Bath, une des plus élégantes cités du royaume, est construite en pierres de taille, et renferme une belle cathédrale et une magnifique place semi-circulaire, contournée par un péristyle à colonnes ; ses eaux minérales, très renommées, y attirent un grand nombre d'étrangers et toute cette foule de riches oisifs, si nombreux en Angleterre, qui viennent y chercher un remède à l'ennui qui les poursuit. Les plaisirs, les fêtes se succèdent sans interruption dans cette ville, qui est devenue le rendez-vous de l'élite de la société du royaume. Les Romains donnèrent le nom d'*Aquæ-Solis* aux eaux de cette ville, pour faire allusion à leur chaleur et à leur efficacité. Ces fiers conquérans y élevèrent un temple à Minerve et plusieurs autres monumens dont il ne reste que des vestiges.

Wels, ville agréable, propre et bien bâtie, au pied d'une montagne qui a d'abon-

dantes mines de plomb; sa cathédrale est un beau morceau d'architecture du XIIIe siècle.

Somerton. On prétend que cette ville a été une forteresse romaine. Les rois Saxons y résidèrent, et y firent bâtir un château fort qui fut transformé en prison d'état. Jean, roi de France, ainsi que plusieurs autres personnages de haut rang, y furent renfermés : ce château n'existe plus. Nous citerons encore *Milborn*, bourg de 1,500 habitans, qui n'offre rien de remarquable que son église ; *Ilchester*, patrie du célèbre Roger Bacon ; *Bridgewater*, ville de 6,000 âmes, où le duc de Monmouth fut proclamé roi ; et *Minehead*, sur la côte du canal de Bristol.

Gloucester (Comté de). Ce pays est fertile, et le climat y est peut-être le plus doux de la Grande-Bretagne. Il produit du blé et du fourrage. On y trouve de belles forêts, et il fournit des laines, du fer et de l'acier. Le cidre y est excellent, et l'on y fabrique annuellement, avec le lait des vaches, plus de 200,000 quintaux de fromage. Sa superficie est de 80,000 arpens.

Gloucester, célèbre ville d'Angleterre et capitale du comté de son nom, bâtie en bois et en briques sur la rive gauche de la Severn. Elle se compose principalement de deux grandes rues, qui se coupent au centre de la

ville. Ses fortifications n'existent plus. Sa cathédrale, chef-d'œuvre d'architecture gothique, est une des plus belles d'Angleterre. C'est dans cette église qu'eut lieu le couronnement de Henri III : on y remarque les tombeaux de Robert, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant, et du roi Edouard II, ainsi qu'une statue en marbre blanc érigée à Edouard Jenner, inventeur de la vaccine; l'air y est sain, et les femmes y sont remarquables par leur beauté. Toute la population y est occupée du commerce des laines, de la fabrication des cordages et de celle des épingles. Ces dernières produisent seules, à cette cité, plus de 25 millions par an. Les autres villes ou bourgs du comté, que nous citerons seulement pour mémoire, en raison de leur peu d'importance, sont :

Stroud, au sud de Gloucester; *Cirencester* ou *Ciceter*, qui renferme une des plus belles églises du royaume; *Burford*, qui possède une manufacture de couvertures et de divers tissus de laine; enfin, *Cewkesbury*, dont le pont, d'une seule arche, est cité comme un des plus hardis du royaume.

Wiltshire (Comté de). Au nord, le pays est montueux et couvert de bois; le reste offre une riche culture et de vastes plaines, qui nourrissent de nombreux troupeaux de moutons. Son principal commerce consiste

dans ses laines, et dans le produit de ses manufactures. *Salisbury* est sa capitale.

Salisbury. Cette ville est située dans une vallée agréable, arrosée par l'Avon; elle est bâtie avec régularité, traversée par des canaux, et divisée en deux parties. On y remarque l'hôtel-de-ville, la place du marché, le palais épiscopal et une magnifique cathédrale gothique, dont la flèche a 400 pieds de hauteur, et qui passe pour la plus haute du royaume; mieux filée et moins nue que l'était celle de Cambrai, c'était, avec celle-ci, une des plus belles flèches en pierre de l'Europe. Salisbury est renommé pour ses fabriques de coutellerie. Viennent ensuite le bourg de *Wilton*, patrie du célèbre Adisson; *Devizes*, qui renferme deux églises, un bel hôtel-de-ville, et qui paraît devoir son origine aux Romains, à en juger par le grand nombre d'antiquités qu'on y a trouvées; *Bedwin; Calne,* peuplée d'environ 5,000 habitans, et que l'on suppose avoir été une colonie romaine; enfin, *Chippenham,* ville renommée pour ses draps fins, et où l'on passe l'Avon sur un beau pont de seize arches.

Hampshire (Le) ou le comté de *Southampton*, contrée agricole autant que maritime et commerçante, riche en céréales et en forêts. Ses principaux ports sont Ports-

mouth et Yarmouth. L'île de Wight, voisine de ses côtes, fait partie de ce comté, qui contient 1,312,500 arpens, et 200,000 habitans. Winchester en est la capitale.

Winchester. Cette ville, fort ancienne, fut habitée par les rois Saxons. Ses rues sont larges, propres ; la cathédrale est magnifique, sa longueur est de 545 pieds, et les ornemens en sont de la plus grande richesse. Winchester renferme encore des monumens dignes de fixer l'attention, tels que le collége, l'hôpital du Christ, la nouvelle prison, le théâtre et l'hôtel-de-ville.

Southampton. Cette cité, fort agréablement située, fait un commerce considérable de bois de charpente et de chanvre avec le nord de l'Europe, et de vins et de fruits avec le Portugal. Elle a des relations journalières avec le Havre par un service régulier de bateaux à vapeur.

Portsmouth se divise en deux villes, *Portsea* et *Portsmouth*, que leur situation au bord de la mer rend extrêmement importantes. La première contient un parc d'artillerie, un arsenal pour la marine de la plus grande beauté, établi par Henri VIII, une corderie immense, une école royale de marine et une d'architecture navale. C'est dans Portsmouth proprement dit que l'amiral du port a fixé sa résidence, et que se trouve le

siége des autorités civiles et militaires. Cette ville renferme de vastes magasins de vivres pour la marine; l'église de Saint-Thomas-Becket, où l'on voit le mausolée du duc de Buckingham, qui fut assassiné dans cette ville, et l'hôpital d'Hasler, où l'on n'admet que les marins, et qui contient 1,800 lits. Aucun port du royaume ne peut être comparé à celui de Portsmouth, sous le rapport de la grandeur, de la profondeur et de la sûreté. La rade de *Spithead*, dans son voisinage, est le rendez-vous de la flotte royale. Portsmouth est peu digne de l'importance de son port; sa population est de 48,000 âmes; ses rues sont étroites et sombres.

Les autres villes du comté, sont: *Lymington*, située au bord de la mer, vis-à-vis de l'île de Wight, et dont les salines donnent lieu à un commerce important; *Christ-Church*, où se trouvent des fabriques de bas de soie et de chaînes de montres, et où l'on fait une pêche active de saumons; *Andover; Whitchurch*, et enfin, *Yarmouth*, dans l'île de Wight, qui possède un château construit par Henri VIII, sur l'emplacement de l'église que les Français avaient construite.

Sussex (Comté de). La longueur de cette contrée est de 22 lieues, et sa largeur est de 7. Elle contient 1,140,000 arpens, et

107,600 habitans. Les côtes de Sussex sont très poissonneuses ; ses laines sont d'une finesse remarquable, et la partie du nord de ce comté offre encore des forêts assez considérables pour fournir d'excellens bois à la marine anglaise. Jetons un coup-d'œil rapide sur ses principales villes.

Chichester, la capitale, fut fondée, à ce que l'on prétend, par Cissa, roi des Saxons. Ses rues sont larges et bien pavées. Cette ville renferme six églises ; sa cathédrale, d'une belle architecture gothique, a une flèche de 300 pieds de hauteur ; elle a un port commode et sûr, et un chantier de construction pour la marine marchande.

Arundel, agréablement situé sur le penchant d'une colline, d'où la vue se promène sur une immense prairie, et où on voit les ruines d'un ancien château fort. Ses bains de mer sont très fréquentés ; mais son port, qui contenait autrefois des vaisseaux de cent tonneaux, a été presque détruit par la mer.

Lewes, jolie petite ville, avec des casernes, un théâtre, des papeteries, une fonderie de canons, un hôpital militaire et un vaste terrain destiné aux courses de chevaux. Ce fut sous les murs de cette ville que le roi Henri III fut fait prisonnier, en 1263, à la

bataille sanglante qui lui fut livrée par Simon de Montfort, comte de Leicester.

Hastings, célèbre par deux sanglantes batailles, livrées près de ses murs, et qui ont successivement changé la face de la Grande-Bretagne : la première, que Guillaume-le-Conquérant remporta en 1066, sur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la couronne et la vie ; la seconde, qui se donna en 1263, entre le roi Henri III et les barons du royaume, en faveur desquels la victoire se décida.

Winchelsea, patrie d'Édouard Ier, n'offre rien de remarquable.

Rye, petite cité, dont les maisons sont bâties en briques. Elle a un port qui fait un commerce considérable, et une pêche fort active. On prétend que cette ville, qui renferme à peine 900 habitans, possédait anciennement dix-huit églises, que la mer soulevée engloutit à la suite d'une tempête.

Nous citerons encore le bourg de *Grinstead*, situé au sommet d'une colline dans une position charmante, et le petit port de *Brighton*, ou de *Brightelmstone*, qui vit, après la bataille de Worcester, en 1631, Charles II s'embarquer pour la France. Cette ville a de fréquentes communications avec Dieppe, au moyen d'un service réglé de paquebots. La traversée est de 29 lieues.

Brighton est remarquable par son extrême propreté. Ses principales rues sont parallèles et tirées au cordeau; et comme elles traversent la ville dans toutes ses dimensions, d'un côté, elles présentent l'aspect de la campagne, et de l'autre, celui de la mer. Sur sa grande place, l'œil se repose délicieusement sur de riches portiques, sur d'élégantes constructions et sur le parterre anglais qui en tapisse le milieu.

Kent (Comté de). Plus agricole que manufacturier, ce pays a la moitié de sa superficie en terres labourables, le tiers en pâturages, et le reste, qui comprend la partie méridionale, appelé le *Weald*, en bois et en marais. Il contient 1,248,000 arpens, et 200,000 habitans. On y récolte en abondance des céréales, des légumes et des fruits. *Canterbury* ou *Cantorbery* en est la capitale.

Cantorbery. L'ancienne importance de cette cité est démontrée par les grandes chaussées militaires qui conduisaient à Douvres et à Lymne, et par les nombreux vestiges d'antiquités que l'on y a découverts. Des collines l'environnent, et elle est arrosée par le *Stour*, qui s'y divise en plusieurs branches; c'est le plus ancien archevêché du royaume. Son archevêque, primat d'Angleterre, est premier pair du roi. Il a la préséance sur tous les ducs qui ne sont pas du

sang royal, et sur les grands officiers de l'état. Aux sacres des rois, c'est lui qui place la couronne sur leur tête, et, dans quelque lieux que la cour se trouve, le roi et la reine sont ses paroissiens. La cathédrale de Cantorbery est une des plus vastes et des plus magnifiques du monde. La longueur du vaisseau est de 445 pieds. Le pavé du sanctuaire est une riche mosaïque en porphire, vert antique, granit et marbres précieux, mais fort dégradée. Le chapitre se fait remarquer par ses vitraux, et par la hardiesse de sa voûte, en lambris et à compartimens. Cette église renferme une infinité de tombeaux et mausolées de rois et reines d'Angleterre, de grands capitaines et de personnages célèbres. On cite encore quinze églises, parmi lesquelles on distingue celle de Saint-Martin, qui a été bâtie avec les restes d'un temple antique. Cantorbery avait autrefois des fortifications; mais on a démoli ses remparts, sur l'emplacement desquels on a fait des promenades ; ses quatre principales rues sont pavées en dalles. De ses branches d'industrie, il ne lui reste plus que sa charcuterie qui soit encore estimée. Le nombre des habitans dépasse 13,000.

Douvres, est l'ancienne *Dubris* des Romains; pressée entre la mer et les rochers escarpés, auxquels elle est adossée; elle est

très longue et très étroite, et ne consiste guère que dans une seule rue d'environ une demi-lieue de longueur, accompagnée de trottoirs des deux côtés. On prétend que le château qui s'élève sur un roc escarpé, a été bâti par Jules César. Les édifices les plus remarquables de la ville sont : l'église de la Vierge, celle de Saint-Jacques, l'hôpital Militaire, l'Hôtel-de-Ville, et la salle de spectacle. On montre à l'arsenal un canon de 22 pieds de longueur, appelé le pistolet de poche de la reine Élisabeth.

Le port de Douvres est le passage le plus ordinaire d'Angleterre en France, et réciproquement, ce qui explique le grand nombre d'étrangers que l'on y voit. Le trajet n'est que de 7 lieues. Cette ville est peuplée de 12,000 âmes.

Hythe, petite ville, non loin de la côte, défendue par quatre forts. Elle possède un canal royal militaire, large de 42 mètres, et profond de 6, garni d'un épaulement : elle n'a pour se soutenir que ses bains de mer, sa garnison et ses hôpitaux. Le commerce y est peu florissant, et le port a été comblé.

Romney ou *New-Romney*, bourg situé sur une hauteur, au milieu de marais fertiles, de 20,000 hectares de superficie, qui ont été, il y a plusieurs siècles, conquis sur la

mer, au moyen d'une levée parallèle au rivage, et qui s'étend jusqu'à *Hythe*.

Faversham, où la pêche des huîtres fait vivre plus de deux cents familles, sur une population de 4,000 âmes.

Maidstone, ville beaucoup plus peuplée que la précédente, renommée pour son marché de houblons.

Rochester, ville dont l'ancienne importance est attestée par un superbe pont de pierre, bâti sous Richard II, et une cathédrale magnifique, d'architecture anglo-normande. L'Hôtel-de-Ville et le bâtiment des Greffes, construits avec élégance, sont ce qu'il y a de plus remarquable parmi ses édifices modernes. Cette ville communique à celle Chatham, par une suite non interrompue de constructions, et par des ouvrages respectifs de défenses. Rochester a une population de 10,000 habitans.

Chatham, ville au sud de Rochester, à laquelle elle est contigüe. C'est un des principaux chantiers de l'Angleterre. Elle est fortifiée, destinée à la construction des vaisseaux de guerre, et pourvue d'un arsenal maritime, le mieux disposé et le mieux fourni.

Woolwich, également fameux par son grand arsenal, sa magnifique caserne d'artillerie, sa belle école militaire de marine

bâtie dans le style gothique, et renfermant un canal et une pièce d'eau pour les évolutions des chaloupes canonnières.

Greenwich, où se trouve un somptueux hôpital destiné aux marins invalides, et l'Observatoire, d'où les astronomes comptent leur premier méridien. Enfin, *Deptfort*, qui renferme de grands magasins pour l'approvisionnement des navires et des chantiers de constructions, dans lesquels Pierre-le-Grand se plut à travailler.

Middlesex (Comté de). Ce pays formait une des divisons politiques de l'Angleterre à l'époque de l'Heptarcie ; son nom signifie littéralement *pays* des *Saxons du Milieu ;* parce qu'il était situé entre les Saxons de l'est, de l'ouest et du sud. Le Middlesex est le plus riche, le plus commerçant et le plus populeux de l'Angleterre; il est traversé de l'est à l'ouest par le canal de Paddington, et par le grand canal de jonction, qui fait communiquer la petite rivière de la Coln, avec la Tamise. On cultive dans ce comté 16,000 hectares de terre; les jardins fruitiers et potagers, d'où la capitale tire ses fruits et ses légumes, en comprennent 8000, et les pâturages, dont la supercifie est de 40,000 hectares, produisent assez de foin pour nourrir plus de 30,000 chevaux.

Londres, ville très-célèbre, capitale,

du comté de Middlesex et de tout l'empire Britannique, la plus grande, la plus riche et la plus peuplée de l'Europe; en même temps qu'elle est la ville la plus commerçante, la plus puissante et la plus florissante de l'univers.

Londres comprend 26 quartiers, dirigés chacun par un *Alderman,* nommé par les citoyens dans les assemblées nommées *ward-motes.* On choisit tous les ans, le jour de Saint-Michel, un de ces magistrats pour occuper la dignité de *Lord-Maire.* La bourgeoisie nomme de même, chaque année, les deux *Shériffs* et le chambellan; le *Lord-Maire* et les *Aldermans* s'adjoignent toujours, pour se faciliter l'intelligence des matières de jurisprudence, un *Recorder* ou greffier, qui doit toujours être un légiste distingué. Une des principales attributions de ce magistrat, est de porter la parole dans toutes les grandes occasions; et c'est lui qui est chargé, lorsqu'il siége au tribunal, de prononcer la sentence des criminels. Il y a plusieurs autres officiers dans la ville : le *Coroner,* ou le clerc de la ville, le *Common-Sergeant,* ou l'avocat de la ville, et le *Remembrancer* ou l'archiviste, etc. Des magistrats municipaux sont tous les jours en permanence pour statuer sur les divers griefs portés à leur connaissance. La juridiction des

juges de paix du comté, s'étend sur les faubourgs qui appartiennent au comté de *Middlesex*.

La Tamise traverse la ville de Londres, plus considérable sur sa rive droite que sur sa gauche; sa forme est irrégulière. Y compris *Westminster*, et le quatier du sud appelé *Southwark*, sa circonférence est de plus de 30 milles, ou d'environ 11 lieues. Il n'est presque pas de rues à Londres où deux voitures ne puissent passer à la fois; on en compte beaucoup d'autres ou cinq ou six peuvent marcher de front: il y en a un nombre considérable dans les nouveaux quartiers, principalement dans *Westminster* et *West-End*, lieux habités par la noblesse et l'opulence; la *Cité*, le plus ancien quartier de Londres et le plus central, renferme les plus étroites. La Cité est occupée par le commerce. Cependant des négocians, surtout ceux qui se livrent aux expéditions maritimes, habitent la partie orientale, appelée *East-End*. C'est dans cette partie que se trouvent les chantiers, de beaux et vastes magasins, et les immenses bassins appelés *Docks*, construits pour recevoir les vaisseaux. Un grand nombre de comptoirs et d'entrepôts, des fabriques et des manufactures de toute espèce occupent le *South Wark*, qui, sous le rapport administratif, dépend du comté de *Surrey*. Plu-

sieurs villages bâtis aux portes de Londres sont réunis à la ville par les nouveaux quartiers.

Les maisons, construites en briques, mais revêtues de plâtre, ont presque toutes trois étages. Toutes les rues sont éclairées au gaz, et garnies de trottoirs; on n'y voit jamais d'immondices, parce que des tombereaux qui passent tous les matins reçoivent de chaque habitant celles qu'il conserve chez lui. Il n'est pas de capitale en Europe où l'on trouve des magasins aussi riches, des boutiques aussi élégantes que dans cette ville. Les plus belles rues sont celles qu'on appelle *Oxford-Street*, *Picadelly*, *Pall-Mall*, *Port-Land-Place*, *Haymarket* et *Regent-Street*. Cette dernière est la plus remarquable de toutes, et il n'en existe aucune en Europe qui puisse l'égaler. Les plus étendues en longueur sont : *Strand*, longue de 1369 mètres; Edgeware-*Road* de 1397, *City-Road* de 1690, *Piccadilly* de 1694, *Regent-Street* de 2304 et *Commercial-Road* de 5280 mètres. Toutes les rues sont pavées avec régularité; mais depuis 1823, on a commencé à les paver à la Mac-Adam *(cailloutis)*.

Londres n'a point de boulevards, mais on y trouve un grand nombre de places publiques ou *squares*, ainsi appelées parce qu'elles sont de forme quadrangulaire, et dont le

milieu est tapissé de boulingrins entourés d'une grille. Le plus beau de tous, qui comprend une superficie de deux hectares, est sans contredit celui de *Grosvenor*, dont le centre est occupé par la statue équestre de Georges II; il est entouré des plus somptueuses habitations de la capitale; la statue équestre de Georges III, sous le costume de Marc-Aurèle, est au milieu de celui de *Portman*; le square de Cavendish est décoré de celle du duc Cumberland; mais celui dont l'étendue est la plus considérable, est celui de *Lincoln's-Inn*, situé sur le même emplacement de la grande pyramide d'Egypte.

Londres renferme peu de monumens dignes de son étendue et de son opulence; toutefois nous citerons le palais de *Wetsminster*, où siége le parlement. Le *Muséum Britannique*, remarquable par sa grandeur et par sa précieuse collection. La bibliothèque de cet établissement contient 246,000 volumes et 20,000 manuscrits. *Somerset-House*, construit par Pierre Puget de Marseille, édifice où se trouvent réunis les bureaux de la marine, celui du timbre, et les salles où la société royale des arts et celle des antiquaires tiennent leurs séances, ainsi que celles qui servent annuellement à l'exposition des produits de l'industrie; la *Bourse*, bâtiment carré orné de portiques; la *Banque*, remarquable

par son immense étendue ; la douane, vaste édifice d'une noble simplicité, *l'Hôtel de la Compagnie des Indes-Orientales*, qui renferme un superbe musée asiatique et une riche bibliothèque ; au bord de la Tamise *la Tour de Londres*, qui est une antique forteresse, au centre de laquelle s'élève une grosse tour carrée. Elle a environ un mille de circuit, et c'était autrefois la demeure des souverains ; aujourd'hui on y conserve les archives du royaume, les joyaux de la couronne, et les ornemens qui servent au couronnement des rois. Elle sert d'arsenal, on y bat monnaie, et l'on y renferme les prisonniers d'état ; quelques batteries en défendent les approches du côté la la Tamise.

Le palais de Saint-James, n'a rien de remarquable que la richesse de ses appartemens, qui contrastent d'une manière désagréable avec la construction en briques, l'architecture irrégulière et sans beauté de cette résidence royale. Un autre palais destiné à la remplacer, peut être mis au rang des principales constructions de Londres ; sa belle architecture, sa toiture et ses colonnes en fonte le rendent l'objet de l'admiration des étrangers.

Le palais de *Whitehall* est un vaste bâtiment carré, ancienne résidence des rois, n'offrant d'autre intérêt que le souvenir de la mort

de Charles Ier : c'est devant une des fenêtres de cet édifice que ce prince eut la tête tranchée.

Londres possède 125 églises paroissiales; mais nous ne nous occuperons que de celles qui sont dignes d'une mention particulière.

Saint-Paul (l'église de) est la plus grande et la plus élevée du royaume : son vaisseau a 500 pieds de longueur, et 285 dans sa plus grande largeur. La grande nef est large de 45 pieds; le diamètre intérieur de la coupole est de 100 pieds; elle en a 145 extérieurement, et la hauteur totale de l'édifice, jusqu'à l'extrémité de la croix qui le termine, est de 340 pieds.

Ce somptueux édifice est pavé en marbre, et bâti de pierres de Portland. Commencé en 1670, il fut terminé en 1725. Ce fut l'architecte Christophe Wren qui le construisit sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. La dépense s'en est élevée à quarante millions de notre monnaie. Au centre, et sous le dôme de cette basilique, est le monument funèbre que le parlement d'Angleterre décerna à l'amiral Nelson, qui, vainqueur sur tant de mers, perdit la vie à la bataille de Trafalgar.

Nous allons rapporter, au sujet de cette église, un trait qui décèle une rare présence d'esprit de la part d'un maçon qui travaillait

dans l'intérieur de la coupole. Cet ouvrier se trouvait près d'un peintre, placé sur un échafaud, et qui, pour mieux examiner son ouvrage d'une distance convenable, reculait de quelques pas, et allait se précipiter, lorsque le maçon, jugeant le danger que courait l'artiste, et n'osant l'en avertir dans la crainte de hâter sa chute, prend une brosse pleine de couleurs et court faire une tache au milieu du visage de la plus belle figure. Le peintre furieux, s'élance pour empêcher cet homme grossier de détruire son ouvrage, et s'arrache, sans le savoir, au danger qui le menaçait.

Westminster (L'église de), qui fut abbatiale, est un des beaux édifices gothiques de l'Europe. Sa longueur est de 360 pieds, et sa largeur de 195. Ce temple est le lieu de la sépulture des rois d'Angleterre et celui de leur couronnement. Là se trouvent les statues de ceux des anciens souverains de la Grande-Bretagne, qui se rendirent les plus recommandables par leur amour pour la justice. Aux cendres des rois, l'église de Westminster réunit celles des grands hommes qui illustrèrent leur pays. Entre les nombreux monumens qui leur ont été élevés, on distingue la statue de Shakspeare, les tombeaux de Shéridan, de Milton, de Gray, de Thompson, d'Addison, de Garrich, de Dry-

den et de cet immortel Newton, qui, par la force de son génie, arrachant à la nature son secret, dévoila le système physique du monde, et devina le mécanisme de l'univers! Il est à l'entrée du chœur, et l'inscription se termine par ces pompeuses expressions : *Gratulentur sibi mortales tantum extitisse humani generis decus! Chatham*, les deux antagonistes Pitt et Fox, et Canning reposent non loin des hommes illustres que nous venons de citer. Enfin, toutes les souverainetés de la gloire et du génie se trouvent réunies dans ce temple, sans rival dans le monde.

Londres possède sept ponts magnifiques, qui traversent la Tamise; celui dont la grandeur et la beauté excitent le plus l'admiration, est, sans contredit, le pont du *Strand* ou de *Waterloo*, bâti en granite; on remarque dans celui de *Soutwark*, construit en fer, l'arche du milieu qui est une des plus larges que l'on connaisse. A Londres, la Tamise a 400 mètres de largeur et 4 de profondeur.

Promenades. Les plus belles et les plus fréquentées sont au nombre de quatre :

Saint-James-Park, où l'on trouve une énorme pièce de canon rapportée d'Alexandrie, ainsi que le mortier fondu par les Français, pour le siége de Cadix, en 1812, et offert à l'Angleterre par la régence d'Espagne :

il a 8 pieds de long, 12 pouces de diamètre, et peut lancer une bombe à une lieue de distance.

Green-Park, ou le *parc vert* qu'une grille sépare du précédent; il s'étend jusqu'à *Hyde-Park*, situé à l'extrémité occidentale de Londres. La superficie de celui-ci est de 400 arpens, et les voitures bourgeoises ont la permission d'y circuler. La belle avenue qui unit les trois parcs porte le nom de *Constitution-Hill*.

Regent's-Park, immense enclos, dont la superficie est de 450 arpens, et qui se trouve à l'extrémité et vers le nord-est de Londres. On y admire un magnifique édifice moderne que l'on appelle *Colosseum*, à cause de la vaste étendue de ses dimensions.

Les principaux théâtres de Londres, parmi les treize qu'elle possède, sont *Drury-Lane*, *Covent-Garden* et *King's-Theatre* ou l'opéra italien.

En parcourant cette riche et somptueuse capitale, le voyageur est saisi d'admiration à l'aspect du nombre et de l'importance des établissemens scientifiques et de bienfaisance qu'elle renferme dans son sein; que nos lecteurs en jugent par l'énumération suivante: l'académie, 18 bibliothèques publiques, 16 écoles de droit et autant de médecine, 5 de théologie, 300 écoles gratuites élémentaires, dans

lesquelles 16,000 enfans des deux sexes sont instruits et habillés, la collection de tableaux, appelée *Galerie Nationale*, la société royale, la société pour l'encouragement des arts, des fabriques et du commerce, celle des antiquaires, celle de chimie, celle de géologie, celle des pharmaciens, qui possède un superbe jardin botanique; celle d'horticulture, celle de statistique; la société biblique, qui a répandu un nombre immense de bibles en cent quarante langues différentes; celle pour l'encouragement des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique; celle de Palestine, pour le perfectionnement de la géographie et de l'histoire naturelle en Palestine et en Syrie, la société royale asiatique qui publie d'excellens mémoires, et 20 autres sociétés dont la nomenclature deviendrait fastidieuse. On trouve dans cette ville 147 hôpitaux ou hospices, 30 dispensaires, où l'on donne gratuitement aux pauvres les consultations et les médicamens; 14 prisons, vastes, aérées, bien tenues et avec lesquelles les prisons des autres capitales de l'Europe ne pourraient rivaliser sous aucun rapport.

La population de Londres est de 1,500,000 habitans; on y compte 491 temples et chapelles consacrés aux différens cultes, 14 marchés et 70 squares. Le nombre des individus qui s'y lèvent chaque jour sans savoir où ils

se procureront un gîte, est de 20,000; il faut y ajouter 16,000 mendians, qui ne se trouvent pas compris dans cette catégorie. Il y a 115,000 voleurs ou filous, et 300 recéleurs. On évalue à 5,000 le nombre des cabarets, à 43 celui des maisons de jeu, et à 75,000 la totalité des filles publiques. Le nombre des domestiques des deux sexes, sans places, est de 10,000. On ne doit pas être étonné, d'après ce que nous venons de dire, que cette ville compte 14 cours de justice et 10 tribunaux de police, et qu'il entre annuellement dans ses prisons 8,000 individus.

La police de Londres diffère essentiellement de celle de Paris. On ne trouve pas dans la première ce déploiement de forces militaires, ce luxe de répression qui donne à l'action qui protège l'ordre, l'apparence de l'abus de la force. La sûreté publique est confiée à des gardes nombreux, appelés *watchmen*, qui parcourent les rues, pendant la nuit, en criant l'heure, en faisant fermer les portes laissées ouvertes par négligence, arrêtant ceux qui commettent des délits ou des désordres, et n'ayant pour armes qu'un long bâton. On doit bien penser néanmoins que, malgré toute la vigilance et l'activité des *watchmen*, il se commet encore un grand nombre de délits dans une ville aussi considérable, qui compte un voleur sur dix à douze individus. Il faut dire aussi que l'organisation

de la police, à Londres, est vicieuse sous plusieurs rapports : aussi a-t-on senti récemment la nécessité d'adopter un plan de police générale pour la capitale.

Commerce. Le commerce emploie annuellement à Londres 3000 barques, 8000 mariniers et 4000 portefaix, pour le chargement et le déchargement des navires. On compte plus de 900 bateaux à vapeur, qui arrivent dans la Tamise et qui en sortent annuellement, et on évalue à 15,000 le nombre moyen des bâtimens amarrés à la fois sur les bassins et les canaux de la Tamise. La valeur des marchandises embarquées et débarquées s'élève, chaque année, pour le commerce extérieur, à 70 millions de livres sterling; que l'on ajoute à cette somme celle de 60 millions de livres sterling, pour le commerce intérieur, et on aura un total de 130 millions de liv. sterl., ou de 3,250,000,000 de francs, formant le montant du commerce annuel de cette capitale.

La ville de Londres a donné naissance à un grand nombre d'hommes distingués : on remarque parmi eux les poètes Chaucer, Cowley, Glower, Churchill, Spencer, Pope et Shaftesbury; les hommes d'état Chesterfield, Whitelocke, Thomas Morus, François Bacon, William Temple et Windham; les évêques Wren et Pearce; le théologien Calamy, l'astronome Halley et le médecin Browne, le pein-

tre Wright, et plusieurs autres personnages plus ou moins célèbres que nous nous abstiendrons de citer.

Après avoir considéré la ville de Londres sous des points de vue assez variés, nous jeterons un coup d'œil rapide sur les lieux intéressans qui l'environnent.

Chelsea, situé aux portes de Londres, près du quartier de Westminster, renferme un hôtel des invalides qui peut recevoir jusqu'à cinq mille hommes, et un établissement réservé aux enfans des militaires. Au reste, il est plus remarquable par son étendue que par sa structure.

Hackney, grand village à une lieue de Londres : on y trouve le vieux palais du prieur de Saint-Jean-de-Jérusalem, et des moulins qui appartenaient jadis aux Templiers; sa population est de 16,800 âmes.

Chiswick, joli village sur la Tamise, à deux lieues de Londres, a une belle maison de plaisance appartenant au duc de Devonshire. On remarque dans les caveaux de l'église les tombeaux de plusieurs personnes de haut rang, parmi lesquels nous citerons principalement celui de la comtesse de Faul Combery, fille de Cromwell.

Islington, renferme plusieurs manufactures et fournit à la capitale, par le moyen de la *nouvelle rivière*, qui est un cours d'eau ar-

tificiel, la seule eau potable que l'on y consomme.

Fulham, sur la Tamise, à deux lieues ouest de Londres; le cimetière de ce village est depuis la restauration, la sépulture de la plupart des évêques de Londres, qui y possèdent une belle maison de plaisance.

Hampstead, joli village de 7 à 8000 habitans, renommé jadis par ses eaux ferrugineuses et sulfureuses.

Hampton, grand village sur la Tamise : il possède un château royal, dont le parterre, l'avenue, les parcs et le paysage sont de la plus grande beauté; ce fut pendant longtemps le lieu de détention de Charles Ier. On trouve dans une des serres de cette maison de plaisance, un cep de vigne qui passe pour le plus remarquable de l'Europe: il a 72 pieds d'étendue sur 20 de hauteur, dans une automne, on y a recueilli 2272 grappes qui pesaient en tout, 2016 livres.

La population de ce village est de 2000 habitans.

Surrey. (Comté de) Cette contrée a 15 lieues de longueur sur 10 de largeur; sa superficie est de 70 lieues carrées. Son sol est varié, fertile en blés, orge, houblon et légumes de toute espèce; le comté de Surrey a un grand nombre de fabriques de poteries et de chapeaux, des papeteries, des imprimeries

sur toile de coton et des distilleries de vinaigre.

Guildford, chef lieu du comté, sur la Wye, avec un vieux château, ancienne résidence des rois Saxons. Cette ville a quelques fabriques de drap, et un superbe cirque situé à une demi-lieue de la ville, où l'on fait tous les ans, le jour de la Pentecôte, des courses de chevaux pour disputer un prix de cent guinées fondé par Guillaume III.

Richmond, sur la Tamise, compte 6000 habitans. On y remarque un ancien château royal où Henri VII mourut. Il y a dans les environs un parc magnifique et un bel observatoire. C'est dans l'église qu'est érigé le mausolée du poète Thompson. Cette ville, si éminemment remarquable par sa position pittoresque, est à trois lieues sud-ouest de Londres. On y compte 5,300 habitans.

Reigate ou *Ryegate*, petite ville de 2,500 habitans, située dans une jolie vallée où s'élève une vieille église à tour crénelée renfermant plusieurs monumens précieux.

Haslemère, ou *Haselmère*, bourg de 800 habitans; de cinq églises paroissiales qu'il possédait, il ne lui en reste plus qu'une.

Kew, sur les bords de la Tamise, renferme 4000 âmes. Il y a un château royal où résidait habituellement le roi Georges III, qui

renferme une des plus riches collections de plantes que l'on puisse voir.

Berks (Comté de). Pays agricole, où l'on trouve des bois, des mines de cuivre et des manufactures de toiles à voiles et étoffes de laine ; il a 18 lieues de long sur 11 de large ; sa population est de 118,000 habitans. C'est la patrie de Pope.

Reading, chef-lieu du comté, au confluent du Kennet et de la Tamise ; c'est une ville fort ancienne, bâtie en briques, bien pavée, et dans une situation très-favorable au commerce, qui consiste en farine, bois, tonnellerie, laine, etc.

Windsor, ville célèbre sur le penchant d'une colline, et sur la Tamise ; elle possède un superbe château, bâti sur une éminence dont Guillaume-le-Conquérant, fut le fondateur, qu'a reconstruit Edouard III, et que ses successeurs ont encore augmenté. La chapelle de la magnifique résidence de Windsor est un gothique très délié, tout à jour, avec un triple rang de vitraux. Cette construction, par son exquise légèreté, est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Dans les caveaux de cet édifice, reposent les cendres de Henri VI, d'Edouard IV, de Henri VIII et de sa femme Jeanne Seymour, de Charles I[er] et d'une fille de la reine Anne ; on y remarque également les tombeaux de Georges III, de la reine Char-

lotte sa femme, ainsi que ceux de plusieurs princes et princesses du sang.

La ville de Windsor se compose de six rues principales, et de quelques unes plus petites. Ses édifices les plus remarquables sont : une jolie salle de spectacle, l'hôtel-de-ville et l'église paroissiale nouvellement reconstruite dans le style gothique. Sa population est de 5,000 habitans.

Abingdon, petite ville sur la Tamise, où l'on compte 1800 ouvriers occupés à fabriquer de la grosse toile, des sacs et des voiles. Elle est peuplée de 4,800 âmes.

Nous parlerons seulement pour mémoire des petites cités de Wantage, de Lawrance, Waltham et de Denchworth, où l'on trouve une infinité d'objets, qui rappellent différentes époques historiques.

Oxford (comté d'). — Il a 19 lieues de long sur 14 de large ; son air est doux et sain, et son territoire, arrosé par le Cherwel, l'Envold, la Tamise et la Wixdrush, produit d'excellens pâturages, des fruits et du blé. Population 119,200 habitans.

Oxford, belle et grande ville, chef-lieu du comté de son nom, s'élève au milieu d'une prairie, au confluent de l'Isis et du Cherwel. Elle est depuis long-temps célèbre par son université, composée de 20 colléges rentés et de 5 *halls* ou bâtimens destinés aux loge-

mens des étudians, renfermant plus de 4,600 de ceux-ci. Ce fut dans l'enceinte du théâtre de l'université, bâtiment magnifique, où l'on se rassemble dans les grandes cérémonies universitaires, que furent promus au degré de docteur de droit civil, en 1814, l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, le prince de Metternich, le comte de Lieven, le prince Blücher et plusieurs autres grands personnages étrangers.

On remarque parmi les établissemens utiles, destinés dans cette ville à la jeunesse studieuse, le jardin botanique, le musée d'Ashmole, la bibliothèque de Radcliffe, un superbe observatoire, ayant la forme d'un temple grec, une belle galerie de tableaux, une collection d'inscriptions antiques, connues sous le nom de marbres d'Arundel, qui furent rassemblés en Grèce et en Asie, par ce riche amateur, et donnés à l'université, par son petit-fils le duc de Norfolk; la bibliothèque Bodleyenne, enfin, qui renferme plus de livres qu'aucune autre de l'Europe, à l'exception de celle du Vatican, et de la bibliothèque royale de Paris: le nombre en est, dit-on, de 500,000. L'imprimerie de Clarendon et l'hôtel-de-ville méritent encore d'être cités avec éloge. Oxfort possède en outre 14 églises paroissiales, un grand nombre d'édifices religieux pour les cultes dissidens, des écoles

de charité, et plusieurs établissemens de bienfaisance. Cette ville est peuplée de 13,000 habitans.

Les autres villes du comté sont, *Witneg*, où l'on voit plusieurs fabriques de couvertures; *Banbury*, où il y a des manufactures de panne, et *Woodstock*, où l'on fabrique des gants et de l'acier poli.

Buckingham (comté de), province agricole et manufacturière ; sa long. est de 15 lieues, et sa largeur de 6 ; sa population est de 117,650 individus. L'air de ce pays est sain, et son territoire est d'une grande fertilité. Il produit du blé, de l'orge, de l'avoine, et il abonde en excellens bestiaux. On y fabrique du papier, de la dentelle, genre d'industrie dans lequel les habitans ont acquis une grande réputation.

Deux villes partagent le rang et les priviléges de capitale de ce comté; la plus importante est *Aylesbury*, siége de la cour d'assise, et où Guillaume-le-Conquérant fit sa résidence; et *Buckingham*, fondée à une époque très reculée. Elle possède 3 beaux ponts, des fabriques de dentelles, et des papeteries. Les autres lieux ou petites villes de cette contrée ne méritent pas d'être cités.

Hertford (comté d'), pays de 15 lieues de long, de 13 lieues de large, et d'une population de 94,100 habitans. Le sol est peu

productif, et l'industrie et le commerce y sont considérablement restreints. Mais comme de tous les comtés, il est un de ceux qui renferment le plus de maisons de plaisance, en raison de son voisinage de la capitale, et que la beauté des sites en font le séjour favori de la noblesse et du haut commerce, qui y répandent beaucoup d'argent, les habitans trouvent dans ces derniers avantages de quoi se dédommager des faibles ressources que présente le pays.

Hertfort, ancienne ville, capitale du comté du même nom, sur la Wye : les rois Saxons y fixèrent leur résidence ; on y voyait un château bâti par Alfred-le-Grand pour arrêter les Danois, qui poussaient leurs excursions jusqu'à Ware. Cette ville n'offre d'ailleurs rien d'intéressant. Toutefois on y trouve une belle école gratuite pour 500 enfans, qui dépend de l'hospice du Christ, à Londres, avec une maison de correction sur le plan d'Howard.

Saint-Alban's, ville de 5,000 habitans, fondée au VIII[e] siècle par un abbé, appelé Ulsig. Cette antique cité rappelle le souvenir de la défaite du roi Caswalawn, par Jules-César, et celui de la vengeance que Boadicea, reine des Icein, tira des outrages que ses filles avaient éprouvées de la part des Romains, en faisant massacrer une légion

romaine. C'est également près de cette ville, qu'en 1451 et 1461, les partisans de la maison d'York et ceux de la maison de Lancastre, se livrèrent deux combats, et que par suite du dernier, la reine Marguerite parvint à tirer de sa captivité le roi son mari.

Cheshunt, joli bourg sur la Lea, où, sous le nom de Clarke, vécut et mourut le fils et successeur de Cromwell, à l'âge de 80 ans.

Ware, dont le commerce avec Londres consiste en blé et en drèche; elle fournit de l'eau à la capitale par de beaux aqueducs. Cette petite ville renferme 3,400 habitans.

Essex (Comté d'), province qui a 22 lieues de l'est à l'ouest, et 19 du nord au sud; sa population est de 252,500 individus, et est arrosé par un grand nombre de rivières poissonneuses. Le blé qu'on y récolte passe à Londres pour le meilleur de l'Angleterre; on y trouve du safran, de bons pâturages et quelques forêts; il y a du bétail, du gibier, et du beurre excellent.

On compte parmi ses plus importantes villes, *Chelmsford*, chef-lieu du comté et siége des assises, avec une population de 4,650 habitans : *Colchester*, ancienne capitale de cette province, et patrie de l'impératrice Hélène, mère de Constantin. *Harwich*, avec un port spacieux à l'embouchure de la

Stour. *Malden*, renommée pour ses bains de mer; enfin, *Saffron-Walden*, petite ville située dans l'un des plus beaux sites du royaume, et qui tire son nom de la quantité de safran que l'on cultivait autrefois dans ses environs.

Au sud du comté d'Essex est celui de *Suffolk*, qui a 18 lieues de long sur 15 de large, avec une superficie de 130 lieues carrées. C'est un pays de plaines et bien arrosé; le climat y est sec, l'air pur et salubre : il est fertile en blé, orge, avoine, seigle, chanvre et légumes de toute espèce, il y a peu de pâturages, excepté le long des côtes, où l'on élève des moutons et des chevaux estimés. Les habitans, exclusivement adonnés à la culture des terres, négligent l'industrie manufacturière. La population de ce comté est de 234,300 individus.

Ipswich, sa capitale, située à quatre lieues de la mer, avec un bon port : c'est la patrie de Wolsey, fils d'un boucher, qui, de maître d'école qu'il était, parvint, sous Henri VIII, au rang de cardinal et de premier ministre, fut en cette qualité l'arbitre de l'Europe et mourut dans la disgrâce en 1533. Cette ville possède une bibliothèque publique et un beau collége. Pop. 13,700 habitans. Nous citerons encore *Aldboroug* ou *Aldeburgh*, sur la côte, et menacée sans cesse par la mer d'une com-

plète destruction; *Burg-Saint-Edmund's*, dans une situation agréable, sur la Lark, et surnommé, pour sa salubrité, le Montpellier de l'Angleterre; *Sudbyry*, petite ville riche, commerçante, et arrosée par le Stour; enfin *New-Market*, célèbre par les courses de chevaux qui y ont lieu en avril et octobre, et qui appartient à la fois au comté de Suffolk et à celui de Cambridge.

Le *Comté de Cambridge* a 20 lieues de longueur sur 10 de largeur. C'est un pays fertile et sain dans les parties sud-est, marécageux dans la partie nord-est; mais au moyen de canaux de dérivation, faits à grands frais, on y a rendu beaucoup de terres à la culture, en même temps qu'on y a diminué l'insalubrité de l'air. Pop. 100,900 habitans.

Cambridge, capitale du comté de ce nom, située sur les bords du *Cam*. Elle n'est ni des mieux situées, ni des plus élégamment bâties; mais son université, composée de 13 colléges, est une des plus florissantes de l'Europe, en même temps qu'elle en est une des plus anciennes. Elle ne le cède à celle d'Oxford que par la beauté des bâtimens et des collections. 4,700 individus appartiennent à ce magnifique établissement, qui renferme une bibliothèque de 100,000 volumes, un bel observatoire et un vaste jardin botanique. Enfin, dans les bâtimens de l'université

est une statue colossale de Cérès, que l'on croit du ciseau de Phidias, et dont Périclès avait orné le temple d'Eleusis. Pop. 11,000 habitans.

Ely, ville fort ancienne, située dans l'île du même nom. Elle possède une cathédrale qui s'élève à 270 pieds de hauteur, et qui est la seule chose remarquable offerte à la curiosité des étrangers. On a, en partie, desséché les immenses marais qui entouraient cette ville. L'évêque d'Ely jouit exclusivement du droit d'exercer le pouvoir municipal.

NORFOLK (comté de), province baignée par la mer au nord et à l'est. Vers la mer, c'est un pays plat qui abonde en blé; ailleurs, ce sont des bois et des bruyères qui nourrissent de nombreux troupeaux de moutons. Il y a un grand nombre de manufactures de laine. Le gibier, surtout le faisan, y est commun, et la pêche du hareng est très abondante sur ses côtes. Ce pays a 25 lieues de long sur 15 de large, et sa population est de 292,000 habitans.

Norwich, ville ancienne et épiscopale, une des plus belles, des plus riches et des plus considérables du royaume, sur l'Yare, qui la traverse; c'est le chef-lieu du comté. Norwich, est renommé par ses manufactures de crêpes, de stuffs, de bombazins, et d'autres étoffes mélangées de laine et de soie.

Les rues, qui en sont étroites et mal alignées, offrent cependant, par intervalles, de très beaux édifices, parmi lesquels nous citerons principalement une vaste cathédrale, construite dans le goût normand, et parmi ses 36 autres églises, celle de Saint-Pierre-de-Macroft, remarquable par sa grandeur et sa beauté. Elle renferme en outre cinq hôpitaux et une bibliothèque publique. On y compte 50,000 habitans. Cette ville s'honore d'être la patrie de Clarke.

Great-Yarmouth, ville considérable et maritime, avec un port inaccessible aux gros bâtimens; elle a un mur flanqué de 16 tours qui la défend contre une attaque imprévue. Les bancs de sable qui sont près des côtes et à l'entrée de la rade, y font faire souvent naufrage; mais son havre, protégé par un môle défendu par deux bastions et éclairé la nuit par deux phares, offre un abri sûr aux navires. Cette ville, quoique assez mal bâtie, est remarquable par son quai, son théâtre, son muséum, et par ses bains de mer qui y attirent, dans la saison, un grand concours d'étrangers; elle emploie annuellement 100 navires à la pêche du maquereau et du hareng, qui est des plus abondantes sur la côte, et sa population est de 18,000 habitans. Les autres bourgs ou petites villes sont : *Cromer*, habité par environ 1100 pêcheurs. Le port

de *Castle-Rising*, autrefois l'un des plus commerçans du comté, est aujourd'hui comblé. *King's-Lynn* ou *Lynn-Regis*, enfin, situé à l'embouchure du l'Ouse dans le Wash, avec un port qui peut recevoir environ 300 navires. Ses plus beaux édifices sont ses églises, la douane, l'Hôtel-de-Ville, et le magasin royal, au milieu duquel est une statue du roi Jean. Cette ville de 13,000 âmes a vu naître le navigateur Vancouver.

LINCOLN (Comté de), province maritime qui a 270 lieues, 25 carrées de superficie, 30 de long, 18 de large et 107 de circonférence. Sa population s'élève à 237,900 habitans. Il est divisé en trois parties : le *Lindsey* au nord, la *Hallande*, petite division qui occupe le quart du comté au sud-est, et le *Kesteven* au sud-ouest. Le Nen, la Wash, le Trent, le Humberg, la Witham et diverses autres rivières arrosent le Lincoln. Il abonde en poissons, gibier, nourrit d'excellens chevaux, et il offre une riche culture, de gras pâturages et un nombre considérable de moutons : leur nombre est évalué à 2,500,000, qui fournissent annuellement 22 millions de livres de laine, estimée, pour sa longueur et son épaisseur, dans la fabrication des tricots et des couvertures.

Lincoln, capitale du comté de ce nom, bâtie sur une colline, au bord de la rivière la

Witham. L'antiquité de cette ville est attestée par un monument appelé la porte de *Newport*, arcade de seize pieds d'ouverture et de dix d'épaisseur, qui passe pour un des plus beaux restes d'architecture romaine que renferme l'Angleterre. La cité de Lincoln, généralement mal bâtie, offre cependant quelques beaux édifices, tels que l'évêché, l'hôpital, l'école nationale et une superbe cathédrale, monument magnifique, d'architecture normande, regardée comme la plus grande église de l'Angleterre après celle d'York. La cloche de cette basilique pèse 96 quintaux et sa circonférence est de 22 pieds. Population 9,000 habitans.

Boston, petite ville maritime, arme annuellement 125 navires pour la pêche, et fait un grand commerce avec la Baltique. Sa population est de 10,000 âmes. La principale église de Boston a une tour de 186 pieds de hauteur, surmontée d'une lanterne qui sert de phare aux navigateurs.

Parmi les autres lieux qui offrent quelque intérêt, nous citerons la petite ville de *Louth*, bien bâtie, avec de beaux édifices et plusieurs manufactures de tapis, de couvertures et de papiers; *Grimsby* ou *Great-Grimsby*, bourg d'une belle apparence, où l'on fait le commerce de houille et de sel; *Alford*, contenant à peine 2,000 habitans, et *Caistor*, an-

cienne place de guerre dont on prétend que Hengist-le-Saxon fut le fondateur.

York (Comté de), le plus grand d'Angleterre, a 44 lieues de longueur, 35 dans sa plus grande largeur; ce qui donne une superficie de 775 lieues géographiques carrées. Il a une population de 1,175,300 habitans. Ce comté se divise en trois parties : l'*east-riding*, le *north-riding* et le *west-riding*. Toutefois, comme la ville d'York forme à elle seule, au milieu de son comté, un comté séparé, nous en entretiendrons séparément nos lecteurs.

York, ville ancienne et célèbre, agréablement située, au confluent de l'Ouse et de la Fosse. Elle possède 24 églises, et sa population est de 21,000 habitans. La cathédrale, superbe édifice d'architecture gothique, est le plus beau vaisseau qu'il y ait en Angleterre : elle a 524 pieds de longueur, et 107 de largeur; le chœur renferme 32 stalles en marbre : on monte à l'autel par seize marches, et toute l'église est pavée en mosaïque. On remarque également dans la ville d'York le château bâti par Guillaume-le-Conquérant, et qui sert aujourd'hui de prison ; l'hôtel-de-ville, d'une structure imposante, et une vaste bibliothèque.

Dans *l'east-riding*, ou l'arrondissement oriental, nous citerons *Hull* ou *Kingston-Upon-Hull*, au confluent de l'Hull et de

l'Humber, avec un bon port défendu par une citadelle. On y trouve de beaux édifices, une place ornée de la statue de Guillaume III, un grand nombre d'établissemens de bienfaisance et d'instruction, et une population de 29,000 âmes, dont plus de 4,000 familles sont occupées dans les ateliers.

Dans le *north-riding*, ou arrondissement septentrional, est la ville de *Scarborough*, située sur un rocher élevé, escarpé et avancé dans la mer, avec un beau château et un port sûr et commode. Cette cité est peuplée de 8,000 habitans; ses eaux minérales et ses bains de mer sont très fréquentés. *Whitby*, à l'embouchure de l'Esk, qui y forme un bon port, contient 13,000 âmes. *North-Allerton*, près de la Wicke, avec une population de 2,200 habitans. *Richmond*, sur la Swale, possède des fabriques de draps fins, des mines de cuivre, de plomb et de charbon.

Dans le *west-riding*, ou l'arrondissement occidental, on remarque *Sheffield*, belle et grande ville, sur une hauteur, au confluent du Scheaf et du Don. Elle a des maisons élégantes, des rues larges et bien pavées. Ses forges, ses usines, ses aciers, ses clous, sa coutellerie, ses instrumens de physique et ses ouvrages en plaqué lui ont acquis, depuis long-temps, une grande réputation. On évalue sa population à 43,000 habitans. Nous

citerons encore *Huddersfield*, ville de 14,000 âmes; *Halifax*, à peu près aussi peuplée; *Wakefield*; *Leeds*, qui renferme avec sa paroisse 85,000 individus; *Bradford*, *Keighley*, ou *Kighley*, et *Ripon* ou *Rippon*, sur une hauteur, entre l'Ure et la Skell, avec une population de 5,000 âmes.

Durham (Le comté de) a 18 lieues de long sur 15 de large, et sa population est de 177,635 habitans. C'est un pays stérile en beaucoup d'endroits, mais très riche en mines de fer et de houille, qui occupent un nombre infini d'ouvriers.

Durham, chef-lieu de la province de son nom, avec un château fortifié, un riche évêché et une manufacture de draps très renommée. Cette ville est généralement mal bâtie, mais la cathédrale est un édifice vaste et magnifique. Population 8,000 habitans.

Sunderlam, ville peuplée de 35,000 âmes, à l'embouchure de la Wear, avec un port sûr et commode. Elle a un beau pont en fer d'une seule arche de 100 pieds de hauteur et de 236 de longueur. On y voit de vastes chantiers de construction, ainsi que des fabriques de bouteilles de verre et de poterie.

South-Shields, ville de 9,000 âmes, renferme un théâtre, plusieurs écoles publiques, trente sociétés de bienfaisance, des chantiers

de construction et de vastes corderies. *Stockton*, sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule la Tees, possède deux fonderies de fer, ainsi qu'un hôtel-de-ville remarquable. Sa population est de 5,000 habitans. *Darlington*, sur le Skern, fabrique des verres d'optique, des étoffes de laine et de la toile; le bourg *d'Auckland-Bishop's* a des manufactures de mousseline; celui d'*Hartlepool*, bâti sur un petit promontoire battu de tous côtés par la mer du nord, a des eaux minérales, qui y sont assez fréquentées dans la saison des bains; *Gateshead* enfin, qui sert de faubourg à Newcastle, capitale du comté de Northumberland, dont il n'est séparé que par un pont sur la Tyne.

NORTHUMBERLAND (Comté de), province maritime, la plus septentrionale du royaume, et qui confine à l'Ecosse, au nord et nord-ouest. Il a 27 lieues de longueur sur 20 lieues de largeur; sa population est évaluée à 172,000 âmes. Les parties situées à l'Orient sont fertiles en grains et abondent en pâturages, le reste est couvert de montagnes non productives. Il s'y trouve des mines de charbon et de plomb. Elle a d'ailleurs des manufactures d'étoffes grossières, des verreries, des tanneries, des coutelleries.

Newcastle, capitale du comté, sur la Tyne, peuplée de 35,000 âmes, sans y com-

prendre les 12,000 habitans de *Gateshead*, village qui, situé sur la rive gauche de la rivière, appartient, comme nous l'avons dit, au comté de Durham. Le charbon de terre, qui abonde dans les environs de Newcastle, est la principale branche de son commerce et une source de richesses pour cette ville. Ses rues sont extrêmement raides; le quai, le long de la rivière, est remarquable par sa grande étendue; et parmi ses édifices publics, on distingue la bourse, le théâtre, l'école de chirurgie, l'hôtel-de-ville, l'hôpital et l'église Saint-Nicolas, dont la flèche est d'un travail admirable.

C'est dans les environs de cette ville que naquit le capitaine Cook, le plus célèbre navigateur du dernier siècle, et qui fut massacré par les sauvages dans les îles de Sandwich.

Berwick, ville comprise autrefois, dans le royaume d'Ecosse. Elle est bien bâtie et régulièrement fortifiée; son pont, sur le Tweed, a 15 arches et 870 pieds de longueur. Population 8,700 habitans.

Alnwick, ville qui s'élève sur une colline, près de la rivière d'*Aln* ou d'*Alne*, qu'on passe sur un beau pont construit aux frais du duc de Northumberland, dont le château magnifique est sur la rive opposée.

North-Shields, sur la Tyne. Cette ville

possède une bibliothèque considérable ; son port peut contenir 2,000 voiles marchandes. Population 8,000 âmes ; *Morpeth*, enfin, qui occupe une vallée entourée de collines boisées.

CUMBERLAND (Comté de), au sud de l'Écosse, dont il est séparé par le mur d'Adrien et la rivière de Liddal : il a environ 30 lieues de long sur 15 de large, et sa superficie est de 624 lieues carrées. Ce pays abonde en pâturages, et il s'y trouve de bonnes mines de plomb, de cuivre et de charbon de terre. *Carlisle*, capitale de ce comté, dans une situation agréable, au confluent de l'Eden et du Calder. On y voit une vieille forteresse où l'infortunée Marie-Stuart fut enfermée en 1568 : le lieu où elle se promenait se nomme encore la *promenade de la Dame*. Cette ville, dont la population s'élève à 12,531 habitans, fait un commerce assez considérable.

Parmi les autres lieux qui inspirent le plus d'intérêt, nous citerons la petite ville de *Brampton*, dont les environs sont pleins de souvenirs historiques ; *Cokermouth*, avec un port qui la rend assez commerçante ; *Whitehaven*, sur une baie de la mer d'Irlande, connue par le nombre considérable d'expéditions qu'elle fait en charbon de terre ; et *Penrith*, ancienne cité, peuplée

de 6,000 individus, dont toute l'industrie est de fabriquer de grosses toiles de laine et des chapeaux communs.

Dans le comté de Cumberland se trouve compris l'île de Man, à dix lieues de la côte. Sa population est de 40,000 habitans; elle a 10 lieues de longueur, sur 5 dans sa plus grande largeur. Jadis, elle fut un petit royaume; elle devint depuis la propriété de la famille de Northumberland, de laquelle elle passa aux comtes de Derby, ensuite aux comtes d'Athol, des mains desquels le gouvernement anglais la retira moyennant une somme de 70,000 livres sterlings; les villes et les bourgs de cette île, sont : Douglas, Ramsay, Laxey, Castletown et Peele.

Le petit *comté de Westmoreland*, a environ 16 lieues de long, sur 10 de large; on y trouve un air pur, vif et sain. Son sol est varié : toutes les parties couvertes de montagnes sont arides, les autres sont fertiles en blé; il y a de riches prairies le long des rivières, et différentes mines; celles de cuivre seules sont exploitées.

Nous n'aurons que deux villes à visiter dans ce comté; *Kendal* ou *Kirkby-Kendal*, chef-lieu, ville peuplée de 9,000 habitans, avec de bonnes manufactures de draps, de serges, de droguets et de bonneterie, et

Appleby, station romaine appellée *Aballaba*, n'ayant maintenant aucune importance.

LANCASHIRE (le) OU LE COMTÉ DE LANCASTRE, le long de la mer d'Irlande, dont Lancastre est la capitale. Cette province à 30 lieues de longueur, sur 16 à 18 lieues de largeur ; elle a 828,350 habitans, dont 114,500 employés dans les manufactures et le commerce ; son climat est sain, son sol varié, mais peu fertile. On y trouve des parties montueuses pleines de forêts, et des marais abondans en tourbe.

Les hommes, dans le Lancashire, n'offrent rien de remarquable dans leur taille et dans leur physionomie; mais la beauté des femmes est depuis long-temps passée en proverbe : leur figure est enchanteresse, leurs grâces, leur désir de plaire, qui jadis était un peu plus que de la coquetterie, les faisaient distinguer des autres Anglaises, par le nom de *Sorcières du Lancashire;* cependant toujours attrayantes, leurs vertus les ferait rougir aujourd'hui d'une dénomination qui n'a plus de justesse.

Lancastre ou *Lancaster*, capitale du comté de ce nom, sur la rive gauche de la Loyne, au pied d'une éminence dominée par un vaste et fort château. On remarque parmi ses édifices publics, l'hôtel-de-ville, la douane ornée de colonnes, le théâtre et les abattoirs.

Cette ville a donné le titre de *ducs* à plusieurs princes du sang d'Angleterre, qui ont disputé la couronne à la maison d'York. Ces disputes finirent par le mariage de Henri VII, de la maison de Lancaster, avec Elisabeth, fille d'Edouard IV. Population 9,300 habitans.

Manchester, ville considérable et très ancienne, sur l'Irwell, à l'embouchure de l'Irk et de la Medlak, dans cette rivière. Manchester, est après Londres, la cité la plus manufacturière et la plus peuplée du royaume uni. Plus de 30,000 métiers, pour le tissage seul sont mis en mouvement par 250 machines à vapeur. Elle renferme un grand nombre de fabriques de velours, de draps, futaines, de calicots, de mousselines, de toiles, de batistes, et de coton; on y trouve des tanneries, des chapelleries, des fonderies, ainsi qu'une grande quantité de filatures de coton. Cette ville est décorée de beaux édifices, parmi lesquels nous citerons principalement, l'église du Christ, la banque, le théâtre, le collége, la bibliothèque et l'hôpital. Manchester possède beaucoup d'établissemens d'instruction et de bienfaisance, dont les plus importans sont: l'école royale lancastrienne, où l'on instruit 1000 enfans; les écoles dites nationales; l'école de grammaire, dont les élèves sont admis à l'université d'Oxford, et l'institut des sourds-

muets. Cette ville renferme en outre plusieurs sociétés utiles. Sa population est de 180,000 âmes.

Avant d'entretenir nos lecteurs de Liverpool, une des plus importantes cités de l'Angleterre, nous emprunterons à M. Huot la description du magnifique chemin de fer, que l'industrie a exécuté depuis peu dans cette ville, pour favoriser ses communications avec Lancastre. « Ce chemin de fer, long d'environ onze lieues, est une des entreprises les plus gigantesques que l'on ait exécutées, lorsque l'on considère les difficultés que l'on a eu à vaincre dans la nature, et les accidens du terrain. Il a fallu dessécher les marais de *Chat-Moos*, et poser, dans une étendue d'environ deux lieues, sur les terres mouvantes de ces marais, les solides fondemens indispensables pour un chemin de ce genre ; construire des terrassemens et des arcades en pierres sur pilotis pour traverser les terrains meubles et humides de la vallée de Sankey ; élever une quinzaine de ponts, sur les différens points de la ligne ; établir ici des plans inclinés, là des tranchées profondes, pour traverser les collines d'Edgekill, du Mont-Olive, et de Ram-Hill ; enfin creuser, sur une longueur de 6,920 pieds, un *tunnel* ou une route souterraine qui traverse toute la ville, à la profondeur de 60 pieds, et va

se terminer aux bassins du port. Le mouvement qui règne sur ce chemin est réellement extraordinnaire ; les voitures, poussées par des machines à vapeur, font 8 mille à l'heure ou 3 lieues 1/2 de poste. Le nombre des voyageurs est d'environ 600 par jour; d'autres voitures se suivent chargées de marchandises, dans un rapport analogue, et même plus considérable encore, puisqu'il se transporte journellement de l'une à l'autre ville plus 30,000 quintaux. Ce fut le 15 septembre 1830, qu'eut lieu l'ouverture de ce chemin de fer : une foule immense assistait à cette solennité, qui devint un jour de deuil général, par la mort du célèbre Huskisson, membre de la Chambre des Communes, où ses opinions libérales lui avaient acquis une grande influence. En cherchant à monter dans une des voitures que poussait la vapeur, il tomba fracassé par la machine même, et mourut le lendemain. »

Liverpool, la seconde ville de commerce de tout le royaume, à l'embouchure de la mer Sey, dans la mer d'Irlande, et communiquant par des canaux avec toute l'Angleterre. Sa population est évaluée à plus de 140,000 habitans. Le nombre des navires qui entrent annuellement dans son port est de 30,000. Pour donner une idée de l'immensité de ses chantiers de construction, il suffira de

dire que 3,000 ouvriers y sont employés. Les rues de cette ville sont vastes, régulières et bien bâties, à l'exception pourtant du quartier qu'on appelle la vieille ville, qui n'est composée que de rues étroites. On y remarque un grand nombre d'églises et de chapelles pour toutes les communions, un bel hôtel de ville, le palais de la bourse, au centre duquel s'élève un monument à la mémoire de Nelson; un port magnifique, qui peut contenir jusqu'à cent navires à flot. Liverpool possède de vastes magasins d'entrepôt, des fonderies de canon, des raffineries de sucre, des manufactures de porcelaines, de savon, etc. Elle a un grand nombre d'établissemens de bienfaisance, au nombre desquels nous citerons le dispensaire, qui fait soigner à domicile plus de 20,000 personnes. Enfin l'hospice appelé l'infirmerie, qui reçoit 1500 malades, et prodigue à son domicile, des secours à un nombre égal d'individus.

Cheschire (le Comté de), est borné au nord par le comté de Lancastre; il abonde en pâturages, et recueille du blé pour une partie de sa consommation. Ses fromages sont très-renommés; il y a des marais salans. Il y a de bonnes manufactures de draps et de gants de coton. Enfin, il s'y trouve des carrières de pierres meulières, et des mines de fer. C'est en général un pays où l'on nourrit beaucoup de gros bétail.

Chester, la plus importante ville du comté; elle est située sur la Dée, qu'on y passe sur un beau pont fermé par une porte à chacune de ses extrémités. Elle est grande, riche et très-commerçante, au moyen d'un canal qui la fait communiquer à la mer, et qui fait remonter jusqu'à son port des navires de 350 tonneaux. Ses rues, en général de même largeur, spacieuses et régulièrement alignées, viennent se terminer au centre. Elle contient neuf églises, plusieurs temples pour les non-conformistes, deux bibliothèques publiques, plusieurs hospices et des écoles dotées.

Nantwich ou *Namptwich*, est une ville bien bâtie, et son église est une des plus belles d'Angleterre. Elle a des sources d'eau salée, et il se trouve des mines de fer dans son territoire. Population de 5000 habitans.

Derby (Comté de), province remarquable par la variété de ses sites, la beauté de ses paysages et le grand nombre de ses minéraux en tous genres. Les terrains méridionaux et orientaux du comté offrent partout de belles prairies et des champs bien fertiles. On y récolte de l'orge en abondance. On trouve aussi dans ce pays, de belles manufactures de coton, de toiles, de lainages et de soieries. Nous ne parlerons que de la capitale de ce comté qui est *Derby*, ville à laquelle on assigne une grande antiquité. Elle est bien bâtie, riche,

commerçante, bien peuplée, et renommée par ses manufactures de soieries et de porcelaines. Le nombre d'ouvriers des deux sexes employés à ces deux grandes branches d'industrie, et à travailler le marbre et divers métaux, s'élève, dit on, à 14,000.

Nottingham (le Comté de), est fertilisé par le Trent, le Mersey et une infinité d'autres canaux. L'orge et le houblon que l'on y cultive alimentent un grand nombre de brasseries, qui sont les principaux produits de la culture de ce territoire.

Nottingham, ville du comté de ce nom, et qui a le rang de comté elle-même, est bâtie en amphithéâtre sur la pente d'un rocher dominant une grande étendue de prairies. Ses rues sont belles et régulières. Parmi ses édifices, on remarque principalement la bourse, beau bâtiment à quatre étages, et le superbe château de Newcastle, sur une plate-forme qui domine la ville; à six lieues de Nottingham, nous visiterons

Newarck, sur le Trent, jolie ville, dont le vieux château, aujourd'hui en ruines, vit mourir le roi Jean, en 1216. L'église, remarquable par son architecture, ses décors intérieurs et la beauté de ses vitraux, fut construite sous Henri VI.

Leicester (le Comté de), est agricole et manufacturier; il a 70 lieues carrées de su-

perficie, et sa population est de 150,500 habitans. Son sol, ingrat par lui-même, n'étant qu'un composé d'argile et de marne, ne doit sa fécondité qu'à une culture savante et à des travaux soutenus.

Leicester, chef-lieu du comté ci-dessus, sur la Sture, ancienne capitale du territoire des *Ceratini*, sous les Romains, et du royaume de Mercien, sous les rois Saxons. Cette ville a perdu de sa splendeur par les guerres civiles. Elle renferme cinq églises qui n'offrent rien de remarquable, un riche cabinet de médailles, un hospice pour les aliénés, un grand hôpital, un bel hôtel de ville qui sert de palais de justice, et de nombreuses écoles. L'industrie est très active à Leicester; il y a surtout beaucoup de fabriques de bas.

Rutland (le Comté de), est le plus petit des comtés de l'Angleterre; il n'a que 7 lieues de long, sur 6 de large, et sa population n'est que de 16,500 âmes. L'air y est pur, le climat doux et sain, le sol fertile et bien arrosé. Le Rutland tire son nom de la couleur rouge du terroir. On y récolte, pour l'ensemencement des terres, le plus beau froment du royaume.

Oakæm, est la ville la plus importante du comté. Elle est située dans une riche vallée. On y voit une belle église, un vieux château construit sous le règne de Guillaume-le-Con-

quérant, un hôtel de ville très-remarquable, un hôpital et plusieurs établissemens de bienfaisance. Sa population est à peu près de 2300 habitans.

Northampton (le Comté de), est réputé l'une des contrées les plus saines et les plus agréables de l'Angleterre. Ce pays a 25 lieues de longueur sur 6 à 10 de largeur. Sa population s'élève jusqu'à 141,000 habitans. Northampton est arrosé par l'Avon, la Lean, l'Ouse, etc. On y trouve d'excellens pâturages qui nourrissent des bêtes à cornes et des chevaux noirs d'une grosseur extraordinaire.

Northampton, ville ancienne, capitale du comté de ce nom, sur une éminence, baignée par la *Nen*. Cette cité est fort agréablement bâtie. Il s'y tient, à diverses époques de l'année, un marché aux chevaux, en grande réputation. Le commerce qu'elle fait en bottes et en souliers, qui s'expédient au dehors, est fort considérable. C'est dans les prairies, au-dessous de la ville, que les partisans de la maison d'York, et ceux de la maison de Lancastre se livrèrent, en 1460, une bataille dans laquelle ces derniers furent mis en déroute, par le roi Henri VI, fait prisonnier par le comte de Warwick. Population, 8,500 habitans.

Petersborough, sur la rive gauche du *Nen*, renferme une superbe cathédrale où l'on re-

marque le tombeau de Catherine d'Aragon, femme de Henri VIII, et celui de Marie d'Ecosse, dont la dépouille fut transférée, en 1612, à Westminster. Cette ville compte 5,000 habitans,

Huntingdon (le Comté de), n'a que douze lieues de long, sur 9 de large, et sa population n'est que de 42,000 habitans. Cette contrée est agréable, fertile et bien arrosée; mais les districts du nord sont marécageux et fiévreux. En général, le pays abonde en gibier. Les bestiaux qu'on élève dans le pays sont d'une petite espèce, mais ils fournissent un excellent laitage, dont une partie sert à faire les fromages de *Stilton*, qui jouissent d'une grande réputation en Angleterre.

Huntingdon, chef-lieu du comté précédent, sur l'Ouse, avec un beau port. Elle fut plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Sa population est d'environ 3,000 habitans. Cromwel y naquit en 1599.

Bedford (le comté de), a onze lieues de long sur 7 de large. La rivière de l'Ouse, que l'on a rendue navigable jusqu'à Bedford, chef-lieu du comté de ce nom, divise le pays en deux parties inégales. Cette contrée offre à l'œil une agréable variété par le nombre de collines, de vallées et de quelques plaines étendues qui la composent. Le blé, les pâturages et le pastel, en sont les principales res-

sources; il fournit d'ailleurs du beurre, de la terre à dégraisser, des chapeaux de paille et des lacets. Comme les autres lieux de ce comté sont fort peu importans, nous ne parlerons que de sa capitale qui porte également le nom de

Bedford. Cette ville, au centre de la contrée, est située sur l'Ouse, avec un beau pont construit en 1813 : elle est grande, peuplée, bien bâtie; elle possède des manufactures de dentelles; elle a des établissemens de bienfaisance, d'instruction, et parmi ses cinq églises, on remarque l'architecture gothique de celle de Saint-Paul.

Warvick (comté de), contrée qui a environ 20 lieues de long sur 14 de large. On évalue sa superficie à 80 lieues carrées environ. La température en est douce, agréable et saine; il produit beaucoup de blé, de bois, de charbon de terre, de pierres à chaux, etc. Il abonde en bestiaux. Ce comté, dont la population est de 100,000 âmes, est arrosé par l'Avon, la Tame, l'Arrow, et traversé par plusieurs canaux.

Warvich, jolie ville, chef-lieu du comté précédent, importante du temps des Romains. Elle est baignée par l'Avon et située au centre du comté. En 1694, elle fut presque entièrement détruite par le feu : c'est ce qui explique pourquoi elle est bâtie avec ré-

gularité. De six églises paroissiales qu'elle avait, il ne lui en reste plus que deux, dont la plus remarquable est celle de Sainte-Marie. Warvick possède un canal qui facilite beaucoup son commerce. On y fabrique des lainages, et il s'y tient 12 foires de bestiaux : population 6500 habitans.

Birmingham, ville beaucoup plus considérable que Warvick. La population de *Birmingham*, avec celle de ses faubourgs, est d'environ 120,000 habitans, dont près de 100,000 sont employés par le commerce et l'industrie. Cette cité est florissante par sa fabrique d'armes, par ses manufactures en cuivre et en acier, renommées par l'antique perfection des ouvrages qui en sortent. Les instrumens de physique, d'optique, de chirurgie, d'astronomie, de mathématiques les plus parfaits se confectionnent dans les ateliers de *Birmingham*, et s'expédient pour toutes les contrées de la terre. C'est là que l'on peut admirer la superbe usine élevée par Walt, inventeur des machines à vapeur ; 1200 ouvriers y sont employés ; il en sort 15,000 fusils par semaine, et une seule machine à battre la monnaie y frappe 30 à 40,000 pièces par heure. La ville renferme un grand nombre d'établissemens de bienfaisance. On y voit deux églises catholiques, trois temples anglicans, deux synagogues et une grande quan-

tité de chapelles pour les différentes sectes chrétiennes. On y remarque deux bibliothèques, le théâtre et l'hôpital général. On compte en outre à *Birmingham* 73 fonderies et trois usines, où l'on forge les fers destinés aux individus condamnés aux travaux forcés. D'après une estimation récente, la valeur des propriétés des habitans de cette ville s'élève à 11,000,000 de livres sterling, (275,000,000 de francs.)

Corventry, ville très-ancienne, peuplée de 21,000 habitans, est depuis long-temps renommée pour son horlogerie et ses rubans.

Stafford (le comté de), a 25 lieues de longueur sur 14 de largeur : sa population s'élève à 295,200 individus. Son sol présente l'aspect varié de plaines et de montagnes, de bruyères, de cultures, de bois, de marais et de pâturages. On y trouve de l'albâtre, des mines de fer et de charbon fossile; et il s'y fabrique de la porcelaine.

Stafford, chef-lieu du comté de son nom, sur le bord de la *Sow*, à une lieue de l'embouchure de cette rivière dans la *Trent*. Cette ville est bien bâtie; elle fait un grand commerce de draps, de cuir et de souliers. Pop. 7000 âmes. Viennent ensuite *Newcastle Under-Line*, c'est-à-dire *Newcastle-sous-Line*, pour la distinguer de *Newcastle-sous-Tyne*, chef-lieu du Northumberland.

Wolverhampton, ville de 18,000 âmes, célèbre par ses vernis et par ses ouvrages en étain, en fer et en cuivre; *Litchfield*, enfin, ville de 5000 âmes, siége d'un évêché, et qui renferme une des plus belles églises gothiques du royaume.

Salop ou du *Shropshire (comté de)*, province qui a 116 lieues carrées de superficie et 194,600 habitans. Son climat est sain, son sol varié et fertile; outre le blé qu'on y recueille, elle a des mines de charbon de terre, des mines de fer, de plomb et de cuivre, du bitume, qui s'emploie à calfater les vaisseaux; ses laines d'ailleurs sont d'une grande finesse, et ses montagnes sont couvertes de bois.

Schrwsbury, capitale du comté, sur une éminence et dans une presqu'île formée par la Severn. Cette ville possède quelques édifices remarquables; mais ses rues sont étroites, tortueuses et mal pavées. Il s'y trouve des manufactures de toiles, des fonderies de fer et des brasseries. Elle est surtout renommée par ses gâteaux et son porc salé. Pop. 17,000. Viennent ensuite la ville de *Wellington*, peuplée de 8000 âmes, le village de *Colebrooke-Dale*, où la Severn coule sous un pont de fer, formé d'une seule arche de cent pieds de largeur; *Bridge-North*, peuplée de 5000 habitans, que la Severn partage en haute et basse ville; *Ludlow*, enfin, aujour-

d'hui le séjour d'un grand nombre de familles nobles : on y voit un vieux château en ruines où se tenait, sous le règne d'Elisabeth, une haute cour de justice; population 4,200 habitans.

Vorcester (comté de), province qui a 14 lieues de long sur 13 de large; environ 60 lieues carrées de superficie et 160,000 habitans. Elle offre une riche culture et de belles prairies; on y cultive le houblon; on y fait beaucoup de beurre et de fromage : il y a des mines de charbon de terre, et quelques sources d'eau salée.

Worcester, chef-lieu du comté de ce nom, sur le bord oriental de la Severn, que l'on traverse sur un beau pont en pierre. Cette cité renferme une belle cathédrale d'architecture gothique, une manufacture de porcelaine, et des fabriques de velours, de crêpe et de gants, objets d'un grand commerce. En 1651, il se donna sous ses murs une bataille dans laquelle Cromwel battit l'armée écossaise qui s'était avancée pour rétablir Charles II sur le trône.

Kidderminster, sur le *Stour*, a des manufactures florissantes, et le tiers de ses habitans, au nombre de 12,000, peuple les ateliers. Nous citerons encore *Evesham*, agréablement située sur une hauteur au bord de l'Avon, et dont la population s'élève à

5,000 âmes; et *Droitwich*, dont les salines produisent plus de 3 millions de francs.

Herefort (le comté de), est le verger de l'Angleterre : la renommée de ses fruits date du règne de Charles Ier. On y récolte beaucoup de froment, d'orge et de légumes. Il abonde en bois, laines, cidre, et laines singulièrement estimées, qui sont soyeuses, et qu'on dit approcher par leur beauté des laines d'Espagne. La pêche du saumon y est fort abondante. Ce pays a 15 lieues de long sur 13 de large, et possède une population de 94,100 habitans.

Hereford, chef-lieu de ce comté, sur la Wye, avec un évêché suffragant de Cantorbery. La tour de la cathédrale, qui était un chef-d'œuvre d'architecture gothique, s'écroula en 1786. Les gants sont le principal article de son commerce. Pop. 7,300 habitans.

Monmouth (comté de), contrée qui a environ 12 lieues du nord au sud, 8 à 9 lieues de l'est à l'ouest, avec une population de 62,150 habitans. Il a beaucoup de bois et de montagnes. Les vallées cependant offrent de la culture et des pâturages; mais dans la partie occidentale, il est plusieurs districts qui sont presque entièrement stériles.

Monmouth, capitale de ce comté, est peuplée de 5,000 habitans. Elle est située sur la Wye, et elle fait un bon commerce avec

Bristol. C'est la patrie de Henri V. Enfin, près de l'embouchure de la Wye, la petite ville de *Chepstow*, avantageusement située pour le commerce. Elle possède un port qui peut recevoir des bâtimens de 700 tonneaux; il est cependant exposé aux ravages des hautes marées, qui s'y élèvent souvent de 30 à 60 pieds, avec une telle rapidité, que le pont en fonte qui traverse la rivière en est endommagé. Pop. 3,500 habitans.

(Voir pour les autres parties des îles britanniques les mots ECOSSE, GALLE, (principauté de) et IRLANDE). AUGUSTE AMIC.

BROCHEUR. (Technol.) Lorsque les ouvrages sortent de l'imprimerie, ils sont livrés en feuilles au brocheur qui, lui-même, les satine, ou les fait satiner, si l'ouvrage nécessite ce soin. (*V.* Satineur.) Au préalable, les feuilles, au sortir des presses, sont mises à *l'étendage*, par le brocheur; c'est-à-dire que pour les dépouiller de toute humidité, elles restent exposées sur des cordes, disposées en l'air sur une direction horizontale; lorsque les feuilles sont ainsi séchées, on les assemble; cette opération exige un soin minutieux; elle consiste à réunir les feuilles par ordre de signature ou de numéro, de manière à ce que leur ensemble présente la série qui doit compléter chaque volume; de *l'assemblage*, on passe à la *pliure*; des ouvrières, à

l'aide d'un couteau de bois nommé *plioir*, plient les feuilles suivant leur format, ayant soin de bien former les marges, et de ne pas dénaturer ce qu'on appelle le registre. Les grands formats sont faciles à plier; c'est à partir de l'in-12 qu'une partie de la feuille se coupe, et forme ce qu'on appelle un *encart*, qui vient s'emboîter dans la feuille. La pliure faite, on collationne par feuille chaque volume; puis on le livre à la couture; les ouvrières se servent d'une grande aiguille recourbée; la feuille est percée du dehors au dedans, à un tiers environ de sa longueur; on tire le fil en le laissant déborder d'environ deux pouces; puis la feuille est percée une seconde fois, du dedans, au dehors, en dessous du premier point; la seconde feuille est mise ensuite sur la première, de manière à bien coïncider avec elle, puis on la coud de la même manière; seulement on la perce vis-à-vis le trou inférieur de la première, du dehors au dedans; le second point a donc lieu du dedans au dehors; là on arrête son fil avec le bout qui dépasse de deux pouces, ce qui fixe bien les deux feuilles ensemble; pour la troisième on fait absolument comme pour la première, ainsi de suite jusqu'à la dernière, en observant que pour les feuilles impaires la piqûre commence au-dessus en haut, et les feuilles paires au-dessous. Avec la première et la dernière

feuille on coud un morceau de papier blanc, appelé *garde*, sur lequel doit reposer la couverture de chaque côté du volume. Après la *couture*, vient la *couvrure*; les couvertures, humectées de colle (à la farine), sont posées sur le volume, ayant soin de ne coller que ce qui doit reposer sur les gardes; une fois couverts, les volumes sont soumis à une pression légère pour qu'en séchant les couvertures ne se déforment pas; une fois la couverture séchée, on passe à *l'ébarbage*: cette opération consiste à donner plus de grâce au volume. Au moyen de larges ciseaux appelés *cisailles* et fixés sur un banc, le brocheur rogne tout ce qui dépasse la couverture: immédiatement après l'ébarbage, les volumes sont disposés symétriquement, mis en presse, pour de là être livrés aux libraires.

H. Bernard.

BRODERIE. (Technol.) La broderie est un dessin fait à l'aiguille ou au crochet, sur un tissu quelconque. Il y a plusieurs sortes de broderies; celles qui sont faites à l'aiguille, avec du coton, sur mousselines sont dites broderies au passé ou au plumetis. Cet ouvrage se travaille sans métier; le modèle est placé sous l'étoffe, et faufilé de manière à ne pas se déranger. On ne fait que suivre, avec l'aiguille, les contours que la transparence de l'étoffe permet de bien distinguer. La brode-

rie, dite au crochet, se fait sur un métier dit *métier à broderie*. Le dessin doit être tracé sur l'étoffe, et l'on passe le coton au moyen d'un petit crochet, en acier, très aigu et très léger, dans les mailles du tissu. On fait aussi des broderies en or et en argent, en fil, paillettes et en soie nuancée; on imite même, de cette manière, des fleurs, des oiseaux. Tous ces genres de broderies s'exécutent au crochet : l'étoffe est montée sur un chassis à pieds et roulée sur les grands côtés; les grands côtés sont percés, à chaque bout, de mortaises égales qui permettent de les fixer à leur extrémité, sur deux bras percés de trous. Ces trous sont pour, au moyen de chevilles, arrêter les grands côtés sur les bras de manière à donner à l'étoffe toute la tension nécessaire. Les bras sont ajustés sur les pieds du métier, sur des pivots, de manière à ce que l'ouvrière puisse donner à son ouvrage l'inclinaison la plus commode; tel est à peu près le mécanisme du métier à broder. La broderie est devenue aujourd'hui un ouvrage de femmes. Avant la révolution, les brodeurs formaient une corporation de laquelle étaient exclus ceux ou celles qui se livraient à la broderie en blanc.

La broderie est de toute antiquité; la fable même nous représente Arachnée défiant Minerve dans cet art. Les peuples anciens ne nous ont rien laissé qui pût nous indiquer jus-

qu'à quel point le luxe avait poussé cette industrie; mais, en revanche, le moyen-âge nous a légué quelques beaux monumens de broderies, tels que la toilette de Bayeux, brodée par la reine Mathilde et ses femmes, sur laquelle on voit la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. Dans la principale église de Cracovie on voit encore des broderies de la reine Edwidge. H. Bernard.

BRONZE. (Antiquité, sculpture). Nous n'entreprendrons point de faire une histoire détaillée de la sculpture en bronze, mais d'indiquer d'une manière succincte les différentes phases par lesquelles cet art est passé pour venir s'éteindre, à peu près, dans notre époque.

Le Bronze est un des premiers métaux qui furent employés dans la sculpture. La manie que nous avons de lui affecter une couleur étrangère et séduisante, nous empêche d'en perfectionner différens alliages, que les anciens, moins dédaigneux ou plus laborieux, variaient à l'infini.

L'hépatizon, espèce d'airain noir, l'orichalcum, alliage d'or et de cuivre, étaient fort recherchés.

Les bronzes les plus estimés, étaient ceux de Délos, d'Egine, de Corinthe, et de Chypre (*Kupros*, dont nous avons fait *cuivre*).

Nous avons trop peu de renseignemens

positifs sur les Egyptiens et les Hébreux, premiers peuples qui firent un savant emploi du bronze, pour nous appesantir sur cette époque de l'art. Nous nous bornerons à parler de la Grèce, de Rome et du moyen-âge.

Homère cite les noms de plusieurs hommes, bien antérieurs au temps où il écrivait, dont l'expérience paraît avoir été assez avant dans ce genre de travail. Mais il est impossible d'établir d'une manière précise la chronologie des artistes en bronze, jusqu'à Rhœcus et Théodore de Samos, vers la quarantième olympiade. Ces deux statuaires perfectionnèrent, en Grèce, les procédés de la fonte.

Il est à regretter que nous n'ayons de ces temps primitifs de l'art, aucun vestige, pour nous fixer sur les principes qui ont amené graduellement cette manière du siècle de Périclès, appelée sublime, parce qu'elle est savante, mais que nous appellerons ampoulée, parce que nous y cherchons en vain la naïveté de la nature.

Tout ce que nous savons, c'est que Rhœcus et Théodore inventèrent le tour et le moule d'argile à noyau, disposés de manière à donner peu d'épaisseur à la fonte.

Vers cette époque, quarante-deuxième olympiade, un certain Dédale, suivant Solin, fit faire à l'art de grands progrès : il ima-

gina le premier de donner aux statues l'attitude naturelle d'une personne qui marche.... Qu'eût pensé Solin du gladiateur qui se manière, ou du Laocoon qui se tortille?

Le bronze s'employait aussi dans cette branche de la statuaire, appelée thoreutique : car Cleætas qui vivait vers la septième olympiade, fit une statue d'athlète en bronze dont les ongles étaient en argent.

Le siècle d'Alexandre-le-Grand, présente une notable déviation dans l'histoire de l'art. Les bronzes de cette époque, moins raides et moins anguleux que ceux du temps de Périclès, où florissait Phydias, tendent visiblement vers une manière plus gracieuse.

Cette époque est aussi la plus remarquable sous le rapport des médailles grecques.

Lysippe de Sicyone, le plus célèbre fondeur de son temps, avait seul le privilége de fondre les statues d'Alexandre ; comme Apelles de Cos, celui de peindre les portraits du grand roi, et Praxitèle d'Athènes, de frapper ses médailles.

Ce dernier est l'auteur de l'Apollon Sauroctone, dont nous possédons une copie.

Deux olympiades plus tard, la sculpture en bronze fut fort négligée, suivant Pline, pour la sculpture en marbre, et ne se releva guère que sous Antiochus Philopator. C'est

de ce temps que date l'Apollon du Belvédère.

Dès lors, ce genre de sculpture ne fit que décliner, jusqu'à ce que Mummius Achaicus, vers la seizième olympiade, après la prise de Corinthe, l'ait transporté à Rome, où il devint bientôt une fureur. Déjà Cl. Marcellus, après la prise de Syracuse, avait transplanté dans sa patrie le premier sculpteur, qui pour elle eut quitté la Grèce. Déjà même le temple de Vesta avait été couvert avec des tuiles de bronze.

Pourtant les Romains furent réduits longtemps à orner leurs palais et leurs temples des dépouilles des vaincus. Mais, ceux-ci, abattus par leurs revers, cessèrent de cultiver les arts; et cette décadence fut si complète, que malgré les encouragemens donnés aux Grecs avec la liberté, vers la cent quarante-sixième olympiade, les médaillons de bronze romains l'emportaient de beaucoup sur ceux de leurs maîtres découragés. La première monnaie de bronze frappée à Rome, parut sous Servius Tullius, cinquante-huitième olympiade; elle était marquée d'un *bœuf* ou d'un *mouton*, *pecus* de la *pecunia*, pécune.

L'art s'affaiblissait de plus en plus dans l'empire des Césars; et sous Néron, Pline assure que le bon alliage du bronze était entièrement perdu.

Bientôt, Rome fut dépeuplée, à son tour, des bronzes qu'elle aimait, par le passage successif des Visigoths et des empereurs d'Orient, qui furent eux-mêmes dépouillés par les Sarrasins. Les bronzes que Baudouin trouva, dans Constantinople, furent détruits et monnoyés, suivant le rapport de Nicétas Choniate.

Enfin, le christianisme eut ses artistes, parmi lesquels se rencontrèrent quelques sculpteurs en bronze. L'un d'eux fondit, sous Zénon l'Isaurique, le Saint-Pierre du Vatican.

Beaucoup de bronzes précieux nous ont été légués par l'antiquité. Nos musées possèdent les bustes de Tibère et de Brutus, et une foule d'objets qui servaient aux sacrifices dans les temples. Le cabinet des antiques, à Naples, est un des plus riches en vases, ustensiles, armes et bronzes ; on y admire surtout, au cabinet d'Herculanum, le jeune Satyre endormi ; les deux jeunes lutteurs de Porticci. A Rome, la statue équestre de Marc-Aurèle ; l'Hercule du Capitole ; le tireur d'épine ; la tête colossale de l'empereur Commode, et la statue de Septime-Sévère. A Venise, les chevaux qui ont figuré sur l'arc de triomphe du Carrousel; il est à remarquer qu'ils sont les seuls monumens antiques de cuivre pur. On regrette, avec rai-

son, l'acte de vandalisme commis par le pape Urbain VIII, qui fit enlever et mutiler les bronzes qui ornaient le Panthéon, pour en décorer l'église de Saint-Pierre, et l'on voit, avec peine, le nom du Bernin s'associer à une aussi déplorable action. Le poids du bronze était de 450,274 livres, ce qui en resta servit à couler des canons pour armer le château St-Ange. Le bronze n'est autre qu'un alliage d'étain, de zinc et de cuivre (*v.* ALLIAGE). Les anciens lui attribuaient la vertu de chasser les spectres et les esprits malfaisans; il était consacré aux dieux. Aussi tous les objets destinés au culte étaient-ils de ce métal, et sur les monnaies de bronze, on lisait *moneta sacra*. Les Romains se servaient de tables de bronze pour graver les lois et les actes publics; sous Vespasien, un incendie en détruisit trois mille, que l'on conservait au Capitole. En numismatique, on appelle bronze les monnaies des anciens frappées avec ce métal; suivant leurs dimensions en médaillons, on les divise en grands, moyens, et petits bronzes. Ces distinctions n'ont lieu que pour les médailles romaines, les grecques sont rarement en grand bronze. Les empereurs avaient seuls le droit de faire frapper la monnaie d'or ou d'argent; le bronze n'était employé qu'avec l'autorisation du sénat, et les médailles portaient les ini-

tiales S. C. (senatus-consulto). C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer la rareté de certaines médailles ; telles, par exemple, celles d'Othon, ce prince ayant régné si peu de temps, le sénat n'aura point permis de frapper monnaie à son effigie.

Nous dirons peu de chose du moyen-âge, où le bronze ne fut guère employé qu'en ornemens divers, en médailles et en bas-reliefs. Un des bas-reliefs les plus remarquables de cette époque, est celui de *Benvenuto Cellini*, exécuté sous François Ier, pour décorer une grande porte du château royal de Fontainebleau.

Le bronze est fort à la mode, on en fait un nombre considérable de pendules et de chandeliers, mais peu de statues. Ce retour vers les formes antiques, ce culte du beau, date de l'école de David. HENRION.

BRONZER. (Technol.) Le bronze au contact de l'air, acquiert en s'oxidant une teinte vert clair, que l'on a nommée *patine antique*, de l'italien *Patina*; cette teinte, estimée aussi par les Romains, avait reçu le nom d'*ærugo*. C'est cette teinte, dont l'industrie s'est emparée, que l'on appelle bronzer. On rencontre aujourd'hui dans le commerce une foule d'objets dits bronzés : tels que médailles, vases, candélabres, pendules, etc. On est aussi dans l'usage de bronzer les figures et bustes

en plâtre, mais le procédé, dans cette circonstance, diffère essentiellement de ceux employés pour les objets en métal. La composition employée pour ces derniers n'est autre qu'une dissolution dans un demi-litre de vinaigre blanc, de huit grammes de sel ammoniac, deux grammes de sel d'oseille; on colore avec un pinceau humecté de cette dissolution; il faut pour cela que la pièce à bronzer soit très sèche, et que la chaleur soit assez forte dans l'atelier pour que la dessication soit instantanée; on multiplie les diverses couches jusqu'à ce qu'on ait obtenu la teinte voulue. Pour bronzer les plâtres on se sert d'une dissolution dans l'eau de colle, d'ocre jaune, de bleu de Prusse et de noir de fumée, dont les proportions ne peuvent être fixées; elles dépendent de la qualité de ces ingrédiens; on applique cette dissolution avec un pinceau; pour ensuite mieux imiter le bronze et le frottement qui font paraître plus claires les parties saillantes, on peint ces mêmes parties avec de la poudre d'or massif.

H. Bernard.

BROSSE — BROSSERIE. (Technol.) On donne le nom de brosse à un instrument qui sert à nettoyer les habits, les bottes, les voitures; et brosserie à l'art qui s'occupe de cette fabrication. La brosserie comprend brosses, pinceaux et balais de crins, etc. — *Brosses*.

Cette fabrication expliquée, on comprendra facilement les autres qui, d'ailleurs, sont tout-à-fait analogues. Les matières employées sont les crins, les soies de porc ou de sanglier, les brins de bruyère, de chiendent ou racines de riz; les bois dont on se sert sont des bois durs débités en planchettes plus ou moins épaisses. La brosse se compose du *fût* ou *patte*. Il y a deux manières de percer le fût d'une brosse, à *jour* et à *trous-foncés*, c'est-à-dire seulement évidé à une certaine profondeur. On perce le fût à l'aide d'un tour en l'air, et pour faire cette opération vite et sans tâtonnement, car il faut que les trous soient à une distance égale entre eux, on a un calibre de tôle que l'on place sur le fût; la mèche du vilbrequin ne fait que suivre les trous indiqués sur ce modèle et la planchette qui est au-dessous se trouve régulièrement percée. Lorsque les trous doivent être seulement *foncés*, on fixe sur la mèche une virole qui l'arrête, et donne, par ce moyen, une profondeur égale. Lorsque le fût de la brosse est ainsi préparé, on s'occupe de le garnir. Lorsque les trous sont à *jour*, on prend un pinceau de poils, de crins, etc., suivant la nature et la qualité de la brosse à faire; on le courbe dans son milieu, de manière à rapprocher ensemble les deux extrémités au moyen d'une ficelle; on passe cette ficelle par le trou en dessous;

on tire avec force cette ficelle, qui amène dans le trou le talon du pinceau : on en fait de même pour chaque trou, et puis chaque bout de ficelle est natté sur le talon de la brosse, ce qui fixe les crins d'une manière solide. Lorsque les trous sont formés, on courbe le pinceau de la même manière que pour les trous à jour; on noue le talon, puis on le trempe dans de la colle-forte et on l'introduit de suite, avec force, dans le trou. Lorsqu'une brosse est ainsi garnie, on égalise les pinceaux avec de gros ciseaux destinés à cet usage. La forme des brosses varie : les plus estimées et les plus chères sont celles dont le talon est courbe, et qui sont garnies de crins ou de poils de blaireau. Les *pinceaux* sont d'une fabrication très simple : on assemble les soies; on les serre fortement avec de la ficelle autour d'un manche, et l'on enduit de colle-forte le talon du pinceau. H. Bernard.

BROUILLARDS. On donne ce nom à des vapeurs plus ou moins épaisses qui le matin ou le soir, ou encore à quelques époques de l'année règnent sur la terre, obscurcissent le jour au point qu'à des distances très rapprochées on peut à peine distinguer les objets même les plus saillans; cette périodicité des brouillards du soir et du matin s'explique facilement; ils sont la cause du refroidissement de l'atmosphère. Le matin ils sont le

produit des vapeurs qui se dégagent de la terre échauffée par le soleil et qui se condensent par le refroidissement à mesure qu'elles s'éloignent de la surface; l'air à son tour venant plus échauffé, peut retenir ces mêmes vapeurs; le soir la terre se refroidit, et refroidit en même temps l'air atmosphérique, alors celui-ci ne peut plus retenir ces vapeurs et elles se précipitent de nouveau vers la terre. Ces brouillards, quoique étant presque journaliers, ne sont cependant point toujours perceptibles à l'œil, ce n'est que lorsque l'intencité est très grande, et surtout dans les temps froids et humides, qu'ils sont plus fréquens et plus sensibles. Les lacs, les rivières, les nappes d'eau, de quelque étendue, sont presque toujours, le matin et le soir, couverts de brouillards. Les causes de ces brouillards sont très simples, l'eau se refroidit moins vite que la terre, parce que la couche qui est à la surface, aussitôt refroidie, se précipite pour faire place à une autre couche plus chaude et par conséquent plus légère. Il faut que toute la masse ait fait ce mouvement en entier pour être au même degré de température, ce qui fait que la surface de l'eau est encore chaude, que l'air et la terre qui l'environnent sont déjà refroidis. On conçoit alors que la couche d'air en contact avec cette surface, prend sa température et se sature de va-

peurs; cet air chaud et humide s'élève, et à mesure qu'il rencontre de l'air plus froid, il abandonne la vapeur dont il est chargé. Lorsque la pluie ou le vent agitent et mêlent les couches de l'air, la température devient égale, et celle qui est en contact avec l'eau, étant sans cesse renouvelée, ne peut pas se charger de vapeurs; alors il n'y a pas de brouillard; on ne peut pas ainsi définir toutes les causes qui produisent les brouillards. En 1783, un brouillard épais couvrit l'Europe pendant près de deux mois : en 1821, un brouillard de ce genre fut observé d'abord en Angleterre, dans les comtés d'Essex et de Sussex, et ensuite à Paris et dans le Dauphiné. On a observé un brouillard qui le 21 mai 1822 se montra dans Paris et les environs, et répandit une odeur très prononcée de gaz nitreux. Les mers polaires sont pendant les mois les plus chauds de l'année couvertes de brouillards. Selon un Russe, M. Berg a observé une espèce de brouillard qui s'élève de la mer pendant les temps d'orage à une assez grande hauteur. Il assigne pour cause de ce phénomène la température de la mer, et d'après ses observations il n'a lieu que lorsque cette température atteint 25°. Tous les brouillards ne sont pas humides : il en est qui font marcher l'hygromètre vers la sécheresse. DAVID.

BRUANTS (*Emberiza*, Linné). Ont pour caractères généraux un bec conique, court, droit; mandibule supérieure plus étroite et rentrant dans l'inférieure; au palais un tubercule saillant et dur. Ces petits oiseaux se nourrissent de graines l'hiver, et d'insectes l'été; ils ont, en général, peu de prévoyance, sont faciles à donner dans les piéges qu'on leur tend; ils sont très délicats à manger. On en trouve des espèces dans les deux continens : parmi celles que nous avons en France, nous citerons comme le plus important à connaître

Le Bruant commun ou *bruant jaune*, long de six pouces trois lignes, à dos fauve tacheté de noir; la tête et tout le dessus du corps jaune, les deux pennes externes de la queue, à bord interne, blanc; mêmes habitudes que le précédent; niche dans les haies; l'hiver se rapproche, en troupes nombreuses, des maisons habitées. H. De Beaumont.

BRUCINE (chimie). Base salifiable, organique, qui sature les acides. La brucine se trouve dans la noix vomique, unie à la strychnine, base végétale. On l'obtient en la traitant par l'alcool faible et froid qui dissout la brucine, joint à une faible dose de strychnine; on fait évaporer, puis le résidu est traité par l'alcool fort et bouillant : la strychnine seule se cristallise. La brucine a été dé-

couverte, par MM. Pelletier et Caventou, dans l'écorce de la fausse angusture. Voici la manière de l'obtenir : on traite cette écorce par l'eau, ensuite on emploie l'acide oxalique, qui déplace l'acide gallique combiné avec la brucine; on fait évaporer, on lave ensuite à froid, par l'alcool, l'oxalate de brucine, que l'on fait décomposer dans l'eau, par la magnésie calcinée; enfin, on fait cristalliser la brucine dans l'alcool. La brucine, en cristallisant dans l'eau, absorbe environ le cinquième de cette dernière, qu'elle abandonne totalement par la fusion. Cette substance est vénéneuse, moins cependant que la strychnine. Voici sa composition chimique, d'après l'analyse faite par MM. Dumas et Pelletier :

Carbone.	76,04
Azote.	7,22
Hydrogène.	6,52
Oxigène.	11,24

L'acide nitrique, combiné avec la brucine et la strychnine, forme, avec ces deux bases, deux nitrates, dont celui de brucine cristallise avant l'autre. H. Bernard.

BRULOT. (mar.) Sorte de vaisseau chargé d'artifices et de matières combustibles, et que l'on chasse sous le vent des vaisseaux ennemis; il est armé de grappins dans tous les endroits où ils peuvent toucher les bâtimens ennemis, de manière à s'accrocher; il est

spécialement destiné à prendre feu à sauter, et à incendier les bâtimens sur lesquels on le dirige; on emploie à cet usage des bâtimens presque hors de service; l'équipage qui le monte y met le feu, près de la destination, de manière à se ménager le temps de la retraite. C'est principalement la nuit que l'on doit attendre tout l'effet des brûlots. Les anciens, qui ne connaissaient point l'usage de la poudre, suppléeaient dans ce cas en chargeant des radeaux de matières combustibles; c'est à l'aide de ce moyen qu'ils détruisaient les ponts ou les galères ennemis. Pendant nos guerres maritimes, nous n'avons pas fait usage de brûlots. Ce sont les Anglais qui s'en servirent contre nous, et sans en éprouver d'heureux résultats; toutes leurs tentatives de ce genre, faites en 1804, devant la rade de Boulogne, furent infructueuses. Les Grecs se servirent avec succès des brûlots dans la guerre de l'indépendance, après l'horrible massacre des habitans de Chio; les Ipsariotes méditent d'en tirer une éclatante vengeance; ils équipent deux brûlots, le capitaine Georges se charge de les conduire, et c'est en plein jour qu'il aborde la flotte turque mouillée dans le canal de Chio. Les Turcs voyant arriver ces deux faibles bâtimens, ne conçurent aucune défiance, ils crurent que c'étaient deux navires venant de Constantinople. Le vent

était contraire, et Georges fut obligé de courir des bordées pendant toute la journée, le soir le vent changea, et la nuit il peut approcher la flotte turque; c'est au vaisseau amiral que l'intrépide Georges en veut, il l'accroche, et peu après, ce bâtiment, qui était chargé de richesses, fruit du pillage, vole en éclats : deux mille hommes, l'amiral et 80 canons furent à l'instant engloutis. L'autre brûlot fut moins heureux, abordant la Capitan-Bey, il ne réussit à lui occasioner que quelques avaries.

DUVERGIER.

BRULURE. s. f. *Ustio*, *ambustio*, *combustio*, *adustio*, des latins.

Toutes les fois que nous nous trouvons lésés par l'action du feu ou de corps échauffés, on dit qu'il y a brûlure. Outre qu'il est des professions qui exposent plus particulièrement à un semblable accident, le feu est d'un usage trop universellement répandu, pour que nous ne regardions pas comme très utile, d'indiquer la conduite à tenir dans les cas où son action s'est portée sur nos organes, et a altéré leur tissu. Il n'est peut-être personne qui n'ait assisté plusieurs fois en sa vie, tantôt à l'incendie de vêtemens de femmes, tantôt à l'explosion de gaz imflammables, ou de poudre à fusil, tantôt à l'effusion de liquide en ébullition, etc.

Dailleurs il existe là des préjugés sur les remèdes, auxquels on doit avoir recours, et ce que nous dirons ici servira sans doute à les détruire.

Les brûlures sont plus ou moins graves, selon certaines circonstances déterminées. Il en est de très légères, qui n'amènent qu'une inflammation analogue à celle qui est produite par les substances vésicantes; la peau seule est attaquée, et la guérison ne se fait pas long-temps attendre; d'autres, au contraire, occasionent la gangrène du tissu cutané, et même des couches musculaires, des tendons, des ligamens, etc. La suppuration s'établit, et il se forme une eschare, tantôt fongueuse et tantôt très dure.

Ces différences tiennent à la nature des corps brûlans, dont la capacité pour le calorique est très variable. Ainsi les corps solides acquièrent une température bien moins élevée que les liquides. Ceux-ci cependant sont très dangereux, à cause de la facilité avec laquelle ils se répandent. Le danger d'une brûlure doit être évalué à la fois d'après sa grandeur et son intensité : le siége, et le temps qu'elle a mis à se produire, sont des circonstances qu'il ne faut pas non plus oublier.

Dans une brûlure légère, lorsque l'action du calorique a été faible, soit parce qu'elle a peu duré, soit parce que le corps brûlant

n'était que médiocrement échauffé, on remarque les symptômes suivans. Irritation inflammatoire peu vive, douleur, rougeur, tuméfaction légère et momentanée. A un degré plus élevé, outre l'exaspération des signes précédens, on observe le décollement de l'épiderme, la formation de phlyctènes ou vésicules, qui en se vidant, laissent des ulcérations qui suppurent. Enfin, la partie malade peut être désorganisée et comme charbonnée, et quelquefois le malade ne survit pas à cet accident. Chez les personnes qui sucombent, l'oppression des poumons et la difficulté de respirer sont assez notables, pour établir les rapports étroits qui unissent les poumons et l'organe cutané.

Le traitement des brûlures est très variable, comme leur pronostic. Nous allons donner les règles générales à suivre. Ce sera à ceux qui entoureront le malade, à introduire les modifications rendues nécessaires par les circonstances énumérées plus haut et relatives à la durée, le siége, l'étendue et l'intensité de la lésion, l'âge, le tempérament et la constitution des individus.

Dans tous les temps, pour les brûlures, on a suivi deux modes généraux de traitement qui sembleraient s'exclure l'un l'autre, et qui, d'après nous cependant, peuvent, selon les cas, truover un emploi rationnel. On a fait usage

tour à tour de substances susceptibles de produire un effet rafraîchissant, d'autres, au contraire, qui étaient chaudes ou stimulantes.

Dans le premier degré, lorsquil n'y a que destruction de l'épiderme ou légère irritation du derme, l'immersion dans l'eau froide et l'application d'autres topiques repercutifs sont indiqués. A cet effet, on conseille de se servir de compresses imbibées d'alcool, d'éther, etc., etc. On recommande aussi l'eau végéto-minérale qui se compose d'une partie d'extrait de saturne sur 8 parties d'eau et la lotion résolutive suivante :

Eau	2 livres.
Eau-de-vie camphrée. . . .	1|2 once.
Acétate de plomb liquide . .	1|2 once.

Ces différens moyens seront continués aussi long-temps que la douleur persistera.

Si l'on n'a pu empêcher les ampoules de se former, on les ouvrira, mais avec précaution, à l'aide d'une aiguille, afin que la sérosité s'écoule sans que l'air en pénétrant dans l'intérieur vienne augmenter l'inflammation. Quand tout le liquide est évacué, l'on applique sur la partie malade un liniment composé d'huile, de cire et d'une petite quantité de sous-acétate de plomb. On a également vanté un mélange par parties égales d'huile d'olive et d'eau de chaux, et même un simple bandage compressif. C'est

M. Bretonneau (de Tours) qui a eu cette opinion.

Lorsque la suppuration s'est déclarée, les fomentations, les cataplasmes émolliens et narcotiques, le cérat simple ou opiacé, en un mot un pansement analogue à celui des ulcères en général, amènent des résultats satisfaisans Si la cicatrisation se faisait trop attendre, on aurait recours aux lotions astringentes, telles que l'eau de chaux, la décoction composée d'écorce de chêne, une faible solution de sulfate de cuivre, etc., etc.

Maintenant, parlons rapidement des cas graves; la présence du médecin est ici indispensable, et nous n'oublions pas que nous n'écrivons que pour des personnes étrangères à l'art de guérir. L'eschare gangréneuse étant formée, on doit en favoriser la chute, ou même l'opérer dans certains cas. L'on s'est vu quelquefois forcé de faire l'amputation.

Nous n'avons pas parlé des symptômes généraux parce que les moyens qu'ils exigent varient à l'infini : contentons-nous de dire que les saignées locales et générales, la diète, en un mot, les antiphlogistiques sont ceux qui remplissent le plus fréquemment les indications, surtout au commencement de la maladie.

Nous ne pouvons nous empêcher de signa-

ler ici une précaution à prendre dans les blessures des parties contigües. Lorsque les doigts, les orteils, les paupières, les ailes du nez par exemple, sont lésés, il faut interposer de petits linges jusqu'à parfaite guérison, afin que ces parties ne contractent pas entre elles des adhérences en se cicatrisant, et que leur usage ne se trouve pas perdu.

Dans les brûlures par la poudre à canon, il arrive que quelques grains pénètrent dans le derme, on les retire au moyen d'une aiguille, et l'on applique un cataplasme émollient qui entraîne, après les avoir dissouts, ceux qu'il n'eût pas été possible d'atteindre. La brûlure est employée en médecine comme moyen thérapeutique; dans ce cas, on lui a donné le nom *d'ustion* ou *d'adustion*

Nous finissons ici l'histoire des brûlures. Nous avons dû nous borner à raconter ce que présentait de plus important et de plus pratique, une lésion sur le traitement de laquelle il existe une foule d'avis différens. L'appréciation exacte et consciencieuse des faits rapportés par les auteurs, et notre propre expérience, ont seuls dicté cet exposé, dont on comprendra l'imperfection par le peu de développement qu'il nous était permis de lui donner. H. Combes, doct. méd.

Brulure. (Agric.) Certains arbres, et le pêcher en particulier, sont exposés à une dé-

sorganisation opérée par la double action de la gelée et du dégel, et cette maladie a pris le nom de brûlure.

Brulure, s. f. (Art vétér.) Les troupeaux de moutons sont quelquefois ravagés par une maladie caractérisée, pendant la vie, par la rougeur des yeux, la soif, l'amaigrissement, etc., et, après la mort, par une lésion très prononcée du foie qui est sec et noirâtre : c'est là ce que les vétérinaires appellent brûlure des moutons. H. C.

BRUNISSEUR. (Technol.) Nom que l'on donne à l'ouvrier qui se charge du brunissage. Le brunissage a pour but de donner à certains objets un poli brun qui leur donne l'éclat des glaces ; la différence qui existe entre le polissage et le brunissage, est que le premier enlève, par le frottement, les aspérités qui se trouvent sur les objets à polir. Au lieu que le brunissage les aplatit, les refoule de manière à les confondre dans la teinte de toute la surface. On brunit les pièces d'orfévrerie, de coutellerie, de serrurerie et d'horlogerie. On l'emploie aussi pour les dorures, reliures et poteries d'étain. On l'emploie pour brunir un outil d'acier trempé, ou aussi une pierre très dure connue dans les arts sous le nom de pierre sanguine et qui n'est autre qu'une espèce d'hématite rouge. Le brunissage s'exécute de deux manières ; les pièces

plates se brunissent à la main, par un mouvement de va et vient, en ayant soin de saisir l'outil le plus près du fer ou de la pierre. Pour les pièces cylindriques, on brunit au tour. L'ouvrier, dans l'un ou l'autre cas, doit éviter de toucher les parties qui doivent rester mates; cette opération exige une main sûre et bien exercée.

H. Bernard.

BUCOLIQUES (Littérat), du grec *boukolos* ou *bôkolos*, bouvier, dont la racine est *bous (bœuf, vache)*. On donne ce nom à un poème pastoral dont Daphnis est l'inventeur. Parmi les poètes de l'antiquité qui se sont distingués dans ce genre, Théocrite occupe, sans contredit, la première place; ses idylles sont des modèles de grâces et de fraicheur. Inspiré par le tableau riant que la création déroule à ses yeux, Théocrite s'identifie avec ses personnages; tout s'anime sous sa plume facile et légère. Ses peintures sont empreintes d'une suavité qui s'harmonise avec la simplicité de la vie pastorale : vrai chantre de l'âge d'or, il emprunte à la nature ses accens mélodieux. Daphnis, le type des bergers, digne émule d'Apollon, succombant, victime de son imagination et de sa sensibilité, arrache des larmes; Polyphême, si difforme, Polyphême, que la nature a traité en marâtre, brûlant pour la belle Galathée, nous émeut

lorsque, sur un rocher, au bord de la mer, s'exhale sa plainte amoureuse. Tout est sentiment dans cette délicieuse églogue, et c'est un témoignage qui confirme qu'au génie du poète, le chantre sicilien joignait une connaissance approfondie du cœur humain. Virgile a excellé aussi dans ses bucoliques; mais son style prétentieux, son dialogue musqué est loin de cette vérité rustique qui fait le charme de Théocrite; ses vers respirent l'atmosphère de la ville : c'est de l'encens digne du palais impérial d'Auguste, et que le chaume de l'humble chevrier n'a pas embelli de sa délicieuse inspiration. Tels sont les deux poètes de l'antiquité qui ont brillé dans le genre pastoral; ils ont eu chez les modernes des imitateurs, mais peu de rivaux.

Voy. Poésies pastorales.

E. P.

BUDJET, *Voy*. Finances.

BUENOS-AYRES, autrefois vice-royauté, aujourd'hui, confédération du Rio de la Plata.

Position. Latitude sud, entre les 20° et 41°. Longitude ouest, entre les 59° et 72°.

Limites. Au nord, Bolivia; à l'est le Paraguay, la Banda orientale et l'Atlantique; au sud, le même océan et la Patagonie; à l'ouest, la Patagonie, le Chili et Bolivia.

Superficie. Elle est évaluée à 683 mille lieues carrées.

Golfes et caps. Le Rio de la Plata forme à son embouchure un enfoncement considérable, qu'il est du devoir du géographe de signaler. Deux caps constituent ses extrémités saillantes : le cap *San-Antonio*, dans la confédération du Rio de la Plata, et le cap *Santa-Maria* que nous avons déjà montré dans la Banda orientale.

Fleuves. L'Atlantique reçoit la plupart des fleuves de la confédération. Le *Rio de la Plata*, qui est le plus considérable, descend du Brésil par sa branche principale appelée *Parana*, et traverse Corrientes, Santa-Fé, Baxada, Buenos-Ayres et Barragan. Ses affluens sont le Paraguay, grossi du Pileomayo, et du Rio Grande ou Verméjo, et le *Salado* appelé aussi *Calcagui* et *Guachipe*, lequel traverse les états de Salta, de Tucuman et de Santa-Fé. Le Rio Grande lui-même reçoit le San-Salvador, ou Rio Grande de Jujuy, qui arrose les états de Jujuy et de Salta. Quand le Parana est devenu le Rio de la Plata, il est joint par le Saladillo ou Rio Quinto, qui baigne les états de San-Juan, de la Fronteira, de San-Luis de la Punta, de Cordova, de Buenos-Ayres, et se jette dans le fleuve à Rosas (baie de Samborombon).

Le Rio Colorado ou *Mendoza*, récemment relevé par M. Parchappe, est formé de deux branches, dont l'une vient du nord, et l'autre

de l'ouest, il reçoit *le Rio Diamante*, et d'autres rivières descendues des Andes, enferme dans son bassin l'importante ville de Mendoza, la mine d'Upsallata, la ville de San-Juan, de la Fronteira, et traverse les états de Mendoza, de Buenos-Ayres, et les solitudes des indigènes *Aucas*. Son cours est plus étendu que son lit n'est profond.

Le Rio Negro ou *Cusu-Leuwu*, le plus grand des fleuves qui se trouve entre le détroit de Magellan, et le Rio de la Plata, a, comme le Nil, sa source dans de hautes montagues; comme lui, il traverse une vallée, qu'il inonde périodiquement, et parcourt de vastes déserts, sans recevoir un affluent. Seul, dit M. Parchappe, il peut servir à établir par eau, une communication directe avec le Chili, car il aboutit à ce fameux col des Andes, jamais obstrué de neige, et par où passait au temps de la conquête, un chemin qui unissait Buenos-Ayres et le Chili. Le cours du Rio Negro sépare la confédération du Rio de la Plata, des solitudes que les géographes nomment *Patagonie*. Une branche à droite le précipite dans une masse de lacs et de marais.

L'Andalgala, traverse Tucuman, et se jette dans Laguna ou lac d'Andalgala.

Le Rio Dolce, sorti des hautes montagnes du Tucuman, arrose la ville de ce nom, celle de Santiago del Estero, dans l'état de San-

tiago, et après avoir traversé l'état de Cordova, s'y décharge dans les lacs salés dits *Lagunas Saladas*, *de los Porongos*.

Lacs. Le bassin du Colorado offre plusieurs grands lacs, dont la plupart ne doivent être considérés que comme des marais, à cause de leur peu de profondeur; le principal est le Guanacache.

On désigne dans le bassin du Rio Negro, entre le territoire de Buenos-Ayres et la Patagonie, de grandes étendues d'eau appelées Lagunas, *del Desaguadeio*, *Laguna-Grande*, et lac *del Telmel*, qui ne sont en général que de grands marais temporaires.

Le lac d'*Andalgala* reçoit la rivière de ce nom; et le Rio Dolce se jette dans les lacs salés de los Porongos, comme nous l'avons déjà vu.

On cite parmi les autres lacs de la confédération, la Lagune d'*Ybera*, dans l'état de Corrientes.

Iles. Les Malouines, ou Archipel de Falkland, dans l'Atlantique, à 150 lieues au large de la côte des Patagons et de la Terre de Feu, entre les 51° et 52 degrés de latitude sud, et les 60° et 63° de longitude ouest. La république de Buenos-Ayres se propose de former un établissement dans les îles, à cause de leurs bons ports, de leurs tourbières et de la pêche des phoques. Elles servent aujour-

d'hui de relâche aux baleiniers. Il y en a deux grandes, et 90 très petites. Dans une des grandes, la plus occidentale, les Anglais avaient bâti, en 1766, un *fort Georges*, qu'une escadre espagnole partie de Buenos-Ayres, alla détruire en 1770. Dans l'orientale, presque aussi grande que celle-là, les Français fondèrent une petite colonie de Port-Louis, qu'ils vendirent aux Espagnols en 1767. Dans le îlots de sa baie, les grèves, dit M. Lewon, sont couvertes de légions de *manchots* ou *pingoins*, singulier mélange d'oiseau et de poisson, stupides, pressés, inactifs, formant de longues files, qui ressemblent à une procession de pénitens provençaux.

Montagnes. La chaîne principale du système des Andes ou péruvien, décrit sans interruption deux courbes immenses, depuis le Cap-Paria, dans la Colombie, jusqu'au Cap-Froward, sur le détroit de Magellan. Dans sa partie méridionale, et particulièrement dans la Cordillière du Chili, il se détache une branche considérable qui, courant vers le sud-est, va former les hautes montagnes du Tucuman. Cette chaîne se perd dans les vastes plaines herbacées, nommées *Llanos*. Près de Jujuy est un volcan célèbre par ses fréquentes éruptions de torrens d'air et de poussière.

Plateaux. Deux grands plateaux se par-

tagent la confédération du Rio de la Plata : le plateau Péruvien qui embrasse ses hautes terres, ainsi que celles du Pérou et de Bolivia, et s'étend dans les états de Jujuy, de Salta et de Tucuman, sur une hauteur de 600 à 1000 toises ; et le plateau central de l'Amérique du sud, qui comprend le Paraguay, des portions du Brésil et de Bolivia, et le Chaco dans la confédération du Rio de la Plata. Hauteur, trop souvent exagérée, de 100 à 200 toises.

Plaines. Celle du Rio de la Plata est une des plus grandes du monde ; elle s'étend entre les Andes et leurs branches principales, les monts du Brésil, l'Atlantique et le détroit de Magellan, embrassant avec la plus grande partie de la confédération du Rio de la Plata, le sud-ouest du Brésil, le Paraguay, le pays de Chiquitos, la Banda Orientale et la Patagonie ; elle est généralement connue sous le nom de *Pampas* de Buénos-Ayres ou du Rio de la Plata. Sa superficie est, selon M. de Humbold, de 135,000 lieues carrées, ou 1,215,000 milles.

Climat. Le climat de cette confédération est très salubre, et l'intensité de la chaleur n'y est pas telle qu'il faille éviter le soleil dans le milieu du jour ; cependant en hiver le vent du sud-ouest, toujours humide, devient quelquefois assez froid pour geler la surface de l'eau. Souvent aussi il pleut à torrens dans

cette saison, et il y éclate des orages accompagnés d'éclairs et de coups de tonnerre effrayans.

Minéraux. Quand les Espagnols donnaient le nom de *Rio de la Plata*, rivière d'argent, au fleuve qui arrose cette confédération, ils supposaient au pays une richesse minérale qu'il n'avait pas. Il faut cependant bien se garder de croire qu'il soit dépourvu de métaux : la seule mine d'or de *Jacha*, dans l'état de San-Juan de la Fronteira, a produit, année moyenne, 80,000 piastres. On vante aussi beaucoup les mines d'argent de *Famatina*, dans l'état de Rioja, et celle d'*Upsallata*, dans l'état de Mendoza, dont les travaux ont été repris en 1824. La confédération du Rio de la Plata possède aussi quelques mines non exploitées de platine et de sel gemme.

Végétaux. Les habitans de ces campagnes sont une belle race d'hommes, mais pauvres et indolens, et qui ont besoin d'être stimulés. Le sol est fertile et ne demande que des bras pour faire naître en abondance les productions les plus précieuses de la zone torride et de la zone tempéré. Le coton de l'état de *Catamarca*, passe pour le meilleur qu'on connaisse. Il est vrai qu'on éprouve assez souvent une grande disette d'eau dans les états éloignés des fleuves, mais on y supplée par les eaux pluviales, et les récoltes man-

quent rarement. La confédération produit du blé, de l'orge, du maïs, du manioc, du *maté*, ou thé de Paraguay, toute espèce de fruits et de légumes. Les forêts abondent en bois de construction, d'ébénisterie et de teinture. Les *Pampas* renferment les plus beaux pâturages du globe.

Animaux. Tous les animaux de l'Amérique méridionale se retrouvent dans la confédération du Rio de la Plata. Ici ce sont l'ocelot, l'eyra, le margay, le chati, le collocola, le pageros, une grande variété de bêtes féroces; là, près des Andes, la vigogne, le chinchilla et le bizarre chlamyphore. Au voisinage du Brésil, la paca, l'agouti, le cabiai, le cobaye, le moco, une multitude de singes différens de taille, de port et d'habitudes : le fourmillier à la langue extensible, les *bradypes* paresseux, l'unan et l'aï, le tapir des cordillières, le pécari, cochon à glande suintant une odeur fétide sur le dos; le *nandu*, autruche des *Pampas*, le grand condor des Andes, objet de tant de fables populaires. De nombreux perroquets variés de grosseur et de robes; d'énormes reptiles, enfin, parmi lesquels on remarque le fameux serpent à sonnettes qui ne mérite pas, bien s'en faut, la réputation de sortilége qu'on lui a faite. Dans les *Pampas*, errent les plus grands troupeaux de gros bétail et de che-

vaux qui existent. Ces deux espèces d'animaux, qui n'y existaient pas à l'époque de la conquête, s'y sont tellement propagés, que beaucoup y vivent dans un état complètement sauvage. Il y a quarante années que les environs de Buénos-Ayres, furent infestés de chiens sauvages provenant de la même origine : il fallut mettre des troupes en campagne pour les détruire, et les soldats en rapportèrent l'épithète de *mata-peros*, tueurs de chiens, qui leur fut long-temps pénible, et que le temps seul a pu faire oublier.

Population. On évalue celle de la confédération à 700,000 habitans, et celle de l'état de Buénos-Ayres, le plus important de tous, à 170,000.

Ethnographie. Parmi les indigènes, nous trouvons d'abord, sur la frontière du Chili et de la Patagonie, les *aucas* ou *molouches* : c'est la nation américaine indépendante, la plus policée. Nous lui avons consacré un article assez étendu. *(Voyez Chili.)* Les *Puelches*, divisés en plusieurs tribus et appelés souvent *Pampas*, par les Européens : leur demeure habituelle est le midi de l'état de Buénos-Ayres entre les Rios Colorado et Negro, la guerre est leur passion ; un nommé Pincheira, fils d'un Européen et d'une Indienne, en ayant réuni plusieurs tribus, se rendit redoutable aux peuples du Rio de la

Plata. Il combattait les républicains au nom de Ferdinand, et se glorifiait du titre de colonel que lui avait donné ce roi. Les *Mocobys* et *Abypons*, peuplades indépendantes, de taille athlétique, se détruisant entre elles par une guerre sans fin ; les *Guaranis*, convertis par les jésuites, mais dont une grande partie est revenue dans les bois. *(Voyez Paraguay.)* Les *Guanas*, nation nombreuse, répandue dans le Chaco, et dont les principales tribus sont agricoles ; les *Minuanos et* les *Charruas*, si habiles à manier le cheval.

La population étrangère se compose de descendans d'Espagnols, d'un assez grand nombre de Français et d'Anglais, de quelques Allemands, de nègres et d'hommes de sang mêlé. Ces plaines immenses, couvertes de verdure, présentent des peuples entièrement pasteurs, enfantés par l'union de l'Indien et du nègre, véritables bédouins parcourant avec leurs troupeaux ces brûlantes solitudes, et semblant menacer par leur activité et leur audace, les peuples des villes et ceux des forêts. Il faut voir *ces péons* occupés sans cesse à monter à cheval, à jeter le lacet aux bestiaux qui fuient, offrant le soir dans leurs villages du Tucuman un souvenir de l'antique Arcadie, improvisant sur la guitare des chants alternatifs, comme ceux que Théocrite et Virgile ont tant embellis.

(M. *A. Balbi*). Ce sont là les avant postes de la civilisation européenne au milieu des barbares. L'indigène, caché dans les bois, en sort insensiblement ; il se hasarde à voir ses nouveaux voisins, il tâche de s'entendre avec eux, et finit par adopter une existence analogue à la leur. Dans d'autres parties, c'est une large ceinture de missions cuivrées qui forme la transition de la vie agricole et pastorale des colons, à la vie errante des peuples chasseurs.

Religion. Nous retrouvons encore ici un bon et un mauvais principe, le premier appelé *Mauary, Cachimana, Biatrina, Falijouk*, et l'autre, *Sarauhà, Jolokiamo, Vastolo, Raurama*. C'est toujours le culte des forces de la nature. Dans plusieurs peuplades, à demi civilisées, la croix de Jésus-Christ et l'image de la Vierge se marient d'une manière bizarre aux idoles, à plusieurs pieds, à plusieurs mains et à plusieurs têtes. Le catholicisme est la religion dominante de la confédération; mais la constitution de 1825 autorise les cultes dissidens, et une église protestante a été ouverte le 25 septembre de la même année, dans l'ancien hospice des jésuites, à Buenos-Ayres.

Gouvernement. Les nations indigènes de la confédération forment, pour la plupart, de petites républiques, avec des chefs électifs,

dont la puissance n'est que temporaire et qu'on choisit ordinairement parmi les plus forts et les plus audacieux.

Le gouvernement européen est une république, représentative, populaire et fédérative, divisée en trois pouvoirs, le législatif, l'exécutif et le judiciaire ; le premier, confié à un congrès général, composé d'une chambre des députés et d'un sénat ; le second, confié à un président aidé d'un vice-président, et le troisième, résidant dans une cour suprême et dans des tribunaux de cantons, et de districts. Chaque état particulier a, en outre, son président et ses deux chambres. La constitution consacre les divers droits de chaque citoyen, l'égalité devant la loi, la liberté individuelle et la liberté de la presse dans l'ensemble de la confédération et dans chaque état. Chacun de ces états est libre, indépendant et souverain pour tout ce qui a rapport à sa propre administration ; mais pour tout ce qui se rapporte à l'administration générale de la confédération, c'est à la constitution générale qu'il doit s'en référer. Tel est le gouvernement que soutiennent tous les états, à l'exception de l'état de Buenos-Ayres. Celui-ci penche pour un gouvernement militaire assis sur les mêmes bases que ceux du Chili et du Pérou. Son but serait de réduire les autres états au rôle très secondaire de

provinces, et de se réserver tout le gouvernement du pays, sans la moindre ombre de partage.

Industrie. Plusieurs tribus indigènes de la confédération ont un gouvernement régulier, se livrent à l'agriculture, pétrissent l'argile en poterie et en faïence peinte, exercent enfin les arts les plus indispensables à la vie sociale. Parmi les nouvelles républiques de l'Amérique Espagnole, l'état de Buenos-Ayres est un de ceux qui se distinguent le plus par son industrie et surtout par la manière dont on y travaille les métaux précieux. On doit ajouter que la fabrication du savon, celle de la poudre, destinée à l'exportation des mines, la préparation des cuirs et la manipulation du tabac, ainsi que les manufactures de toiles et de draps ordinaires, y emploient un grand nombre de bras. N'oublions pas, non plus, l'essor donné à l'imprimerie par la liberté de la presse et le grand nombre de journaux qui en sont le résultat.

Commerce. On exporte de la confédération du Rio de la Plata des peaux de bœuf, du suif, de la corne, du crin, de la viande sèche, de la laine de vigogne et des peaux de chinchilla. On importe des étoffes de laine et de coton, des objets de taillanderie, de coutellerie, de sellerie, de chapellerie, de la

bierre et des frommages d'Angleterre; du bois de construction, des meubles, des voitures, du poisson salé, des cuirs, des bottes, des souliers, des munitions de guerre des Etats-Unis; du café, du sucre, du coton et du rhum du Brésil; des objets de fabrique et de modes de France.

Division. Quoique la confédération du Rio de la Plata ait été et soit encore en butte à l'anarchie et à la guerre civile, par la jalousie et la rivalité de quelques gouverneurs d'états et par les intrigues étrangères, nous persistons à désigner cette vaste étendue de pays sous cette dénomination qui doit être prise dans un sens plutôt relatif qu'absolu. Nous la diviserons en quatorze états, Buenos-Ayres, Entre-Rios, Corrientes, Santa-Fé, Cordova, Santiago del Estero, Tucuman, Salta, Jujuy, Catamarca, Rioja, San-Juan de la Fronteira, San-Luis de la Punta et Mendoza.

Villes Principales. (Buenos-Ayres.) Capitale de l'état, et autrefois de la vice-royauté de ce nom, et par intervalles, depuis l'indépendance de tous les pays qui ont formé la confédération du Rio de la Plata, et de la république Argentine. Cette ville épiscopale, la plus peuplée, la plus riche, la plus commerçante et la plus éclairée de la confédération, est un des principaux foyers de civi-

lisation d'un nouveau monde. Elle est dans une plaine sur la rive droite de la Plata, à 70 lieues de son embouchure avec une rade foraine assez dangereuse par les courans et les bancs de sable, dominée par un fort, servant à protéger les petits bâtimens, les grands étant forcés de s'arrêter à la baie de Barragan. Sous la présidence du vertueux Ribadavia, des fonds considérables furent faits pour la construction d'un pont artificiel, mais ce projet a été abandonné depuis sa retraite. Buenos-Ayres est de forme carrée, et ses rues, tirées au cordeau, sont bordées de trottoirs assez larges. Les maisons, blanchies intérieurement et à l'extérieur, ont un, et quelquefois deux étages; elles sont surmontées d'un toit en terrasse, qui sert à recueillir les eaux pluviales. Ses plus belles rues, sont la Victoria, la Plata, la Florida, l'Universidad et la Reconquista. Ses plus belles places, celles de la Victoria, del Fuerte et del 25 de Mayo. Parmi ses édifices, on remarque la banque et l'hôtel des monnaies; le grand hôpital, la chambre des députés, la cathédrale, l'église de San-Francisco, et celle de la *Mercè*. L'ensemble de la ville, d'où s'élancent une multitude de dômes et de clochers, est majestueux, et son climat justifie le nom que lui donna son fondateur Mendoza. Parmi les établissemens littéraires, nous citerons l'université, l'école

normale d'enseignement mutuel, l'académie de jurisprudence, des colléges de garçons et de filles, la pension des orphelines, l'observatoire, le laboratoire de chimie, le cabinet de physique, celui de minéralogie et la bibliothèque publique. Malgré les révolutions continuelles, on n'y publie pas moins de 19 journaux, sur une population de 80,000 hommes, dont 4000 Français et autant d'Anglais. Les revenus de l'état sont de plus de 20 millions de francs; les dépenses, de 16, la dette, consistant en un emprunt fait en Angleterre, de 26; l'armée, de 12 mille hommes de ligne, artillerie, cavalerie et infanterie et du double de gardes nationaux. Le caractère des Buenos-Ayriens est plein d'obligeance, de franchise et de loyauté; ils sont braves, persévérans, doués de beaucoup d'intelligence. On ne reconnaît dans cette ville, ni noblesse, ni clergé; les prêtres, soumis à l'autorité civile, sont obligés de lire en chaire tous les actes, écrits périodiques et proclamations que leur envoie le gouvernement.

Les femmes sont remarquables par leur beauté, leurs grâces, leur esprit, leur coquetterie et leur vivacité. Elles chantent et dansent avec goût et font admirablement les honneurs de leurs réunions. Les chevaux sont d'un usage général, tout le monde sort à

cheval; et c'est à cheval que le mendiant sollicite votre pitié au coin de la rue.

Dans l'état de Corrientes, sur la rive gauche du Parana, presqu'au milieu du célèbre territoire des Missions, on trouve les ruines du village de *Santa Anna*, où le célèbre Bompland avait rassemblé quelques centaines de malheureux *Guaranis*, qui cultivaient dans les bois la *yerba mate*, ou herbe du Paraguay. Francia, voyant dans ce voisinage une concurrence dangereuse, lança ses soldats sur l'établissement naissant, s'empara du savant voyageur, et l'emmenant sur l'autre rive, le tint pendant plusieurs années séquestré de l'univers entier.

Cordova, capitale de l'état de ce nom, avec une population de 11,000 âmes, un évêché, une université et une bibliothèque abandonnées, des manufactures de draps et de tissus de coton, et un grand commerce

Tucuman, ville de 12,000 âmes, célèbre dans les fastes de l'indépendance, par le congrès de 1816, qui publia la déclaration des provinces unies de la Plata, par l'organisation des patriotes qui combattirent pour le haut Pérou et par la fondation dans son voisinage, de la citadelle du *Champ-d'Honneur*.

Salta, petite ville de 9,000 âmes, résidence de l'évêque de Tucuman, entourée de magnifiques pâturages, couverte de bestiaux

et de mulets. C'est la *foire perpétuelle* des états intérieurs de la confédération.

San-Juan de la fronteia, 16,000 âmes, vins, eau-de-vie, grand commerce.

Mendoza, ville bâtie au pied des Andes, sur un plateau élevé et sur la route qui mène au passage d'*Upsallata*. Ses rues sont larges, coupées à angles droits et arrosées par des ruisseaux. Les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, mais elles sont bien construites. Il y a cinq belles églises et une promenade plantée de peupliers. Cette ville placée sur la communication de Buenos-Ayres et du Chili, fait un commerce considérable. Ses environs sont cultivés comme un jardin. On y recueille du blé d'Europe, un vin qui rappelle celui de Malaga et des fruits secs délicieux. La population est de 18,000 habitans, dont la moitié mulâtres et noirs. On y publie un journal. Dans les environs, non loin du passage d'*Upsallata*, on trouve les traces d'une route qui, avant la conquête, menait à la capitale des Incas; c'était une œuvre grandiose qui a dû long-temps servir et qui donne une haute idée de la puissance et de la civilisation des peuples indigènes.

Histoire. Le premier qui aborda dans ce pays, fut Dias de Solis. Il y arriva en 1515 : En 1526 Sébastien Cabot, qui était au service d'Espagne, remonta le fleuve de la Plata, au-

quel il donna ce nom parce que des Indiens, surtout des *Guaranis*, lui apportèrent beaucoup d'argent; il supposa l'existence de riches mines; mais ce métal venait d'échanges avec le Pérou. Ce ne fut qu'en 1553 que l'Espagne envoya Pédro de Mendoza prendre possession du pays : il fonda Buenos-Ayres. Déjà Diégo de Roxas avait découvert le Tucuman en 1543, et Juan Nunez de Prado l'avait conquis en 1549. D'un autre côté, Pédro Castello avait pris possession du gouvernement de Mendoza en 1564. Long-temps Buenos-Ayres dépendit administrativement du Pérou, quoiqu'elle eût son capitaine-général; elle ne fut érigée en vice-royauté que dans l'année 1778. Diverses provinces du Pérou, situées à l'est des Andes, lui furent unies, et cette colonie, qui n'était dans le principe qu'un établissement agricole, s'enrichit de la possession de nombreuses mines. Le revenu annuel de la couronne s'éleva à 2,200 marcs d'or et à 414,000 marcs d'argent, sans la contrebande qui était immense. La guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, surprit Buenos-Ayres dans cette période ascendante, et sembla quelque temps la mettre à deux doigts de sa perte.

De toutes les possessions espagnoles, il n'y en avait aucune, peut-être, qui renfermât autant de blancs et si peu d'hommes de couleur, où les lumières fussent aussi généralement

répandues, et que la métropole opprimât davantage, parce qu'elle sentait que ce beau fleuron lui échappait. La population de Buenos-Ayres avait appris à connaître sa force en repoussant les Anglais en 1806 et 1807. Un mouvement éclata dans cette ville en 1810. Linières, que sa valeur avait élevé aux fonctions de vice-roi, y commandait; son dévouement à Joseph Napoléon fit qu'on le destitua : Elio qui le remplaça, fut soupçonné de favoriser la cause de Ferdinand; il fut chassé et se réfugia à Montevideo ; une junte populaire prit les rênes du pouvoir en conservant dans tous ses actes le nom de Ferdinand. Cependant Linières avait trouvé de nombreux partisans dans les provinces, où il tenait la campagne avec une armée considérable ; vivement poursuivi par les patriotes du Chili et de Buenos-Ayres, il fut abandonné de ses soldats et fusillé. Dès lors la cause de l'Espagne fut perdue; mais les vainqueurs, au lieu de s'occuper à fonder solidement la liberté, se divisèrent sur des nuances; en vain toutes les provinces adhérèrent à l'union, long-temps on ne put s'entendre sur les formes constitutives. Un congrès réuni à Buenos-Ayres , remit le pouvoir entre les mains d'une régence de trois membres; mais les Espagnols ayant obtenu des succès dans le haut Pérou, on jugea prudent de concentrer

l'autorité dans une seule main : G. Pozadas fut en 1814 élu directeur suprême de la République avec un conseil de sept membres. Il signala son avénement au pouvoir par la prise de Montevideo.

Bientôt Artigas, qui commande aux environs de cette ville, se déclare indépendant, s'empare de la place et bat l'armée de la république. Les Portugais surviennent et prennent à leur tour Montevideo. D'un autre côté, Francia saisit le pouvoir dans le Paraguay et se sépara de l'union. Voilà donc la république réduite de 14 provinces à 6 et en butte aux luttes sanglantes des fédéralistes et des unitaires.

Un nouveau congrès se réunit à Tucuman en 1816. Martin Puyeradon nommé directeur de la république, parvint à rétablir le calme, et un manifeste contre l'Espagne fut publié; et un troisième congrès convoqué en 1819, gratifia le pays d'une constitution calquée sur celle des États-Unis. Insensiblement le fédéralisme gagna les provinces; Ribadavia arriva au pouvoir, homme vertueux et actif, qui répara les désastres de la guerre civile, éleva les revenus du trésor au-dessus des dépenses, conclut des traités avec l'Angleterre et les nouveaux états Américains et ouvrit avec l'Espagne des négociations pour la reconnaissance de la république. La dispersion des

Cortès de Madrid, par l'intervention française, mit un terme à ces pourparlers que les talens de Ribadavia eussent probablement conduits à bonne fin. La constitution nouvelle de la confédération fut promulguée le 23 janvier 1825. Cette même année fut marquée par une guerre avec le Brésil, pour la possession de Montevideo et de la Banda-Orientale; l'escadre Brésilienne vint établir le blocus de la Plata et porter ainsi un coup affreux au commerce. Après trois ans de guerre, la paix fut signée et la Banda-Orientale déclarée indépendante des deux états belligérans.

Dans le courant de 1828 le parti unitaire, dont la ville de Buenos-Ayres est le foyer, parvint au moyen de l'armée, qui avait été formée contre le Brésil, à triompher des fédéralistes. Les provinces s'armèrent pour ceux-ci et une nouvelle lutte s'engagea. Les fédéralistes vainqueurs, furent de rechef vaincus; et depuis 1815 cette belle contrée passe ainsi alternativement d'un système à un autre, sans qu'il soit possible de prévoir la fin d'une guerre civile si funeste à la prospérité de toute la confédération. Car les motifs de cette rivalité existeront long-temps. Buenos-Ayres est l'état qui a fait le plus de sacrifices pour l'indépendance; il tient à exercer une influence proportionnée et penche pour le régime militaire, tandis que cette influence inspire aux

autres états une jalousie qui les pousse au fédéralisme.

Eugène de MONGLAVE.

BUFFLE, *Voy.* BOEUF.

BULGARIE (Grande), *Voy.* RUSSIE.

BULGARIE (Petite), *Voy.* TURQUIE.

BULLE. (religion.) Du mot latin *bulla.* Le mot bulle dérive des petites boules de cire, de plomb, d'argent ou d'or, qui recevaient l'empreinte du sceau des actes, des empereurs, des rois, des pays, etc. En 1356, la loi constitutionnelle de l'empire germanique prit le nom de bulle d'or, à cause du sceau d'or qui y fut attaché. Ce mot est principalement consacré à désigner les ordonnances des papes; ce qui distingue la bulle du bref, c'est que le sceau papale y est attaché avec un cordon, tandis que le bref ne porte sur le cachet que l'empreinte de l'anneau du pêcheur. Les bulles sont depuis long-temps écrites en latin, en caractères gothiques assez difficiles à lire. Lorsque la bulle renferme la concession d'une grâce ou d'une faveur, le sceau est suspendu à un ruban de soie; c'est un cordon de chanvre lorsque c'est un acte de rigueur émané de la justice papale. On distingue les *grandes* et les *petites* bulles : les grandes bulles sont celles qui renferment des dispositions dont la durée est censée devoir être perpétuelle; elles s'annoncent par les mots

in perpetuam ou *ad perpetuam rei memoriam*; les petites bulles ne renferment que les nominations d'évêques ou les dispenses. Les bulles du pape sont bien déchues de leur importance : jadis elles faisaient trembler les rois. La fameuse bulle *in cœna domini*, adressée à Philippe-le-Bel, par Boniface VIII, par laquelle lui et ses successeurs, jusqu'à Clément XIII, se sont arrogé le droit de réprimer les Rois, en se proclamant les souverains suprêmes, même de l'autorité temporelle. La bulle *vincam domini* et la fameuse bulle *unigenitus* ne sont plus là que pour mémoire, l'article premier de la déclaration du clergé de France en 1682, a mis fin au retour des désordres qu'occasionaient le plus souvent les prétentions des successeurs de Saint-Pierre.

Le seigneur a dit *gratis date*, et le concile de trente avait décidé que tout ce qui s'écarterait de cette maxime, toute émission papale qui ne serait pas gratuite serait regardée comme non avenue, néanmoins un édit de 1673 jusqu'à 1789 porte que les bulles et toutes les expéditions de la cour de Rome pour la France, passeront au visa de *banquiers expéditionnaires de la cour de Rome*; on les appelait banquiers parce qu'ils servaient d'intermédiaires pour l'envoi des fonds destinés à payer les bulles et dispenses. Encore aujourd'hui la rétribution fixée pour l'installa-

tion d'un évêque, est prise sur les fonds du ministère des affaires étrangères; les dispenses pour mariages sont payées par les évêques, à qui on en remet le prix, et qui le font parvenir à Rome.

Les dispositions de l'article premier du concordat de 1802 porte que : *aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions quelconques de la cour de Rome*, même *concernant les particuliers, ne pourront être reçus, imprimés, ni autrement mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement.*

Le conseil d'état seul enregistre les bulles du pape. HENRION.

BULLETIN, diminutif du mot bulle, petit écrit, rapport court sur une action militaire, telle était sa signification. Depuis les campagnes de l'empire, le bulletin a acquis une acception plus large, tout le monde connaît les bulletins de la Grande-Armée, ils sont aujourd'hui du domaine des victoires et conquêtes, la collection en est très recherchée, comme monument de notre plus belle époque militaire. Le mot bulletin s'applique au petit billet sur lequel l'électeur émet son vote dans les colléges électoraux. Le vote par bulletin doit être secret, il n'appartenait qu'à un régime

de corruption de tolérer le vote à bulletin ouvert. HENRION.

BUREAUCRATIE, mot de création récente, qui sert à désigner le vaste personnel de l'administration en général ; du mot français bureau, et du grec *krasos*, puissance, force. La France, avant 89, était divisée en trente-trois provinces, qui, en partie, s'étaient agglomérées à la couronne, soit à titre d'apanage, de conquête ou d'héritage. Chacune de ces provinces, ou plutôt leur noblesse, avait stipulé, à l'origine de la réunion, la conservation des titres, priviléges et immunités, d'où elles étaient arrivées à s'administrer chacune suivant leur droit coutumier. Peu importait alors au souverain la manière dont se percevaient les impôts : voulait-il des hommes, voulait-il de l'argent, aussitôt les gouverneurs de provinces s'empressaient de réaliser le premier de ces souhaits, et les fermiers-généraux se chargeaient du second, en soumissionnant la rentrée des gabelles. Alors l'exploitation des sueurs du pauvre et de la bourgeoisie était mise à l'enchère ; alors on était loin du temps où un roi disait : « J'aime mieux voir « le peuple rire de mon avarice, que pleurer « de mes prodigalités ; » car on bâtissait Versailles, et la gent, corvéable à merci, dotait les bâtards royaux, payait les frais du luxe scandaleux de la cour. Rien, dans ces temps,

n'était cadastré; la noblesse et le clergé étaient exempts de taille; la France était un vaste cahos régi par le plus odieux arbitraire, qui, en entraînant le désordre des finances, devait un jour amener, ou une catastrophe, ou une régénération complète. La révolution éclata enfin, et 89 promena son niveau sur ce droit coutumier, qui faisait de la France une vraie mosaïque. Détruire, en matière de révolution, est chose facile; mais réédifier, et le faire sur des bases solides, tel est le grand œuvre de l'humanité entière. A la Convention appartient seule la gloire d'avoir, en France, résolu ce problême: c'est elle qui la divisa en départemens, qu'elle soumit en même temps aux mêmes lois, aux mêmes ordonnances et aux mêmes réglemens de police; c'est d'elle que date notre régénération sociale, car c'est elle qui substitua une administration régulière à cet ensemble monstrueux, qui n'avait subsisté que trop long-temps; et ce fut cette administration régulière qui enfanta plus tard la bureaucratie. La Convention, en proclamant l'égalité devant la loi, en consacrant le principe inviolable de la propriété, en prenant l'initiative pour la juste répartition des impôts et en ramenant tout à *l'unité nationale*, s'est acquis, dans l'histoire, une place que la haine et les passions contemporaines peuvent lui contester encore, mais que lui confirmera la postérité, plus éclairée et plus calme.

L'œuvre de la Convention fut continuée par l'empire et la restauration, mais sur des bases tout à fait différentes : à l'unité nationale, on joignit l'unité administrative, d'où prit naissance la centrilisation, ce système qui livre à la main d'un seul, le ressort moteur de toute la machine administrative. Dès lors, la bureaucratie perdit de sa considération, elle ne fut plus qu'un instrument flexible, car on put la briser à volonté; elle est devenue l'auxiliaire obligée du pouvoir : c'est une armée permanente de quatre-vingts à cent mille partisans, que la crainte de la destitution attache à la glèbe, et que la nécessité de vivre ou de faire acte de dévouement, oblige à exploiter, au profit du maître, l'influence de l'emploi qu'on exerce en son nom; car, il faut le dire, dans les temps d'égoïsme, émarger chaque mois, c'est à quoi se résume le patriotisme de la grande majorité de la bureaucratie.

Au mot administration, tout a été dit sur cette unité administrative, que nos idées de gouvernement de la majorité, nous portent à détruire et à regarder comme le dernier rempart du despotisme.

Au mot centralisation, nous reviendrons sur ce sujet; nous en ferons ressortir les abus, et là, nous démontrerons qu'il est possible de conserver l'unité nationale, c'est à dire l'unité de lois et de réglemens de police, sans la-

quelle la France ne peut exister, et laisser aux localités leur indépendance administrative. Ici, seulement, nous releverons une grave erreur, dans laquelle tombent journellement une foule de publicistes ; leur idée fixe est de signaler à l'attention publique cette foule d'employés qui engloutit le milliard annuel : c'est leur nombre qu'ils veulent réduire, croyant par là couper le mal dans sa racine, tandis qu'ils ne font que signaler une de ses conséquences. Le mal gît dans l'énormité de l'impôt ; ces nombreuses subdivisions qui le perçoivent (la bureaucratie) ne sont là que pour le faire circuler et arriver au centre commun. Diminuez l'impôt, changez votre système de douane, supprimez l'immoral jeu de la loterie, rétablissez la commune et c'en est fait de la bureaucratie. Loin de nous toute idée subversive de société ! Une réforme aussi complète, faite tout à coup, amènerait une perturbation grave : c'est progressivement qu'on doit y arriver. Le premier pas à faire est la suppression totale des sinécures, la réduction sur les hauts fonctionnaires dans la hiérarchie bureaucratique (car ce ne sont pas les employés, travaillant à trois francs par jour, pour faire arriver l'impôt à ses diverses destinations, qui sont le ver rongeur de l'état), et favoriser peu à peu les extinctions dans les rangs inférieurs, en attendant des améliora-

tions qui sont encore dans le sombre de l'avenir.

Examinons l'état de la bureaucratie actuelle. La bureaucratie doit être considérée sous trois points de vue différens : comme moyen de finance, comme système d'administration et comme abus.

La bureaucratie n'est instituée que pour proportionner les besoins aux ressources, et pour tenir à jour les comptes où l'opinion publique et les mandataires des peuples vont puiser les moyens d'amélioration, dégrèvement, et s'éclairer dans les cas d'urgence, si la malversation n'est pas la cause de nouvelles demandes de subsides de la part du pouvoir; tel est son vrai but. On sent, d'après cette définition, que les gouvernemens absolus n'ont pas besoin de cette régularité minutieuse qui complique la machine gouvernementale. Faire arriver au trésor les fonds de l'impôt, tel est l'objet de leur administration; car, là où le peuple n'est compté que pour sa capitation, les moyens les plus expéditifs sont les meilleurs. Aussi, à vrai dire, les gouvernemens despotiques n'ont pas de bureaucratie qui fasse corps constitué dans l'état; des ordonnances pour fixer l'impôt et des baïonnettes pour le percevoir suffisent. Alors les contribuables payent; car c'est là où se bornent leurs droits politiques, quant à la répartition, le

veto d'un seul en tient le livre fermé aux regards des profanes. Les gouvernemens fédératifs, par leur forme, n'en ont pas besoin : chaque localité s'administre en famille; les sinécures y sont inconnues, les places purement honorifiques, l'armée s'entretient elle-même; car, là où le peuple gouverne, chaque citoyen est soldat; les besoins sont peu de chose et le rouage de la bureaucratie est inutile. Ce n'est donc que dans les états constitutionels ou représentatifs, que la bureaucratie est indispensable : d'abord comme moyen de finance, d'administration et de corruption.

Comme moyen de finance. Un grand état, régi par la forme représentative, qui hérite, comme la France, d'une dette publique, créée par les gouvernemens antérieurs, et aggravée par les guerres longues et de glorieux désastres, une caisse des pensions militaires, une nombreuse armée permanente, une marine, des colonies, une liste civile, un luxe d'ambassadeurs, doit avoir des besoins immenses : aussi, pour les satisfaire, l'impôt s'est-il subdivisé à l'infini : droits de timbre, d'enregistrement, droits sur le sel et les boissons, maintien des loteries, monopole du tabac, des cartes, de la poudre, joint à l'impôt foncier, portes et fenêtres, des patentes, cote mobilière et personnelle, etc., etc.

Pour faire la perception et la répartition

de ces divers fonds, on sent la nécessité d'une organisation nombreuse et régulière, qui, répandue sur toute la surface, combine son travail d'une manière uniforme, et le transmette au centre qui doit en faire l'examen. La bureaucratie est indispensable dans ce cas; elle apporte l'ordre dans les finances, qui seraient un dédale inextricable sans cet enchaînement qui met en rapport les administrations hétérogènes qui constituent notre système financier.

On objectera qu'une organisation aussi vaste absorbe et grève l'état : c'est vrai; mais, sans elle, la perte ne serait-elle pas plus grave ? et, d'ailleurs, a-t-on déjà épuisé tous les modes d'amélioration?

La douane compte 26,000 préposés et 7,000 employés, répartis sous les dénominations d'inspecteurs, receveurs principaux, vérificateurs, commis de direction. A l'enregistrement, 2,500 receveurs, 800 employés, soit directeurs, inspecteurs généraux et particuliers, vérificateurs et commis aux écritures; aux contributions indirectes, 17,000, tant receveurs à pied et à cheval, que commis ou contrôleurs; les eaux et forêts, 3,000, tant gardes que conservateurs. Les ponts et chaussées, les télégraphes, la poste, le timbre, les services militaires, les préfectures ou sous-préfectures sont répartis proportionnellement,

et donnent un ensemble de 120,000 employés, vivant sur le budjet. Qu'un statisticien compte a mille francs, l'un dans l'autre, l'existence de chacun; qu'il y joigne les dépenses des divers ministères, les relations extérieures, la police, les cultes, la liste civile, la dette publique, on concevra alors la nécessité du milliard annuel, et en même temps la nécessité de cette myriade d'hommes concourant, chacun dans leur sphère, à cet ordre qui doit présider pour la perception de l'impôt, et à sa répartition dans toutes les branches du service : on concevra alors que, pour diminuer la bureaucratie, il faut, avant tout, diminuer les besoins, et, de là, réduire l'impôt d'une manière proportionnelle.

Ainsi, voilà la question à méditer, avant de désorganiser un ensemble que rien ne peut remplacer dans un gouvernement dont les charges augmentent tous les jours, et dont la centrilisation fait la base et la seule force.

Comme administration. La bureaucratie, sous ce point de vue, dans les gouvernemens représentatifs, comme on l'entend aujourd'hui, est un vrai moyen gouvernemental, aussi indispensable que l'air que nous respirons : c'est une force physique qui se groupe au besoin autour du trône, et, vraie phalange macédonienne, elle protége les avenues de la prérogative royale; le sentiment de sa con-

servation la porte instinctivement à lier son sort à celui de la couronne : on peut donc compter sur son dévouement.

Comme moyen administratif, il convient admirablement. Pour attirer à lui un milliard, il lui faut l'autorité et la force numérique qui en imposent dans l'exécution des lois fiscales, et pour présenter rapidement, en tout temps, ses comptes et ses situations, qui doivent être le sujet des controverses et de la discussion à la chambre des représentans. En un mot, c'est un conducteur électrique qui propage rapidement, du centre aux extrémités, les décisions et les volontés du pouvoir; quoique les rouages en soient nombreux, le mécanisme en est simple; on pourrait, tout vicieux qu'il est, en tirer encore parti pour le bien public; mais, là ou règne la fiction, où les sinécures et le cumul sont professés hautement, quelque bien combiné que soit le mode d'administration, on sent qu'une réforme est nécessaire; on peut même dire inévitable.

Comme abus. Nous ne ferions ici que nous répéter : nous venons de parler du cumul et des sinécures, nous avons déjà dit que le tonnerre de la destitution enfantait le servilisme de la bureaucratie; nous ajouterons que c'est un moyen de corruption de plus à la disposition des gouvernans. Les hautes places bu-

reaucratiques ne sont malheureusement que le prix journalier des consciences qu'on achète, lorsque l'on veut se créer des partisans et que les actes anti-nationaux vous aliènent l'esprit des masses. Il serait difficile, dans l'état de dégradation où en est tombée l'espèce humaine, d'assigner un topique certain pour rendre à la bureaucratie la considération qu'elle n'aurait pas dû perdre. On parle de soustraire un employé à l'arbitraire, de ne confier le pouvoir de la destitution qu'à un comité d'enquêtes; pourquoi donc attendre, si le bon sens et si la morale appellent depuis long-temps une amélioration si simple.

E. P.

BURIN (Technol.), nom donné à un outil destiné à graver sur les métaux, en un mot c'est la plume du graveur sur métaux. Le burin est une petite flèche de douze à quinze centimètres de longueur, quadrangulaire, en acier très bien trempé, adaptée à un manche court, léger et tourné, dont le bout a la forme et la grosseur d'un œuf de pigeon; la pointe du burin est taillée en biseau, plus ou moins aigu, et se nomme le nez; l'angle qui repose sur la planche s'appelle le ventre. Pour distinguer ce travail de la gravure à l'eau-forte ou sur bois, on dit une gravure au burin. Le nom de burin s'applique aussi à différens autres outils ou instrumens; ainsi les

dentistes se servent d'un burin pour nettoyer les dents. Les serruriers appellent burin, un instrument à fermoir en forme de ciseau qui sert à couper le fer à froid. Les carriers donnent aussi le nom de burin à la verge de fer qu'ils emploient pour creuser la mine dans les carrières.

H. Bernard.

BUSARD. (*Circus*, Bechstein). Ailes longues, atteignant au moins l'extrémité de la queue, queue égale, bec courbé dès la base, un collier de chaque côté du cou, formé par les bouts de plumes qui couvrent leurs oreilles. Nous en avons en France trois espèces, qui sont :

La Sous-Buse, brune dessus, fauve, tachetée dans sa longueur de brun en dessous, croupion blanc; femelles longues de près de vingt pouces. Le mâle, connu sous le nom d'oiseau de la Saint-Martin, est cendré, a les pennes des ailes plus petites et plus noires, en vieillissant devient totalement blanc. Cette espèce niche à terre, vole très bas, et chasse à la brune, les jeunes perdreaux, les rats, et tous les petits animaux qu'elle peut saisir.

Le Busard commun, ou Busard des marais, même taille que la précédente, brun mêlé de fauve clair sur la tête et la poitrine, ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs à

portée des étangs, des marais, des rivières poissonneuses, il niche dans les lieux bas, place son nid près de terre; il chasse de préférence les poules d'eau, prend les poissons vivans qu'il enlève dans ses serres; au défaut de cette proie, il vit de reptiles, de crapauds, de grenouilles et d'insectes aquatiques.

H. de Beaumont.

BUSES. (*Buteo*, Bechstein). Ailes longues, atteignant au moins l'extrémité de la queue, queue égale, bec courbé dès sa base, l'intervalle entre lui et les yeux sans plumes, pieds forts, nous en avons en France, deux espèces, qui sont l'oiseau de proie le plus abondant et le plus nuisible de nos contrées.

La Buse commune, brune en dessus, mélangée de blanc sous le ventre et à la gorge, tarses nus et écussonnés; elle n'a guère, dit Buffon, que quatre pieds et demi de vol, sur vingt ou vingt et un pouces de longueur de corps. Sa queue n'a que huit pouces, et ses ailes lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de son extrémité. La Buse habite toute l'année nos forêts, on peut la réduire à l'état de domesticité, elle est d'un caractère lourd, stupide et paresseux. Cet oiseau est sédentaire, demeure des heures entières perché sur le même arbre, il ne saisit point sa proie au vol, il l'épie caché derrière un buisson ou une motte de terre, et se

précipite dessus dès qu'elle vient à sa portée. Il se nourrit habituellement de jeune gibier, tels que les levrauts, jeunes lapins, cailles, perdrix, il dévaste les nids de la plupart des oiseaux ; à défaut de gibier il détruit aussi lézards, serpents et sauterelles; mêmes mœurs que le faucon. (*V.* ce mot.)

La Buse Pattue, à peu de chose près de la même taille que la précédente, assez irrégulièrement variée de brun plus ou moins clair, et de blanc plus ou moins jaunâtre, tarses emplumés jusqu'aux doigts. Cette variété est des plus répandues, du reste mêmes habitudes que la Buse commune. H. de Beaumont.

C

CAABA (édifice carré). A la Mecque, lorsque Adam habitait le paradis terrestre, Dieu lui montra une image du temple céleste, et lui ordonna de se tourner vers ce temple, toutes les fois qu'il ferait des actes de dévotion. Chassé du paradis terrestre, Adam construisit un temple pareil à celui dont le seigneur lui avait montré l'image. Le déluge emporta l'édifice, mais obéissant aux indications d'une révélation divine, Abraham et son fils Ismaël le rebâtirent au même lieu, et parfaitement semblable à l'œuvre d'Adam, de sorte que c'était pour ainsi dire le même

temple. Telle est la tradition arabe. Le Caaba daterait donc des premiers jours de la création, et serait, sinon la plus ancienne des constructions humaines, au moins le plus ancien de tous les temples.

Le Caaba, dont on ne pourrait préciser aujourd'hui ni l'origine, ni la destination primitive, peut avoir été bâti par les patriarches descendans d'Ismaël, pour servir soit de forteresse, ou de sépulture, ou de temple, ou de monument consacrant quelque traité, et peut-être à plusieurs de ces usages à la fois, ou successivement. Aujourd'hui le Caaba est un temple. Depuis quelle époque a-t-il reçu cette destination, et à quels dieux fut-il d'abord consacré? on l'ignore. Quand l'histoire commence à le remarquer, elle se trouve occupée par des idoles. Diodore de Sicile le dit fort vénéré des Arabes. Sept siècles avant Mahomet un roi des Hamgarites offrit le premier voile de lin ou de soie, dont le Caaba fut couvert. Cette coutume s'est perpétuée; aujourd'hui un superbe damas brodé d'or, couvre cet édifice. On pense bien que la construction des patriarches, n'a pas été épargnée par le temps. La tribu du Koreih, ayant enlevé ce temple à celle des Khosaïtes, le rebâtit quelques années avant la naissance de Mahomet. Il doit sa forme actuelle à un successeur du prophète, ce calife y fit quelques

modifications en le reconstruisant. Mahomet vainqueur, entrant à la Mecque, avait trouvé le Caaba peuplé de 360 figures d'hommes, de lions, d'aigles, etc., tous symboles de l'idolâtrie, qu'il s'empressa de détruire. Il purifia le temple, il en fit pour ainsi dire le sanctuaire de la religion qu'il fondait. Dieu ayant commandé au premier homme de se tourner vers le temple céleste lorsqu'il prierait, Adam, sorti du paradis terrestre, ayant construit le Caaba, sur l'image qu'il avait vue du temple céleste, devait se tourner vers le Caaba lorsqu'il priait; et le Caaba de Mahomet étant le Caaba d'Adam, il est clair que les Musulmans doivent en priant se tourner vers le Caaba, qui n'a jamais cessé d'être en grande vénération parmi les Arabes et les Mahométans. Les Européens infidèles, c'est à dire nos Musulmans, ne peuvent visiter la Mecque, qui est la ville sainte par excellence, et encore moinsle Caaba, qui est le plus saint de la ville sainte. On ne peut donc décrire cet édifice, tant admiré des *croyans*, que d'après leurs rapports. Cette construction est une espèce de tour carrée, au parallelipipède rectangulaire, qui a pour base un rectangle de 24 coudées en longueur, et de 23 en largeur, et dont la hauteur est de 27 coudées. Ainsi le *Caaba*, *édifice carré*, doit son nom à sa forme, de plus il nous donne, suivant la

tradition arabe, la figure du temple céleste. Ce qui est de bon à savoir, comme nous venons de le dire, un damas brodé d'or, couvre le sommet de la tour, le plancher inférieur est à six pieds de terre. Une porte et une fenêtre donnent accès à la lumière. Trois colonnes octogones, en bois d'aloès, soutiennent la double voûte; une barre de fer joignant ces colonnes, supporte des lampes d'argent. Près de cet édifice, et vers l'orient, est une pierre où se reposait Abraham, bâtissant le Caaba. Cette pierre qui est enfermée dans une caisse de fer et qui conserve, dit-on, l'empreinte de ses pieds, s'appele la *station d'Abraham*. La *sépulture d'Ismaël*, enceinte demi-circulaire, dont la corde a 50 coudées, se trouve au nord du Caaba. Dans cette enceinte est la *pierre blanche*, antique et vénérée, sur laquelle une gouttière d'or conduit les eaux pluviales, qui lavent le faîte du Caaba. La source miraculeuse qui jaillit de terre, pour désaltérer Ismaël et sa mère Agar, dans le désert de Behrsaba, forme au sud-est le puits de Zem-Zem, dont les eaux délicieuses guérissent les maladies du corps, et lavent l'âme de ses péchés. Cette eau est bue par les dévots pélerins; on en met aussi en bouteilles, qu'on expédie par tout l'empire. Un dôme couvre ce puits sacré. Au coin du sud-est du Caaba, du côté de Basra, s'élève, à

trois pieds de terre, dans un châssis d'argent la *pierre noire*, qu'on appele la *main droite de Dieu*, et qu'on baise avec une extrême dévotion. C'est l'objet le plus vénéré de ce lieu, tout rempli des objets sacrés. Pourquoi? Le voici, suivant la tradition mise par Mahomet : un beau jour l'ange Gabriel, apporta lui-même une des pierres précieuses du paradis. Une pierre précieuse du paradis devait briller d'un prodigieux éclat; aussi ne pouvait-on supporter la lumière de celle-ci, même à cinq journées de marche! Malheureusement pour elle, cette pierre s'avisa de saffliger des péchés des hommes; les hommes péchèrent tant, et la pauvre pierre pleura tant, qu'elle perdit par degré tout son éclat, et finit par devenir toute noire. Telle est l'origine de la pierre noire. Les Carmathiens vainqueurs, avaient refusé de la rendre à ceux de la Mecque, qui partout offraient cinq mille sequins, pour la rançon de cette pierre sensible; et puis ensuite ils la renvoyèrent volontairement et pour rien.

Une colonnade circulaire forme une enceinte autour du Caaba. Les colonnes sont liées au sommet par des barres d'argent, à la base par une balustrade assez basse. 448 colonnes portant une multitude de lampes, enveloppent cette première enceinte circulaire dans une seconde enceinte, qui forme

une place carrée, couverte de petits dômes. En dehors de la première enceinte et dans la deuxième on trouve au midi, au nord et à l'occident, trois oratoires destinés à trois sectes toutes particulières. Des minarets à deux rangs de galerie, avec des aiguilles et surmontés de croissans dorés, flanquent des quatre côtés. La grande enceinte carrée déjà mentionnée, fut commencée par Omar. Ce calife s'était contenté d'élever une petite muraille; ses successeurs l'ont reconstruite telle que nous l'avons indiquée. La dénomination de *al masjad al harem* (le lieu saint, le lieu inviolable), s'applique le plus souvent à l'ensemble des constructions sacrées qui forment ou entourent la Caaba, et quelquefois à tout le territoire de la Mecque.

Mahomet veut que tout Musulman visite le Caaba au moins une fois en sa vie. Le pélerin doit faire sept fois le tour de Caaba, baiser la pierre noire, courir sept fois au milieu de Safa et d'al Merva, faire une station sur le mont Arafat (situé à six lieues sud-est de la Mecque), sacrifier des victimes dans la vallée de Mina (huit lieues au sud de la Mecque) et enfouir dans le territoire sacré, des rognures de ses ongles et ses cheveux. Mahomet admit et recommanda ces cérémonies toutes pratiquées avant lui par les Arabes; seulement il ordonna que pour faire ses dé-

votions au Caaba, on fut habillé, et non plus dans un état complet de nudité, comme c'était l'usage avant cette injonction.

Les Musulmans ne pouvant pas toujours accomplir en personne le précepte qui leur ordonne à tous de visiter la Mecque au moins une fois, il est permis aux empêchés et aux moins fervens, de faire ce pélerinage par un délégué. Celui-ci ne peut-être le délégué de plusieurs personnes à la fois. Un seul pélerinage ne devant servir que pour une seule personne, il lui est enjoint de bien remplir toutes les prescriptions légales; et il faut que son exactitude sur ce point soit constatée par un certificat que lui délivre l'iman de la Mecque.

La dévotion et la loi religieuse, attirant à à la Mecque beaucoup de monde, l'esprit de trafic a profité de ces solennités, une foule de pélerines vont toutes les années à la ville sainte porter des marchandises; et les arcades du temple offrent alors l'image d'une foire, où sont rassemblés les divers produits de toutes les parties du monde. ESNAUX.

CABAILES ou KABYLES. (*Voyez* ALGER).

CABALE, ou CABBALE (de l'Hebreu *kabbalah*, qui lui-même vient du verbe *kibbel*, apprendre par tradition). Science enseignée par l'ange Raziel à Adam, cultivée par Abraham, et perpetuée depuis. Les mystiques Juifs donnent cette origine et cette

filiation à la *cabale* et c'est pour cela qu'ils lui ont imposé ce nom qui signifie *tradition*; cependant la religion de Moïse est un monothéïsme sévère, ou l'analogie n'entre pour rien, tandis que la cabbale s'occupe essentiellement de l'angélologie et la démonologie; c'est la partie positive; la partie spéculative est basée sur la doctrine de l'émanation. L'ancienne tradition juive parle bien des anges, mais vaguement et sans mentionner ni leurs noms, ni leurs fonctions. C'est seulement pendant l'exil de Babylone que la religion juive, jusque là monothéisme pur, s'empreignit de la doctrine des deux principes, qu'on ne trouve que dans les derniers livres de l'ancien testament; surtout dans ceux d'Ezéchiel et de Daniel. De là, la cabbale, l'angélologie et la démonologie, sources fécondes de superstitions et d'extravagances; en mêlant les doctrines de Pythagore et de Platon, à la doctrine de l'émanation, sortie des vieux systêmes religieux de l'Orient, les philosophes Juifs d'Alexandrie crurent et développèrent la cabbale spéculative, la gnose et le néoplatonisme. Philon et après lui tous les philosophes cabbalistiques, rattachèrent les doctrines panthéistes orientales à l'écriture sainte. Les plus anciens écrits cabbalistiques ne datent que du onzième siècle; les deux principaux sont, le yetzira, attribué à Rabbi Akiba, et le zohar, attri-

bué à son disciple Rabbi-Siméon-Ben-Yochaï.

La cabbale théorique (iyyounith) renferme la philosophie, la théologie mystique, les différens noms de Dieu, des anges et des démons, leur influence sur le monde sublunaire, et l'art de retrouver ses doctrines dans l'écriture sainte.

La cabbale pratique (maasith), est une prétendue science secrète qui enseigne des procédés au moyen desquels l'initié peut, en certaines occurences, faire agir les puissances supérieures sur le monde inférieur, et obtenir des effets surnaturels, comme exorciser, guérir des maladies, éteindre des incendies, soulever ou calmer des tempêtes, etc. ; enfin opérer des miracles. La cabbale eut d'autant plus de vogue, qu'elle était plus absurde ; car dans les temps d'ignorance, le merveilleux réussit en raison de son absurdité. Les livres cabalistiques sont nombreux. Rien ne servit aux plus célèbres rabbins modernes, d'avoir voué au mépris des hommes raisonnables les rêveries de la cabbale ; vainement les cabbalistes eux-mêmes réprouvèrent les croyances juives modernes, les ennemis des Juifs affirmèrent que ces chimères sacrilèges étaient des parties intégrantes des croyances juives modernes, tandis que d'autres chrétiens prétendaient trouver dans la cabbale des dogmes

fondamentaux de l'église et de sûrs moyens de convertir les Juifs.

En mathématique, où tout est évident et prouvé par une bonne logique, tous les esprits s'accordent; dans la cabbale, où tout est illusion, l'accord était difficile, aussi les écrits originaux se contredisent souvent, et s'appuient non pas certes sans conviction, mais sans motif raisonnable.

Désirant porter quelque lumière dans cette matière ténébreuse, quelques-uns ont divisé la cabbale, 1° en symbolique, 2° en dogmatique, 3° en métaphysique.

La cabbale symbolique sait trouver dans l'écriture un sens mystique différent du texte, et voici comment : vous prenez un mot du texte sacré; vous transposez les lettres qui le composent de manière à former un autre mot qui donne au texte un autre sens ou bien aux lettres d'un mot vous substituez suivant certaines règles admises par la science, d'autres lettres qui, changent le mot; en changeant ainsi un ou plusieurs mots, on change le sens du texte, Il y a beaucoup de modes de substitution de lettres, en voici une : on remplace sans un mot la première de l'alphabet par la dernière de l'alphabet; la deuxième par l'avant dernière, ainsi de suite. L'opération qui existe dans la transposition ou la substitution des lettres, s'appelle *thamoura*;

mais lorsque dans la substitution des lettres on se borne a substituer à une lettre, une autre lettre, ou d'autres lettres donnant une égale valeur arithmétique. (Les Juifs employaient leurs lettres comme chiffres), c'est alors la *guematria*. Lorsqu'on forme un mot en réunissant les initiales ou les finales de plusieurs mots, c'est le *notarikon*; et c'est encore le *notarikon*, lorsqu'on prend toutes les lettres d'un mot, comme les initiales d'autant de mots pour chercher à former un sens avec tous ces mots. Ainsi les lettres des mots hébreux, qui signifient *messie* et *serpent*, produisant 358 pour chacun de ces mots, on voit tout de suite, la guematria, aidant, que le messie triomphera de Satan, dont le serpent est l'image. Le mot *Adam*, s'écrit en Hébreu, par trois lettres qui sont précisément les initiales des mots, *Adam*, *David*, *Messie*. Cela indique clairement que l'âme d'Adam, devait par la métempsycose, passer dans le corps de David, puis dans celui du *Messie*.

La cabbale dogmatique, comprend toutes les croyances mystiques entées sur le judaïsme. Les anges, les démons, leurs catégories, les divisions du paradis et de l'enfer; la transmigration des âmes, etc., appartiennent à la cabbale dogmatique, espèce de mythologie empruntée aux Chaldéens et aux Perses,

et bien amplifiée par les cabbalistes. Ezéchiel, nous montre Dieu sur un trône, entouré de figures d'animaux ailés, assez semblables à celles qu'on retrouve dans les ruines de Persipolis. Les rabbins voient dans cette vision d'Ezéchiel, de profonds mystères ; les cabbalistes y voient la cour du Roi Céleste. Selon eux, toute la nature est soumise a l'influence des anges et des génies ; des génies maternels, appelés *Kalipoth* ou *Schédim*, et tenant le milieu entre l'homme et l'ange, peuplent le monde inférieur. Sar Happanem, (l'Ange de la foi divine), appelé aussi *Melacron*, est le premier ministre de dieu et commande aux bons anges. *Samaël*, (Satan ou l'ange de la mort), gouverne les diables. Dans la métempsycose cabalistique, plusieurs âmes peuvent passer et se réunir dans un même corps, lorsqu'une âme a besoin de cette association pour certain but. Esneaux.

La cabale spéculative ou *métaphysique*. *V. Théogomie Métaphysique.*

Cabale littéraire. La littérature a toujours eu ses factions, ses cabales, comme la politique, ce mot ne se prend jamais qu'en mauvaise part. La cabale considérée dans cette nouvelle acception est l'unique et honteuse ressource de l'ambitieuse médiocrité, l'intrigue est son élément, son unique moyen, ses succès ne sont qu'éphémères, le temps

et la raison publique font bonne et prompte justice de cette petite coalition plus hargneuse que solide. Un seul exemple suffira pour démontrer cette incontestable vérité ; le fameux *bureau d'esprit* de l'hôtel Rambouillet, se composait des notabilités les plus influentes de la cour, madame de Sévigné figurait à la tête des chefs de cette noble coterie littéraire. Rien ne fut négligé pour élever Pradon au-dessus de Racine ; la Phœdre du protégé des prôneurs de l'hôtel Rambouillet est tombée dans l'oubli, et le chef-d'œuvre de Racine, est toujours une de nos gloires dramatiques. Mais les traditions de l'hôtel Rambouillet, se sont perpétuées jusqu'à nos jours : on retrouve le même engouement, les mêmes prétentions, les mêmes manœuvres dans les coryphées de l'hôtel Thélusson. Les femmes y dominaient : que sont devenues ces célébrités si vantées? on a oublié jusqu'aux noms des *Muses* de cette époque contemporaine : les noms de Constance Pipelet et de Fortunée Briquet, ont disparu sous les décombres du théâtre de leur gloire. La société de la fourchette qui lui a succédé, comptait quelques hommes d'un talent éprouvé. Tous les habitués des fameux déjeuners s'étaient engagés à se porter un mutuel secours pour arriver à l'académie. Picard, et quelques autres auraient pu ar-

river au fauteuil, sans le concours des confrères de la fourchette. L'opinion publique avait ratifié le choix de l'académie; fidèles à leurs engagemens, ils ont donné la main à leurs amis, et les habitués de déjeuners hebdomadaires, sont venus s'asseoir tour-à-tour, sur chaque fauteuil devenu vacant. La restauration a été plus loin; elle a brutalement expulsé des hommes dont les lois et d'honorables services rendus aux sciences et aux arts, garantissaient les droits et leur a donné pour successeurs, des prêtres, des nobles, dont les noms étaient tout-à-fait inconnus et ne se rattachaient à aucune œuvre littéraire ou scientifique. Ce double scandale était le fait d'une cabale ministérielle, tout le monde a pu lire dans les journaux de l'époque, la circulaire de M. Linguet, chef de division des beaux arts, aux académiciens, pour recommander à leurs suffrages un candidat.

La *cabale dramatique*, a subi une étrange transformation, il ne s'agit plus d'une collision vive et passionnée, mais patente, entre les amis ou les ennemis personnels de tel auteur, ou de tel artiste, mais d'une spéculation tout à fait mercantile.

Des compagnies d'assurances garantissent moyennant une prime convenue, les débuts et les pièces nouvelles; tout est profit pour

les entrepreneurs, ils ne courent aucune chance de perte et se font payer d'avance. Les chefs reçoivent le mot d'ordre des parties intéressées : ils doivent savoir quelle entrée il faut *soigner*, quel passage faible ou hasardé il faut soutenir; et toutes ces manœuvres sont exécutées par la milice des claqueurs, toujours groupés sous le lustre. Le juste-milieu du parterre se fait aussi payer pour comprimer l'expression libre des spectateurs indépendans qui ont acheté le droit de manifester leur opinion. Dans l'origine, on avait appelé ces compagnies d'assurances des cabaleurs; on ne les désigne plus que sous les noms de chevaliers de la claque ou du lustre. En bonne justice, les claqueurs devraient être assujétis au droit de patente, au profit des pauvres. Leur concours stratégique a pu avoir quelque influence momentanée ; mais une fois connus, il n'ont plus eu d'utilité même pour ceux qui les emploient. Les efforts de la cabale n'ont pu faire vivre un jour de plus une pièce médiocre. On ne conçoit pas comment les cabaleurs mercenaires trouvent encore de l'emploi ; le public ne se laisse plus entraîner par leur exemple, et il a perdu l'habitude d'applaudir même aux meilleurs ouvrages, pour ne pas être confondu avec la bande du juste-milieu. Ce n'est plus qu'un ridicule et inutile scandale.

Cabale politique. On désignait sous ce nom toutes les factions qui se sont succédé sur le théâtre des événemens politiques, avant la révolution de 1789, depuis la faction des *Importans*, jusqu'à la *Société de l'Entre-sol.* Ces collisions de courtisans ou de rêveurs systématiques se bornaient à des questions de personnes et non de principes. La nation était pour rien dans leurs débats. *Ote-toi de là, que je m'y mette*, ces mots résument toute l'histoire de ces cabales politiques. Il est bien vrai que, pour entraîner les masses sous sa bannière, chaque parti, dans ses manifestes, mettait en avant le *bien public*, la *réformation des abus*. Le peuple payait de son sang et de son argent, l'espoir, toujours déçu, d'un meilleur avenir; mais les chefs finissaient par transiger avec le pouvoir qu'ils avaient combattu. A eux de nouveaux honneurs, de nouvelles pensions, de nouveaux titres; au peuple d'impuissans regrets, des larmes, la misère et une surcharge d'impôts, pour payer la défection de ceux qui l'avaient entraîné dans ces combats des rues ou sur les champs de batailles. La Praguerie, la ligue du bien public, la Fronde, ne furent que les saturnales de courtisans cabaleurs.

Le remède à tant de maux qui ont décimé, appauvri tant de générations, est bien connu et bien facile, mais que d'obstacles à son ap-

plication! Que le principe de la souveraineté nationale, dont l'évidence et l'équité ne peuvent être sérieusement contestées, reçoive toutes ses conséquences, alors, et seulement alors, les cabales politiques seront sans influence réelle et sans danger. Quand Louis XV confisqua le droit d'élection, dont jouissaient la plus grande partie des communes de France, ses ministres firent sonner bien haut le scandale et les dangers des brigues et des cabales des populations, mais les immunités dont elles jouissaient depuis la fin du 11e siècle, n'avaient été confisquées par le pouvoir royal, qui faisait alors argent de tout, que pour les revendre; il ne fut alors plus question de brigues et de cabales; le ministère n'y avait jamais sérieusement pensé. Tant que quelques hommes pourront disposer de toutes les places et des revenus publics, toutes les médiocrités vénales se grouperont autour d'eux; ils seront condamnés à vivre dans un conflit perpétuel d'intrigues : quand tout est donné à la faveur, la cabale est le seul moyen d'obtenir. Dans les cas d'élection populaire, les cabales ne sont qu'une rare exception sans inconvénient pour la morale publique et le bien-être du plus grand nombre.

Cabale. Combinaison de chiffres, dont l'effet est comme la combinaison des rêves, un moyen *infaillible* de gagner à la loterie.

Les amateurs trouvent dans tous les bureaux, le recueil d'un grand nombre de cabales savantes. L'art *de gagner à la loterie*, a eté long-temps un grand élément de succès pour les administrateurs de cet impôt mis sur la crédulité; mais les masses se sont éclairées, les recettes diminuent, et la *cabale* des numéros est tombée dans un discrédit vraiment désespérant. Le livre précieux est à sa dernière édition. Hip. Dufey.

CABESTAN. (Mécanique.) L'usage du cabestan est si fréquent dans les travaux qui nécessitent une grande force, qu'il serait superflu d'en donner une longue description. Cette machine étant une espèce de treuil, c'est à ce mot que nous exposerons la théorie de cet agent statique. Le cabestan se compose, le plus généralement, d'un cylindre vertical, dont les extrémités appelées *tourillons*, reposent sur un bâtis de charpente. Les tourillons sont retenus et peuvent se mouvoir dans des *collets* pratiqués sur ce bâtis. La tête du cylindre est carrée et percée d'ouvertures, appelées *amelottes*, dans lesquelles passent deux barres qui se croisent. Ces barres, servent de levier à l'aide desquels, des hommes forcent le cylindre à tourner sur son axe, un cable dont l'extrémité est fixée au cylindre, vient s'y enrouler, et soulève un poids suspendu à

son autre extrémité. Le cabestan est particulièrement employé dans les ports, sur les navires, dans les carrières et les mines. (*V.* TREUIL.) LEFÈVRE.

CABIAI. (Histoire naturelle.) *Cavia Capybara* de Linnée. Mammifères de la famille des rongeurs, nommé *chiguère*, par les Indiens de la province de Caracas. *Caractères spécifiques*. Cet animal a jusqu'à trois pieds de long sur un de hauteur; il a, par la forme, une ressemblance avec le cochon et par ses mœurs avec ces petits *cobayes* que l'on appelle, improprement, cochons-d'Inde; oreilles et nez extrêmement nus, yeux très grands, lèvre supérieure échancrée, qui laisse voir, quoique la bouche soit fermée, de grandes dents incisives sillonnées sur leur surface antérieure. Le *cabiai* plonge dans les lacs et les rivières, avec une étonnante facilité, et reste caché sous les eaux des heures entières. La chair du cabiai est savoureuse et saine; on fait avec ses extrémités inférieures des jambons assez estimés. Cet animal semble n'exister que dans cette partie de l'Amérique du sud que déterminent les bassins de l'Orénoque et la rivière de la Plata; on les y rencontre nageant par petites troupes; s'en éloignent fort peu; on peut regarder cette espèce de mammifère comme appartenant exclu-

sivement au pays où on les observe, car ni l'Amérique septentrionale, ni les archipels du Nouveau-Monde, ni aucunes latitudes analogues du monde, n'offrent d'animaux que l'on puisse regarder comme appartenant, à proprement parler, à cette espèce.

H. DE BEAUMONT.

CABILLAUD ou CABLIAU. (*Asellus.*) Grand poisson de mer, espèce de morue, que l'on pêche en abondance dans tous les parages du nord. Le nom de cabillaud leur a été donné par les Hollandais.

Cabillauds (les). Faction fameuse qui éclata en Hollande, en 1350. Le comte Guillaume III était décédé sans postérité; Edouard III, roi d'Angleterre, se prétendit son héritier du chef de sa femme, fille du prince défunt. Marguerite, épouse de l'empereur Louis V, éleva les mêmes prétentions, en sa qualité de sœur du même prince; elle s'unit à la France. Les deux partis se disputèrent, à main armée, cette succession. Les populations furent entraînées dans ce sanglant conflit dynastique. Le régime féodal était encore dans toute sa vigueur. La Hollande fut en proie au double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère pendant 142 ans. Les adversaires des *Cabillauds* avaient pris pour surnom celui d'*Hamecons*; ceux-ci succombèrent. On ne peut sans frémir, lire les hor-

ribles excès qui ont signalé cette longue guerre d'un siècle et demi. Plusieurs générations ont péri pour des intérêts qui leur étaient tout à fait étrangers. Si les guerres n'avaient jamais eu pour cause que l'intérêt des nations, le plus désastreux des fléaux, qui ont affligé l'humanité, aurait été le plus rare. H. D.

CABINET. Ce mot, selon Ménage, vient de *cavinettum*, diminutif de *cavinum*, qui vient lui-même de *cavum*. On appelle ainsi vulgairement une pièce sans cheminée; c'est le logement ordinaire des étudians, dans le quartier des écoles; ces jeunes gens, qui ont souvent moins d'argent que d'amour de s'instruire, remplacent par le poêle l'absence du foyer. Dans les autres quartiers, c'est la résidence des ouvriers, qui n'ont besoin dans cette vaste capitale que la place d'un lit pour se reposer des travaux de toute une journée. Il ne faut pas croire cependant qu'il indique seulement la demeure obligée de la classe pauvre et laborieuse; il désigne souvent aussi le lieu retiré où l'on se livre à la science et à l'étude. Je vais examiner les différentes acceptions qu'il présente sous ce dernier rapport.

Chez les hommes de loi, on appelle *cabinet*, la chambre de travail, où se tiennent particulièrement les notaires, les avoués, les

huissiers, etc. Chez les magistrats, c'est celle où l'on instruit les affaires criminelles, et qu'occupent tous les officiers du parquet.

Cabinet d'affaires. Ces établissemens prennent aussi le nom de *bureau d'agence*; ils sont aujourd'hui très nombreux, quoique peu seulement jouissent d'une considération méritée. Des gens qui ont fait une étude imparfaite de la jurisprudence, ou qui ont acquis une connaissance peu étendue du droit commercial, se chargent des affaires de marchands et de tous ceux qui ne peuvent poursuivre leurs procès ou passer leurs transactions. On y entreprend aussi de recevoir les rentes et les pensions, de vendre les fonds peu achalandés, et quelquefois de faire les mariages les plus avantageux. Qui n'a pas vu les offres séduisantes de M. Villaume, chez qui on trouve toujours *une jeune et jolie personne de vingt-cinq ans, possédant* 50,000 *francs de rentes, qui désire se marier et qui tient moins à la fortune qu'à une bonne éducation.* Ceux qui se laissent prendre à ces *appâts* trompeurs ont souvent à regretter leur trop grande confiance; car dans ces cabinets on spécule surtout sur la crédulité et la bonne foi. Comme la loi tolère ces sortes d'établissemens sans requérir aucune preuve de capacité, ni aucune responsabilité, il arrive souvent que ceux

qui tiennent ces cabinets font mieux *leurs affaires* que celles de leurs cliens.

Cabinets *politiques* ou *Politique des cabinets*. On appelle ainsi la science qui traite des besoins des nations, où plutôt, pour parler plus proprement, des exigences de l'intérêt dynastique. Je ne parlerai pas de ces cabinets; ce sujet appartient tout à l'histoire. Je renvoie ceux qui voudraient s'appliquer à cette étude aussi étendue qu'intéressante, à l'excellent ouvrage publié sous le titre de *Politique de tous les cabinets de l'Europe* (2 vol. in-8°. 1793.) C'est une peinture exacte de la diplomatie sous Louis XVI, et on y trouve des observations très-savantes sur les différentes ressources des puissances étrangères.

Cabinet *Noir*. Tel est le nom dont on a stigmatisé le *bureau secret* entretenu à l'hôtel des Postes. Il fut institué pour y connaître des secrets qui pouvaient importer à la sûreté de l'état; on y décachetait les lettres, et on parvenait à les refermer, sans qu'il restât aucune trace de cette infâme violation. On a vainement tâché de justifier ce criminel abus de confiance qui mettait en danger la vie et l'honneur des citoyens. Car il offrait à l'ambition et à l'intrigue un moyen d'exercer ses haines et ses vengeances.

On n'a pas oublié que ce fut au *cabinet*

noir, que le vertueux *Turgot* dut sa ruine; une correspondance simulée suffit pour causer sa disgrâce. Sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, le *cabinet noir* envoyait ses bulletins à la cour; plus d'un courtisan y vit arriver des lettres qu'il avait lui-même fabriquées pour assurer la chute d'un rival puissant. Il est malheureusement certain que ce cabinet a été maintenu sous l'empire et la restauration. Nous devons penser qu'un tel abus a cessé aujourd'hui : l'existence d'un établissement aussi infâme ne pourrait manquer d'exciter plus que de l'indignation.

Cabinet *d'Histoire Naturelle, de Physique*, etc. On désigne sous ce nom une collection d'objets d'histoire naturelle où d'instrumens de physique. Paris, qui offre, plus que toute autre ville de l'Europe, des ressources pour les études de tous genres, possède des *cabinets* d'une richesse remarquable. Le cabinet d'histoire naturelle du jardin des plantes possède les collections les plus rares et les plus étendues.

Cabinets de lecture, établissement où l'on trouve les feuilles périodiques et les ouvrages nouveaux. Leur existence est encore récente, et l'on ne doit pas s'étonner de leur nombre toujours croissant; car on sent aujourd'hui plus que jamais le besoin de lire et de s'instruire; personne n'est indifférent à tout ce qui inté-

resse les progrès de la science ou de la civilisation. Qu'on ne croie pas que la politique seule y occupe les esprits. On trouve dans le quartier latin des *cabinets* où l'on compulse, au milieu du plus profond silence, *Andral* et *Merlin*. C'est sans doute un spectacle bien curieux que celui de cette jeunesse laborieuse, qui vient en foule y préparer ou commenter ses leçons. C'est aussi une institution bien recommandable que celle des cabinets où, moyennant cinq francs par mois, on rencontre les élémens de la science réunis au *confortable*, car les étudians y trouvent, pendant les longues et froides soirées une salle bien échauffée et éclairée. H. Dufey.

CABLE, gros cordage, formé par la réunion de plusieurs brins de cordes, ayant déjà été tordus, le cable varie de dimension; il en est qui ont jusqu'à 8 pouces de diamètre; il sert spécialement à fixer l'ancre des navires. (V. *Corderie*. Pour le *cable-chaîne*, le mot *Chaîne*.)

CABOCHE, Cabochiens. Les longues et sanglantes discussions des factions d'Orléans et de Bourgogne, ont, pendant près d'un demi-siècle, couvert la capitale et la France, de sang, de larmes et de ruines. Le duc de Berry avait obtenu, ou plutôt envahi, le gouvernement de Paris, au préjudice du duc d'Orléans. Il accablait les Parisiens d'impôts

et de vexations de toute espèce. Un cri général d'indignation s'éleva contre lui ; les chefs de la faction de Bourgogne profitèrent de l'irritation des masses. De fréquentes émeutes éclatèrent ; on demanda le renvoi du duc de Berry, et que sa place fût donnée au comte de Saint-Pol, on l'obtint. Le nouveau gouverneur, dévoué à la faction de Bourgogne, au lieu d'employer l'autorité légale pour comprimer les désordres, eut recours à la violence. Il organisa une compagnie d'*assommeurs*, auxquels il donna pour chef Simon Caboche, valet de boucher, écorcheur de bêtes, qui s'adjoignit les frères Goys et Saintion, bouchers comme lui. Cette compagnie reçut le nom de cabochiens. Elle se composait de cinq cents bandits ; ils furent mis à la solde de la ville. Ils parcouraient par groupes les rues de la capitale, toujours armés, insultaient, frappaient sans pitié, tout ce qui leur était signalé comme Orléanais ou Armagnacs. Ces brigands, privilégiés, avaient été enrégimentés sous le nom de *milice royale*. Ils pouvaient impunément violer le domicile des citoyens, arrêter et frapper, sans crainte d'être inquiétés par les magistrats : les lois ne pouvaient les atteindre. La capitale devint pour la *milice royale* un théâtre trop étroit ; elle envoya des détachemens dans les provinces, et Boulogne surtout fut livrée sans merci

à la stupide férocité d'une bande de cabochiens. Cette *milice royale* n'a cessé d'exister qu'avec les factions des princes qui l'avaient organisée, au commencement du XVe siècle.

Hip. Dufey

CABOTAGE (Marine), de l'espagnol *cabo*, cap, parce qu'en effet le cabotage ne consiste qu'à longer les côtes de cap en cap. Le cabotage est affecté à mettre en rapport les points maritimes où s'effectuent les échanges de commerce; et c'est un moyen économique de transporter de grandes quantités de marchandises, qui augmenteraient considérablement de valeur sans cette voie. On distingue le cabotage en deux : le grand et le petit cabotage. Cette distinction, établie par une ordonnance, encore en vigueur, du 10 octobre 1740, les détermine ainsi : le grand cabotage comprend la navigation pour les ports des Iles Britanniques, des Pays-Bas, de la Hollande, de l'Allemagne, du Danemarck, de l'Espagne, du Portugal, ainsi que pour ceux de la Baltique et de la Méditerranée. Le petit cabotage comprend la navigation des côtes de France, d'un bout à l'autre, ou des ports de Bretagne, Normandie, Picardie, Flandre française, pour ceux des Pays-Bas, de la Hollande, les Iles Bitanniques, et de la mer d'Allemagne jusqu'à l'entrée du Sund; des ports de l'Océan au sud de la Loire; des ports

français ou espagnols; situés entre Dunkerque et le cap Finistère; des ports français de la Méditerranée, pour ceux de la côte septentrionale de cette mer, comprise entre le cap Kreutz et la frontière Est de la principauté de Monaco. Le nom de caboteurs est donné aux bâtimens ainsi qu'aux marins qui font ce genre de navigation : les patrons de ces sortes de navires sont reçus maîtres, au grand ou au petit cabotage. Jadis, sur le certificat de capacité fourni par deux maîtres, on délivrait ces brevets; et c'était le plus souvent au cabaret, *inter pocula*, que s'obtenaient les signatures de deux amis, que le vin rendait complaisans et faciles. Comme alors, l'argent levait toute difficulté, puisque l'achat de toutes les charges constituait un capital placé à intérêts, les juges de l'amirauté étaient peu scrupuleux sur les moyens de faire valoir leurs fonds; *car leurs charges, ils les avaient achetées*. Aujourd'hui, et grâce à la révolution française, celle de 89, la France est, jusqu'à présent, débarrassée de cette lèpre, dont les conséquences étaient souvent des plus funestes. C'est au moyen d'examens publics que s'obtiennent les brevets de maîtres, au grand et au petit cabotage; pour les premiers, on exige quelques connaissances théoriques et pratiques, à peu près autant que pour les capitaines au long cours; pour les seconds, on

se contente de connaissances pratiques, mais assises sur des bases solides. Le plus souvent, les maîtres au cabotage, ont commencé par être long-temps pilotes. DUVERGIER.

CACAO, fruit du CACOYER. *Voyez ce mot.*

CACAOYER-CACAOTIER (Bot). *Théobroma*, plante dicotyledone, *polyadelphie-pentandrie*, de Linnée, *malvacées* de Juss. *Caractères*, arbre de grandeur moyenne, originaire d'Amérique, feuilles grandes, fleurs petites, distribuées par paquet sur les grosses branches, et souvent sur le tronc, pédoncules uniflores, calice à cinq divisions, coloré et caduc, cinq pétales entés sur la partie inférieure du cube que forme la réunion des étamines à base sacciforme, s'alongeant et se terminant en lame recourbée, large et aigüe. Dix étamines réunies en tubes à leur base, dont moitié stériles, de la longueur des pétales, lancéolées, l'autre moitié plus courtes, alternes et arquées, un style, cinq stygmates. Le fruit qui est blanc, a une capsule assez grande, ovale, ligneuse à cinq angles, divisée en cinq loges dans lesquelles se trouvent des graines recouvertes d'une pulpe gélatineuse, et dépendant d'un placenta central. Trois espèces de cacaoyer :

1°. CACAOYER CULTIVÉ. *Théobroma-cacao*, Linnée, *cacaosativa*, Lamb. Hauteur, 25 à 30 pieds, feuilles d'un beau vert, et al-

ternes, lancéolées assez grandes, portées sur des petioles, longs d'un pouce et garnis d'un duvet roussâtre; les fleurs sont nombreuses, croîssent toute l'année, pédoncules longs, folioles du calice rougeatres intérieurement et plus pâles extérieurement, pétales jaunâtres plus ou moins foncés, majeure partie avortent; ceux qui restent produisent des fruits longs de 6 à 8 pouces, larges de deux, de forme oblongue, et relevé à côtes, comme les melons, peu saillans, il est vrai, mais pleines d'aspérités; couleur d'un rouge vif, parsemé de points jaunes lors de la maturité, quelques variétés sont entièrement jaunes, divisés en capsules, renfermant chacune de 30 à 40 amandes, qui sont le cacao proprement dit, et qui est d'un si grand produit dans le commerce. Ces amandes sont ovoïdes, de la forme d'une olive, charnues, violacées, recouvertes d'une pellicule cassante et enveloppée d'une pulpe blanchâtre acidulée. Cette substance est très rafraîchissante mise dans la bouche, il faut éviter d'en percer l'amande, sans quoi on en éprouverait un goût amer des plus désagréables. Pour l'emploi du cacao (voyez le mot *Chocolat*). La culture du cacaoyer se fait en grand en Amérique, ce n'est que là, qu'il produit des fruits; le meilleur cacao vient de la côte de Caraque; ce n'est qu'au climat et à la culture qu'il faut

attribuer cette différence de saveur. En Europe, on cultive cet arbre pour l'agrément, il dure 20 à 30 ans; les terrains humides lui conviennent le mieux, il faut un sol vierge pour lui, la propagation a lieu ordinairement de graines, par un temps de pluie, dans des trous profonds de 4 à 5 pouces, espacés de 10 à 12 pieds, on met en terre par bouquet de plusieurs graines, le gros bout en bas, chaque graine à une légère distance l'une de l'autre. Le cacaoyer fleurit deux ans après, la fleur dure toute l'année, le fruit met quatre mois à devenir à maturité.

H. de Beaumont.

Cacaoyer sauvage, *cacao silvestris*, feuilles longues et entières, capsules de forme ovale, cotonneuses, couleur roussâtre et sans côtes.

Cacaoyer anguleux, *cacao guianensis*, feuilles dentées, capsules de forme ovale, cotonneuses, couleur roussâtre, côtes très-prononcées.

CACHALOT, *Voy*. Cétacées.

CACHEMIRE ou Kachmyr. (Géogr.) Cette contrée de l'Hindoustan septentrional n'est pas considérable, mais elle mérite pourtant, par la singularité de sa position, par son industrie et par la beauté de son climat, une mention particulière. Le Cachemire est une haute vallée qu'environnent des

montagnes couvertes de neiges, et qui s'étendent du nord-ouest au sud-est. Sa longueur est de 35 lieues, et sa largeur de 20; la Grande-Bukharie et une partie du Khorassan la bornent au nord, le pays des Afghans à l'ouest, la province de Delhi au sud, et le Thibet à l'est. *Djalem*, appelé aussi *Behout* ou *Ithylum* est la principale rivière du Cachemire.

Climat, production du sol. Le climat doux et agréable, la fertilité du sol et les sites pittoresques que l'on trouve dans la vallée de Cachemire, lui ont fait donner le nom de *Paradis de l'Indostan*. On y récolte abondamment du riz, qui est la nourriture ordinaire des habitans. Il produit du blé, de l'orge et une excellente espèce de saffran; il y a quelques mines de fer dans les montagnes qui l'environnent.

On compare le vin de cette contrée à celui de Madère; il y a beaucoup de pommiers, de poiriers, de pêchers, d'abricotiers, de cérisiers et de mûriers.

Le platane, connu dans la plus grande partie de l'Asie, sous le nom de *tchinar*, est cultivé dans le Cachemire avec le plus grand succès. On y trouve tous les genres de fleurs; ses roses ont un éclat et une fraîcheur qui ont depuis long-temps passé en proverbe

dans l'Orient; l'essence que l'on en tire est universellement estimée.

Constitution physique et morale des habitans. Les hommes ont de la bravoure, de la gaîté; les femmes sont belles et d'une grande fécondité.

Il n'est aucun peuple qui ait plus de penchant pour le plaisir, et qui recherche la fortune avec plus d'avidité que les Cachemiriens; mais ils sont aussi actifs pour dépenser leur argent que pour l'acquérir. M. Forster, qui a passé trois mois à Cachemire, atteste n'avoir jamais connu de nation aussi dépravée, aussi profondément vicieuse, que l'est la nation cachemirienne. « Le caractère d'un Cachemirien, dit ce voyageur, se montre bien à découvert lorsqu'il est revêtu d'un pouvoir quelconque. Il tend sans cesse, et impertubablement, à s'agrandir, et ne dédaigne aucun des moyens ou des instrumens capables de le conduire à son but. Rapace et insolent, il laisse percer, dans toutes ses actions, cette astuce, cette perfidie et cette cruauté raffinée qui caractérisent la conduite d'un lâche. Enfin, les Cachemiriens passent pour être aussi inconstans dans leurs liaisons qu'implacables dans leur inimitié. » On dit cependant que leurs mœurs ont subi un changement visible depuis que leur pays est séparé de l'Indostan.

Vêtemens. Une grande veste de laine avec de larges manches, et une draperie assez semblable à un sac composent les vêtemens des Cachemiriens. Les personnes de distinction portent, sous la veste ou l'enveloppe dont ils sont couverts, une espèce de chemise et des caleçons; mais les individus de la dernière classe ne s'en servent jamais. Leur coiffure consiste en un turban fort mal posé.

Le costume des Cachemiriennes n'est pas plus élégant que celui des hommes. Elles se couvrent d'un vêtement en coton, qui est taillé à peu près comme une longue et large chemise; elles tressent ordinairement leurs cheveux, dont elles forment une simple natte tombante ; elles ont pour coiffure un petit bonnet presque toujours en laine cramoisie, entouré d'un turban, derrière lequel pend un morceau d'étoffe d'une forme triangulaire.

Langue, sciences et religion. On assure que la langue du Cachemire tire son origine du Sanskrit. Les Brahmines de cette province s'étaient rendus fameux par leur érudition, avant que les Musulmans ne se fussent emparés de l'Inde : les sciences des Hindous ne suffisent plus aux Cachemiriens, ils étudient maintenant celles des autres nations.

Les habitans, au nombre d'environ un

million et demi, suivent la religion de Brama. Ceux d'entre eux qui ont embrassé l'islamisme, forment deux sectes opposées.

Monnaie. On se sert, au Cachemire, d'une monnaie courante qu'on appelle *roupie*, et de quelques petites pièces de cuivre de la valeur d'environ un sou.

Industrie, commerce. La laque, la coutellerie, le sucre et le papier, que les Cachemiriens fabriquent dans la perfection, étaient autrefois les principales branches de leur commerce; mais leurs manufactures de schals ont toujours été la source des richesses et de la prospérité du pays. On tire du Thibet la laine que l'on emploie à leur fabrication; c'est avec une préparation de farine de riz que les habitans blanchissent cette laine, qui est primitivement d'un gris foncé. On a le soin de teindre les fils de la couleur qu'on croit la plus avantageuse pour la vente. On lave la pièce après qu'elle a été tissue, et après l'avoir fait sécher, on y attache la bordure, qui est ordinairement chargée de figures et bigarrée de diverses couleurs; mais la couture est imperceptible.

M. Elphinstone porte à 80,000 le nombre de schals qui se fabriquent annuellement dans le cachemire, et à 16,000 le nombre des métiers employés à cet effet.

La tyrannie de ceux qui gouvernent cette

contrée, les traitemens odieux que les étrangers ont à éprouver de la part des peuples et des princes voisins, qui enlèvent quelquefois des pacotilles entières, ont nui considérablement au commerce du pays. Il offre pourtant encore des avantages assez majeurs pour attirer dans le Cachemire des marchands et des agens de commerce des principales villes du nord et de l'Inde, de la Perse, de la Tartarie et de la Turquie.

Cachemire ou plutôt *Sirinagor*, capitale de la province de ce nom, sur le Djalem. Sa population est évaluée à 200,000 âmes; ses rues sont étroites et sales, et ses maisons en bois, ont des toitures en terrasses, ornées de fleurs. Cette ville n'a ni murailles, ni édifices publics, elle est d'ailleurs fort déchue depuis qu'elle est au pouvoir des Afghans. On remarque à quelque distance de ses faubourgs, un lac d'une lieue à une lieue et demie de circuit, au milieu duquel s'élève une île où se trouve un château bâti par l'empereur Ichangire.

Histoire. Les annales du Cachemire font remonter son antiquité à plus de 4,000 ans; quatre-vingt-onze souverains, dont les trente-deux derniers étaient Musulmans, le gouvernèrent successivement. Ces princes furent tantôt indépendans, tantôt tributaires des souverains de l'Inde; enfin, en 1584, cette

contrée fut subjuguée par l'empereur Akbar, et depuis cette époque fit partie des états du grand Mogol ; vers 1754, elle tomba par trahison au pouvoir des Afghans, et appartint à leur monarchie jusqu'en 1819. Alors les Seykhs en firent la conquête.

Auguste Amic.

CACHEMIRES (Technol.), *V.* Schalls.

CACHET (Lettres de). Ces lettres étaient empreintes du cachet particulier du roi; dans les mains de ceux qui les obtenaient, elles étaient des sortes de *mandats d'amener*, qui leur permettaient de disposer de la liberté d'ennemis dangereux. Notre législation a toujours formellement exprimé que nul citoyen ne peut être arrêté sans l'ordre d'un magistrat pour un délit prévu par la loi. N'est-il pas déjà assez cruel qu'on puisse être emprisonné pendant plusieurs mois, quand on n'est qu'accusé d'un délit! Si, après une longue prévention, nous voyons un innocent acquitté, nous déplorons souvent ce vice de lenteur, qui retient un malheureux dans les cachots, jusqu'à ce que son innocence soit proclamée par les tribunaux. Que penserons-nous alors de l'abus barbare de ces lettres, qui permettaient d'emprisonner arbitrairement, sans prévention d'aucun crime ni délit, des hommes qui gênaient l'ambition, ou encouraient seulement le dé-

plaisir de seigneurs puissans et vindicatifs ! Ces détentions arbitraires étaient assez rares avant le XVIIe siècle, mais elles se sont ensuite multipliées avec une effrayante intensité. Sous le règne du *grand roi*, nom que l'on donne à un des princes les plus faibles et les plus débauchés de notre histoire, sous Louis XIV, dis-je, les lettres de cachet étaient prodiguées avec la plus coupable négligence. Pendant long-temps la liberté, l'honneur, la fortune de tous les citoyens furent dans le plus grand danger, et il fallut à la France une révolution qui détruisît le règne de l'illégalité pour la délivrer de l'arbitraire de ces lettres.

Leur origine ne remonte pas très haut, quant à leur usage contre la liberté individuelle : elles étaient toutes formulées dans les mêmes termes ; la seule différence qu'elles admettaient était dans le nom du lieu d'exil, ou celui de la prison ; en voici la formule ordinaire : *M. le gouverneur, je vous fais cette lettre pour vous dire de recevoir dans mon château de la Bastille le sieur......., et de l'y retenir jusqu'à nouvel ordre de ma part. Sur ce, je prie Dieu, M. le gouverneur, qu'il vous ait en sa sainte garde.* Suivaient la date et la signature du roi. J'ai dit qu'on appelait lettres de cachet, celles qui étaient revêtues du cachet particulier du

roi ; on les appelait aussi *lettres closes*, pour les distinguer des *lettres patentes*, qui étaient empreintes du grand sceau de l'état par le *chancelier*. (*Voyez* ces différens mots.) Nous voyons dans l'histoire qu'on abusa épouvantablement des lettres de cachet pour contracter des mariages contre le gré des jeunes filles et de leurs parens ; on enlevait les unes, et on envoyait dans une prison d'état les autres, qui osaient réclamer contre une telle violence. On s'en servit encore pour exiler ou emprisonner les dissidens en matière de croyance religieuse ; elles devinrent enfin un instrument de vengeance et de répression contre les écrivains indépendans, et un moyen d'assouvir des haines particulières et de satisfaire des passions de libertinage. Il était si facile d'obtenir de semblables lettres, toujours à la disposition d'un chambellan, dépositaire du cachet royal! On trouve dans les annales de notre législation plusieurs documens authentiques qui frappent de nullité les lettres de cachet, mais elles n'en ont pas moins subsisté, jusqu'à ce qu'elles aient été renversées avec les autres priviléges d'une noblesse abusive par la souveraineté du peuple. Croirait-on que sous le ministère du cardinal Fleury plus de quatre-vingt mille aient été lancées contre les *jansénistes* et les *convulsionnaires*. (*V.* JANSÉNISTES et CONVULSION-

NAIRES.) Croirait-on que tant de familles furent ainsi jetées dans la désolation sans pouvoir en appeler à des juges impartiaux? Les pénalités injustes prononcées contre les protestans par l'*édit de révocation*, les *dragonnades* et les autres violences autorisées par cet édit ne suffisaient pas au fanatisme; il lui fallait ces lettres pour convertir les enfans dans des couvens, et séparer les épouses de leurs maris! L'histoire est pleine de faits odieux exercées au moyen de ces lettres pour les plus futiles motifs. Il n'y avait pas de courtisan, qui n'eût dans sa poche des lettres de cachet en blanc, avec lesquelles il pouvait satisfaire ses vengeances, ses passions privées ou ses antipathies personnelles. Le fait suivant, attesté par tous les mémoires de l'époque, montre à quel degré de bassesse et de vénalité était tombé la cour de *Louis-le-Grand*. Son ministre, M. de la Vrillière, qui avait le département des lettres de cachet, en fournissait à sa maîtresse, la marquise de Langeac; cette dame tenait un bureau ouvert de lettres de cachet à raison de 25 louis chacune; quel siècle de justice et de moralité! L'influence de ce gouvernement arbitraire était immense; car aucun corps de l'état ne pouvait conserver son indépendance, puisqu'à l'aide de ces lettres on proscrivait en masse la haute magistrature. Mal-

beur aux membres qui parlaient des besoins du peuple, ou contre les abus du despotisme ministériel ! L'exil ou une réclusion illimitée était la récompense de leur généreuse conduite.

L'avènement de Louis XVI au trône sembla permettre d'abord la réformation des abus. En s'entourant d'hommes habiles comme Malesherbes et Turgot, il excita une confiance qui devait être bientôt déçue. Ces ministres bien intentionnés rencontrèrent trop d'obstacles, pour détruire un abus qu'une longue habitude avait rendu nécessaire aux hommes de cour. Ils proposèrent une simple modification, qui n'eut qu'un très faible effet. On attribue même leur prompte retraite à l'intention qu'ils avaient manifestée plusieurs fois, de restreindre l'usage des lettres de cachet. On lit dans un historien du temps, que Malesherbes fit sortir deux prisonniers seulement des prisons d'état. On doit voir en cela une preuve de son impuissance de faire justice entière. En effet, pouvait-il rendre à la liberté des milliers d'individus dont le crime était d'avoir révélé aux parlemens les concussions et les iniquités des agens du pouvoir de tous les degrés. Je l'ai dit, il n'a fallu rien moins qu'une révolution en France, pour abolir le lettres de cachet, et les autres abus. Tous les cahiers des assemblées élec-

torales, imposèrent aux députés, aux états-généraux, le devoir de supprimer les lettres de cachet, par une loi irrévocable. Ce mandat est consigné dans les cahiers des trois ordres. Le premier objet des délibérations de l'assemblée nationale fut la suppression de ces lettres, exprimée par des vœux si unanimes. Une loi du 15 janvier 1790, en ordonna la suppression, et la mise en liberté de tous ceux qui en avaient été frappés. Toutes les détentions arbitraires ont été expressément abolies depuis, par toutes les constitutions. Abolies de *droit*, l'ont-elles été de *fait?* Non, sans doute; cet abus a subsisté sous le régime impérial et sous la restauration; on pourrait même dire qu'il existe encore aujourd'hui; seulement on ne les appelle plus lettres de cachet; le *mandat* a changé de nom. N'a-t-on pas vu dernièrement encore des *mandats* en blanc, entre les mains d'officiers publics? Quand cessera-t-on de violer le plus saint de nos droits, la liberté individuelle? Ce ne sera que lorsqu'on n'aura plus cette tendance à attaquer l'indépendance du jury, et que la liberté de la presse sera explicitement respectée.

H. D.

CACHEXIE. s. f. CACHEXIA. Disposition, mauvaise manière d'être *du système vivant*.

Ce mot mal défini, même par les anciens qui seuls l'ont beaucoup employé, ne trouve plus de place dans les nosographies modernes, il serait même difficile d'exprimer l'idée générale que s'en formaient nos dévanciers, tant sont vagues les caractères qu'ils lui ont successivement assignés. Les uns ont entendu par *cachexie* une maladie, une affection particulière, état dans lequel toute l'habitude du corps est manifestement altérée; provenant de la dépravation des fluides, caractérisée par un vice de nutrition, consistant dans un défaut de la puissance *assimilatrice* et *animalisante*, dans une inégale distribution de cette puissance dans nos organes; symptômes toujours accompagnés de fièvre, de consomption, d'hydropisie, etc., etc.

Les autres, et Sauvage à leur tête, ont compris sous le nom d'*affections cachectiques*, toute maladie présentant un changement quelconque dans l'habitude du corps, un teint livide ou plombé, des palpitations, des étouffemens, une maigreur extrême accompagnée de bouffissures, de celle des paupières surtout, et d'une débilité générale. Il est facile de prévoir combien était défectueux un semblable système nosologique; c'était assimiler, rapporter les affections les plus disparates, grouper ensemble les maladies les plus divergentes, aussi une même classe compre-

nait-elle les *hydropisies et les affections cutanées*.

D'après ce que nous venons de dire, les polhologistes de nos jours renonçant à assigner un ordre nosologique à l'affection désignée sous le nom de *cachexie*, puisqu'on ne peut lui assigner un caractère distinctif, la définir d'une manière convenable, ont omis d'en parler; et d'antres se sont contentés d'appeler ainsi, l'état de dépérissement, qui se manifeste presque toujours dans la période avancée de plusieurs maladies chroniques, et surtout du cancer, du scorbut et de l'affection vénérienne; mais ces états, dans lesquels presque toutes les fonctions, et particulièrement la nutrition, est profondément altérée, bien qu'avec des symptômes généraux semblables et une foule de points de contact, peuvent dans la plupart des cas, par leur nature et leurs symptômes être facilement différenciés.

S. Doucet, doc. med.

CACHOT. Lieu souterrain, obscur et noir, au-dessous du rez-de-chaussée d'une prison, « où l'on ne met que les criminels condamnés ou accusés de grands crimes, ou qui font rebellion dans la prison. Un sépulcre funeste, où l'on enferme des hommes vivans, où l'on ne gît que sur la paille. » Cette définition du criminaliste Ferrière est au-dessous de la vérité. Il avait emprunté ce document au texte

des ordonnances et des arrêts de réglement. Il les écrivait tels que les indiquait le texte des lois, et non tels qu'ils étaient réellement. Je ne citerai qu'un exemple. Les cachots de la conciergerie du grand Châtelet et de toutes les prisons reservés à des criminels accusés des plus grands forfaits, devaient être, et étaient en effet plus horribles que ceux de la Bastille, qui n'étaient destinés qu'à des prisonniers d'état. Les cachots de ce château-fort ont été décrits avec une scrupuleuse exactitude avant d'être démolis. Ils se divisaient en deux classes, les uns appelés *calottes*, étaient établis dans l'étage supérieur des tours. L'été, la chaleur était excessive, et l'hiver, le froid insupportable. Un créneau pratiqué dans un mur de six pieds d'épaisseur, assez large en dedans, n'avait à l'extérieur qu'un étroit orifice de deux à trois pouces de large, et rendu plus étroit par de grosses grilles de fer. Il y avait donc entière privation d'air et de jour. Les cachots souterrains étaient creusés à 19 pieds au-dessous du niveau de la cour, et 5 pieds environ au-dessus du niveau des fossés, et n'avaient comme les calottes d'autre ouverture qu'une étroite barbacane donnant sur les fossés. Ils étaient impénétrables au jour. Le prisonnier, plongé dans une atmosphère humide, infecte, s'enfonçait dans un limon dé-

goûtant, où pullulaient les crapeaux. Les constitutions les plus robustes ne pouvaient long-temps résister à ces miasmes délétères. Tous ces cachots étaient dépourvus de meubles, on n'y voyait qu'une pierre couverte de paille pourrie. Louis XI avait fait construire à la Bastille un cachot exprès pour les jeunes fils de Darmagnac. Ce cachot creusé à son centre et revêtu de maçonnerie, avait la forme d'un cône renversé; le prisonnier retenu au fond par son propre poid, ne pouvait s'asseoir, ni se coucher, le repos lui était impossible. On ne tirait les jeunes princes de ce trou que pour être fustigés en présence du gouverneur, et on leur arrachait chaque mois une ou deux dents. Les cachots de la tour du *Mont-gonneri* et du *Grand-César* à la conciergerie n'étaient pas moins hideux. Le prisonnier n'y pouvait rester debout. Il est bien vrai que l'ordonnance de 1670 défendait aux geoliers de mettre les prisonniers au cachot sans l'ordre des magistrats; mais cet ordre n'était jamais refusé. La même ordonnance enjoignait aux procureurs du roi et aux juges de visiter chaque mois les prisons et les cachots, mais ces dispositions n'étaient point observées. Une autre ordonnance rendue sous le ministère de Targot avait supprimé les cachots, mais ils n'en ont pas moins été conservés, et l'usage n'en avait pas même

été suspendu. Des visites périodiques sont aussi ordonnées par la nouvelle législation. Et les magistrats ne se montrent qu'à de très rares intervalles dans les prisons; les détenus, quels que soient les faits dont ils sont accusés, ne doivent subir d'autres rigueurs que celles que commande la sûreté publique. Ce principe d'humanité et de justice a été consacré dans nos lois nouvelles; et les cachots, le secret, cette torture morale dont ceux qui jouissent de leur liberté ne peuvent concevoir les engoisses, sont encore en usage. Les bonnes lois n'ont jamais manqué à la France; mais il sera toujours facile de les éluder tant que la responsabilité des magistrats ne sera pas une vérité. H. D.

CACHOU. (Bot.). Substance astringente employée en médecine et qui nous vient de l'Inde, le cachou ne nous parvient jamais que mélangé à une partie de terre que la fraude y introduit pour en augmenter le poids, il nous arrive en gâteaux ronds, couleur brune, fragiles, compactes, cassure brillante, inodore, fondant dans l'eau et dans la bouche, s'enflamme en brûlant dans le feu, saveur d'abord âpre et amère a laquelle succède une d'iris ou de violette qui dure assez long-temps; sa propriété est de rendre très-agréable l'eau pure que l'on boit après, effet du reste que produit l'artichaut cru. Les Asiatiques, sur-

tout les Indiens, en font un grand usage, et surtout mêlée à d'autres substances. C'est chez eux une espèce de frénésie; en médecine il est fort employé en raison de ses qualités astringentes.

On n'est pas encore parfaitement bien fixé sur le végétal qui produit le cachou : on a cru d'abord que c'était une espèce de terre, tirée du Japon, aussi l'appela-t-on dès-l'origine, *terra-japonica*. *Garcias*, dans son traité des drogues, lui assigne pour origine un arbre nommé *hachie*, dont les branches réduites en copeaux sont bouillies dans l'eau, jusqu'à une réduction convenable, puis dans cette eau on pétrirait selon lui la farine d'un grain nommé nachani, ce qui produirait le cachou. Cette définition probable est en contradiction avec Jaguer, qui regarde cette substance comme étant le fruit de l'aréquier (genre de palmier), cette opinion, du reste, est celle de M. de Jussieu, quoique les savans botanistes qui ont écrit sur le palmier, n'aient pas donné le moindre indice sur cet usage de son fruit. *Cleyer* assure que le cachou n'est qu'un extrait de plusieurs fruits astrigens et surtout de la gousse d'un acacia, enfin *Kerr* est venu confirmer cette assertion, en établissant d'une manière un peu plus positive, que le cachou est retiré d'un arbre du genre *mimosa* ou *acacia*. C'est, du reste, d'après lui

que le fils de Linnée dans son supplément à l'ouvrage de son père, indiqua une nouvelle espèce de mimosa, sous le nom de *mimosa-catechu*. Le procédé indiqué par Kerr pour obtenir le cachou est fort simple : le cœur de l'arbre qui est rouge pâle, est réduit en copaux très-minces, on les fait bouillir dans des vases de terre à goulots, l'on fait réduire au tiers, l'eau est ensuite mise à refroidir pendant un jour entier dans des vases, après quoi on la fait passer par un filtre recouvert d'une couche de cendre de bouse de vache, puis on l'expose au soleil où elle se solidifie. C'est dans l'Indostan que l'on s'adonne à cette industrie; la chimie a démontré depuis Kerr, que le cachou contient des substances qui sont dans plusieurs végétaux différens, et qu'il était dans le même cas que le benjoin, le camphre, le caoutchouc, etc. Ses principes astringens se retrouvent dans les palmiers, et les mimosa, ce qui indique assez que le cachou est un produit de plantes de plusieurs espèces. L'analogie qui existe entre le cachou et le tannin, sous le rapport astringent, nous porte à croire qu'il pourrait être avantageusement employé pour la préparation des cuirs. De Beaumont.

CACIQUES (Histoire), *V.* Incas.

CACIQUE. (Ornithologie.) Grand oiseau, dont le caractère général, est un bec en cône

alongé, droit, pointu, faiblement courbé, mandibule supérieure sans crête, place nue et ronde sur la tête ; fissipèdes, quatre doigts séparés jusqu'à leur origine, sans membranes, dont les variétés sont :

Cacique huppé, *cacicus cristatus*. Dix-huit pouces de long de l'extrémité du bec à celle de la queue; bec jaune blanchâtre, très fort à sa base, long de deux pouces, plumes assez longues sur la tête qu'il hérisse à volonté en forme de huppe, plumage de trois couleurs, croupion brun marron, dix pennes de la queue jaune citron et deux d'un beau noir, queue étagée, ailes arrivant jusqu'au tiers de la queue, pieds noirs. Cette variété habite l'Amérique méridionale. La femelle est d'une couleur fauve olive, et deux des pennes de la queue sont d'une teinte brunâtre; se nourrit d'insectes et de fruits, construit son nid sur des arbres élevés, il est de la forme d'une cucurbite étroite, long de dix-huit pouces, il est recouvert, l'entrée est oblique; trois pontes par an, cri aigu, chair désagréable; quelquefois le même arbre est couvert de plusieurs centaines de nids.

Cacique yapou, *cacicus persæus*, Linn., ou mieux *cacicus yapou*; grosseur de notre merle, bec blanc jaunâtre, plumage à deux teintes, bas du dos, plumes anales uropygiales, pennes de la queue dans les deux

tiers de leur longueur d'un jaune très vif, le reste du corps d'un noir brillant, pieds et ongles noirâtres ; la femelle a les couleurs moins brillantes et est plus petite que le mâle, même mœurs que le cacique huppé.

Cacique jupuba, *cacicus hæmorrhous*, Linné; cacique rouge, Buffon. N'est qu'une variété du précédent, seulement le bas du dos, et le dessous de la queue est d'un beau rouge vif.

Cacique noir, *cacicus niger*, Daud.; *oriolus niger*, Linnée, long d'un pied, bec noir légèrement arqué, plumage d'une teinte entièrement noir luisant, à reflets pourpres à l'extrémité des plumes, ailes fort courtes, queue longue, pieds et ongles noirs; la femelle d'un tiers plus petite que le mâle, et d'une couleur verdâtre, cendrée sous le ventre et la poitrine. Cet oiseau habite Saint-Domingue, la Guyane, la Jamaïque; vit en troupes.

Cacique a tête blanche, *cacicus leucocephalus*, Daud.; long de dix pouces, bec noirâtre largement arqué, tête, cou, ventre et croupion blancs, pennes des ailes et de la queue d'une teinte violette bordées blanc, le reste du corps blanc et violet mélangés, ailes arrivant jusqu'au milieu de la queue, queue étagée, pieds noirs. H. de Beaumont.

CACOPHONIE. (Terme de grammaire).

On appelle ainsi la rencontre de deux lettres d'une dissonnance désagréable à l'oreille. Si elle résulte de deux voyelles c'est une *hiatus*. On applique aussi le mot cacophonie en musique à la dissonnance de voix et d'instrumens. Dans la langue musicale, cacophonie exprime un vice dans l'organe de la voix; s'il y a extension de voix, cet incident s'appelle *aphonie*, et duphonie, si l'articulation n'est qu'embarrassée. H. D.

CACTIER. *Cactus*, Linnée. Ce genre, très nombreux, qui a donné son nom à la famille Cactiflores ou Nopalées, offre une si grande variété de formes, que beaucoup d'auteurs en ont fait différens genres spéciaux : en général les Cactiers ont une tige charnue, sans feuilles; il en est cependant qui en ont de succulente, armée d'aiguillons, et de forme très variable. Les fleurs des Cactiers sont belles et d'un éclat séduisant, mais de très courte durée; le calice est en forme de coupe, allongé et tubuleux, parfois garni d'écailles adaptées par le bas à l'ovaire, et le débordant par leur lombe qui est caduc, et plusieurs rangs de petales nombreux forment la corolle; ils sont adaptés au sommet du calice, étamines, nombreux et plus courts que les petales, terminés par des anthères oblongues; leur ovaire est simple, adhérent, style et stygmate, multifides à son

sommet. Le fruit, une baie de forme ovoïdale, ombeliqué au sommet, tantôt lisse et tantôt couverte d'aspérités, contient une loge où sont les graines répandues dans la pulpe.

Cactier a grandes fleurs. *Cactus grandiflorus*, Linn. Vulgairement appelé le Serpent; tiges cylindriques, à côtes peu sensibles, garnies de petites épines rayonnantes; fleurs très fortes, d'un beau jaune, exhalant une odeur des plus suaves, s'épanouissant une à une; leur vie est d'un coucher du soleil au lever : le fruit est ovoïde, charnu, couvert de petits tubercules à écailles, d'une teinte orangée, parfois d'un rouge vif, rempli de graines : sa saveur est acidulée.

Cactier, ou Cierge du Pérou. Côtes garnies de petits faisceaux d'épines brunâtres très déliées et divergentes; fleurs latérales sessiles, blanches; se multiplie facilement.

Cactier a côtes droites. *Cactus melocactus*, Linn. Arrondi et massif, assez semblable à un melon, à côtes garnies d'épines rougeâtres au sommet. Sa fleur est rouge et paraît au sommet de la plante.

Cactier triangulaire. *Cactus triangularis*. Répandu et cultivé surtout aux Antilles; tiges grimpantes, charnues, anguleuses et garnies d'épines aux articulations; belle fleur blanche à laquelle succède un fruit savoureux, de la grosseur d'un œuf, rouge

intérieurement et extérieurement : cette variété, à cause du fruit, est la plus recherchée.

CACTIER EN RAQUETTE. *Cactus opuntia*, Linn. Arbrisseau composé d'articulations ovales et applaties, couvertes d'épines; fleurs jaunâtres; les étamines se contractent quand on les touche : le fruit, qui ressemble à une figue, lorsqu'on en mange, a la propriété de teindre l'urine en rouge, sans cependant occasioner d'effet délétère.

CACTIER A FRUITS FEUILLÉS, *arbrisseau toujours vert*. A tiges ronceuses, feuilles ovales, alternes, fleurs blanches, odeur très agréable.

CACTIER A COCHENILLE. *Cactus cochenilifer*. Ce Cactier, par son importance, sera l'objet d'un article spécial; c'est sur lui que se trouve la cochenille : cet insecte si utile, et dont l'usage est si répandu dans le commerce de teinture. V. *Nopal, Cochenille*.

H. BEAUMONT.

CADASTRE. (Économie politique.) On entend par cadastre un plan où toutes les propriétés particulières sont figurées et numérotées; à ce plan correspond un registre, dans lequel, au moyen du classement par numéro, on trouve le nom, l'étendue, la culture, la position, la valeur et le produit annuel de chacune de ces propriétés. On sent, d'après cette définition, de quelle importance

est ce travail pour obtenir une juste répartition de l'impôt foncier. Il est à regretter que le cadastre de la France ne soit pas encore assis sur des bases fixes et qu'il ait été jusqu'alors confié à des mains inhabiles; aussi il en résulte les plus graves inconvéniens: chaque jour des départemens, des communes, des particuliers mêmes sont lésés, et comme ce serait s'exposer à des frais de vérification énorme, les parties lésées préfèrent l'accepter malgré ses nombreuses imperfections.

Le cadastre avait été pressenti par Charles VII. Sous Louis XIV, Colbert voulut le réaliser; mais le privilége fit avorter une idée qui eût mis au grand jour ce fait monstrueux d'une poignée de propriétaires, *exempts d'impôts*, de plus, cette mesure arrêtait les usurpations sur le domaine et le bien des communes; donc elle était subversive, par conséquent devait mourir au berceau. — La révolution de 89 amena cette amélioration, qui, quoique très-imparfaite, n'en est pas moins une conquête immense, dont le temps de retirer tous les fruits n'est pas encore arrivé. Ce fut la constituante qui décréta le cadastre; l'empire voulut reprendre en sous-œuvre le mode adopté par elle, il ne fit rien de mieux, au contraire, puisqu'il fut obligé d'y revenir, et c'est le même mode que l'on suit aujourd'hui à quelques modifications près.

Les ingénieurs du cadastre, après avoir tracé le plan de chaque commune en présence du maire et des autorités municipales limitrophes, figurent l'étendue de chaque propriété sur leur plan, d'après une échelle graduée suivant que les propriétés sont plus ou moins divisées, chacune de ces propriétés est cotée sur le plan général au moyen d'un numéro; ce numéro correspond au numéro pareil du registre du cadastre qui indique le nom, la position, l'étendue, la culture, la valeur, le produit annuel de la propriété. C'est ici que se présente le plus grave inconvénient de ce mode de cadastre, une fois le travail arrêté, nécessairement il faut qu'il soit vérifié et contrôlé; c'est un vérificateur *ad hoc* qui est salarié par l'état, que l'on charge de ce soin; après lui, on le soumet à un expert désigné par le directeur des contributions, puis de là il passe à la sanction du conseil de préfecture; on voit que c'est l'autorité qui tient tous les fils, et on conçoit sans peine que la partie intéressée n'a pas voix même délibérative; tout ce qui lui reste, c'est d'user du triste privilége qui, après une injustice criante, vous accorde trois jours pour maudire vos juges. LEFEBVRE

CADENCE. (Musique) du mot latin *cadere* tomber, la cadence est la terminaison d'une phrase musicale, sur un repos. On distingue

plusieurs sortes de cadences, dont les principales sont : la cadence sur la tonique et la cadence sur la dominante, la première est de la *finale* ou *parfaite*, parce quelle termine le sens musical ; l'autre ne fait que le suspendre momentanément. La cadence parfaite est le résultat de la dominante sur la tonique, mais elle peut encore être produite par la sous dominante ; portant accord prafait ou accord de sixte. Quoique cette dernière cadence ne termine point parfaitement le sens musical, on l'emploie comme finale : dans ce cas, elle s'appelle plagale, elle est usitée dans les chœurs, et notamment dans les chants religieux. On distingue encore les cadences *évelet*, interrompues et rompues, qui seront traitées à l'article contrepoint. BECKER.

CADET DE FAMILLE. Dans les familles nobles toute l'hérédité seigneuriale appartenait de droit à l'aîné : les puînés n'avaient que ce qu'on appelait la *cape* et *l'épée*. Ils ne pouvaient se créer des ressources personnelles en se livrant au commerce ou à des professions industrielles, sans déroger. On les indemnisait par des prélatures, s'ils appartenaient à des familles bien venues en cour et portant un grand nom, ou des bénéfices ordinaires, ou des sous-lieutenances, ou le baudrier de garde-du-corps.

MILITAIRES. On appelait cadets, les jeunes

gens qui entraient dans un régiment comme volontaires et sans solde pour se former à la profession des armes. Mais le nombre était très limité. L'ordonnance de 1670 fixait ce nombre à deux par compagnie, ils n'étaient pas admis au-dessus de l'âge de 18 ans. Les cadets d'artillerie étaient placés par le grand maître dans les régimens de cette arme, pour y faire leur éducation militaire, et après un examen ils pouvaient passer officiers. Une ordonnance royale de 1682, créa des compagnies de cadets en faveur des jeunes gens de familles nobles, *ou vivant noblement*. Le cours de leurs études stratégiques terminées, ils pouvaient entrer dans les régimens avec le grade de *sous-lieutenant*, *d'enseigne* ou de *cornette*. Cet établissement fut signalé comme une importante amélioration, une médaille fut frappée pour en perpétuer le souvenir. Elle portait pour exergue ces mots : *militiæ lyrocinium*. L'école des cadets parut devoir reprendre sa première activité sous le règne de Louis XV; une nouvelle médaille fut consacrée à ce grand événement, qui ne devait pas avoir d'avenir, car le corps de six cents cadets établi à Metz fut irrévocablement dissout en 1734. Ces jeunes gens furent placés comme lieutenans ou sous-lieutenans dans les régimens des milices.

HIP. DUFEY.

CADETS DE LA CROIX, *voyez* CAMISARDS BLANCS.

CADRANS (solaires). Les permiers hommes ont été naturellement conduits à cette découverte. Le retour périodique du soleil, le mouvement diurne de la terre, que longtemps on a cru fixe, ont porté à l'observation des hauteurs successives du soleil; l'ombre portée par les arbres ou tout autre objet, variant sensiblement pendant la durée du jour, servait à en calculer approximativement l'étendue. De là, le cadran solaire ; cet instrument est fort ancien. Les Egyptiens, les Chaldéens, ainsi que les Hébreux en connurent l'usage ; de ces peuples il passa chez les Grecs, les Romains ne s'en servirent qu'après la première guerre punique. Ce fut Valérius-Messala qui rapporta de Sicile un cadran solaire, qu'il fit placer près de la tribune aux harangues. Jusqu'alors, les Romains faisaient usage de clepsydres, et des esclaves, jugeant de l'heure approximativement, étaient chargés d'indiquer à haute voix les momens fixés pour remplir les devoirs de la société, ainsi que les heures des repas. Les cadrans solaires sont une partie importante de la *gnomonique*, science sur laquelle il existe des traités spéciaux. Comme il serait trop long, et ce serait sortir du cadre de cet ouvrage, nous croyons devoir, à l'exemple de l'encyclopédie mo-

derne, nous borner aux principes généraux, qui servent de base à toutes les constructions, et les appliquer aux cadrans verticaux et horizontaux. « Concevons dit cet excellent ouvrage, par l'axe de la terre, douze plans mutuellement inclinés de 15°, et coupant ce globe en 24 fuseaux égaux ; l'un de ces plans est d'ailleurs le méridien du lieu ; qu'à partir de ce méridien, et en allant vers l'occident, on donne à ces plans les numéros respectifs 1, 2, 3, jusqu'à 12, qui sera placé sur le méridien inférieur; achevant ensuite le tour entier, on marquera les plans des mêmes nombres 1, 2, 3, jusqu'à 12, qui sera placé sur le méridien supérieur. Nous aurons ainsi le système des plans ou cercles horaires du lieu proposé; et quand, chaque jour, le soleil décrira son cercle parallèle à l'équateur, il traversera ces divers plans d'un mouvement uniforme, et mettra une heure à passer de l'un à l'autre. A dix heures, par exemple, il sera dans le plan numéro 10, du côté oriental ou occidental, selon qu'on sera le matin ou le soir ; à midi et à minuit, l'astre sera dans le plan numéro 12, du côté supérieur ou inférieur et ainsi des autres.

Imaginons maintenant, qu'une surface plane et opaque passe par le centre de la terre, et soit coupée par nos douze plans selon autant de lignes droites divergentes, que

nous marquerons des mêmes numéros que ces plans respectifs. Supprimons tout l'appareil de nos plans horaires, et ne laissons subsister que le plan opaque sur lequel nos droites numérotées sont tracées; et changeons l'axe de la terre en une *aiguille* ou *style*, dont l'ombre ira se projeter sur les diverses parties de la surface : il est clair que cette ombre se couchera aux heures successives, sur les lignes de même numéro; à dix heures, par exemple, le soleil étant dans le plan numéro 10, l'ombre du style se portera sur la ligne horaire numéro 10. On aura donc un cadran solaire placé au centre de la terre; le style indicateur sera l'axe du globe, et les lignes horaires seront les sections des plans horaires par la surface dont il s'agit. Or, les dimensions de la terre sont si petites à l'égard de la distance qui nous sépare du soleil, qu'on peut les regarder comme nulles. Transportons donc parallèlement à elles-mêmes, et la surface et l'aiguille, pour les amener en un lieu quelconque, et nous aurons un cadran solaire en cet endroit.

Il suit de cet exposé que : 1° *Tout cadran solaire propre à un lieu peut servir en un autre lieu, sous le même méridien, pourvu qu'il y soit disposé parallèlement à ce qu'il était dans la première situation.*

2° *Dans tout cadran solaire, le style in-*

dicateur des heures est une parallèle à l'axe de la terre et tend vers le pôle; la méridienne ou ligne de midi, est la section du plan du cadran par le méridien du lieu; le style est dans le méridien et incliné à l'horizon comme l'est l'axe terrestre, c'est à dire d'une ombre de degrés égal à la latitude (48° 50', à Paris).

Pour diriger convenablement le style d'un cadran solaire, il faut donc tracer sur un plan horizontal une ligne méridienne, mettre le style dans un plan vertical passant par cette droite, et faire en sorte que l'angle de ces lignes soit égal à l'élévation du pôle, qu'on suppose connue, soit par une table de latitudes, soit à l'aide d'une bonne carte de géographie.

3° *Les lignes horaires sont les sections de la surface du cadran par douze plans inclinés mutuellement de 15° en 15° passant par le style, et à partir du méridien, qui est un plan vertical mené par l'axe.*

Il est inutile de dire que si l'on veut que le cadran marque les demi-heures, il faut concevoir vingt-quatre plans inclinés de 7° 1/2; pour les quarts, l'inclinaison est de 3° 3/4 : et d'ailleurs on se dispense de tracer sur le cadran les *lignes horaires* qui se rapportent au temps où le soleil n'éclaire pas sa surface. La Gnomonique est l'art de tracer ces

lignes horaires sur toute surface proposée.

4° Les lignes horaires d'un cadran tracé sur un plan, sont des droites qui concourent toutes au *centre du cadran*, point où cette surface est percée par le style. Les lignes horaires de même nombre matin et soir, sont données par la section d'un même plan horaire considéré de part et d'autre de l'axe; aussi ces deux lignes, telles que 5 h. du matinet 5 h. du soir, sont-elles le prolongement l'une de l'autre des deux côtés du centre. La méridienne d'un cadran vertical, est la verticale qui passe par le centre.

Quelquefois l'heure est indiquée à l'aide d'une plaque située en avant du cadran, et percée d'un trou par lequel passe le rayon solaire indiquateur des heures. Il est visible qu'il suffit que le trou de ce disque soit l'un quelconque des points de l'aiguille, comme si le style eût traversé la plaque. En effet, le rayon solaire va se porter sur la partie du cadran où se projetterait l'ombre du point correspondant de l'aiguille qu'il remplace. Le tracé du cadran est donc le même dans les deux cas.

Cadran horizontal. Soit S A la méridienne (fig. 15), S V une ligne horaire quelconque, S E le style faisant l'angle E S A égal à la latitude du lieu, et élevé dans un plan vertical au-dessus de S A. Ordinairement ce

style est l'arrête S E d'une plaque triangulaire en métal, qu'on maintient élevée audessus de S B à l'aide de pattes fixées par des vis. Alors S E est un tranchant dont S A est la projection horizontale. Le soleil L est à une heure désignée dans un plan horaire L E S V, lorsqu'il projette l'ombre de S E sur S V; désignons par p l'angle diède V S E B formé par ce plan avec le méridien ; p est 15° pour 1 heure, 30° pour 2 heures 22° 1/2 pour 1 heure et demie, etc. Le trièdre B E S V qui a une face B S V horizontale, et une E S B verticale, détermine un triangle sphérique rectangle, dont on connaît un angle p, et un côté de l'angle droit, qui est la latitude l = E S B; l'autre côté de l'angle droit, ou B S V = x, est donné par l'équation connue de la trigonométrie sphérique

$$\text{Tang}\, x = \sin l + \text{tang}\, p \ldots (1)$$

Pour bien concevoir notre iriangle, il suffit de se représenter une sphère qui aurait son centre en S, et dont la surface serait coupée par nos plans B S E, B S V, E S V selon trois arcs de cercle. Dans notre équation, l est connu par la position, sur le globe, du lieu pour lequel on veut construire un cadran horizontal; p l'est aussi, et doit varier de 15° en 15° pour les diverses heures; le calcul tri-

gonométrique fera ensuite connaître la valeur de l'angle $x = BSV$ correspondante à chacune de ces heures, et il ne restera plus qu'à construire des lignes S V convenablement inclinées sur S A, pour avoir toutes les lignes horaires, lesquelles seront placées symétriquement de part et d'autre de la méridienne A S.

C'est ainsi qu'on a trouvé les résultats suivans pour la latitude de Paris, savoir : $l = 48^{\circ}\ 50'$.

Angles formés par les lignes horaires d'un cadran horizontal.

Avec la méridienne.

matin.		*soir.*		*angles.*		
11 h.	3/4	midi	1/4	2°	49'	38"
11	1/2	midi	1/2	5	39	37
11	1/4	midi	3/4	8	31	0
11 h.		1 h.		11	24	18
10	3/4	1	1/4	14	20	6
10	1/2	1	1/2	17	19	10
10	1/4	1	3/4	20	22	4
10 h.		2 h.		23	29	32
9	3/4	2	1/4	26	42	14
9	1/2	2	1/2	30	0	50
9	1/4	2	3/4	33	26	1
9 h.		3 h.		36	58	26
8	3/4	3	1/4	40	38	40
8	1/2	3	1/2	44	27	14

Avec la ligne de 6 heures.

matin.		*soir.*		*angles.*		
8	1/4	3	3/4	41 °	35 '	26 "
8 h.		4 h.		37	29	4
7	3/4	4	1/4	33	17	36
7	1/2	4	1/2	28	49	11
7	1/4	4	3/4	24	16	14
7 h.		5 h.		19	35	30
6	3/4	5	1/4	14	48	1
6	1/2	5	1/2	9	55	9
6	1/4	5	3/4	4	58	33

Ces derniers angles doivent être formés des deux côtés de la ligne de 6 heures, pour donner les heures avant 6 du matin et après 6 du soir.

La ligne de 6 heures du matin et du soir est d'ailleurs une perpendiculaire à la méridienne.

Ainsi pour tracer un cadran horizontal propre à la latitude de Paris, on tirera deux droites perpendiculaires pour représenter l'une la méridienne, l'autre la ligne de 6 heures du matin et du soir; puis on tracera des droites qui aboutiront toutes au centre où ces deux lignes se croisent, et qui feront avec elles des angles respectivement égaux à ceux de notre tableau. Ces angles se forment au moyen d'un *rapporteur*, ou mieux encore à l'aide des *cordes* de ces angles (voyez ces mots); pour achever le cadran, il ne reste plus qu'à dresser verticalement au-dessus de

la méridienne S A, un plan triangulaire E S B, dont l'angle en S soit de 48° 50'; mais il ne faut pas oublier que pour d'autres latitudes, il faut refaire les calculs qui conduisent à d'autres valeurs angulaires.

Lorsque le cadran est ainsi exécuté, il ne s'agit plus que de l'*orienter*. La droite A S (fig. 15) doit coïncider avec la méridienne du lieu, c'est-à-dire que l'ombre de E S doit tomber à midi sur A S, un jour quelconque, ce qui suffit pour en faire connaître la situation, lorsqu'on est certain de l'heure de midi. On peut encore faire tourner le cadran jusqu'à ce que l'ombre du style se projette sur l'heure actuelle donnée par une montre exactement réglée. Le plan du cadran doit d'ailleurs être bien horizontal, ce dont on juge aisément avec un niveau à bulle d'air, ou seulement en répandant de l'eau à la surface et examinant si elle s'écoule indifféremment dans tous les sens, et surtout si la couche liquide qui persiste ne s'amasse pas de préférence vers l'un des bords.

Ce procédé d'orientation suppose qu'on a l'heure précise; dans le cas contraire, on pourra opérer ainsi qu'il suit.

On mettra le cadran d'accord avec une bonne montre à quelque heure du matin, à 9 heures par exemple; si lorsque la montre marquera 3 heures du soir, le cadran donne

aussi 3 heures, les deux instrumens sont justes à l'heure, et le cadran a la position qui lui convient; dans le cas où il y aurait quelque différence entre les deux indications, on imputera l'erreur à chacun par moitié. Supposons qu'il y ait 6 minutes d'avance du cadran sur la montre, on tournera le plan, sans qu'il cesse d'être horizontal, jusqu'à ce qu'il soit dans la position où il marque 3 minutes de moins; ou plutôt on attendra 3 minutes, et on lui fera indiquer juste 3 heures, au lieu de 3 heures moins 3 minutes qu'indique la montre. Quelques épreuves de ce genre suffiront pour amener le cadran à la position où il sera d'accord, matin et soir avec la montre qu'on aura soin de corriger préalablement de son retard.

La construction des cadrans horizontaux ne présente guère d'autres difficultés que celles d'un calcul fort simple et du tracé d'une *épure*. Mais comme l'usage des logarithmes n'est pas vulgaire, on a imaginé de fonder sur l'équation précédente des *échelles* marquées de divisions propres à donner les incidentes des lignes horaires sur la méridienne dans tous les pays. On verra dans l'*Uranographie*, deux de ces échelles et leur usage, ainsi que la démonstration des procédés qui donnent leurs subdivisions.

Cadrans verticaux. Les cadrans cons-

truits sur les murailles, sont de cette espèce; la surface sur laquelle on veut tracer un de ces cadrans, est convenablement préparée pour qu'elle soit exactement plane et verticale; on l'enduit de couches de peinture qui mettent les plâtres à l'abri des effets du soleil et de la pluie. On détermine ensuite la déviation relativement au méridien, soit avec une boussole, ou par des opérations qui ne sauraient trouver place ici. Cet angle A d'un cadran vertical avec le méridien est ce qu'on nomme son *azimuth*.

Dans la fig. 16, le style S C projeté sur le plan du cadran, donne la ligne S B qu'on appelle *soustylaire;* le plan triangulaire C S B doit être censé relevé perpendiculairement au cadran. La *méridienne* S A est une verticale passant par le centre S. L'angle C S A, formé, dans l'espace, par le style C S avec la méridienne S A, est le complément de la latitude du lieu; cet angle C S A est dans le méridien, et fait, avec le cadran, un angle A égal à l'azimuth de ce plan. Toutes ces dispositions résultent des principes généraux antérieurement exposés.

Une ligne horaire quelconque S V fait avec la méridienne S A un angle V S A $= x$, et le problême proposé consiste à trouver cet angle x pour toutes heures, connaissant l'azimuth A du mur, la latitude du lieu, et l'angle

horaire p qui appartient à chacune. Outre x, les inconnues du problème sont encore :

ASB $=$ S $=$ Angle de la soustylaire avec la méridienne.

BSC $= \theta =$ Angle de la soustylaire avec le style

lorsque S et θ sont connus, la première déterminera l'incidence de la soustylaire sur une verticale quelconque SA prise pour méridienne, en un point quelconque S prise pour centre du cadran; la seconde fera connaître la grandeur du plan triangulaire CSB, qu'on dressera au-dessus de SB, et qui fixera la situation du style SC à l'égard du cadran.

Les angles plans ASB, ASC, BSC, déterminent un trièdre; et la sphère, dont le centre est en S, coupe ce corps selon un triangle sphérique ABC, représenté fig. 17. Ses côtés sont ASB $=$ S, BSC $= \theta$, ASC $= 90^\circ - l$; les deux premiers côtés sont à angle droit; le troisième est l'hypothénuse qui fait avec AB l'angle azimuthal A qu'on suppose connu Les formules ordinaires des triangles sphériques rectangles donnent :

$$\text{Tang. S} = \cot l \cos a\, \theta \ldots (2)$$
$$\text{Sin}\, \theta = \cos l \sin a \ldots (3)$$

ces équations font connaître S et θ, et fixent la position du style; notre figure suppose que

le cadran regarde l'ouest et le sud; mais s'il était tourné vers l'est et le sud, l'ouverture de l'angle azimuthal serait dirigée du côté gauche de la méridienne.

Il s'agit maintenant de trouver la situation de chaque ligne horaire, telle que S V, à l'aide du triangle sphérique oblianque ACV, dans leqeul l'angle $ACV = p$ est donné; il est de 15° pour 1 heure, 30° pour 2 heures, etc. Or, la trigonométrie conduit à cette équation :

$$\cot x = \text{tang}\, l \cos A + \frac{\sin A}{\cos l} \cot p.$$

x désignant l'angle inconnu A S V. Voici l'usage de cette formule. Par le centre S du cadran (fig. 16) menez une horizontale L L', sur laquelle vous prendrez deux parties égales quelconques $LS = L'S = m$; puis tracez des verticales Ldg', $L'd'g$, formant un cadre dans l'enceinte duquel le cadran sera contenu. Pour une ligne horaire, telle que Sc, le triangle rectangle LSc donne $Lc = SL \cot x$, ou

$$Lc = m \,\text{tang}\, l \cos A + m \frac{\sin A}{\cos l} \cot p.$$

Or, pour la ligne de 6 heures Sa, $p = 90°$, et le dernier terme est nul, d'où

$$La = \alpha = m \text{ tang } l \cos A \quad (4)$$

Cette équation détermine la ligne de 6 heures du soir, qui, prolongée, donne celle de 6 heures du matin, d'où $La = L'a'$; et puisque (4) n'est formé que du seul premier terme de notre équation, indépendant de p, le dernier terme désigne visiblement la longueur ab, ac, ad..., que nous représentons par φ, qui est la distance du point a de la ligne de 6 heures, aux points de section des autres lignes horaires avec la verticale Lh, savoir :

$$\varphi = \frac{m \sin A \cot p}{\cos l} \text{ .... } (5)$$

On calculera donc les diverses longueurs que prend φ, par les valeurs de p croissantes à raison de 15° par heure ; ces longueurs y détermineront les points b, c, d... et par conséquent les diverses lignes horaires du soir Sb, Sc... Quant à celles du matin, comme p reçoit les mêmes valeurs pour celles-ci, φ se trouve de mêmes grandeurs, et on a $a'b' = ab$, $a'c' = ac$... en sorte que les droites telles que cc' sont parallèles entre elles à aa'.

Ainsi après avoir effectué les calculs des valeurs de α et de φ, correspondantes à une longueur m exprimée en parties d'une échelle métrique quelconque, on aura les longueurs

La. ab, ac,... en unités de cette même échelle, et les lignes horaires sont faciles à tracer. Il est vrai que pour les lignes voisines de la méridienne, et ce sont les plus importantes, leur rencontre avec la verticale se fait en un point h si bas, que cette construction n'est guère pratiquable, à moins qu'on ne substitue à Lh, quelque autre verticale li plus rapprochée de SA, et correspondante à une moindre valeur de m; mais il est plus commode de chercher le point de section de la ligne horaire voisine de midi, avec une horizontale telle que Hg.

Soit SH$=n$; la ligne horaire SI va couper la verticale Lh en h et l'horizontale hg en f: les triangles semblables HSf, fgh donnent la proportion Hf : fg : : SH : gh, d'où Hf: HF $+$ fg ou Hg : : SH : SH gh $+$ ou Lh; savoir Hf : m : : n : $\alpha + \varphi$. Donc

$$Hf = 6 = \frac{mn}{\varphi + \alpha} \ldots. (6)$$

Ainsi après avoir calculé la valeur de φ propre à une ligne horaire voisine de midi, cette équation donnera la longueur Hf=6, et la ligne horaire SI.

Lorsqu'on se sert d'une plaque percée au lieu de style, nous avons fait remarquer que le trou par où passe le rayon solaire, doit

être l'un quelconque de ceux du style, tel que C. Il n'est pas nécessaire de fixer d'abord le style, pour le remplacer ensuite par la plaque percée qui en tient lieu; on fixe d'abord la plaque en avant du mur par des potences, sans autre précaution que de faire en sorte d'en tellement choisir la distance au mur et l'élévation, que dans toutes les saisons l'image solaire tombe à midi, dans l'espace réservé au cadran sur la verticale méridienne. Le tracé du cadran se fait ensuite.

Du centre du trou C de la plaque, abaissez une perpendiculaire CB sur le mur; son pied B sera sur la soustylaire inconnue. Par ce pied B menez une horizontale BA, mesurez $BC=q$, et puisque le triangle rectangle ABC donne $AB=BC \cot A$, la longueur $AB=i$ sera donnée par l'équation

$$i=q \cot A;$$

ce qui détermine le point A et la méridienne SA, qu'on pourrait d'ailleurs tracer par d'autres procédés. Et réciproquement, si vous êtes assuré de l'heure de midi et que vous traciez la verticale méridienne qui passe par l'image solaire à cet instant, i et q seront donnés, et notre équation fera connaître l'azimuth A du mur. D'ailleurs les triangles ASB, ASC, ABC, tous rectangles, donnent

$$AS = AB \cot S = AC \tan g\, l, BC = AC \sin A.$$

$$AS = q \cot A \cot s = \frac{q \tan g\, l}{\sin A}$$

Cette relation déterminera le centre S du cadran, et par suite la soustylaire; les lignes horaires se trouveront enfin comme précédemmment.

Cadrans sans centre. Il arrive ordinairement que, pour donner au cadran plus de précision, on désire que les lignes horaires soient fort distantes, ce qui oblige de n'en marquer qu'un petit nombre parmi celles qui sont voisines de midi. Dans ce cas, le centre S est tellement élevé, qu'il se trouve hors de l'aire réservée au cadran, comme toute la partie supérieure de la fig. 16, ne peut plus être tracée sur le plan et qu'un point ne suffit pas pour déterminer chacune de nos lignes, voici ce qu'il faut faire. On déterminera comme ci-dessus les valeurs angulaires S et θ, on tracera une verticale SA à volonté, pour représenter la méridienne, et une oblique SB, passant où l'on voudra sur le plan, mais faisant avec SA l'angle θ, ou avec l'horizontale H*g* un angle complément de θ : S B sera la soustylaire : ces deux droites sont d'ailleurs censées concourir en un

point S situé hors de l'aire du cadran ; mais les longueurs $BC = q$, et AS sont connues par les équations ci-dessus; car A étant point arbitraire de la verticale méridienne, on a pu mesurer sur l'horizontale $AB = i$ d'où

$$q = BC = i \tan A$$

$$AS = i \cot S = \frac{q \tan l.}{\sin A}$$

pour un autre point A' de la verticale, les mêmes équations feront connaître $B'C' = q'$ et A'S, en sorte que le trapèze BCC'B', peut être construit et élevé perpendiculairement au plan, sur la droite BB' ; l'arête CC' sera alors le style, parallèle à l'axe de la terre, dont l'ombre indiquera les heures.

Il reste encore à tracer les lignes horaires. On calculera comme ci-devant, $La = z$, et les valeurs de φ et 6 ; et puisque $SH = n$ est connu, il est clair que *ga*, *gb*, *gc*... le sont aussi; c'est-à-dire qu'on connaît sur L un point de chaque ligne horaire; en prenant une autre verticale, on aura de même un second point appartenant à ces mêmes lignes qui seront par conséquent déterminées. D'ailleurs si l'on connaît le point D de la ligne SD (fig 18). ainsi que les longueurs SA, AD et S*a*, on aura par la proportion SA : AD : : S*a* : *ad*,

qui fixe le point *d* et permet de tirer la ligne D*d*, sans que le point de concours S soit marqué sur le plan. »

Quoique les cadrans solaires aient perdu de leur importance, depuis que la gnomonique s'est enrichie d'instrumens propres à juger le temps jour et nuit, il n'en est pas moins vrai que c'est au soleil que se règlent les montres et les horloges, et que les cadrans solaires seront toujours maintenus comme moyen de vérification. LEFÈVRE.

CADUC (bot.). Terme dont on se sert pour désigner les parties de certaines plantes qui tombent avant d'avoir atteint leur entier développement.

CAFÉ. Fruit, ou graine du cafier, et on donne aussi ce nom à une infusion de cette graine, qui, après avoir été brûlée, est réduite en poudre.

CAFFIER. Les naturalistes comptent plusieurs espèces de caffier; mais nous ne décrirons que celle dont l'usage est pour ainsi dire universel, c'est le caffier, *caffea arabica*. Hauteur naturelle, de 12 à 15 pieds; mais dans les colonies d'Amérique on l'arrête à 3 ou 4 pieds. Feuilles ovales, oblongues, fleurs axillaires, blanches et odorantes. Sa durée est de 20 à 25 ans. Cet arbre est originaire de l'Arabie-Heureuse, c'est dans le royaume d'Yemen, c'est dans les cantons

d'Aden et de Moka que sa culture est la plus répandue. Si la terre natale du caffier n'avait pas été dès long-temps en possession du titre d'heureuse, les gourmets le lui eussent décerné de nos jours, ne fusse que pour en éterniser le souvenir. La découverte du caffier, et principalement l'usage de la graine, a dû bien certainement appartenir au hasard. Tout ce que la science a recueilli sur la propagation du caffier est que les Hollandais ont le mérite de l'avoir les premiers implanté à Batavia; c'est d'eux, c'est d'Amsterdam où on en avait transporté, qu'un Français, M. Déclieux (*), en fit venir un pied, ainsi que des graines qu'il porta à la Martinique, d'où cette plante se répandit dans toutes les Antilles, et dont elle fait la richesse.

Aujourd'hui, les Français, les Anglais et les Hollandais ont des plantations considérables de caffier. Il est à remarquer qu'aucun café tiré des diverses colonies où ces peuples les cultivent n'est de qualité égale à celui qui vient de l'Arabie; ce fait doit sans doute être attribué à la différence du climat.

(*) On rapporte à ce sujet un trait qui honore ce digne citoyen; le vaisseau à bord duquel il fit la traversée eut à essuyer des vents qui retardèrent le voyage au point que le capitaine crut devoir mettre les passagers à la ration d'eau; c'est sur la faible part qui lui revenait, que M. Duclieux entretint son jeune plan de caffier, et qu'il le sauva.

Culture. La culture se divise ainsi : *choix du terrain, exposition, température, semis, plantation, taille, terrain.* Le caffier redoute le voisinage de la mer, demande une terre substantielle, assez chaudes et peu humides, les pentes douces, les bas fonds lui conviennent, le meilleur indice, est quand sur le terrain que l'on veut planter on y trouve l'amandier et le cèdre odorant en pleine végétation, et s'il n'y a pas de lianes.

Exposition. Sur des terrains élevés de 4 à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, le nord et l'ouest conviennent le mieux; a une hauteur plus élevée, c'est le sud.

Température. Le résultat de nombreuses observations a prouvé que c'est entre 10 et 22 degrés de latitude que le caffier se plait le mieux.

Semis. Le semis du café s'opère, sans grande précaution, dans un terrain humide; on emploie la graine la mieux nourrie; il lève très vite, mais les arbres sont caducs, grèles et sujets pendant les six premières années à une foule de maladies; dans un terrain médiocrement humides les résultats sont plus satisfaisant. Le café lève six semaines deux mois après, selon qu'il a été plus ou moins favorablement arrosé, et quinze mois après on peut prendre les jeunes plans pour être transplantée.

Plantation. Cette opération exige beaucoup de précaution pour la profondeur des trous et la distance entre eux. Les plantations ont ordinairement lieu en quinconce, les trous sont espacés de 12 pieds entre eux de manière à ce que l'air puisse par la suite circuler dans la plantation. La profondeur doit être calculé sur la force des racines et de manière à favoriser leur développement; jamais ils ne doivent être creusés en cônes; c'est après les temps de pluie qu'il faut les transplanter, sans quoi si la terre était trop humide, elle se durcirait tout-à-coup et étranglerait les jeunes plans au collet. La plantation doit être abritée pendant les six premières années des vents violens. Dans certaines colonies les plantations sont divisées par de grandes haies, qui servent de paravans; dans d'autres, on laisse subsister au milieu de la plantation des acajous à pommes, les avocatiers, les corosoliers, tous arbres grands et forts qui amortissent les coups de vents; on les conserve ainsi jusqu'au temps où les jeunes plans sont assez forts pour se passer de ces tuteurs. Il faut que les plans soient repiquées dans un lieu dont la température diffère peu de celle où ils ont été semés.

Taille ou *étêtement.* Cette opération consiste a arrêter le café à une certaine hauteur,

afin d'en pouvoir récolter le fruit plus facilement, c'est ordinairement à la hauteur de six pieds qu'on arrête le caffier; on suit pour cela, tous les principes de la taille, on supprime les branches gourmandes dont la direction verticales absorbe une partie de la sève, ainsi que les branches supérieures, afin qu'elles n'étiolent pas les inférieures et pour offrir une forme pyramidale. On ne doit emputer le bois mort qu'au moyen de la scie, afin d'éviter de blesser les parties saines de l'arbre; cette opération de l'étêtement, qui consiste à couper la cime, varie pour la hauteur. Il est des pays où on les arrête à 3 ou 4 pieds, cette méthode est des plus pernicieuses et qui influe beaucoup sur la bonté du fruit; car si le sol favorise la culture, c'est être rationel que de laisser à l'arbre le plus de hauteur possible, c'est se rapprocher de la nature. Dans une plantation bien tenue et bien dirigée, chaque individu attaqué d'une maladie désespérée est remplacé sur le champ.

Floraison. Le caffier fleurit deux fois l'année, au printemps et en automne; chaque floraison dure six mois consécutifs, de manière qu'il y a entre chaque floraison un mois ou deux plus abondant en fleurs que les autres. Les fleurs du café sont blanches, odoriférantes, durent deux ou trois jours dans

toute leur beauté, et garnissent par nœuds les branches de cet arbrisseau ; il leur succède des fruits verts suspendus au nœud de sa branche par une petite queue très courte, et quelquefois serrés aussi compacte que possible. Trois mois après que chaque fleur a noué, les fruirs deviennent blancs, puis jaunes, ensuite rouges semblables à des cerises : sous cette enveloppe existent deux de ces grains que nous appelons grains de café.

Récolte. Aussitôt que la maturité s'annonce pour certaines graines, commence ce qu'on appelle la première cueillette; elle consiste à parcourir la caféterie : on en détache les grains murs, observant de ne point léser ceux qui ne le sont point encore. Après cette première cueillette, il s'en fait une autre ; ainsi de suite, jusqu'à l'entière récolte : cette dernière est à peine enlevée, que des arbres, de nouveaux boutons, annoncent la récolte suivante.

Préparation de la graine du café : on prépare cette graine de quatre manières différentes, qui constituent chacune une différence dans la qualité du café. La première consiste à faire sécher le café, sans l'extraire de la pulpe ; on l'expose au soleil par couche de 8 à 10 pouces d'épaisseur, que l'on retourne souvent afin d'éviter la putréfaction

ou la fermentation, et surtout, pour que les grains puissent sécher également. Ce café, dont la manutention est très simple, est d'un prix le moins élevé dans le commerce; s'il a été bien soigné, il est le plus savoureux à prendre en infusion : c'est, du reste, la manière employée pour le café que les colons destinent à leur propre consommation; il paraîtrait même que ce serait la méthode pratiquée à Moka et à Cayenne. Le café, ainsi préparé, ne flatte pas l'œil; il a une teinte roussâtre, mais ce qui lui donne une qualité supérieure, c'est que, préparé dans sa pulpe, le grain est plus nourri, et moins soumis à une déperdition de saveur. Les trois autres manières de préparation sont destinées au café qu'on livre au commerce.

Seconde manière. Les cerises (on appelle ainsi le café dans sa pulpe) sont mises sous de grandes cuves, pleines d'eau, pendant environ 48 heures; après quoi, elles sont retirées, mises par couches sur des plans inclinés : on les expose ainsi au soleil, et on les retourne jusqu'à parfaite dessication. Ce café est dit café trempé; la graine a une teinte cornée : il est de la troisième qualité.

Troisième manière. Les cerises sont écrasées, sans en enlever la pulpe, à l'aide d'une machine *ad hoc*, puis on les fait légèrement tremper, après quoi, on les soumet à la des-

sication comme pour les manières précédentes. Ce café, connu à Saint-Domingue sous le uom de *crocro*, forme la seconde qualité; il a une teinte comme verdâtre.

Quatrième manière. Les cerises fraîches sont triées, puis sont soumises à l'action d'un moulin appelé *grage*, qui enlève la pulpe, et réduit la graine à son enveloppe la plus intérieure, ce qu'on appelle son parchemin; puis après, on fait sécher les graines. Ce café, connu sous le nom de café gragé, est le plus marchand, sa teinte est verte; il forme le café de la première qualité.

Les planteurs de café font choisir parmi les graines, celles qui sont petites et rondes; elles sont les meilleures et donnent un café excellent. Lorsque le café a été bien séché au soleil, on le rentre dans les cases, pour de là aller au moulin : ce moulin a pour but de dépouiller la graine de tout ce qui l'enveloppe, pulpe et parchemin, tout en est extrait. Au sortir du moulin, on le livre par sacs aux nègres des habitations, qui le trient, le vannent, mettant à part tous ces grains défectueux. Ces grains, connus sous le nom de café de triage, sont consacrés aux besoins de l'habitation. La graine de café demande à être tenue dans des lieux très secs, l'humidité la blanchit : c'est ce qui, dans le commerce, la fait connaître sous le nom de café avarie.

Dans le commerce, ou connaît cinq sortes de café :

Café Moka, tire son nom du lieu où il est originaire. Ce café est fort répandu dans toutes les colonies d'Amérique ; grain rond et petit. Cette graine est la plus estimée ; elle forme la première qualité du commerce.

Café Bourbon, cultivé à l'Ile-Bourbon, seconde qualité du commerce.

Café Martinique, assez en répuation, surtout celui fabriqué au quartier Moka de cette colonie.

Cafê Cayenne, de bonne qualité, mais assez rare dans le commerce.

Café St.-Domingue, dans lequel on comprend le café *Portorico*. Cette graine tient le dernier rang dans le commerce.

Nous ferons observer avant de clore cet article, que toutes les manières qui tendent à ne pas faire bouillir le café dans l'eau, sont également bonnes, et qu'il faut que le vase dans lequel on le met infuser doive être hermétiquement fermé, de manière à lui conserver son arum. On peut encore mettre le café décanter dans l'eau froide pendant 12 heures ; l'eau se sature mieux, et la liqueur a tout le bouquet si recherché par les gourmets.

H. De Beaumont.

CAFRES, (Géog.) Ce nom vient de *Cafir*, qui signifie infidèle : les Arabes l'ont

donné à plusieurs peuples de l'Afrique méridionale.

Le pays des Cafres est borné au sud-ouest par la colonie du cap de Bonne-Espérance, au nord-ouest par des nations à peine connues, à l'est par la contrée de Mozambique, et au sud-est par la mer des Indes. La longueur de la Cafrerie est de 225 lieues, et sa largeur, du nord au sud-est, est environ du double.

Les principaux fleuves qui arrosent cette vaste contrée sont : le Lorenzo-Marquez, le Macumbo et le Tumbo, qui se déchargent dans la mer des Indes, et le Gariep qui, dans son cours à travers le territoire fréquenté par les Européens, prend le nom d'Oranje-Revier, coule vers l'Océan Atlantique. Ces cours d'eau diminuent beaucoup durant les grandes chaleurs.

Le pays des Cafres renferme des plaines fertiles qui sont quelquefois contigües à des terrains arides et à des forêts immenses : il est assez uni, surtout le long de la mer, où l'on trouve des plages marécageuses et insalubres, mais fécondes ; l'intérieur est coupé de chaînes de montagnes qui s'élèvent graduellement en s'éloignant de la mer, et sont parallèles à la côte.

L'été et l'hiver, étant à proprement parler, les seules saisons que l'on connaisse dans la

Cafrerie, ne diffèrent que par le plus ou moins de chaleur, sans que l'hiver y soit toujours la saison pluvieuse; il commence au mois de juin et finit en septembre. Le thermomètre à midi, à l'ombre, se soutient entre 8° et 17°; pendant tout le reste de l'année, il varie communément de 17° à 26°. Les orages, qui y sont presque journaliers dans les mois de décembre, janvier et février, époque où les chaleurs sont quelquefois insupportables, précèdent la pluie, qui tombe en grande abondance. On voit également beaucoup de brouillards, à cette époque de l'année, dans quelques parties du pays; ils s'élèvent ordinairement après minuit et ne disparaissent que vers midi.

Les premiers Cafres connus par les Européens sont les Coussas, peuple qui habite le long de la côte sud-est de l'Afrique; son territoire est séparé de celui de la colonie du cap de Bonne-Espérance par le Groot-Vis-Revier, fleuve que les Portugais avaient nommé Rio-do-Infante. On trouve ensuite au nord, les Tamboukis ou Matimba, au-delà du Bassèh, puis les Mamboukis ou Imbos et Hambonas; dans l'intérieur des terres, on rencontre les Makinis, les Biri, les habitans des cantons montagneux de Manica, de Sofala, de Chicova, et ceux des monts Fbura; enfin, vers le N.-N.-E., est le pays des Bet-

jouanas, dont la ressemblance avec les Coussas est frappante.

Différens voyageurs, depuis 1805 jusqu'en 1822, ont visité les Betjouanas, et ont, dans des descriptions très intéressantes, donné des détails précieux sur plusieurs tribus de ce peuple qui, dans toutes ses subdivisions, offre des traits caractéritisques très remarquables.

Les Cafres diffèrent également des nègres, des Hottentots et des Arabes avec lesquels ils confinent. « Le crâne des Cafres présente, comme celui des Européens, dit le voyageur Lichtenstein, une voûte élevée; leur nez, bien loin d'être déprimé, s'approche de la forme arquée; ils ont la lèvre épaisse du nègre et les pommettes saillantes du Hottentot; leur chevelure crépue est moins laineuse que celle du nègre; leur barbe, plus forte que celle du Hottentot. Ils sont en général grands et bien faits; la couleur de leur peau est un gris noirâtre, qu'on pourrait comparer à celle du fer quand il vient d'être forgé; mais le Cafre ne se contente pas de sa couleur naturelle, il se peint le visage et tout le corps, d'ocre réduit en poudre et délayé dans l'eau. Quelquefois les hommes, et plus souvent les femmes, y ajoutent le suc de quelque plante odoriférante. Pour faire tenir ce premier enduit, on ajoute par dessus une couche de

moelle et de graisse d'animaux, qui, en le pénétrant, l'attache intimement à la peau, et en même temps rend celle-ci plus souple. »

Les femmes ne sont pas proportionnellement aussi grandes que les hommes; mais elles sont aussi bien conformées qu'eux. Il y a de la douceur et de la gaîté dans leur physionomie.

Les Cafres se servent des peaux des animaux qu'ils tuent à la chasse pour se faire des vêtemens. Des anneaux d'ivoire ou de cuivre, qu'ils portent au bras gauche et aux oreilles, sont leurs principaux ornemens. Le pays abonde en bestiaux : les femmes sont chargées de la culture des terres.

Chez les Coussas, on exerce de bonne heure les jeunes gens à lancer la javeline, à manier la massue et à courir; on leur confie la garde des troupeaux. Les filles sont chargées du soin de faire des habits, de préparer des alimens, en un mot, de tous les détails qui concernent le ménage.

La principale nourriture des Cafres consiste en laitage caillé, qu'ils conservent dans des outres ou dans des paniers de jonc faits avec une adresse merveilleuse. Ils mangent de la viande rôtie ou bouillie; ils se servent de la farine de grains de millet qu'ils humectent avec du lait frais, ou bien font renfler les grains dans l'eau chaude, et s'en nourris-

sent, sans y mêler aucun assaisonnement. Ils aiment passionément le tabac. Les Coussas ont une aversion insurmontable pour la chair des poissons, des canards, des oies, des lièvres et des porcs. Les Betjouanas mangent avec plaisir la chair des bêtes sauvages et des gros oiseaux qu'ils tuent à la chasse. La boisson ordinaire de tous ces peuples est l'eau pure; cependant les Coussas font une boisson enivrante avec des grains fermentés.

L'activité est un des traits caractéristiques des Cafres; ils aiment à faire de longues excursions : on les voit poursuivre fréquemment, pendant plusieurs jours de suite, les éléphans auxquels ils font la chasse; cependant ils s'abstiennent de la chair de ces animaux, et leurs défenses sont la propriété du chef de la horde. Ils ont l'humeur vagabonde, et il leur arrive souvent de faire des voyages uniquement pour voir leurs amis, ou bien par amour pour le changement. La tranquillité de la vie pastorale a beaucoup de charmes pour les Coussas; cependant, si leur patrie se trouve en danger, ils n'hésitent pas à prendre les armes pour la défendre : on les a vus quelquefois tenir tête à des troupes européennes. La possession de leur territoire qui confine à la colonie du cap, leur a été assurée par un traité conclu avec le gouvernement de ce pays.

Les chefs des Cafres se font souvent la guerre; toutefois, ils observent des formes avant d'en venir à cette extrémité. Ils agissent tout différemment avec les Boschismen, qu'ils traitent avec une cruauté et une barbarie sans exemple.

Les Cafres étaient hospitaliers, bons et affables; ils accueillaient avec bienveillance les infortunés que le naufrage jetait sur les côtes de leur pays, et leur donnaient des guides pour les conduire à plusieurs centaines de milles, aux comptoirs des blancs. Mais ce peuple est devenu querelleur et cruel depuis qu'il a été corrompu par ses communications avec les Européens. Quelques naufragés ont eu beaucoup à s'en plaindre; cependant on pourrait citer des exemples récens qui déposent en faveur de l'humanité des Cafres habitant sur les bords de la mer.

Les injures que les Coussas ont reçues des colons du cap, leur ont fait prendre quelquefois les armes; mais rien n'a été plus facile que de mettre un terme aux hostilités, en faisant un appel à leur équité naturelle. Ils ne reconnaissent point le droit du plus fort; personne ne peut être jugé dans sa propre cause, excepté dans le cas où un homme surprend sa femme en adultère.

Les Betyouanas sont plus intéressés et plus dissimulés que les Coussas. Lichsteinstein

fait observer que souvent l'expression de leurs yeux et le mouvement de leur bouche, annoncent l'homme dont la sensibilité est déjà active, sans être encore raffinée. Ils sont naturellement curieux et avides d'instruction. Ils se familiarisent assez facilement avec la langue hollandaise, dont ils retiennent des phrases entières.

Les Betyouanas croient à une intelligence divine qui régit l'univers; ils ne lui adressent ni vœux ni hommages, ne la représentent point par des images, et ne la placent pas dans les corps célestes : ce peuple a des cérémonies religieuses qui sont présidées par les devins; leur chef tient le premier rang après le roi : ces cérémonies ont pour objet a prédiction de l'avenir, la circoncision des enfans mâles, et la consécration des bestiaux. Les Betyouanas sont totalement étrangers à l'écriture, ne connaissent de l'arihmétique que l'addition, comptent sur leurs doigts, et manquent de signes pour les dixaines. L'année de ce peuple est divisée en treize mois lunaires.

Ils ont une manière de construire leurs maisons et leurs enclos, qui diffère essentiellement des autres peuples de l'Afrique méridionale. Ces maisons sont entourées d'un espace fermé par une espèce de treillage, et ont devant leur entrée un portique; elles

sont généralement circulaires, la distribution en est bien entendue; l'intérieur en est frais et aéré.

Les voyageurs qui ont visité ces contrées, s'accordent à dire, qu'on y trouve des réunions de maisons formant des villes importantes. Campbell évalue la population de Macheou, à 10,000 âmes; Litakou, capitale des Matjapins, contient environ 10,000 habitans, et celle de Kourrochan, capitale des Maroutzes, s'élève à 16,000 âmes. Les couteaux, les aiguilles, les bracelets de fer et de cuivre et les boucles d'oreilles, que les voyageurs ont été si surpris de trouver chez ces peuples, leur ont été fournis par les Maroutzès et les Makinis.

Les femmes s'occupent de fabriquer de la poterie; elles se servent à cet effet, d'une argile ferrugineuse mêlée de mica, dont elles se servent également pour s'enduire le corps. Elles préparent aussi des cordes et des ficelles très-fortes, avec l'écorce de plusieurs arbres.

La langue des Cafres est sonore, riche en voyelles et en aspirations, bien accentuée, et très-douce. Le peuple aime beaucoup la musique et la danse. Aux époques de pleine lune, les Betjouanas, passent souvent les nuits à chanter et à danser.

La polygamie est en usage chez les Cafres, comme chez la plupart des peuples de l'A-

frique. Dès qu'un jeune homme pense à s'établir, une partie de son bien est consacrée à l'acquisition d'une femme : elle lui coûte ordinairement une douzaine de bœufs. La nouvelle mariée est obligée de bâtir une maison avec ses dépendances; quelquefois sa mère et ses sœurs l'aident à abattre les bois qui doivent servir à la construction de sa demeure. Mais le Betjouanas ne pense augmenter sa famille, en prenant une seconde femme, que quand il voit son troupeau de bétail s'accroître, et dans ce cas, celle-ci comme la première, est obligée de construire une maison, et d'y joindre une étable et un jardin. Ainsi la richesse d'un homme est évaluée d'après le nombre de ses femmes.

Les missionnaires ont essayé de convertir les Betjouanas au christianisme ; mais le succès n'a pas couronné leurs efforts. Ils sont pourtant parvenus, après avoir bâti des maisons et cultivé des champs dans les lieux où ils ont été admis, à gagner la confiance des naturels, ce qui doit leur faire espérer qu'ils pourront parvenir avec le temps, à triompher de l'indifférence des naturels à cet égard. A dix journées de route, au sud de Litakou, les missionnaires ont fondé la ville de Griqua, qui est leur point central. Les Bastard Hottentots, peuple formé du mélange des diverses races, habitait ce canton. L'établis-

sement dont nous venons de parler sera un jour d'une grande utilité à l'Afrique méridionale. Les champs de cette contrée, occupés par les missionnaires, sont fertiles en grains; on y trouve les légumes, les plantes potagères de l'Europe, et les arbres à fruit y sont élevés avec succès dans les jardins.

HENRION.

CAGE DE FER. Supplice dont Tamerlan a donné le premier exemple, dans le XIVe siècle, en faisant enfermer dans une cage de fer l'empereur Bajazet qu'il avait vaincu. Le cardinal Labalue qui, né plébéien, s'était élevé au rang de prince de l'église et de premier ministre, a le premier en France, subi ce supplice. Il devait tout à Louis XI. Ce prince lui avait confié les évêchés d'Evreux et d'Angers, et les riches abbayes de Lagny, de St-Thiery, de Fécamps, et enfin, lui avait fait donner le chapeau de cardinal. La reconnaissance et ses intérêts lui recommandaient la plus grande fidélité à ce roi, son bienfaiteur et son ami. Ce prince, en le recommandant à Jean de Beauveau, sire de Bressuire, lieutenant-général et sénéchal de Poitou, le priait de faire rendre à Labalue les biens de l'abbaye de Bourgueuil, dont il venait d'être pourvu: « Car c'est, écrivait-il, un bon diable d'évêque pour cette heure; je ne sais ce qu'il sera à l'avenir. » Ce prince

ne tarda pas a être convaincu que cet heureux aventurier qu'il avait élevé à un si haut degré de fortune, d'honneurs et de puissance, n'était qu'un intrigant égoïste et un traître ; il conspirait avec Guillaume d'Harancourt, évêque de Verdun, en faveur du duc de Bourgogne, et ne cessai d'intriguer pour rendre impossible la réconciliation du roi, avec son frère le duc de Berry. Il avait chargé Belée, son domestique de confiance, d'une lettre pour le duc de Bourgogne ; cet espion fut arrêté à Claye, et la lettre qu'il avait cachée dans la doublure de son pourpoint fut découverte et saisie. Louis XI, fit arrêter les deux prélats et plusieurs de leurs complices, et ordonna l'instruction de leurs procès. L'évêque de Verdun avoua tout. Labalue nia d'abord, mais accablé par l'évidence des faits qui prouvaient sa culpabilité, il offrit de tout déclarer, si la grâce lui était promise. Les deux prélats furent enfermés dans une cage de fer de huit pieds carrés, dont l'évêque était l'inventeur et dont il fit lui-même les premiers essais ; ils y restèrent douze ans. Cette cage était plus spacieuse que les cachots ordinaire ; les prison niers pouvaient s'y m'ouvoir ou se reposer à volonté. Le jour et la circulation de l'air n'étaient point intercepté, et le long séjour des deux prisonniers n'avait point altér

leur santé, qui n'eût pu résister à un séjour aussi long, dans un cachot étroit privé d'air et de lumière. Il paraît que ces cages n'étaient pas à poste fixe et pouvaient être déplacées, c'était un supplice moins cruel, moins dangereux que les cachots noirs et infects; mais enfin, c'était un supplice reprouvé par la justice et l'humanité, qui ne permettent d'employer, dans le cas de détention, que la rigueur que la sûreté publique semble exiger, comme une triste, mais indispensable nécessité. L. D.

Cahier des charges. Tel est le nom que l'on donne au cahier qui contient toutes les conditions d'un contrat mis en adjudication : si le contrat se passe entre deux parties, qui établissent elles-mêmes les clauses du contrat, le cahier des charges n'a pas besoin d'être dressé; car elles peuvent discuter les conditions de l'acte obligatoire. Mais si le contrat est le résultat d'une adjudication publique, il devient nécessaire que les charges soient connues de tous ceux qui y concourent. Le cahier des charges est donc un véritable contrat dressé à l'avance, et à l'inçu des parties contractantes. Pour le rendre valable, il n'y manque que le nom de l'adjudicataire, et le prix consenti par lui. Le cahier contient toutes les obligations respectives des parties; il doit être établi avec clarté, pour

que les enchérisseurs en connaissent bien toutes les clauses; l'adjudicataire, par sa mise à prix, s'engage alors à les exécuter. Les ventes judiciaires se font sur un cahier de charges, dont la forme est déterminée par le code de procédure. Quant aux adjudications administratives, la forme n'en est pas réglée. C'est l'administration elle-même qui dresse le cahier des charges. On sent vivement le besoin d'une législation certaine, pour réprimer les abus qui naissent souvent de la liberté qu'elle a d'imposer elle-même les conditions, et de dresser les charges pour les opérations qu'elle entreprend. H. D.

Cahiers de Doléance. On appellait ainsi l'exposé des demandes et des très-humbles suppliques, que les orateurs des trois ordres, mettaient au pied du trône, au nom des états-généraux. Les députés, après la séance royale d'ouverture, s'assemblaient dans la salle de leurs ordres, et délibéraient sur les propositions à faire au Roi; l'orateur après une harangue, au nom de l'ordre auquel il appartenait, remettait ce cahier. Les états s'en rapportaient à la générosité du monarque, et l'assemblée était immédiatement dissoute. L'orateur du tiers-état ne parlait qu'à genoux, et c'était aussi à genoux qu'il présentait au Roi le cahier des communes. C'était l'usage, et cet usage était une violation de principe,

de la souveraineté nationale, exprimé avec tant d'énergie et de précision, dans ces formules de Mareulfe, le plus précieux et le plus authentique recueil des maximes de notre droit politique. « Quand les états de France « sont assemblés, tous les autres pouvoirs « sommeillent. » La plupart des assemblées des états-généraux, ne l'avaient pas oublié et ne se sont pas toujours bornées à des harangues servilement louangeuses, et à l'insignifiante exposition de cahiers de Doléance. Ces propositions ont souvent été l'objet de discussions indépendantes. Ainsi sous le roi Jean, les états-généraux de 1355, et des années suivantes ont été de véritables assemblées nationales.

Ces états préludèrent, en déclarant que les ministres du Roi avaient perdu la confiance de la nation. Ils dressèrent leur acte d'accusation, ils demandèrent leur destitution et leur mise en jugement, et pour ne pas exposer les impôts votés à de nouvelles délapidations ministérielles. Cette assemblée délégua des commissaires pris dans son sein, pour en diriger la répartition et la recette dans les provinces, et nomma une commission centrale, avec laquelle les commissaires délégués devaient correspondre. Une charte fut rédigée, elle ne fut pas octroyée par le Roi, mais délibérée par des députés aux états-

généraux, et acceptée par le Roi. Les états-généraux d'Orléans en 1560, ceux de Blois en 1576 etc., ne se bornèrent à la simple remise de leurs cahiers, les lois qui furent votées dans ces assemblées, énonçant dans leurs textes et dans la formule d'exécution, qu'elles ont été délibérées par l'assemblée des états.

Les assemblées Electorales pour les états généraux de 1789, rédigèrent chacun leurs cahiers sur toutes les parties de l'administration publique ; une reforme politique y était demandée en termes exprès, les députés devaient avant tout s'occuper de la rédaction du Pacte Constitutionnel, dont ces cahiers établissaient les bases : là se trouvaient exprimés les vœux de la France en 1789. Le nom d'assemblée nationale y est indiqué comme désignation vraie de ce congrès ; l'assemblée avait donc le droit et le devoir de faire la constituante, et de fixer les principes de toutes les parties de l'administration publique, elle n'a pas excédé ses pouvoirs. L'examen de ces cahiers appartient à l'histoire des états-généraux, et spécialement à celle de l'assemblée constituante.

Voyez états-généraux, et assemblée constituante. H. D.

CAIEU (Physiologie végét.) Tout ognon mis en terre, produit des rejetons semblables

à lui : ces rejetons sont nommés caïeux. L'ognon est un composé de lames plus ou moins épaisses, superposées, attachées à leur base sur un plateau charnu, d'où part la racine; au centre se trouve l'embryon de la plante. Le caïeu a tous ces caractères, à la différence du volume près. Le caïeu tend à augmenter; il grossit tous les ans. L'ognon, au contraire, s'épuise pour nourrir ses feuilles, diminue sensiblement, se flétrit, et finit par sécher. L'ognon a deux moyens de reproduction; par graine et par caïeu. Le caïeu produit un individu de même espèce que l'ognon qui lui a donné naissance : la graine produit, au contraire, des variétés. Un ognon peut produire plusieurs caïeux. E. P.

CAILLE. (Ornithol). Quoiqu'il existe chez la caille déjà plus petite que la perdrix, des caractères suffisans pour en faire un genre séparé, nous suivrons en cela l'exemple donné par les méthodistes, et au mot perdris, nous traiterons l'article caille, et là, nous pourrons mieux faire ressortir les causes qui militent pour en faire un genre à part. Voyez *perdrix (tetrao)*.

CAILLOU. Vulgairement, ce nom est appliqué à plusieurs pierres susceptibles de poli, et employées dans la fausse bijouterie; mais il est plus particulièrement donné aux pierres siliceuses, dures et roulées. La chimie

appelle caillou les pierres qui contiennent beaucoup de silice ; aussi, dit-on, terre des cailloux, pour désigner le précipité de cette dissolution par un acide, et liqueur des cailloux, à la dissolution de la silice dans les alcalis. (*Voyez*, ALCALI, SILICE, etc.)

CAILLOU (Minér.), *Voyez* SILEX.

CAILLOU D'ALENÇON, ou DIAMANT D'ALENÇON. On appelle ainsi de petits cristaux de Quartz transparens. *Voyez* QUARTZ.

CAILLOU D'ANGLETERRE. *Voyez* POUDINGUE.

CAILLOU D'EGYPTE, espèce de jaspe. *Voyez* JASPE.

CAILLOU DE ROCHE, variété du PETRO SILEX, *Voyez* PETRO-SILEX. DAVID.

CAILLOUTIS. On appelle ainsi un composé de plus gros sable, tiré des rivières, mêlé à des pierres siliceuses, concassées et répandues sur les routes. Les Anglais se servent d'une pierre calcaire fort dure qui, mêlée et damée par couches, rend les routes unies, et leur donne une solidité durable et qui résiste parfaitement aux intempéries des saisons, ainsi qu'aux voitures les plus chargées. M. Macadam est l'inventeur de ce procédé : on emploie à ce travail les pauvres des paroisses. DAVID.

CAIMAN. *Voyez* CROCODILE.

CAIMITIER (Botan.), *Chrisophillum*,

(pentanderie, monogynie de Linnée; sapothées de Jussieu.)

Caractères généraux. Calice à cinq parties, corolle campanulée, à cinq lobes ouverts, autant d'étamines, un stygmate quasi bifide. Fruit, une baie globuleuse, divisée en dix loges, dont chacune est occupée par une graine comprimée. Trois espèces sont bien connues; croît aux Antilles; son fruit répand une odeur fade et désagréable.

Caïmitier a feuilles argentées, *chrisophillum argenteum*. Feuilles petites, ovales, striées blanches et argentées en dessous; fruit rond et petit; recherché par les habitans des Antilles. Arbre de taille assez élevée.

Caïmitier a fruit rond, *chrisophillum caïmito*. Arbre qui s'élève très haut, feuille ovale, couverte en dessous d'un duvet jaune éclatant, d'où lui vient son nom latin; produit un fruit nommé caïmite, assez agréable, quand on a pu surmonter la répugnance qu'inspire l'odeur fade qu'il répand. Il y a trois variétés de cette espèce : celle dont le fruit est rouge et les feuilles ferrugineuses en dessous; celle dont la pulpe est d'une teinte bleuâtre, et celle dont le fruit est très petit, et que Nicolson appelle caïmitier à petit fruit.

Caïmitier a feuilles glabres, *chrisophillum glabrum*. Les feuilles de cette espèce sont glabres en dessus et en dessous.

Fruit sans saveur et de la grosseur d'une olive. Son bois est dur ; il passe pour incorruptible, et sert à faire les clôtures dans les terrains cultivés. H. De Beaumont.

CAISSE publique, *voyez* Trésor.

— d'Amortissement, *voyez* Amortissement.

— des Consignations, *voyez* Consignation.

— d'Escompte, *voyez* Escompte.

— d'Epargnes, *voyez* Epargnes.

— (Livre de), *voyez* Livres.

CAISSON MILITAIRE, *voyez* Artillerie, Equipages.

CAL, *callum* ou *callus*, ce mot, pris quelquefois pour synonime de *callosité*, indique en médecine le moyen que la nature emploie pour la réunion des fractures, ou mieux encore, on appelle *cal* la cicatrice des os fracturés.

Il n'est peut être pas en médecine de point sur lequel on trouve plus d'opinions diverses. Les anciens, et avec eux grand nombre de modernes, le regardaient comme un *suc osseux*, *une matière glutineuse*, une *lymphe coagulable plastique* qui, déposés entre les fragmens d'une fracture, acquiert bientôt de la consistance et réunit ainsi les parties séparées. Quelques auteurs ont prétendu que le tissu médullaire et le périoste, faisaient seuls

les frais de ces réunions. D'autres adoptant l'opinion de ceux qui attribuaient la formation du *cal* à des *bourgeons charnus*, ont comparé ce travail a celui qui s'opère dans la réunion des parties molles. Frappés de cette analogie, ces médecins n'ont plus vu dans le cal, que des bourgeons, allant d'une fracture à l'autre, se rencontrant et s'unissant pour recevoir le suc calcaire, le phosphate de chaux par lequel s'ossifie la cicatrice.

Plus tard l'on dit, et c'est à M. Dupuytren que l'on doit cette opinion, qu'il fallait reconnaître deux époques distinctes dans le travail du cal, ou plutôt deux *cals* se succédant dans leur formation. Le premier, ou *cal provisoire*, est achevé aussitôt que le système médullaire des deux fragmens s'est réuni ; il existe alors dans leur intérieur une sorte de bouchon osseux qui les joint, et le périoste, à l'extérieur, soit seul, soit avec le tissu cellulaire et les muscles a formé une virole qui entoure les fragmens et leur adhère. Les choses restent ainsi pendant quatre ou cinq mois, la solidité n'est pas complète, l'os est loin d'être aussi fort, aussi consistant que jadis, et ce n'est qu'après ce long espace de temps que la cavité médullaire altérée se rétablit, que la virole extérieure diminue de volume, que le périoste, le tissu cellulaire, les muscles reviennent à leur pre-

mier état, que le travail de la réunion s'opère dans les deux bouts sur la surface même des fragmens et que commence ce second *cal* ou *cal definitif*: encor n'est-il achevé qu'après huit mois : à cette époque toute les parties sont revenues à leur état primitif.

Pour nous, persuadé que Béclard avait raison quand il disait que la dissidence des opinions avait pour cause des recherches peu nombreuses ou mal faites, et nous fondant sur les nombreuses observations que la science possède, et sur les expériences multipliées faites en ces derniers temps, par MM. Bréconet et Villermé ; nous croyons qu'il faut combiner ensemble les idées principales des diverses théories que nous venons d'émettre, et considérer le *cal* comme dépendant :

1°. De l'extravasation et de la concrétion, entre les fragmens d'un peu de sang fourni par les vaisseaux déchirés.

2°. D'un suc visqueux, épenché, fourni par les tissus lacérés ; lymphe plastique comparable à celle qui s'exhale des lèvres d'une plaie dans les parties molles, qui s'épenchant, s'infiltrant dans les fibres voisines de la fracture, s'épaissit et forme un cal extérieur à la solution.

3°. De l'épaississement graduel du sang et de cette lymphe plastique.

4°. Du gonflement et de l'inflammation mo-

dérée du périoste et des parties molles voisines; quelquefois de leur cicatrisation.

5°. Du rétrécissement de la cavité centrale de l'os, c'est à dire du canal médullaire, du ramollisement des bouts fracturés, d'un dépôt de suc semblable à celui qu'on trouve amassé dans le périoste, et les mailles du tissu voisin.

6°. De la condensation de cette lymphe passant successivement de l'état granuleux, au fibreux, au cartilagineux, puis à l'état osseux.

7°. Enfin, du retour des parties molles à leur état primitif.

Nous n'examinerons pas les conséquences pratiques que l'on peut tirer, tant des diverses opinions émises plus haut, que des recherches expérimentales que nous venons d'indiquer, pas plus que les nombreux traitemens qui ont été successivement mis en usage : ce serait sortir du but que nous nous proposons ici; nous ajouterons seulement que, le cal dont la durée moyenne est de 40 à 45 jours, se fait d'autant plus attendre que la fracture est plus grave, le sujet plus âgé, l'os plus volumineux, entouré de muscles plus puissans, la diversion plus oblique, la lésion des parties molles plus étendue et plus profonde. Enfin, que la condition sans laquelle il n'y a point consolidation, est une réunion bien faite, et

le repos absolu des parties, tant que le contact immédiat est nécessaire.

SAMUEL DOUCET, D.-M.

CALAMINE (Chimie.) Carbonate de zinc natif, déposé par l'eau, soit en cristaux, en concrétions ou en stalactites. Elle sert à fabriquer le cuivre jaune et le laiton. (*Voyez* CUIVRE et LAITON.)

CALAMINE (Minéralogie). Oxide de zinc naturel, particulièrement oxide de zinc, mêlé de fer et de chaux carbonatée. (*Voyez* ZINC.)

CALAMUS (Botanique), du grec *calamos*, d'où est venu *calumet*, mot employé encore dans les colonies, d'où nous avons fait le mot *chalumeau*. Les anciens désignaient par le mot *calamus*, toutes les plantes à tiges creuses. Selon Pline, le calamus le plus estimé venait de l'Egypte : on s'en servait pour écrire. Au mot calamus, on a ajouté l'épithète d'*aromaticus*, pour désigner une sorte de substance odorante qui se trouvait dans certaines de ces plantes. Selon Théophraste, c'était au pied du mont Liban que se trouvait le véritable calamus aromaticus. Ce nom de calamus ne s'applique à aucun genre particulier. Tout est obscurité et confusion chez les auteurs qui ont voulu traiter le calamus. Le mot calamus ne nous paraît qu'un mot générique, sous lequel les anciens rangeaient tous les bois creux. Les

plumes, pour écrire, faites en bois de roseau, les flûtes à sept tuyaux, dont l'invention était attribuée à Pan, étaient faites avec le calamus.

H. De Beaumont.

CALANDRE. (Entomologie), *calandra*. Genre d'insectes coléoptères de la famille des rhinocères ou rostricornes. *Caractères de ce genre* : tête en forme de trompe, antennes brisées en massues, cuisses impropres à faire sauter l'animal, quatre articles à tous les tarses, corps oblong, déprimé, clytres striées et plus courtes que l'abdomen; antennes de la longueur de la trompe, trompe aussi longue que le corselet, corselet arrondi, échancré à la partie supérieure, pour faire place à la tête; pattes assez fortes, tarses courts; les jambes de devant, principalement chez les mâles, sont pointues, courbées à l'extrémité, et font l'office d'un ongle. Les calandres, surtout à l'état de larves, sont un fléau pour les semences des végétaux; ensuite, elles dévastent les jeunes pousses des graminées. Il est des espèces qui causent des ravages affreux dans les récoltes de nos laboureurs. Nous allons indiquer les diverses espèces de calandres : c'est dans les Indes et en Amérique que l'on trouve les plus grandes.

Calandre des palmiees, *calandra palmarum* : couleur noire, élytres cannelées, trompe droite. Cette espèce est la plus grosse

du genre; elle se rencontre en Amérique et aux Indes. Les larves vivent en société, dans le tronc des palmiers, et les naturels la regardent comme un mets des plus savoureux. C'est probablement la même espèce dont parle Pline, et dont les Romains étaient si friands, qu'ils les faisaient nourrir avec de la farine, l'engraissaient, pour ainsi dire, afin d'en augmenter le luxe de leur table.

Calandre bec en scie, *calandra serrirostris* : couleur brune, à trompe comprimée et dentelée; quelquefois les jambes et les cuisses sont garnies d'un duvet jaune d'un brillant doré.

Calandre a crible, *calandra cribraria* : couleur noire, corselet et élytres rouges ponceau, semés de points noirs; cette espèce est assez répandue en Amérique.

Calandre du riz, *calandra-oryzæ* : à teinte brune, corselet extérieurement recouvert de petits points noirs, et élytres à deux points ferrugineux. Cette espèce s'attaque principalement aux grains dont l'enveloppe paléacée ne s'est point encore séparée de la surface : c'est au riz qu'elle donne la préférence; on la trouve même dans les sacs de riz que le commerce tire du Levant. Un fait constaté, c'est que, jusqu'à ce jour, les riz provenant de la Caroline en sont exempts.

Parmi ces espèces de calandres, celle qui nous importe plus à connaître est la

Calandre du blé, *calandra granaria* : couleur brune, tirant sur le fer, corselet marqué de petits points de la longueur des élytres.

Cette espèce de calandre est malheureusement trop connue dans nos climats, où elle cause dans nos récoltes de graves dégâts : c'est à l'état de larve qu'elle est aussi redoutable. Cette larve est blanche, molle, alongée, d'abord très petite ; elle vit en société dans les greniers : elle s'attache aux grains, y pratique une ouverture imperceptible, pénètre dans l'intérieur, s'y fixe, et là, elle se nourrit jusqu'à ce qu'elle ait atteint son entier développement. Alors elle brise l'enveloppe de la graine, sort à l'état de nymphe, cherche à s'accoupler ; elle demeure dix à douze jours dans cet état ; pendant ce temps, elle pond sur les grains, ou dans les interstices des murs, des œufs qui servent à perpétuer son espèce : on a calculé que dans une année, une seule paire de calandres du blé, pouvait produire conjointement avec leurs générations, qui se multiplient rapidement, 22,000 individus. Les agriculteurs ont jusqu'à ce jour tenté tous les moyens imaginables pour parer à ce fléau, qui, année commune, dévaste un huitième de leur récolte. Le *chau-*

lage a eu pour but de détruire les larves de calandres, mais ce moyen est imparfait, et n'est efficace que pour le moment présent; les larves qui sont placées dans les interstices des murailles, ne tardent pas à se répandre de nouveau dans les blés : la chimie a été vainement appelée à l'aide de nos agriculteurs, et ce problême est encore à résoudre. Il y a quelques années, un homme que l'on croit mort avec son secret, s'est présenté au ministère de l'intérieur, se disant possesseur d'un moyen infaillible; la société d'agriculture assista à ses expériences en petit, et fit un rapport favorable sur son procédé. Le ministre, sur l'avis qui lui en fut ouvert, passa avec cet homme un marché dans lequel la ferme de Rambouillet fut mise à sa disposition, pour faire ses expériences en grand. Une somme fixée, devait être le prix de la réussite; les expériences eurent lieu devant des commissaires nommés à cet effet, le succès fut complet. Soit intrigue, soit mauvaise foi, la somme promise ne fut pas donnée, et le dégoût s'empara de l'inventeur, qui fut courant dans les campagnes, exploitant les fermes qui se trouvaient sur son passage, et où tantôt il était reçu comme un envoyé de Dieu, et le plus souvent traité de charlatan. Depuis lors, on n'entendit plus parler de cet homme, dont le nom obscur et la mise bizarre,

ont sans doute paralysé l'importante découverte. Voici, du reste, ce que nous transmet un témoin oculaire de ses expériences : il se servait d'un appareil qui consistait en un tube de cuivre assez long, de grosseur moyenne ; il était monté sur deux roues, et avait l'apparence d'une charrue ; l'extrémité était percée d'une infinité de petits trous, comme la gerbe d'un arrosoir. Ce tube, il le chargeait de matières dont le mélange et les proportions étaient son secret. A l'aide d'un acide, il en faisait dégager un gaz ou vapeur, qu'il conduisait avec le tube sous des tas de blé, et au bout d'un court espace de temps, les larves des calandres pouvaient se ramasser avec les mains ; vues au microscope, elles ne donnaient aucun signe de vie, broyées dans les doigts, elles étaient déssechées, egael iɹuʇ n'avait souffert aucune altération. A part le peu de charlatanisme par lequel cet homme préludait en opérant, le témoin qui nous donne ces renseignemens, assure qu'il croit fermement que l'on pouvait de ce procédé, tirer un parti immense dans l'intérêt du cultivateur, et il ajoute que les greniers qui ont servi à faire cette opération, ont été pour long-temps débarrassés des larves de calandres. H. De Beaumont.

Calandreur, (Techonlogie). On donne le nom de calandreur, à l'ouvrier chargé de

passer et de comprimer entre plusieurs cylindres différentes, étoffes, soit pour lustrer, soit pour leur donner un aspect tantôt glacé et uni, tantôt ondoyant ou gaufré. On appelle calandre, les machines employées par le calandreur.

Lustrage. Pour faire cette opération, on emploie des machines composées d'un nombre plus ou moins considérables de rouleaux, destinés à faire circuler l'étoffe, que des ensouples, ou rouleaux garnis de manivelles enveloppent par les deux bouts. On imbibe l'étoffe d'une eau gommée, ou amidonnée, qui, remplissant l'interstice des fils, tend à lui donner une apparence plus ferme, plus pleine et plus nourrie. Lorsque l'ouvrier fait tourner un desensouples, la pièce s'enveloppe progressivement, et se développe en même proportion de dessus l'autre.

On chauffe l'un des cylindres, pendant l'opération, soit par un courant de vapeur qu'on amène à l'aide de tuyaux dans l'intérieur, soit par des barres de fer rougies que l'on y introduit. Lorsqu'il faut que le tissu soit apprêté des deux côtés, on exécute le lustrage en même temps sur les faces pour abréger l'opération. A cet effet, on chauffe par l'un des moyens ci-dessus indiqués, tous les cylindres entre lesquels passe la pièce.

Moirage. Une étoffe moirée est celle dont

la surface présente des reflets ondulés différemment contournés. On ne moire que les étoffes à grain saillant ou à cannelures. Les ondes qui paraissent sur le tissu, sont l'effet de l'aplatissement de ce grain, ou les cannelures couchées par parties.

Pour moirer les étoffes, comme pour les lustrer, on se sert de la calandre ou des machines à cylindres, avec cette différence pourtant que, pour le moirage, l'étoffe est pliée en double et en zig-zag, afin que les cannelures et les grains se croisent et s'applatissent réciproquement dans certaines parties du tissu : ce qui produit le moiré. On doit au célèbre Vaucanson une calandre à moirer plus parfaite que celle dont on se servait de son temps, et qui avait été inventée en Angleterre.

Laminage des étoffes de soie, d'or et d'argent. Les premières machines à laminer ont été employées par les Vénitiens, dans la fabrication des *damasquètes* (étoffes riche de dorure), dont ils faisaient des ventes considérables dans le Levant, en 1744. Les fabricans de Lyon, secondés par le génie de Vaucanson, qui leur en facilita les moyens, parvinrent à s'approprier ce genre d'industrie.

L'inégalité de résistance de l'étoffe, qui semblait s'opposer à l'action régulière d'une compression puissante et continue, ainsi que

toutes les autres difficultés du laminage, furent surmontées à l'aide de la machine inventée par notre célèbre mécanicien.

Gaufrage. On donne ce nom à l'impression en creux, qui fait ressortir le dessin, non par es couleurs différentes, mais par un relief plus ou moins saillant. On se sert, pour cette opération, de deux planches gravées, entre lesquelles on place la pièce à gaufrer, et que l'on soumet à l'action d'une presse.

On gaufre de préférence les étoffes entre deux cylindres, l'un de bois, ayant une enveloppe molle et souple, l'autre de métal, portant les dessins gravés et ciselés que l'on veut imprimer sur l'étoffe. Il faut avoir le soin, pendant le gaufrage, d'entretenir chaud le cylindre de métal, afin que son action se fasse plus facilement sentir. Lorsqu'on retire le tissu des deux cylindres, l'empreinte qu'il porte du dessin est si forte, qu'il ne la perd presque jamais, a moins qu'on ne la mouille. Il n'y a guère que les étoffes épaisses et velues, comme le velours d'Utrecht, que l'on soumet ordinairement au gaufrage.

H. Bernard.

CALAO. (Ornithologie) *Buceros*. Oiseaux de l'ancien monde, répandus plus particulièrement en Afrique, dans la nouvelle Hollande et dans l'Inde. *Caractères généraux*. Protubérance en forme de casque sur le bec,

qui est presque simple chez cet oiseau à sa naissance; bec gros, long, léger, poreux arqué, front nud dans sa partie antérieure, narines placées à la naissance du bec, cils autour des yeux, pieds courts, quatre doigts dont trois devant, un derrière, cuoverts d'écailles et réunies à leur base; plante du pieds recouverte d'une peau rude et chagrinée, marche lourde et peu facile, courent par bonds de deux pieds : les calaos se perchent sur les arbres élevés, préfèrent ceux qui sont morts, parce qu'ils trouvent à placer leurs nids dans les cavités du tronc: ils sont fort carnassiers. On compte plusieurs espèces de calaos, que l'on divise en calaos casqués, et calaos non casqués.

Calao-Rhinoceros. *Buceros-Rhinocéros*, Linn. Long de trois pieds de la tête à l'extrémité de la queue, bec long d'un pied; six pouces de hauteur y compris le casque : ce casque recourbé à son extrémité, assez semblable à la corne que le rhinoceros porte sur le nez, a fait donner le nom à l'oiseau de calao-rhinocéros casque d'un rouge vif à sa partie suprême, et jaune mat, jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie, sillonnée par deux lignes noires, dont une au milieu, l'autre du côté de la tête, le casque et le bec, courbés, noirs à la racine et jaunâtre jusqu'à l'extrémité; yeux bordés de cils; plumage

noir, à reflets bleuâtres, plus longue que la queue; queue arrondie, pieds noirs, vigoureux et couverts d'écailles.

Cet oiseau habite plus particulièrement les climats chauds des Indes.

Calao-Bicorne. *Buceros-bicornis*, Linn. Oiseau de la grosseur d'un dindon, casque à deux pointes, surmontant le bec qui a neuf pouces de longueur, mandibules et casque d'une couleur rouge, bec noir à la racine, tête garnie de plumes longues et flottantes, plumage noir, pennes secondaires de l'aile ayant à leur centre une tache blanche, pennes extérieures de la queue d'un blanc grisâtre. Cet oiseau vit sur les hauteurs; sa chair, dit-on, est assez savoureuse, circonstance attribuée a ce que ce calao se nourrit aussi de bêtes sauvages et de muscades.

Calao-Brac. *Buceros-Brac.* Buff. *Calao Abyssinicus*, Linn. Longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, trois pieds six pouces; hauteur de la tête à l'extrémité des pattes, deux pieds et demi; la queue à un pied a elle seule, le bec a neuf pouces, ce qui fait a peu-près, deux pieds pour la longueur du corps. Le bec, y compris le casque, a quatre pouces et demi de hauteur; il est noir à sa naissance, arqué, et deprimé; le casque est séparé par une ouverture longitudinale en forme de fer de lance, au milieu

de laquelle se trouve une membrane noire, destinée a protéger l'entrée de cette espèce de corne qui communique directement avec l'intérieur de la tête; la base de la mandibule supérieure porte une plaque de forme bizarre, et striée noir longitudinalement; paupières à longs cils, yeux gros et saillans : le mâle à la gorge garnie d'une peau rouge qui remonte vers les paupières; plumage noir, luisant, les dix grandes pennes de l'aîle blanche, pieds et ongles noirs; démarche embarrassée, son vol lourd et pénible; il va presque toujours accouplé, se nourrit d'insectes; ce calao est un sujet de superstition pour les nègres, qui le croient doué d'un pouvoir surnaturel; suivant Geoffroi, tuer un *calao-brac*, serait exposer tout un canton à des maléfices sans nombre.

Calao a casque en croissant. *Buceros diadematus*. V. Casque, qui occuppe les trois quarts du bec, se lève audessus du front, s'arrondit, puis descend en s'amincissant, et se relève ensuite par une courbure légère, et forme une espèce de croissant sur la longueur du bec de l'animal, bec fort et arqué, long d'un pied; il est ainsi que le casque d'un jaune terne, et bordé l'un et l'autre à leur partie extérieure d'une ligne noire; cils noirs aux paupières, poils raides d'un noir luisant sur les narines, plumage noir, nuancé brun et bleu;

plumes abdominables et anales d'un blanc roux. Pieds robustes, garnis d'écailles noires, griffes noires à pointes émaillées. Cette espèce est essentiellement carnivore. Il est particulièrement répandu à Java et aux Moluques; vit en troupes, fréquente les bois.

Calao a casque rond. *Buceros galeatus*, Linnée : porte sur la mandibule supérieure une loupe assez forte en forme de casque ; longueur à partir de l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, trois pieds et demi; hauteur du bec, y compris le casque, trois pouces; longueur, cinq pouces; deux grandes plumes à la queue, tête, gorge, dos et ailes noires ; ventre, cuisse, anus, blancs; queue blanche, dont chaque plume porte une large bande noire à l'extrémité; pieds noirs, vigoureux et garnis d'écailles.

Calao du Malabar. *Buceros malabaricus*, Linnée : casque non adhérent au crâne plat par derrière, où il est recouvert d'une peau vive et noire ; longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue deux pieds six pouces ; bec plat, sur les côtés, mandibules arquées; sa longueur est de huit pouces, d'un blanc sale, noir à la racine : le bec est ferme, le casque est flexible, paupières garnies de cils noirs; plumage noir à reflets bleuâtres, à l'exception des premières pennes de l'aile et des trois extérieures de la queue

qui sont blanches; dessous du corps blanc, tarses et pieds à écailles et d'une couleur noire. Cet oiseau se rencontre au Malabar, à Ceyland et sur la côte de Coromandel; il a un cri sourd, habite les grands bois, recherche les arbres creux où il fait son nid, et dans lequel il pond quatre œufs d'un blanc gris.

Calao de Gingi. *Buceros ginginianus*, Lath. Casque a une corne très pointue, lequel suit la courbure du bec; longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue, deux pieds; bec long de trois pouces et demi, courbé; mandibules noires à leur bases, et blanches à leur pointes et sur les arêtes; une huppe sur la tête formée par les longues plumes de l'occiput; plumage gris cendré sur toutes les parties supérieures, d'un blanc pure sur les parties inférieures, plumes latérales de la queue seulement bordées d'une bande noire, pieds et ongles bruns. Cette espèce se rencontre plus particulièrement sur la côte de Coromandel.

Calao de Manille, *buceros manillensis*, Linnée: ce calao a pour casque un léger feston de plumes, et de plus une plaque noire aux oreilles; sa longueur est de vingt pouces; bec tranchant, tête, cou d'un blanc jaunâtre, mêlé de teintes brunes; dessus du corps d'un brun sombre, le dessous d'un blanc gris, les pennes de la queue coupées

transversalement par une bande roussâtre. Ce calao se rencontre à Manille.

Calao a bec ciselé, *buceros panayensis*, Linn. : casque plus sur les côtés et tranchant sur son arête ; bec relevé en bosses à ciselures transversales et profondes ; les parties saillantes sont noires, les parties creuses jaune d'ocre, le reste brun. La taille de cet oiseau est à peu près celle de notre corbeau d'Europe ; les cils qui bordent les paupières sont longs et noirs, narines garnies de poils, plumage noir pour le mâle ; la femelle n'en diffère qu'en ce que la tête, le couet la poitrine sont d'un blanc jaunâtre, et ont sur les oreilles une tache noire ; pieds et ongles d'un brun jaunâtre.

Calao a casque festonné, *buceros annulatus*, Levail. : casque peu élevé et ne formant qu'une légère protubérance sur le front, coupé transversalement en festons, dont les parties saillantes sont blanches et les parties rentrantes brunes ; longueur de l'oiseau, un pied et demi environ ; une peau nue et ridée entoure les yeux ainsi que les mandibules et la gorge ; plumage noir à reflets bleuâtres seulement sur les parties supérieures ; queue d'un blanc sale, pieds grisâtres ; le mâle seule porte entre les épaules une plaque d'un brun roux. Cet oiseau se rencontre plus particulièrement à Batavia.

Calao de Ceram, *buceros plicatus*, Lath. : casque de couleur jaunâtre cannelé et légèrement déprimé, de la taille de notre corbeau ; plumage noir, excepté le cou qui est d'une couleur jaune, et la queue blanche; pieds forts, bec arqué ; se nourrit de baies, recherche les grands arbres; sa chair, au dire des voyageurs, est assez bonne.

Calao rouge, *buceros ruber*, Lath.: casque à peu près le même que le precédent; tête surmontée d'une huppe, plumage d'un rouge vif, séparé par une bande transversale blanche entre les épaules ; queue très longue, bec entouré de blanc à la racine, noirâtre dans toute son étendue ; la taille de ce calao est la même que celle du calao de Ceram.

Calao violet, *buceros violaceus*, Levail.. casque applati, analogue aux deux précédens, à l'exception de deux rainures longitudinales, d'une teinte jaune vif et de rouge, mandibules des mêmes couleurs, et la mandibule inférieure à sa bâse marquée par deux bandes noires transversales: il n'a pas de huppe, et les trois dernières pennes de la queue sont entièrement blanches ; même taille et mêmes mœurs que les deux précédens. Se rencontre à l'île de Ceylan et sur la côte de Coromandel.

Calao de la Nouvelle-Hollande, *buce-*

ros orientalis, Lath. : casque creusé en goutières dans le milieu de sa longueur, taille de notre geai ordinaire, yeux entourés d'une peau nue, ridée, et d'une couleur grise; plumage d'un noir terne.

Calao gris, *buceros griseus*, Lath.: à casque tronqué par derrière; taille des précédens, bec jaunâtre, base de la mandibule inférieure, ayant une place nue, blanche et bleue, corps noir, ailes verdâtres, excepté les pennes extérieures qui sont blanches, ventre blanc, pieds bleues.

Calaos sans casques.

Calao tock, *buceros nasutus*, Linnée. Cette espèce a la taille de notre pie. Linnée la divisé en deux variétés, mais c'est à tort; le calao tock à bec noir, et le calao à bec rouge sont de la même espèce, seulement d'âge différens; ainsi le premier est adulte, le second est à son point de perfection; tous deux, à part cette différence, ont les mêmes caractères, dessous du corps d'un blanc sale; cou et tête gris. Cet oiseau se trouve au Sénégal et dans les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Arabie. On peut les prendre facilement quand ils sont jeunes; leur vol est lourd; il est difficile de les apprivoiser.

Calao gingala, *buceros gingala*, Levail.: de la taille de la pie ordinaire; huppé, bec très courbé, long de trois pouces; man-

dibules partagées en quatre bandes longitudinales, deux sur la mandibule supérieure noirâtres, deux sur la mandibule inférieure, blanches; narines cachées par des poils raides; dessus de la tête huppé, derrière du cou, dos et couvertures supérieures de la queue d'un brun foncé mélangé de bleuâtre; gorge, dessous du cou blancs; ventre gris cendré; plumes anales brunes; queue étagée. Se trouve à l'île de Ceylan.

Calao javan, *buceros javanus*, Levail.: Longeur totale de deux pieds et demi; bec long de quatre pouces, brun à sa racine, et jaunâtre vers la pointe; dessus des yeux et bas desjoues couverts d'une peau nue plissée, qui descend en forme de poche sous la gorge; paupières bordées de grands cils courbés; front et occiput d'un brun roux; huppe pendante, formée par les grandes plumes brunes de la tête; cou et queue blancs, le reste du plumage noir à reflets verdâtres; pieds bruns, ongles d'un blanc jaunâtre.

H. de Beaumont.

CALBOA. (Bot.) *Calboa*, nom générique qui sert à désigner une plante de la famille des convolvulacées, qui ressemble au liseron, et par son stygmate en tête, se rapproche du quamoclit. Son caractère distinctif est une capsule a quatre loges monospermes et a quatre valves; la principale espèce est;

Calboa a feuille de vigne, *calboa viti folia*. Feuilles alternes, en cœur, partagées en trois lobes aigües; fleurs disposées en corymbes axillaires; corolles longues et semblables à celles du liseron, jaunes à l'extérieur; purpurines à l'intérieur.

CALCAIRE. (Terre), (Agric.) La terre calcaire forme la troisième partie du mélange qui constitue les terres cultivables; elle est très répandue sur le sol de la France. Quand, malheureusement, elle se trouve isolée sur un terrain, c'est-à-dire qu'elle y domine entièrement, aucune culture n'est possible, en raison de la trop grande perméabilité, et ensuite, en raison de ses qualités absorbantes. La terre calcaire contient du carbonate de chaux, et par conséquent de l'acide carbonique. Au mot terres, nous donnerons les moyens d'amendement nécessaires pour rendre productif un terrain qui ne contiendrait que de la terre calcaire. *Voyez* Terres.

Calcédoine, variété du silex. *Voyez* Silex.

CALCEOLAIRE. (Bot). *Calceolaria*. Genre de plantes à fleurs, dont le calice à quatre lobes inégaux; corolle à tube court à deux lèvres : la lèvre inférieure se prolonge en appendice creux, et puis revient sur la couverture du tube; la supérieure est très courte, au-dessous dix étamines à anthères

assez longues, courbées, style court. Les graines sont renfermées dans une capsule conique à deux loges, partagée au sommet en quatre valves. Tige herbacée, ligneuse; fleurs en bouquets, soit terminaux, soit axillaires. La seule espèce de calcéolaire qui soit dans nos jardins, est la :

Calcéolaire pinnée, *calceolaria pinnata*. Plante annuelle, à tige rameuse, feuilles ailées, pubescentes, fleurs jaunes d'un assez joli effet; fleurissent depuis juillet, jusqu'en octobre, se reproduit de boutures. E. P.

CALCINATION (Chimie.) Autrefois on donnait ce nom à l'altération qu'éprouvaient les métaux, par l'action du feu et de l'air. Depuis que l'on a reconnu, qu'au lieu d'éprouver une déperdition, les métaux, au contraire, augmentent de poids, on a renoncé à donner au mot calcination, cette acception; aujourd'hui, il ne doit être applicable qu'à l'opération par laquelle on fabrique la chaux, en soumettant à l'action d'un feu ardent le carbonate de chaux. Cependant, on se sert encore du mot calcination, lorsque l'on enlève aux sels leur eau de cristallisation, en les traitant par le feu. D. d.

CALCUL, s. m. *Calculus*, *lapis*; on appelle ainsi tout corps étranger inorganique, formé dans les canaux ou les réservoirs de l'économie, tapissés par une membrane mu-

queuse. Les auteurs, auxquels cette définition appartient, distinguent sous le nom de *concrétion*, les corps étrangers inorganiques qui se montrent dans les autres voies ou dans l'épaisseur de nos organes.

Des productions de ce genre sont si communes dans le système vivant, et se rencontrent dans tant de tissus, que l'on a été obligé, pour les différencier, de leur donner le nom de l'organe qui les a vus naître ou se développer; de là les distinctions de calculs *biliaire*, *salivaire*, *urinaire*, *pancréatique*, *pulmonaire*, *etc.* Nous n'insisterons ici que sur les plus importantes.

Calcul des voies urinaires. Les calculs des voies urinaires étant les plus communs, sont ceux qu'il importe le plus d'étudier et de bien connaître : ils ont leur siége dans les reins, les urthères, la vessie, la prostate, 'urètre.

On dissertait beaucoup sur leur nature et leur cause, quand, en 1776, Schelle découvrant l'acide urique, mit un terme aux vagues théories d'alors, et avança qu'il était la base de ces calculs. Fourcroy et Vauquelin, reconnurent plus tard la vérité de cette assertion, et la prouvèrent par de nombreuses analyses. Sans entrer dans les détails que les immenses recherches de ces professeurs ont fournis à la science, nous dirons seulement

que les calculs de la vessie sont formés par trois acides, savoir : les acides *urique*, *phosphorique* et *oxalique*, unis, à quatre bases l'*ammoniaque*, la *chaux*, la *magnésie* et la *cilice*, plus les matières animales qui leur servent de lien. Les combinaisons des calculs sont très-nombreuses, mais celles que donne le plus fréquemment l'analyse sont : 1°. l'*acide urique et un phosphate*, 2°. l'*acide urique* et l'*oxalate de chaux*, 3°. l'*urate d'ammoniaque*. Leurs couleurs ne sont pas moins variées. Ils sont blanc, jaune, vert, gris, rouge pale ou pourpré, noirâtre, etc. Ces différentes couleurs se trouvent réunies sur un même calcul, aussi d'après leur teinte *seule*, peut-on, à peu près, juger de leur composition.

Les calculs d'*acide urique* sont d'un jaune foncé tirant sur le brun, friables, fins, d'une structure radiée; leur forme varie; elle est oblonque, aplatie; le plus souvent leur surface est unie; ils brûlent en répandant une odeur fétide.

Le jaune clair annonce l'*urate d'ammoniaque*, le blanc, le *phosphate de chaux*, et ceux d'un blanc grisâtre, le *phosphate ammoniaco-magnésien*. Nous passons sous silence les calculs d'acide *cystique*, d'oxide *xantique*, les calculs *fibrineux*; ces dernières espèces, découvertes et décrites par le

docteur Marcet, ne comptent que très peu d'exemples.

Les calculs n'ont point de forme déterminée; c'est cependant la sphéroïde qu'ils affectent de préférence. On en trouve des polygones; d'autres rapprochés entre eux, imitent les tubercules agglomérées des *mûres*, et sont appelés *calculs muraux*. Quant à leur grosseur, on ne peut vraiment pas la déterminer; elle est ordinairement en raison inverse de leur nombre : on en a vu d'énormes remplissant la cavité de la vessie et pesant 3 ou 4 livres.

Quoiqu'il soit vrai de dire que les calculs se forment de toutes pièces dans la vessie; il est loin d'en être toujours ainsi : leur présence même n'est pas toujours due à un calcul venu des reins, mais bien à un corps étranger qui sert de noyau.

Boerhaave voulant prouver combien cette assertion était vraie, introduisit dans la vessie d'un chien vivant un caillou d'une très petite dimension; la plaie fut parfaitement guérie, et quelques mois après, lorsque l'on tua l'animal, on trouva un calcul assez considérable formé autour du caillou qui lui servait de noyau. Cette observation démontre comment les corps étrangers, que l'on trouve presque toujours au centre des calculs urinaires, ont pu seul déterminer leurs

formation. Si les calculs sont plus fréquents chez l'homme que chez la femme, ce résultat ne peut être attribué qu'à la différence des voies urinaires que présentent les sexes. Chez la femme l'urètre étant très court, les corps étrangers, les caillots de sang, les graviers sont facilement expulsés; chez l'homme, au contraire, l'étroitesse de ce canal et sa longueur sont des obstacles presque insurmontables. Les calculs vésicaux sont de tous les âges, cependant tous n'y sont point également sujets ; aussi trouve-t-on beaucoup plus de vieillards calculeux que d'adultes, que d'enfans surtout.

Les symptômes qui annoncent la présence d'un calcul dans la vessie, sont en général assez distincts. C'est un malaise que le malade rapporte à l'extrémité du penis et qui devient souvent une véritable douleur continue ; c'est une pesanteur habituelle au périnée, des demangeaisons aux parties génitales ; un sentiment pénible après l'émission de l'urine ; le besoin d'uriner est plus fréquent et plus impérieux que dans l'état ordinaire, et l'urine ne sort qu'en petite quantité ou même que goutte à goutte. Par fois cependant, sortie à plein jet et sans douleur, elle s'arrête tout à coup, et tous les efforts du malade deviennent superflus et ne peuvent achever de vider la vessie. Tous ces signes

indiquent bien, il est vrai, la présence d'un calcul, mais le chirurgien doit les regarder comme insuffisans, tant que le cathétérisme ne sera pas venu confirmer son diognostic.

Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé en médecine et en chimie des *concrètions calculeuses*. La science a sous ce rapport véritablement fait des découvertes importantes, et le traitement lui-même a beaucoup gagné. Plusieurs moyens ont successivement été mis en usage : les décrire serait rentrer dans des détails qui appartiennent trop exclusivement à l'art de guérir. Nous dirons seulement, que les affections de ce genre ne sont jamais sans gravité, car, si d'une part, le traitement interne est encore de la plus grande incertitude, les secours que fournit la chirurgie, quoique des plus perfectionnés de nos jours, ne sont pas cependant sans danger. Ils consistent d'abord dans la dilatation des voies urinaires, mais ce traitement seul offrant peu de chances de succès, n'est que préparatoire ; seulement il facilite le passage des intrumens de lithothritie], instrumens dont on se sert aujourd'hui avec tant de succès : ce traitement compte deux méthodes, la perfortion et la percussion. (Nous entrerons dans les détails que mérite une découverte si importante, à l'article Lithothritie.) Enfin, le moyen le plus

ancien et auquel il faut encore de nos jours avoir souvent recours est ce que l'on appelle la *taille*, opération qui consiste à pratiquer une ouverture jusqu'à la vessie, pour aller saisir le calcul et en faire l'extraction. (*Voyez* TAILLE.)

Calculs biliaire et hépatique. Le foie, ses enveloppes et les voies biliaires sont fréquemment le siége de calculs : on les rencontre dans le foie lui-même, c'est-à-dire dans les petits canaux excréteurs qui forment le paranchime de cet organe, ainsi que dans les canaux cistique, cholédoque et panchréatique. Ceux formés dans la vésicule du fiel sont les plus dangereux; ils gênent ou suspendent le cours de la bile, intervertissent les fonctions du foie, et déterminent bientôt de profondes altérations dans tout le systême vivant.

Les concrétions du foie sont communes, mais leur gravité n'est pas toujours certaine; car elles n'emportent pas indispensablement avec elles, l'idée d'une altération matérielle. L'anatomie pathologique a prouvé cette assertion, puisqu'on rencontre fréquemment sur le cadavre, de nombreux calculs de ce genre, dont l'existence n'avait même pas été soupçonnée pendant la vie.

En général, c'est d'abord dans le foie que se forment ces calculs, et ce n'est que secon-

dairement qu'ils descendent dans les canaux biliaires. Leur couleur varie, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; ils sont blancs, grisâtres, jaunes ou noirs : on en a trouvé d'aussi polis que l'ivoire, d'aussi transparens que le cristal, d'aussi verts que l'émeraude. Leur grosseur est généralement petite, leur nombre est parfois prodigieux ; leur composition est la suivante : o.88 à o.94 de colestérine, o.6 à o.12, de la matière jaune de la bile, et d'une quantité indéterminée de picromel.

La production de tous ces calculs doit nécessairement être en relation avec quelque changement, quelque sur-excitation survenus dans l'organisme ou dans certains appareils. Aussi, a-t-on dit, que l'époque de la puberté favorisait ces développemens anormaux. Il en est ainsi de toutes les causes qui fournissent beaucoup d'hydrogène. Les liqueurs spiritueuses y disposent, ainsi que l'hiver et les climats froids.

Beaucoup de médecins ont cru pouvoir s'opposer à la composition des calculs biliaires : ils ont voulu les dissoudre, et ont décoré une foule de médicamens du titre pompeux de *lithontriptiques*, mais c'est avec juste raison que ces divers traitemens sont, pour la plupart, tombés dans l'oubli. D'autres médecins, plus observateurs, avaient cru s'apercevoir, et avaient avancé que les calculeux

étaient mélancoliques, et que le penchant au suicide était une idée fixe, ordinaire dans les maladies de ce genre. Ces faits avancés, sinon sans quelques preuves, au moins avec trop de généralités, n'ont point été confirmés par un examen plus attentif. Cependant, dans ces affections, beaucoup de praticiens ont eu à se louer de n'avoir fait, près de leurs malades, que de la médecine morale. Ordonner un exercice modéré, faire en sorte que le calculeux ne soit mu que par des passions douces, des occupations gaies, des sensations agréables, tel est le traitement qui, jusqu'à nos jours, compte les plus nombreux succès.

Calculs intestinaux. L'existence de ces calculs est rare. Bien que, le plus souvent, ils arrivent dans le tube digestif par les canaux biliaires, plusieurs se forment véritablement dans le canal intestinal; on en a trouvé la preuve en examinant avec soin le centre autour duquel ils s'étaient réunis : une balle, un os, un noyau de fruit, sont les centres autour desquels ils s'agglomèrent ; mais, en général, ces calculs sont beaucoup plus communs chez les animaux, chez les chevaux surtout, que chez l'homme.

D'après le docteur Marcet, ils sont presque toujours formés de *phosphate de chaux* et de *phosphate ammoniaco-magnésien*.

Les calculs intestinaux n'ont point de lieu

d'élection; leur volume varie ainsi que leur couleur.

Nous avons dit en débutant, qu'on avait trouvé des calculs dans presque tous les tissus vivans. On en trouve, en effet, dans les conduits *salivaires*, dans les *vésicules séminales*, dans la glande *mammaire*, dans *l'utérus*, etc.; mais ces calculs sont rares; il suffit de savoir qu'ils existent : nous ne croyons pas devoir les décrire ici.

S. Doucet. d. m.

Cale (Marine). Nom que l'on donne à l'espace compris sous le pont inférieur, ou le faux pont d'un vaisseau; c'est la partie la plus basse de l'intérieur d'un bâtiment. Le lest, les pompes, les poudres, les boulets, les vivres et l'eau; les câbles, les voiles et cordages de rechange, et autres objets qui ne servent pas immédiatement dans les circonstances ordinaires de la navigation, sont placés dans plusieurs compartimens, pratiqués dans la cale d'un vaisseau, ou de tout autre bâtiment de guerre. On a donné des noms particuliers à ces compartimens. On appelle *cale à l'eau*, *grande cale*, ou simplement *cale*, le compartiment qui renferme l'eau destinée à la consommation de l'équipage pendant une partie de la campagne; c'est le plus grand de tous. Celui où le vin et les autres boissons sont déposés, porte le

nom de *cale au vin* ; on nomme *archipompe*, celui qui entoure les tuyaux, ou corps de pompes. Celui où sont contenus les boulets, est appelé, *puits aux boulets ; la fosse aux câbles*, est la partie où sont roulés les câbles; *la fosse aux lions*, qui est indubitablement une corruption de *fosse aux liens*, puisque c'est là que l'on dépose tous les cordages destinés aux réparations du gréement, et aux amarages de toute espèce, est celle qui contient les rechanges du maître d'équipage. Les autres compartimens de la *cale*, sont connus sous le nom de *soute;* tels que *soutes* aux rechanges, *soutes* aux voiles, *soutes* à poudre, *soutes* aux biscuits, etc.

La *Cambuse* est un emplacement destiné à mesurer, peser et distribuer les rations de vivres à l'équipage ; il se trouve sur le faux pont, audessus de la *cale au vin ;* après chaque repas, tous les corbillons, gamelles et bidons, sont reportés et replacés en ordre dans cet endroit ; les divers préposés de la direction des vivres sont logés dans la cambuse.

On ne trouve pas dans la *cale* d'un bâtiment de commerce autant de compartimens, que dans celle des bâtimens de guerre, mais la majeure partie en est destinée à renfermer les marchandises qui composent la cargaison. On désigne quelquefois la *cale*, par les mots

fonds de cale, comme dans ces phrases : nous descendîmes à *fonds de cale*.

On désigne sous le nom de *cale de construction, ou de radoub*, un emplacement sur le bord de la mer, disposé en pente, pour que le vaisseau une fois achevé ou réparé puisse glisser à la mer. La grille du vaisseau qu'on met en construction, ou qu'on a remonté de la mer, sur la *cale*, pour le radouber, doit poser sur les chantiers ou tins établis sur ces *cales*. DUVERGIER.

CALEBASSE, nom que l'on donne aux fruits formés en bouteilles, tels que les congourdes ou gourdes des pélerins. Ces fruits servent aux nègres, à fabriquer des ustensiles de ménage; ils n'ont d'autre peine que de les débarrasser de leur pulpe. C'est ordinairement le fruit du calebassier, arbre des Antilles, qui sert à cet usage.

CALEBASSIER *crescentia*, genre de plante dycotylédone, à grandes feuilles alternes, semblables à nos courges. *Caractères genéraux*. Calice à deux découpures égales, concaves et obtuses, corole grande, monopétale, irrégulière, quasi campanulée, tube court et renflé au centre; le tube droit, à cinq découpures inégales et dentées, quatre étamines, terminées par des anthères vacillantes; un ovaire pédicillé, style dépassant la corolle, un stygmate en tête, à deux lames.

Fruit : une grosse baie à écorce dure, une seule loge, pulpe abondante dans laquelle se trouve la semence. Ce genre ne compte que deux variétés.

Calebassier a longues feuilles, *crescentia cujete* (Linnée), Guinée. Arbre de petite taille, tronc tortueux, bois blanc et dur, écorce ridée, grisâtre; branches longues, rameaux étalés, nœuds garnis de feuilles agglomérées en bouquets, presque sessiles, lancéolées, longues de six à huit pouces; fleurs blanches, solitaires, situées le long des rameaux; odeur nauséabonde; fruits très gros, ovales, enveloppés d'une écorce dure; pulpe abondante, blanche; saveur aigre, renfermant les semences.

Calebassier a larges feuilles, *crescentia cucurbitina*, (Linnée.) Plus petit que le précédent, cime très étalée, tronc plus gros, bois très dur; feuilles larges, ovales; fleurs blanches, solitaires; fruit de la forme d'un citron, mais bien plus gros; écorce mince et fragile, renfermant une pulpe blanche, au milieu de laquelle se trouvent les semences.

Les Indiens tirent un parti immense du fruit du calebassier à longues feuilles. Ils en fabriquent tout ce qui peut être utile dans le ménage, comme vases, seaux, assiettes, plats, bouteilles, cuillers, pots, etc. Lorsque cette espèce de calebasse est dépouillée de

sa pulpe, ils en mettent l'écorce, mêlée avec la gomme, macérer dans l'eau bouillante, puis les polissent; et avec l'indigo et le rocou, les varient de teintes et de couleurs, et les ornent de figures dont le dessin se ressent de l'enfance de cet art chez ces peuples. Les sauvages font prendre à la calebasse la forme qu'ils veulent, en la comprimant, à l'aide de cordes, avant la maturité. Les Caraïbes attachent à ce fruit des idées d'une superstition des plus grossières, erreurs dans lesquelles leurs prêtres les entretiennent. Ils conservent religieusement dans leurs cabanes deux ou trois de ces calebasses, qu'ils ont eu le soin d'orner; lorsqu'en maniant ces fruits, ils rendent un son, ils croient que c'est leur dieu, leur *toupan*, qui leur parle. Le seul rapport que la calebasse puisse avoir avec les émanations divines, c'est que sa pulpe, préparée en sirop, est dans les Antilles un remède excellent contre certaines affections plus ou moins cruelles. H. De Beaumont.

CALEDONIE. (*V*. Ecosse).

CALEDONIE (Nouvelle). (Géog.) Ile du Grand-Océan, la plus grande après la Nouvelle-Zélande ; elle est située dans la partie équinoxiale de l'Océan, entre 20° 9' et 22° 26' latitude sud, et entre 161° et 165° longitude est. Sa direction est oblique du nord-ouest au sud-est. Sa forme est étroite :

10 lieues de large et longue de 56. Une chaîne de montagnes dont la hauteur est de 400 toises environ au-dessus du niveau de la mer règne dans toute sa longueur; ces montagnes renferment du grès, du quartz, du fer, des grenats. La température y est brûlante le jour et glaciale la nuit. Les abords de cette île sont très dangereux, elle est entourée de récifs contre lesquels des courans viennent se briser.

Sol. La côte occidentale est d'un aspect triste et désagréable; ses montagnes sèches et arides, ce manquent de végétation, donnent à cette île un caractère tout à fait sauvage. La côte orientale est moins aride; l'intérieur est couvert de vastes et belles forêts. Les habitans se livrent à la culture de la canne à sucre, de l'arbre à pain, des choux caraïbes, de l'igname et des patates. En général, le sol est maigre et pauvre; quelques vallées seulement donnent des signes de fertilité. Parmi les végétaux de l'île, on observe les melaleuca, les casuirina, les grands fougères, les leurites et le gingembre; les coquillages sont très répandus sur toutes les côtes.

Animaux. Le nombre en est si limité, qu'il n'y existe pas même de rats; la chauve-souris vampire y abonde. Il y a plusieurs espèces d'oiseaux sauvages, quelques poules et coqs; on y remarque surtout une sorte

d'araignée que les insulaires recherchent avec avidité comme aliment ; elle tend ses fils si serrés, que dans les forêts elle intercepte le passage même aux hommes.

Habitans. Ils sont de taille médiocre, ont les cheveux crépus et la peau noire, leurs membres sont grêles ; assez généralement l'usage est de s'arracher la barbe, cependant on voit quelques hommes qui se la laissent croître. Ils sont nus, à l'exception des parties sexuelles, qu'ils cachent avec des feuilles, soutenues par une espèce de cordon serré autour du corps ; ils y suspendent aussi toutes les pièces d'étoffes que leur donnent les voyageurs ; ils prennent soin d'orner leur tête de toutes sortes d'objets bizarres ; leur poitrine est tatouée ; ils portent autour du cou un os suspendu à un cordon, ils ont des bracelets de coquillages, de quartz ou de pierres dures. Leur coiffure est un bonnet cylindrique, cependant il en est qui ont sur la tête un simple filet ; leurs oreilles sont percées d'un très grand trou qui retombe jusque sur l'épaule. Les femmes ont l'air dur, le regard farouche ; portent une ceinture d'écorce qui fait plusieurs fois le tour du corps et retombe en franges sur les cuisses.

Mœurs. Ces insulaires parlent une langue toute différente de celles des autres îles du Grand-Océan ; ils vivent dans des huttes

ovoïdes, une natte en compose tout le mobilier; l'entrée en est très basse, elle est fermée par des joncs, et sont enfumées au point de ne pouvoir y résister; c'est sans doute pour en bannir l'accès aux moustiques, car rien autre ne justifie l'usage du feu dans de pareilles tanières. Les femmes sont plus chastes que dans les autres îles, cependant chez les filles, tout annonce des mœurs dissolues, la femme est l'esclave de l'homme. Ces peuples sont très misérables, leur industrie est nulle; la pêche, et encore les filets y sont très rares, tel est leur principale occupation, et un de leurs grands moyens d'existence. Les femmes vont de leur côté à la pêche des coquillages qu'elles recherchent dans le sable avec des bâtons pointus. Ils sont anthropophages, et d'une férocité sans exemple; se font une guerre acharnée de conton à canton; marchent toujours armés; leurs massues sont de formes variées, leurs zagaies sont de quinze pieds de long; l'usage de l'arc leur est inconnu, sont très avides d'avoir du fer. Ils construisent des pirogues doubles qui ne leur permettent pas d'aller au loin, et encore ne peuvent-ils s'en servir que dans les temps très calmes. On ne remarque aucune trace d'autorité, l'indépendance individuelle paraît régner parmi ces sauvages; aussi n'y a-t-il sûreté pour

personne, et c'est a peine si les bâtimens peuvent se hasarder à faire de l'eau sur cette côte.

La Nouvelle-Calédonie, fut découverte par Cook, le 4 septembre 1774, dans son second voyage autour du monde, ce fut lui qui lui donna ce nom, après avoir jeté l'ancre devant cette île. Il s'en éloigna dix-neuf jours après, sans en avoir fait une reconnaissance parfaite. D'Entrécasteaux, envoyé à la recherche de *l'Astrolabe*, commandé par Lapeyrouse, reconnut le 19 avril 1792 cette île, et en donna la description la plus exacte. Les îles situées dans le voisinage de la Nouvelle Calédonie, sont au nord *Balabea* Bougiouz, nommée par Cook l'île de l'Observatoire; les îles Beaupré, Moulin, Huon, et les récifs d'Entrécasteaux au sud, l'île Botany et l'île des Pins.

HENRION.

CALENDES, ou KALENDES, du latin *kalendæ*. Les Romains appelaient ainsi le premier jour de chaque mois; on a donné plusieurs étymologies de ce mot, parmi lesquelles la plus vraisemblable est celle qui le fait dériver du mot *calare*, convoquer, parce que, ce jour-là, un pontife convoquait le peuple sur le *forum*, et lui annonçait à chaque nouvelle lune, quelle serait la durée de chaque mois.

CALENDRIER, vient du mot précédent. Un véritable calendrier est le tableau des mois, des semaines et des jours qui forment l'année civile ; ce tableau indique en même temps les jours que les législateurs et la religion ordonnent de fêter, les caractères astronomiques qui distinguent certains jours, les phases de la lune et les usages agricoles de certaines époques de l'année.

Les calendriers, selon qu'ils doivent faire connaître les divisions et les détails des années de diverse nature, sont ou *solaires* ou *lunaires*, *luni-solaires* ou *vagues*.

Calendrier solaire, c'est celui où l'année est de 365 jours 1/4 (365 jours, 5 heures, 48', 45'', 30'''), et dans lequel on intercale un jour complémentaire tous les 4 ans, ce qui donne l'année bissextile. Afin de ramener d'une manière à peu près fixe, aux mêmes époques, le retour des saisons, le commencement de l'année, ce qui est facile à déduire, ce quart de jour ayant été négligé, et donnant un jour au bout de quatre ans, on a senti la nécessité d'une année de 366 jours, pour que la terre se retrouve après cette période, à peu de chose près, à la même situation, par rapport au soleil, que quand elle a commencé sa course autour de cet astre. Ce calendrier est celui en usage chez tous les peuples chrétiens : c'était le calendrier Ju-

lien des Romains, rectifié et modifié par le pape Grégoire XIII, en 1581. (*Voyez* Bissextile.)

Calendrier lunaire. Ce calendrier est basé sur les révolutions de la lune; les Arabes particulièrement, ainsi que les peuples, sectateurs de Mahomet, ayant cru remarquer que l'année se renouvellait après que la lune avait passé douze fois par le zodiaque, nommèrent année l'espace déterminé par douze révolutions de lune, à compter d'une nouvelle lune jusqu'à l'autre. Le mois lunaire naturel étant de 29 jours, 12 heures, 44', 3", 12"', la véritable année lunaire est de 354 jours, 8 heures, 48', 38", 12"', ce qui donne 10 jours, 21 heures, 0, 7", 18"' de différence en plus, de l'année solaire sur l'année lunaire, en sorte qu'après une période de trente années solaires, il s'en est écoulé trente-trois lunaires, plus 4 jours, 18 heures, 48'. L'année lunaire est une année vague, en ce qu'elle parcourt toutes les saisons.

Calendrier-Luni-Solaire. Ce calendrier est celui où les mois se règlent sur le cours de la lune, c'est à dire qu'ils finissent et commencent une lunaison. Pour que le commencement de la lune et le renouvellement des saisons arrivent à la même époque, on ajoute un treizième mois de temps a autre, afin qu'après un cycle, nombre fixe donné,

luni-solaire, le commencencement de l'année se trouve au même point. Ces calendriers, sont lunaires dans leurs détails, solaires dans leur ensemble, et l'année moyenne de 365 jours 1/4. Autrefois, les Grecs, les Macédoniens, ont fait usage de ce calendrier; aujourd'hui encore, les Indous, les Chinois, les Japonnais, les Mongols et les Juifs, n'ont pas d'autre moyen de déterminer leur année.

Calendrier-Vague. Ce calendrier est celui qui ne se rattache a aucune circonstance de la nature, et qui, limitant l'année à un nombre fixe de jours, la recommence quand ils sont écoulés; ce n'est qu'après de très-longues périodes qu'ils se retrouvent à leur point de départ. C'est ainsi que les Egyptiens, les Perses, les Arméniens, les Cappadociens et plusieurs peuples indigènes de l'Italie, ainsi que quelques anciens peuples Grecs, réglaient leur année.

Si l'on voulait énumérer tous les calendriers d'après l'usage que les divers peuples en ont fait, la nomenclature en serait longue et fastidieuse, on pourrait le réduire à ces trois divisions-ci : calendrier civil, religieux, agricole. Ainsi par exemple, l'église Romaine emploie un calendrier pour déterminer chaque année la fête de Pâques, ainsi que toutes celles qui s'y rattachent; les Juifs ont eu deux manières de compter l'année, leur

calendrier civil commençait vers l'équinoxe d'automne, et leur année religieuse vers l'équinoxe du printemps. Les Grecs outre leur calendrier luni-solaire, partageaient l'année en 12 mois solaires, répondant aux douze signes du zodiaque; c'était leur année agricole. L'étude de tous les calendriers est la clef de la chronologie, aussi nous allons donner ici un tableau rapide et suffisant, pour se les bien classer dans la mémoire.

Calendrier égyptien. Les Egyptiens avaient, nous venons de le dire, un calendrier vague, leur année était de 365 jours qui, tous les quatre ans, retardaient d'un jour sur les années solaires, et finissaient par se retrouver au même point physique tous les 1460 ans. Cette période s'appelait, *période sothiaque*, parcequ'elle commençait à l'époque où l'étoile de la canicule, nommée en Egypte *sothis*, se levait héliaquement le premier jour de *toth*, premier mois de l'année égyptienne. Deux de ces grandes périodes sont positivement connues, d'après le témoignage de Censorinus, la dernière s'est terminée le 20 juillet 139, de l'ère vulgaire. Son commencement a donc eu lieu, le 20 juillet 1322, avant notre ère. Les Egyptiens l'appelaient ère menophrès; la première de ces deux périodes a donc dû commencer le 20 juillet 2782, avant notre ère. L'année égyp-

tienne était divisée en douze mois, tous de trente jours, dont voici les noms : *toth*, *paophi*, *athoz*, *choïac*, *tybi*, *méchir*, *phaménoth*, *pharmouthi*, *pachon*, *payni*, *apiphi*, *mêsori*, on y ajoutait cinq jours épagomènes ou complémentaires.

Calendrier persan. Le calendrier persan était le même que celui des Egyptiens, moins les cinq jours complémentaires, divisé aussi en 12 mois de trente jours, chacun des mois portant les noms suivans : *farvardin*, *ardibcheschl*, *khordad*, *tir*, *amerdad*, *schariver*, *mihir*, *aban*, *ader*, *deh*, *bahman*, *infandarmed*. Ce calendrier tout à fait vague, subsista jusqu'en l'an 329, de notre ère, ou il fut modifié par l'avènement d'Alexandre au trône de Perse. Par une idée de superstition, chaque nom des douze mois représente celui d'un des génies de leur religion, or il devenait fort difficile d'en faire admettre un treizième pour les jours complémentaires. Les réformateurs imaginèrent de créer tous les cent vingt ans, un treizième mois, qui, successivement, viendrait se placer à côté d'un des douze mois, et passerait alternativement sous la sauve-garde de chacun des génies, tous les cent vingt ans. Il y eut ainsi huit périodes, la dernière finit le 16 juin 632, de notre ère ; la neuvième fut à peine commencée, que Iezdjerd III, dernier

des rois Sassanides, vit finir en lui la monarchie persaue, détruite par les sectateurs de Mahomet.

Les Arméniens, les Cappadociens, les Albaniens, qui étaient à l'est du Caucase et sur les bords de la mer Caspienne, avaient tous des calendriers vagues, à peu de chose près, modelés sur celui des Persans. Les Syriens et les Babyloniens avaient un calendrier luni-solaire; ils admettaient un 13e mois supplémentaire. Sous la domination romaine, leur calendrier fut celui de l'année Julienne, et aujourd'hui encore, chez les Nestoriens, les jacobites de Syrie et de l'Orient la commencent. L'année correspond au 1er octobre du style Julien.

Calendriers juifs. La forme de ce calendrier est luni-solaire; la nature de leur religion leur faisait une loi d'admettre un treizième mois complémentaire; la pâque, l'anniversaire de la délivrance d'Egypte devaient arriver à époque fixe : ce mois complémentaire était donc indispensable, pour compenser la différence entre l'année solaire et l'année lunaire. Du reste, la génèse nous apprend positivement qu'ils eurent une année de 360 jours; mais elle ne donne rien de précis sur son emploi dans l'usage civil. Cette forme de calendrier subsista jusqu'à la captivité de Babylone : ce n'est qu'après leur

retour en Judée, qu'ils apportèrent les noms des mois, qui sont les mêmes encore aujourd'hui, et s'appellent : *nisan*, *icier*, *sivan*, *thamuz*, *ab*, *eloul*, *thisri*, *marchesvan*, *casleu*, *lebeth*, *sabath* et *adar*; leurs années sont coupées par cycles de 19 ans; les années intercalaires dans lesquelles le mois *adar* est doublé, sont les 3[e], 6[e], 11[e], 14[e], 17[e] et 19[e]; ce qui fait, dans la période de 19, 7 années à 13 mois : il en résulte que la pâque et le commencement de l'année arrivent à l'équinoxe de printemps.

Calendriers grecs. Les Grecs, jusqu'au sixième siècle de notre ère, avaient une année de 360 jours, divisée en douze mois de trente jours, auxquels, tous les deux ans, on ajoutait un mois intercalaire de trente jours ; mais vers ce temps, l'astronomie ayant fait des progrès, des changemens furent apportés au calendrier. Comme il eût été assez difficile, dans un temps de superstition, de faire des changemens aussi notables, on fut obligé de faire parler les oracles ; ils prescrivirent aux Grecs de célébrer les fêtes et les sacrifices aux mêmes époques de l'année. L'année fut basée sur les révolutions lunaires ; les mois étaient alternativement de 30 et de 29 jours, donnant dans leur ensemble une année de 354 jours ; onze jours un quart de moins que l'année lunaire. Pour obvier à cet inconvé-

nient, on multiplia par huit ces onze jours excédans, ce qui donna 90 jours, que l'on partagea en trois mois supplémentaires, que l'on plaça, à intervalles égaux, dans la période de 8 ans et que l'on appelait *octaétéride*. Ces années intercalaires furent les 3e, 5e et 8e; elles avaient 13 mois, ou 384 jours, les autres, de 12 mois, n'avaient que 354 jours.

Comme les oracles avaient précisé qu'il fallait que les années suivissent le cours du soleil et les mois celui de la lune, c'est-à-dire que le soleil, à la fin de la période, se trouvât à son point de départ, et que la lune se trouvât à la fois à la même position par rapport à cet astre, l'on reconnut qu'à la fin des 8 ans, il s'en fallait d'un jour et demi que la lune n'eût achevé sa révolutionet de trois jours après deux périodes; alors ils réunirent deux périodes de huit ans, ce qui en donna une de 16, et à la fin de laquelle on ajoutait trois jours complémentaires; cette période fut appelée *eccaï décaètérides* : les Athéniens seuls admirent cette période; les autres républiques la négligèrent, de sorte qu'au bout d'un nombre de périodes, une dissidence notable exista entre ces divers calendriers. Une réforme devint urgente, et Méton d'Athènes inventa le cycle qui porte son nom. Ce cycle est une période de 19 ans;

Méton basa sa période sur une observation du solstice d'été, qu'il fixa au 27 juin Julien en l'an 432 avant J. C. La nouvelle lune qui suivit ce solstice, fut le commencement de sa période ; elle arriva au méridien d'Athènes, le 15 juillet, 7 h. 15 min. après midi : comme les jours des Grecs commençaient le soir, c'est le 16 juillet 432 avant J. C., que commence le cycle de Méton. Cette période contenait 6,940 jours, 235 mois, dont 7 intercalaires; les mois devaient être de 30 jours et de 29. Le nombre des mois de 29 étant plus grand que celui des mois de 30, il devenait impossible de les intercaler alternativement; alors on supposa tous les mois de 30 jours, ce qui donnait un excédant de 110 jours, sur le nombre réel 6940, que contenait la période Méton. Pour se fixer sur le moyen de retrancher ces 110 jours à époque fixe, on divisa 6,940 par 110, le quotient fut 63 ; alors à partir du commencement de la période, tous les mois dans lesquels on comptait 63 inclusivement, on retranchait un jour; alors le mois devenait impair. Par cet arrangement, les années qui eurent un treizième mois intercalaire étaient les 2e, 5e, 8e, 11e, 13e, 16e et 19e. Ce cycle s'appelait *ennea décaëtéride* : bien que le meilleur de tous les cycles précédens, il péchait par une erreur commise dans l'évaluation de la vraie durée

des lunaisons, et qui, au bout de 76 ans, produisit une avance d'un jour. En 330 avant J. C., Callipe de Cyzique rectifia cette erreur, en réunissant quatre cycles de Méton, ce qui faisait un total de 2759 jours, en retranchant un jour au quatrième cycle. Cette période est passée chez les chrétiens, et est arrivée jusqu'à nous, sous le nom de nombre d'or.

Voici le résumé succinct de la manière dont les divers peuples de la Grèce fixaient le commencement de leur calendrier. Les Lacédémoniens le plaçaient à la nouvelle lune, la plus près de l'équinoxe d'automne; les Doriens, les habitans d'Argos, de Sicyone, de Corcyre, de Corinthe, de Crète, suivaient le même système, tandis que les Achéens le commençaient à l'équinoxe de printemps: c'est le calendrier acheem, qui nous est le plus connu. Les noms des douze mois de l'année étaient *cronion*, *metageitrion*, *bordromion*, *pyanepsion*, *mamacterion*, *posideon*, *gamelion*, *authesterion*, *elaphebolion*, *mungehion*, *targelion*, et *scirophorion*. Le mois intercalaire se mettait après le sixième, et s'appelait *posidion* 2e. Avant Méton, le mois intercalaire arrivait à la fin de l'année.

Les Macédoniens, dont le calendrier était luni-solaire, adoptèrent la réforme de Méton. Les noms de leurs mois étaient: *dius*, *apel-*

læus, andynæus, peritius, dystrus, xanticus, artemisius, dæsius, panemus, lociis, gorpiæcus, huperberetæus : on voit figurer un mois, nommé *dioscorus*, qui, n'étant pas dans la nomenclature des douze mois, ne peut être que le mois intercalaire. Nous ajouterons ici, qu'Alexandre imposa aux peuples vaincus le calendrier macédonien.

Calendrier romain. L'année romaine fut d'abord divisée en dix mois, dont mars était le premier ; il est facile d'en déduire cette indication d'après les mois : septembre, octobre, novembre, décembre, qui occupent le septième, huitième, neuvième et dixième rang après mars, et qui viennent des mots latins septem, sept, octo, huit, novem, neuf, decem, dix. Nous n'avons rien de positif sur la durée de chacun de ces mois, à l'origine de la république romaine ; ce n'est que du règne de Numa que date un peu de certitude. L'année romaine fut divisée en douze mois, qui furent : *janvier, mars, avril, mai, juin, quintilis, sextilis, septembre, octobre, novembre, décembre* et *février*, chacun de 30 jours. Tous les deux ans, il se faisait une intercalation d'un mois, qui arrivait après *février*, qui occupe ici le dernier rang, et qui, plus tard, a pris le second, qu'il occupe encore aujourd'hui. Sous les Tarquins, le calendrier devint luni-solaire ; ces princes, qui

venaient de Corinthe, adoptèrent le mode grec, et l'on eut égard aux deux systêmes de révolution de la lune et du soleil.

Voici la durée de ces mois, placés dans leur ordre de successibilité : *janvier* 29 jours, *mars* 31, *avril* 29, *mai* 31, *juin* 29, *quintilis* 31, *sextilis* 29, *septembre* 29, *octobre* 31, *novembre* 29, *décembre* 29, *février* 28. Le mois intercalaire s'appelait *mercredonius*, sa durée était tantôt de 22, tantôt de 23 jours, ce mois se comptait dans le mois même de *février*, à partir du 23, lorsqu'il était épuisé on continuait février. L'année romaine avançait ainsi d'un jour par an, sur le cours du soleil. Pour obvier à cet inconvénient on forma des périodes de 24 années, subdivisées en trois périodes de 8 ans, dans lesquelles au moyen de trois mois intercalaires de 22 jours, au lieu de quatre, on regagnait les 24 jours d'excédant. Ce calendrier subsista ainsi sous la république jusqu'à sa fin, sans autre changement que le déplacement de février qui, sous les décemvirs, devint le 2e. mois de l'année. Le soin de régler le calendrier, étant laissé aux pontifs et leur ayant donné la faculté d'y faire des intercalations extraordinaires, il s'en suivit de graves abus qui nécessitèrent la réforme dite *julienne*.

Calendrier julien. César, maître de Rome,

ayant substitué à l'énergie républicaine le servilisme et la crainte, put seul introduire une réforme qui contrastait avec les usages antiques de la république romaine. Un astronome d'Alexandrie, nommé Sosigène, qu'il avait rencontré lors de son expédition d'Egypte, lui apprit que la durée de l'année solaire était de 365 jours, 6 heures. César pense qu'en donnant cette durée à l'année, on obtiendrait le résultat que l'on avait cherché depuis si long-temps. Il fit l'année de 365 jours, et intercala tous les quatre ans un jour complémentaire au mois de février, ce qui faisait une année de 366 jours, époque à laquelle le soleil se trouvait à peu près dans la même position qu'au premier janvier de la première année. Cette année avait dix jours de plus que l'ancienne année romaine; ces dix jours furent répartis sur les mois qui n'avaient dans l'ancien calendrier, que 29 jours. Il fit commencer son année vers l'époque du solstice d'hiver; il tint aussi a ce que sa réforme coincidât avec une nouvelle lune. En mémoire de cette réforme, le mois *quintilis*, prit le nom de *julius*, honneur plus mérité que celui d'*augustus*, que la flatterie substitua trente ans après, au mois *sextilis*, en mémoire d'Auguste. Pour faire coincider le commencement de l'année romaine au huitième jour, après le solstice d'hiver, César fit une intercalation extraordinaire de deux

mois, l'une de trente-quatre et l'autre de trente-trois jours, indépendamment de l'intercalation ordinaire qui était de vingt trois jours, ce qui fit donner à cette année le nom d'*année de la confusion*. Les successeurs de César interprétèrent mal son système d'intercalation; pour les jours complémentaires, on les intercalait dans la quatrième année au lieu de la cinquième; cette différence produisit un retard de trois jours, sur l'année julienne, à la trente-septième année. Pour revenir au pair, Auguste décida que l'on négligerait les trois premières intercalations suivantes.

Calendrier grégorien. Ce calendrier a été décrit au mot année bissextile : voyez ces mots.

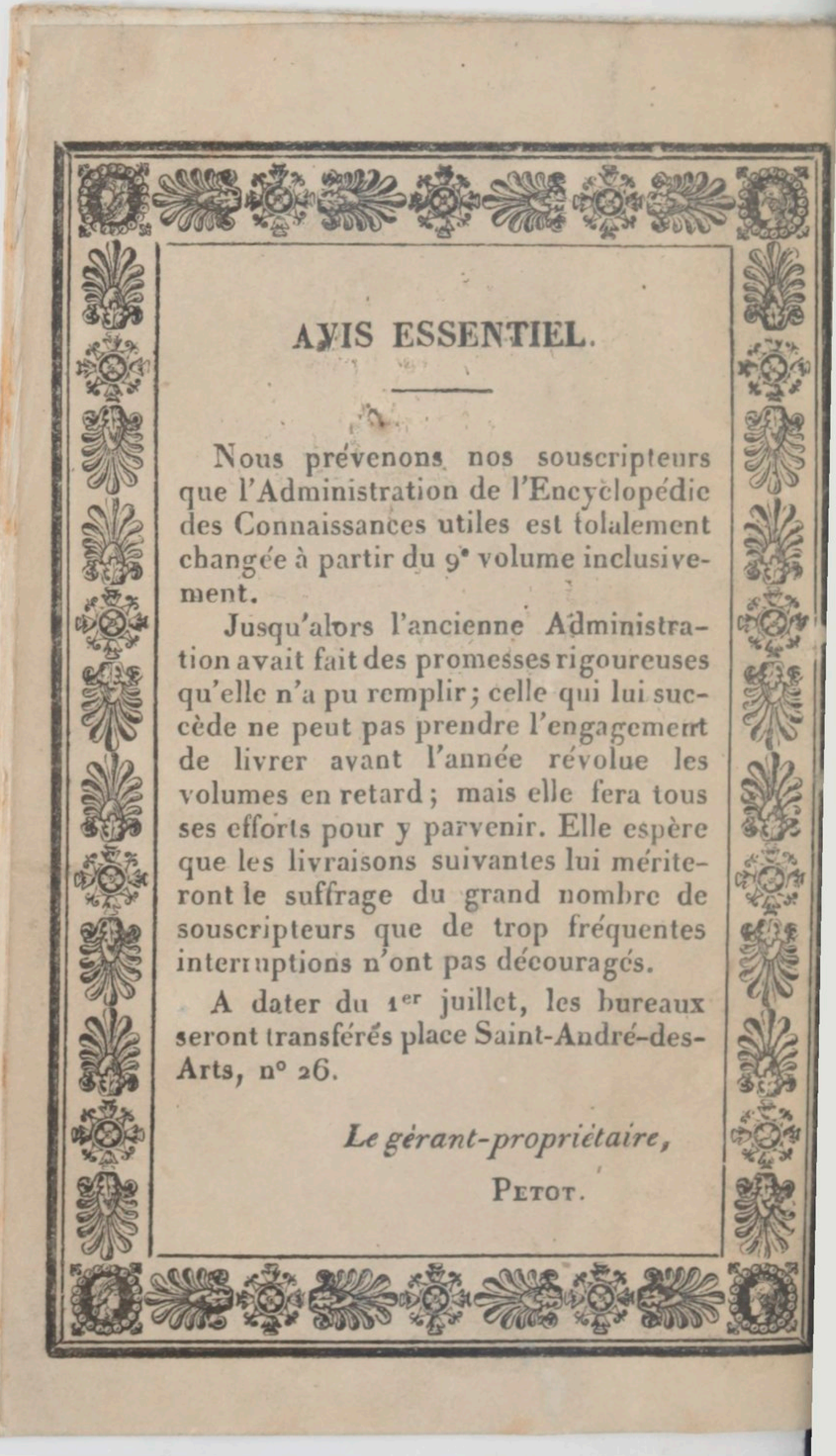
Calendrier arabe. Les Arabes, et en général les sectateurs de Mahomet, ont un calendrier rigoureusement lunaire; il se règlent pour commencer l'année, sur l'observation directe de la lune, ce qui amène dans la longueur de leur mois des variations notables, et ce qui, dans l'espace de trente-trois ans, leur fait parcourir toutes les saisons en rétrogradant. Tous les Musulmans se servent d'une ère, qu'ils appellent *hègire*, qui date de l'époque où Mahomet quitta la Mecque, pour se réfugier à Médine. Le commencement de l'hégire, remonte au 16 juillet 622, de notre ère. LEFEBVRE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUMES.



FIN DU NEUVIÈME VOLUME.



AVIS ESSENTIEL.

Nous prévenons nos souscripteurs que l'Administration de l'Encyclopédie des Connaissances utiles est totalement changée à partir du 9e volume inclusivement.

Jusqu'alors l'ancienne Administration avait fait des promesses rigoureuses qu'elle n'a pu remplir; celle qui lui succède ne peut pas prendre l'engagement de livrer avant l'année révolue les volumes en retard; mais elle fera tous ses efforts pour y parvenir. Elle espère que les livraisons suivantes lui mériteront le suffrage du grand nombre de souscripteurs que de trop fréquentes interruptions n'ont pas découragés.

A dater du 1er juillet, les bureaux seront transférés place Saint-André-des-Arts, n° 26.

Le gérant-propriétaire,

PETOT.

